



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

44^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Débats de la Chambre des communes

Compte rendu officiel
(Hansard)

Volume 151 N° 102
Le lundi 26 septembre 2022

Présidence de l'honorable Anthony Rota



TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve à la fin du présent numéro.)

CHAMBRE DES COMMUNES

Le lundi 26 septembre 2022

La séance est ouverte à 11 heures.

Prière

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

• (1100)

[Français]

LOI CONCERNANT LA LANGUE FRANÇAISE

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 9 mai, de la motion portant que le projet de loi C-238, Loi concernant la langue française, soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

Mme Marie-France Lalonde (secrétaire parlementaire du ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, Lib.): Monsieur le Président, je vous remercie de me donner l'occasion de prendre la parole à la Chambre au sujet du projet de loi C-238 concernant la langue française.

Au Canada, la protection du français est un sujet qui nous préoccupe tous. Comme le démontrent les données du dernier recensement, le français est en déclin au Québec comme dans le reste du pays. Il est essentiel d'agir rapidement et de manière concertée. À cet égard, notre gouvernement est d'accord avec le gouvernement du Québec. En effet, je pense que nous avons tous, à la Chambre, un objectif commun de protéger et de promouvoir le français. Là où nous ne sommes pas tous d'accord, c'est sur la manière d'y arriver.

Le projet de loi C-238, proposé présentement par le Bloc québécois, adopte une approche restrictive quant à l'avenir du français au Canada. Ce projet de loi propose une approche exclusive de notre régime linguistique sans penser à la situation des francophones partout au Canada, d'un océan à l'autre. En effet, au-delà des millions de Québécois qui ont le français comme langue commune, plus de 1 million de francophones hors Québec vivent, travaillent et s'épanouissent en français. Ma communauté francophone d'Orléans en est un exemple concret.

Le Bloc québécois propose de reconnaître le régime linguistique du Québec, d'appliquer la Charte de la langue française du Québec aux entreprises privées de compétence fédérale situées au Québec et d'exiger que toute personne qui désire devenir citoyen canadien tout en résidant au Québec démontre une connaissance suffisante de la langue française.

Bien que nous partagions la préoccupation du Bloc québécois pour l'avenir du français en Amérique du Nord, nous ne pouvons pas être en accord avec leur solution. Nous croyons plutôt que nous devons adopter une approche ciblée pour protéger et promouvoir le

français partout au Canada. C'est ce que notre gouvernement a mis en avant dans le projet de loi C-13, Loi modifiant la Loi sur les langues officielles, édictant la Loi sur l'usage du français au sein des entreprises privées de compétence fédérale et apportant des modifications connexes à d'autres lois, que nous avons déposé à la Chambre le 1^{er} mars dernier.

Ce qu'il est important de noter, c'est que le projet de loi C-238 adopte une vision étroite de l'avenir du français, alors que notre projet de loi C-13 ne reconnaît pas seulement la réalité linguistique du Québec, mais aussi les régimes linguistiques des autres provinces et des territoires du Canada. Soyons clairs, le projet de loi C-238 ne fait rien pour les francophones hors Québec, alors que le projet de loi C-13 prévoit créer de nouveaux droits pour les consommateurs et les employés œuvrant au sein des entreprises privées de compétence fédérale au Québec, mais aussi dans les régions hors Québec à forte présence francophone.

Si l'on compare les deux projets de loi quant au menu législatif, on voit clairement que la vision est plus étroite dans un cas et plus large dans l'autre, que l'approche est exclusive dans un cas et plus inclusive dans l'autre, et que la priorité est provinciale dans un cas et pancanadienne dans l'autre. Le projet de loi C-238 ne réussira pas à répondre aux attentes et aux demandes de la majorité des Canadiens en ce qui a trait à nos deux langues officielles.

Ce projet de loi présenté par le Bloc québécois ne répond tout simplement pas aux priorités des communautés francophones en situation minoritaire des provinces et des territoires hors Québec. Le projet de loi C-238 ne répond pas aux besoins des communautés d'expression anglaise au Québec.

Voilà les raisons pour lesquelles notre gouvernement ne peut pas appuyer le projet de loi C-238. Comme je le mentionnais au début, nous ne prenons pas position contre les objectifs du projet de loi C-238. Nous prenons position contre ce projet de loi en raison de tout ce qu'il manque pour en faire un projet de loi adapté à la réalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire.

• (1105)

En d'autres mots, sa vision est trop limitée et manque d'ambition. Nous prenons position contre le projet de loi C-238 parce que nous voulons aller beaucoup plus loin. Notre projet de loi C-13 propose des mesures ambitieuses et ciblées pour les besoins d'aujourd'hui et de demain.

Affaires émanant des députés

Le projet de loi C-13 couvre de plus larges segments de notre régime linguistique canadien et aura une réelle incidence sur la vie des Canadiennes et des Canadiens. De la nomination des juges à la Cour suprême du Canada aux pouvoirs accrus du commissaire aux langues officielles, en passant par l'apprentissage des langues officielles ou encore l'immigration francophone, le projet de loi C-13 propose plus que le projet de loi C-238 pour répondre aux aspirations des Canadiens.

Le projet de loi C-13 propose une vision pour les francophones du Québec et pour l'ensemble des Canadiens qui doivent aussi se reconnaître dans la Loi sur les langues officielles. Nous sommes tous conscients des faits. La proportion de francophones au Canada diminue, et notre gouvernement l'a clairement reconnu. Nous sommes aussi conscients que les Canadiens veulent avoir accès à un apprentissage des langues officielles. Ils veulent pouvoir les utiliser dans leur vie courante. Ils veulent bénéficier des avantages du fait français au Canada et ils veulent tirer avantage de vivre dans un pays officiellement bilingue. Notre projet de loi C-13 répond à ces demandes et propose une vraie vision aux Canadiens, une vision pancanadienne.

C'est cette vision pancanadienne qui manque au projet de loi C-238. C'est pourquoi nous ne pouvons pas appuyer ce projet de loi. Ensemble, nous pouvons renverser le déclin du français, mais nous devons travailler tous ensemble pour y arriver. Cela implique de tendre la main aux communautés de langue officielle en situation minoritaire et de développer des mesures qui répondent à leurs besoins.

Je conclurai en exprimant à mes collègues de la Chambre le souhait que tous les partis travaillent avec nous pour adopter le projet de loi C-13 le plus rapidement possible.

• (1110)

M. René Villemure (Trois-Rivières, BQ): Madame la Présidente, ce serait une erreur d'opposer les projets de loi C-13 et C-238; je ne peux donc être d'accord avec ma collègue.

Le projet de loi C-238 propose de modifier le Code canadien du travail, la Loi sur les langues officielles, la Loi canadienne sur les sociétés par actions et la Loi sur la citoyenneté. Je désire d'emblée dire à l'ensemble de mes collègues députés que, lorsqu'ils auront à voter sur ce projet de loi, ils ne feront pas une faveur au Québec. Ce qu'ils feront, à ce moment-là, en votant pour le projet de loi C-238, c'est qu'ils corrigeront une erreur historique et ils rendront justice là où justice est due.

Tous comprennent que le Canada a été fondé par les Français puis conquis par les Britanniques il y a fort longtemps. Au fil du temps, s'est écrite une histoire de cohabitation, par moments pacifique et par moments plus difficile. C'est une histoire faite de victoires pour certains et de défaites amères pour d'autres. Le Canadien français est devenu Québécois, a choisi de s'affirmer, hurlant à en perdre le souffle que sa culture, son identité et sa langue lui étaient précieuses.

En 1977, sous la gouverne de Camille Laurin, était adoptée la Charte de la langue française, aussi connue sous le nom de loi 101. Cette loi faisait du français la langue officielle de l'État et des tribunaux du Québec. Le français était dorénavant reconnu comme la langue normale et habituelle de travail dans l'enseignement, le commerce, les communications et les affaires. Cette loi venait cristalliser un fait: le français était la langue de la majorité. Le français était

précieux et statistiquement minoritaire, noyé dans un océan nord-américain anglophone; de là, la nécessité de sa protection.

Bien sûr, cette loi ne fit pas l'affaire de tous. Bien que protégeant la minorité anglophone au Québec — qui, soit dit en passant, est la minorité la mieux protégée au Canada —, la loi fut contestée et amputée. On tenta de la vider de sa substance et certains de ces efforts eurent d'ailleurs du succès.

Revenons en 2022, au moment où les statisticiens nous confirment que le français est en déclin au Québec, surtout à Montréal, cette magnifique *Island*. Je me souviens d'une promenade avec mon fils sur la rue Notre-Dame, en plein cœur de Saint-Henri, un quartier décrit par Yvon Deschamps comme étant une terre francophone où les ouvriers francophones et pauvres habitaient et travaillaient. Je me souviens de cette promenade où on voyait que les restaurants de patates frites avaient été remplacés par des *coffee-shops*, des cafés branchés avec des noms anglophones. Un sympathique étudiant torontois venu travailler en immersion nous parlait en anglais et ne comprenait rien à ce qui lui semblait être un sympathique charabia qui, au bout du compte, était le français. Je lui ai demandé: « Un espresso, s'il vous plaît », et il me répondit: « *Sorry, I don't speak French* », avec toute la gentillesse et la candeur du monde. Cette expérience se répéta tout au long de la balade sur la rue Notre-Dame. Non seulement c'était anglicisé dans la langue, mais c'était anglicisé dans la forme. On se serait cru à Toronto ou n'importe où dans un monde mondialisé. On le sait, entre un espresso ou *an espresso*, la différence est mince, mais, peu importe, le français ne semblait pas important.

Il ne faudrait pas croire que j'ai quoi que ce soit contre l'anglais. Il faut plutôt savoir que je suis pour le français et que je trouve curieux, pour revenir à mon exemple, qu'un étudiant de Toronto qui désire élargir ses horizons vienne à Montréal travailler en anglais dans un café situé historiquement dans un arrondissement francophone, maintenant devenu anglophone. Pour l'expérience d'immersion, on repassera.

Bien au-delà des statistiques qui attestent le recul du français au Québec, il y a les promenades dans les rues de Montréal qui nous le confirment. Du Second Cup aux Five Guys, j'ai mal à mon français.

Il faut bien comprendre que, au-delà de sa simple fonction communicationnelle, la langue est également une déclaration politique et, surtout, une manière de penser. Quelques explications d'imposent.

Posons la question tout de suite: qu'est-ce que le langage? Celui-ci est avant tout un objet de la linguistique. Le langage peut d'abord être étudié comme système de signes qui associe des mots, puisés dans un lexique, selon des règles grammaticales précises établies par une syntaxe. Le langage, c'est la capacité d'exprimer une pensée et de communiquer au moyen d'un système de signe. C'est là que le bât blesse.

L'anglicisation rampante de la société québécoise empêche de penser en français, de créer en français et d'être en français. La mondialisation, qui a rendu Céline Dion populaire en Algérie comme en Indonésie, a également aplati les cultures; toutes les cultures, sauf une, c'est-à-dire l'anglo-saxonne. Depuis cette mondialisation, on a dit qu'on a libéré les cultures alors que, dans les faits, on a simplement donné envie ou obligé les peuples à vivre en anglais.

Communiquer et penser, c'est cela une langue. Depuis la mondialisation, nous faisons face à un danger que j'appelle celui de la pensée unique. La pensée unique, c'est quand l'essentiel n'est plus distingué de l'accessoire, quand les projets intellectuels de haute volée se heurtent à la puissante inertie de la médiocrité ambiante et des petits desseins et quand l'uniformisation s'installe dans les goûts et les idées.

• (1115)

C'est la conception même de l'existence qui est en jeu quand on parle de pensée unique. La langue anglaise domine le monde et sert aujourd'hui de support à cette pensée unique. C'est la raison pour laquelle il faut résister. C'est la raison pour laquelle le projet de loi C-238 est à l'étude aujourd'hui.

Six premiers ministres du Québec encore vivants ont appuyé la motion du gouvernement du Québec qui affirmait que le français devait s'appliquer aux entreprises de compétence fédérale au Québec. Une telle non-application est un anachronisme qui ne peut avoir comme but que le recul du français.

L'ancien projet de loi C-223 proposait qu'il était nécessaire de connaître minimalement le français pour faire une demande de citoyenneté à partir du Québec. Que cette demande n'ait pas dans les faits déjà été mise en œuvre est un autre anachronisme, qui ne peut lui aussi n'avoir comme seul but que le recul du français au Québec.

C'est pourquoi le Bloc québécois s'oppose catégoriquement à ce que le gouvernement fédéral tente de suppléer sa législation aux législations provinciales, à savoir celle du Québec.

Le gouvernement fédéral doit reconnaître que le gouvernement du Québec doit rester maître d'œuvre de l'aménagement linguistique de son territoire. La langue est un aspect fondamental de la spécificité et de l'identité de la nation québécoise.

Maintenant, il faut surtout une chose: il faut préserver le français pour la liberté de l'esprit. C'est pourquoi je suggère aux députés de corriger une erreur historique et de voter en faveur du projet de loi C-238.

M. Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent, PCC): Madame la Présidente, je suis bien heureux de participer à ce débat. Avant de traiter du fond de la question, je me permets de saluer tous les Canadiens et les Québécois qui ont été victimes de l'ouragan Fiona. Nous avons tous été saisis par les images de désastre très lourd qui a eu lieu dans les provinces atlantiques, mais également à l'Île-du-Prince-Édouard et aux Îles-de-la-Madeleine et sur la Basse-Côte-Nord du Québec. Nos pensées accompagnent ces braves citoyens qui ont à faire face à l'horreur aujourd'hui, au lendemain de l'horreur.

Comme l'a bien si dit la vice-première ministre du Québec, aux Îles-de-la-Madeleine et en Basse-Côte-Nord, il n'y a pas eu de blessés graves ni de décès. Le reste, c'est du matériel, mais nous reconnaissons que le matériel est essentiel. J'exprime mes salutations à ces gens qui sont confrontés à cette réalité aujourd'hui et j'adresse mes remerciements sincères aux premiers répondants et à ceux qui sont déployés, que ce soit nos militaires ou les gens de la sécurité publique dans chacune des provinces pour faire face à cette réalité.

Rappelons également que nous tous à la Chambre des communes nous tenons la main. Si jamais quelqu'un a besoin de quoi que ce soit à l'échelle fédérale, le Canada sera là pour répondre. Cette situation nous interpelle tous. Nous ne sommes jamais plus grands que la nature décide de l'être.

Affaires émanant des députés

Nous parlons aujourd'hui du français. Nous parlons aujourd'hui des langues officielles. Nous parlons aujourd'hui d'une réalité qui, au plan démographique, est incontestable: le français est en déclin au Canada et au Québec.

Cette réalité n'est pas nouvelle en soi, de façon sociologique, démographique ou même géographique. Prenons la réalité suivante: en Amérique du Nord, le Canada et les États-Unis, notre voisin immédiat, ont une population de presque 380 millions de personnes. De ce nombre, un peu moins de 8 millions parlent le français. Tous les autres ont l'anglais comme langue principale.

C'est un peu si on rencontre un groupe de six personnes dont cinq qui parlent anglais et une qui parle français. Ce n'est pas exactement cela, mais j'arrondis les chiffres pour nous donner une image qui parle d'elle-même. On aura compris que, d'un point de vue mathématique, la personne qui parle français va se sentir dominée par les cinq autres qui parlent anglais. La tentation de parler la langue des cinq personnes à côté est forte.

Comme j'aurai l'occasion de l'expliquer tantôt, ce n'est pas parce qu'on veut parler deux langues qu'on va effacer notre langue maternelle.

Au-delà de cette réalité démographique qui parle d'elle-même, il y a les chiffres et la science qui nous amènent à conclure qu'en effet le français est en culbute au Canada et au Québec particulièrement. Selon les chiffres les plus récents de Statistique Canada, entre 2016 et 2021 — comparons les cinq dernières années — 7,7 millions de personnes parlaient français; aujourd'hui, elles sont 7,8 millions. D'aucuns vont dire que c'est le contraire et que j'induis la Chambre en erreur en disant que le français est en déclin au Québec alors qu'on voit qu'il y a plus de gens qui parlent français.

Il faut mettre cela en perspective. La proportion fait en sorte que nous sommes passés de 22,4 % à 21,4 %. Oui, sur le plan national canadien, le français est en déclin, les chiffres de Statistique Canada le démontrent. Quant au Québec, c'est exactement la même chose, et même en proportion plus élevée. Au Québec, il y a cinq ans, il y avait 6,4 millions de personnes dont la langue maternelle était le français et aujourd'hui c'est 6,5 millions. On constate donc une augmentation en nombre, mais en proportion on constate une diminution, passant de 79 % à 77,5 %. Nous sommes tout à fait d'accord que le français est en déclin et qu'il faut agir.

Que ce soit au Nouveau-Brunswick, au Québec ou ici sur la scène fédérale, nous constatons que les gouvernements en autorité sur la question du français agissent. Des projets de loi sont déposés, des projets de loi ont été adoptés. Au Québec, le projet de loi 96 a été adopté en juin dernier. Il s'agit maintenant d'une loi.

Je vais toujours respecter de façon très sincère mon engagement. Quand je suis au fédéral, je ne me mêle pas de ce qui se passe au provincial. J'ai assez de mes affaires sans jouer au gérant d'estrade. Nous constatons qu'une loi a été adoptée à l'issue d'un débat qui a eu cours au cours de la dernière année pour protéger le français. Est-ce que c'est bon? Est-ce que ce ne l'est pas? Laissons la population en juger.

Au fédéral, le gouvernement a déposé le projet de loi C-13 qui est actuellement à l'étude.

Affaires émanant des députés

● (1120)

J'aurai l'occasion d'y revenir, mais je ne peux pas m'empêcher de dire ceci. Je ne le dis pas de gaieté de cœur. J'ai énormément de respect pour la dame en question, mais quand le gouvernement nomme à la tête de l'État quelqu'un qui ne peut pas s'exprimer dans les deux langues officielles, c'est un très mauvais signal qui est envoyé. Je n'ai rien à dire contre la personne, mais j'ai beaucoup à dire sur le choix qui a été fait par le gouvernement actuel qui prétend être le grand défenseur des deux langues officielles.

Cela envoie un signal très fort, non seulement à titre honorifique, mais à titre réel, concernant la personne qui représente Sa Majesté. À l'époque, la reine s'exprimait dans les deux langues officielles de manière remarquable, tout comme d'ailleurs l'actuel roi — peut-être pas aussi bien que sa mère, mais nous saluons quand même ses efforts magistraux. La personne qui a été nommée parle moins bien le français que celle qu'elle doit représenter. C'est un mauvais signal qui a été envoyé par le gouvernement.

Nous comprenons aussi que toutes les lois du monde ne pourront pas faire obstacle non plus à la réalité à laquelle les gens sont appelés à faire face aujourd'hui, que ce soit l'accès aux réseaux sociaux ou l'accès à toute l'information qui est diffusée partout dans le monde.

C'est là-dessus que je veux faire le point. Ce n'est pas parce que les francophones apprennent l'anglais qu'ils mettent de côté le français. L'un n'empêche pas l'autre. Il faut arrêter de voir l'anglais comme étant la langue des plaines d'Abraham. Elle est plutôt la langue qui aujourd'hui est souvent utilisée partout dans le monde. Cela ne veut pas dire qu'on doit effacer le français. Au contraire, il faut en être fier et partager justement cette richesse partout dans le monde, soit que nous parlons français, que nous avons une fierté de parler français et que ce pays a accueilli les premiers Européens qui étaient Français, que ce soit Jacques Cartier ou Champlain.

Ce n'est pas sans rappeler les belles paroles et les belles actions de l'ancien premier ministre le très honorable Stephen Harper qui commençait toujours ses discours en français où qu'il soit dans le monde, rappelant ainsi que le Canada était né en français.

Alors, oui, les gens sont sujets à cette tentation d'apprendre l'anglais. L'un n'empêche pas l'autre.

Une des façons que nous avons de nous assurer d'avoir un avenir où les francophones seront mis de l'avant, c'est la question de l'immigration. Cela fait débat actuellement au Québec, je le reconnais. Il faut connaître notre histoire pour savoir que les débats qui ont cours sur l'immigration au Québec ne datent pas d'hier.

Dès 1968, le gouvernement de l'Union nationale, sous le regretté Daniel Johnson père, avait créé le ministère de l'Immigration. Dès 1971, le gouvernement fédéral libéral de M. Pierre Elliott Trudeau avait créé l'entente Lang-Cloutier avec le gouvernement provincial permettant au Québec d'avoir des agents à l'étranger pour recruter des gens qui parlent français pour venir au Québec. En 1975, cet accord a été renouvelé. On a parlé de l'accord Andras-Bienvenue, qui reconnaissait les besoins particuliers du Québec. Il y a aussi eu la grande entente de 1978, j'insiste sur celle-là parce que c'était sous un gouvernement souverainiste. Le ministre Couture a conclu une entente avec le gouvernement fédéraliste du Parti libéral fédéral, sous l'égide de M. Trudeau: c'était la fameuse entente Cullen-Couture qui reconnaissait et qui donnait même des pouvoirs décisionnels au Québec pour choisir les immigrants. Dès 1991, il y a eu la très grande entente Gagnon-Tremblay-McDougall, entre le gouver-

nement provincial de M. Bourassa et le gouvernement fédéral du très honorable Brian Mulroney.

Bref, depuis plus de 50 ans, les négociations entre le fédéral et le provincial sont bonnes et fructueuses. Bien entendu, elles pourraient aller plus loin, mais ne pensons pas que le débat sur l'immigration pour aider le fait français au Québec est flambant neuf et n'est suscité que par quelques fougues électoralistes que ce soit. Ce-la fait plus d'un demi-siècle que le Québec et Ottawa s'entendent.

Le temps file, malheureusement. J'aurais bien des choses à dire. Je tiens à rappeler que le projet de loi C-13 offre une occasion de revoir de fond en comble la Loi sur les langues officielles. La Loi sur les langues officielles, créée en 1969, sous l'ancien régime de M. Trudeau père, n'a été renouvelée qu'une seule fois en 1988 sous Brian Mulroney. Il faut donc le faire, et le faire correctement. Nous souhaitons que le projet de loi C-13 ait beaucoup plus de mordant pour permettre au français d'assurer sa pérennité.

● (1125)

M. Bernard Généreux (Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup, PCC): Madame la Présidente, j'ai le plaisir de prendre part au débat dans le cadre de la deuxième lecture du projet de loi C-238, Loi concernant la langue française. Ce projet de loi a été déposé par la députée de Salaberry—Suroît, et je la remercie de son travail. Elle partage, comme moi et comme nous tous, des préoccupations quant à l'avenir du français.

Je suis fier de siéger au Comité permanent des langues officielles depuis plusieurs années. Ce comité fait un travail très intéressant en ce Parlement. Je tiens d'ailleurs à saluer mes collègues qui œuvrent au sein du Comité et à souligner le travail extraordinaire que fait notre porte-parole de langues officielles, le député de Portneuf—Jacques-Cartier.

Le français est en déclin au Québec. C'est malheureusement une réalité. La proportion des personnes qui parlent le français partout au Canada a diminué par rapport au dernier recensement de 2016. En effet, même si le nombre de Canadiens qui parlent le français est passé de 7,7 millions à 7,8 millions, soit 100 000 personnes de plus en cinq ans, la proportion des Canadiens pour qui le français est la première langue a diminué. Elle est passée, selon Statistique Canada, de 22,2 % en 2016 à 21,4 % en 2021.

Si la tendance se maintient, comme le veut la célèbre formule, le Canada verra le poids du français diminuer irrémédiablement dans l'avenir. Même au Québec, une trajectoire similaire se poursuit. La proportion des gens qui utilisent le français est passée de 79 % à 77,5 % au cours de la même période de cinq ans. Il y a donc urgence d'agir pour freiner cette tendance. Le Parti conservateur a toujours été un ardent défenseur du fait français au Canada. Notre pays est né en français et doit continuer de vivre en français.

En ce qui concerne plus particulièrement le projet de loi dont nous discutons aujourd'hui, celui-ci contient quatre parties touchant quatre enjeux très distincts. Bien que ces quatre parties se recoupent sur la question du français, il n'en demeure pas moins qu'il est difficile de combiner dans un projet de loi émanant d'un député quatre sujets, quatre enjeux, quatre lois.

Affaires émanant des députés

Je dois dire que l'un des changements proposés m'est familier. Je me souviens d'avoir eu la chance d'étudier et de voter en faveur du projet de loi C-223, que les conservateurs avaient appuyé en deuxième lecture avant les dernières élections déclenchées inutilement par le gouvernement libéral il y a moins d'un an. Oui, les immigrants vivant au Québec doivent avoir une connaissance adéquate de la langue française du Québec. Cela est tout à fait évident. Personne ne remet cela en question.

Ma collègue la députée de Kildonan—St. Paul avait alors expliqué que les conservateurs appuyaient le principe derrière la mesure du projet de loi C-223 sur la base de deux principes fondamentaux du Parti conservateur. Le premier principe est la reconnaissance de la nation québécoise, telle qu'elle a été reconnue par l'ancien premier ministre Stephen Harper. Le deuxième est notre engagement envers la protection de sa langue et de sa culture. À l'époque, le projet de loi n'a même pas pu être voté en deuxième lecture. Nous n'avons même pas eu la chance d'étudier le projet de loi en comité, ce qui est tout à fait dommage.

J'ai noté que le projet de loi C-238 contient trois autres mesures. En plus de proposer de modifier la Loi sur la citoyenneté, il propose de modifier trois autres lois: la Loi canadienne sur les sociétés par actions, La Loi sur les langues officielles, ainsi que le Code canadien du travail.

Concernant la Loi canadienne sur les sociétés par actions, le projet de loi C-238 propose d'ajouter une modification afin que « la dénomination sociale d'une société qui exerce ses activités au Québec doi[ve] satisfaire aux exigences de la Charte de la langue française. »

On doit se rappeler que le projet de loi 96 a été adopté il n'y a pas longtemps au Québec, en juin. Le 1^{er} juin dernier, la Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français, aussi appelée « loi 96 », a reçu la sanction royale, signifiant du même coup l'entrée en vigueur de plusieurs dispositions modifiant la Charte de la langue française et une vingtaine d'autres règlements et mesures législatives.

En vertu de la nouvelle Charte, les exigences relatives à l'affichage public visible du nom de l'entreprise depuis l'extérieur sont renforcées, et le français doit y figurer d'une façon prédominante par rapport à toute autre langue. Il y aura une période de transition pour l'affichage public au plus tard en mai 2025. Le gouvernement du Québec a compris qu'il fallait travailler sur la qualité de l'affichage.

Or, le projet de loi dont nous discutons à l'heure actuelle s'intéresse à la dénomination qui est prévue dans les statuts constitutifs d'une entreprise ou des sociétés par actions. J'en possède une moi-même, d'ailleurs, et c'est ce que j'en déduis. Il faut aussi noter que ce n'est pas dans les statuts constitutifs que passe le gros de la solution au déclin.

• (1130)

Même si, au Registraire des entreprises du Québec, on avait des changements de noms qui n'étaient pas affichés à l'extérieur, cela ne ferait évidemment pas de différence. Le français est en déclin, et il nous faut des mesures beaucoup plus efficaces.

Le projet de loi C-238 modifie aussi le Code canadien du travail afin qu'il soit assujéti à la Charte de la langue française. En ce qui concerne le travail en français, mes collègues et moi aurons juste-

ment la chance d'étudier l'application, aux travailleurs, de la Loi sur les langues officielles.

Je me permets aussi de poser la question suivante: n'aurait-il pas été mieux de présenter un projet de loi comme le projet de loi C-238, proposant de modifier la Charte, une fois que l'on connaissait la version finale, en juin dernier, du projet de loi 96 de l'Assemblée nationale? C'est à voir. Peut-être ce projet de loi aurait-il plutôt dû être déposé après l'adoption de la loi 96 au Québec. Cela aurait probablement facilité sa compréhension.

Enfin, au chapitre de la Loi sur les langues officielles, comme je le disais, nous sommes déjà au travail au sein du Comité permanent des langues officielles pour améliorer le contenu du projet de loi C-13. Si nous voulons modifier la Loi sur les langues officielles, l'étude en comité du projet de loi C-13 fournit l'occasion de le faire. C'est pourquoi je suis convaincu que c'est en travaillant fort pour améliorer le projet de loi C-13 que nous parviendrons aux objectifs que je partage avec la marraine du projet de loi C-238, laquelle est préoccupée, tout comme moi d'ailleurs, par l'avenir du français non seulement au Canada, mais aussi au Québec.

On ne se le cachera pas, ce gouvernement est constamment secoué par les scandales sur les langues officielles depuis le dépôt du projet de loi C-13. De toute évidence, la ministre des Langues officielles a fait son travail à temps partiel, elle qui doit s'occuper de deux ministères à vocation totalement différente. Ce gouvernement a failli poursuivre les francophones de la Colombie-Britannique parce que le ministre de la Justice travaillait à l'encontre de la ministre des Langues officielles. Il y a un véritable travail de coordination à faire au sein de ce gouvernement, mais il ne se fait pas. Ce gouvernement organise des séances de breffage unilingues et ne s'en gêne même pas.

Au Comité permanent des langues officielles, nous recevons régulièrement des témoins qui nous disent très clairement qu'il doit y avoir, au sein de l'appareil gouvernemental, une agence pour s'occuper des langues officielles: le Conseil du Trésor. On nous le répète *ad nauseam*. Je pense sincèrement qu'on devra présenter un amendement en ce sens au projet de loi C-13.

Il y a manifestement beaucoup de travail à faire pour s'occuper du français non seulement au Canada, mais aussi au Québec. Il faut réfléchir aux mesures législatives pour freiner le déclin du français un peu partout au Canada. Je pense que c'est en travaillant tout le monde ensemble que nous y arriverons. Je remercie encore une fois ma collègue d'avoir présenté ce projet de loi. Les chances qu'il se rende très loin sont malheureusement minimes puisqu'il propose de modifier un ensemble beaucoup trop large de lois et de règlements. Toutefois, le côté positif de cela est que nous avons actuellement, avec le projet de loi C-13, une sincère occasion de faire changer les choses.

Affaires émanant des députés

Avant qu'on entame la pause estivale en juin, le gouvernement a d'ailleurs voulu accélérer son adoption en toute hâte, alors que nous avons recommencé, pas plus tard qu'hier, à recevoir des témoins en comité. Ces témoins sont encore à peu près unanimes pour dire que, si on veut véritablement freiner le déclin du français au Canada et au Québec, on doit — particulièrement au Canada — avoir au sein du gouvernement une agence qui gère les langues officielles, et j'ai nommé le Conseil du Trésor. La Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada, ou FCFA, et tout le monde le disent: le gouvernement devra inévitablement faire un exercice de réflexion extrêmement important pour faire adopter cette loi qui apportera des changements fondamentaux au sein de l'appareil gouvernemental.

Une chose est certaine: nous recevons des plaintes. Le commissaire aux langues officielles reçoit aussi un paquet de plaintes. Il y a donc encore beaucoup de travail à faire, mais nous allons le faire avec ma collègue et son parti pour faire avancer l'avenir du français au Canada.

• (1135)

M. Peter Julian (New Westminster—Burnaby, NPD): Madame la Présidente, je me lève à la Chambre aujourd'hui au nom du NDP afin d'apporter notre appui à la deuxième lecture du projet de loi C-238.

Plus tard, je vais parler des bémols en lien avec certains aspects du projet de loi, particulièrement en ce qui touche la citoyenneté accordée aux gens qui viennent dans le cadre d'une réunification familiale et aux réfugiés. J'y reviendrai plus tard, mais il nous semble qu'il s'agit d'un bémol important dont le comité parlementaire a discuté en long et en large.

En ce qui concerne la première partie, qui touche les entreprises de compétence fédérale, il n'y a aucun problème. C'est pour cette raison que nous allons appuyer le projet de loi C-238 afin qu'il soit renvoyé en comité. Cela dit, comme les députés le savent bien, le NDP a toujours été le seul parti politique de la Chambre à être un champion et un défenseur des droits des minorités linguistiques et de la langue française, pas seulement au Québec, mais partout au pays.

Je n'ai qu'à donner l'exemple de la Colombie-Britannique, où un gouvernement provincial néo-démocrate a mis en place le réseau des commissions scolaires actuel et les programmes-cadres des écoles francophones qui rayonnent partout dans la province. Il s'agit d'une importante et exceptionnelle initiative mise en place par le NPD.

Je peux aussi donner l'exemple du gouvernement néo-démocrate de la Saskatchewan. Il a fait la même chose, c'est-à-dire qu'il a mis en place des écoles francophones partout dans la province. Au Manitoba, le gouvernement néo-démocrate a mis en place les commissions scolaires et le réseau des écoles francophones partout dans la province.

Nous avons aussi parlé du député franco-albertain néo-démocrate Léo Piquette, qui était le plus ardent défenseur des droits en matière de langue française en Alberta. En Ontario et dans les provinces atlantiques, les gouvernements néo-démocrates ont élargi le réseau des collèges francophones.

Je pourrais donner maints exemples de députés néo-démocrates et de gouvernements néo-démocrates qui ont toujours poussé pour

faire avancer les droits des minorités linguistiques francophones et, bien sûr, pour défendre la langue française.

Ce sont des choses que nous pouvons mettre en avant sans être contredits. C'est peut-être facile de parler devant la Chambre, mais c'est plus difficile de le faire partout au pays, comme nous l'avons fait. Nous sommes fiers de notre passé à cet égard, et cela fait aussi partie de notre présent. En effet, les députés néo-démocrates sont toujours d'ardents défenseurs de la langue française et des minorités linguistiques, ce qui inclut bien sûr les minorités linguistiques francophones.

Quand il s'agit des entreprises de compétence fédérale, ce sont des néo-démocrates et les députés du NPD qui ont poussé tout cela, depuis la Déclaration de Sherbrooke. Comme les députés le savent, cela fait des années. Je parle bien évidemment des leaderships de Jack Layton, de Thomas Mulcair, de Nycole Turmel, mais aussi de celui de notre actuel chef, le député de Burnaby-Sud.

Chaque fois, le NPD a pris position et déposé des projets de loi à ce sujet. Nous nous sommes battus pour cela à la Chambre. Le gros bon sens, c'est que les travailleurs et les travailleuses du Québec aient le droit de travailler en français. Or ce n'est pas le cas à l'heure actuelle, étant donné que les entreprises de compétence fédérale sont soustraites à l'obligation de mettre en place un milieu de travail où les gens peuvent communiquer en français.

C'est aussi le gros bon sens que, dans les caisses populaires, les travailleurs et les travailleuses puissent parler, communiquer et travailler en français. Or dès qu'il est question des grandes banques canadiennes, les travailleurs n'ont plus ces droits. C'est pour cette raison que le NPD pousse depuis des années pour que les entreprises sous compétence fédérale aient la même obligation de créer un environnement de travail où les employeurs, les travailleurs et les travailleuses aient le droit de s'exprimer, de communiquer et de travailler en français.

• (1140)

Cela relève du gros bon sens. Cela va dans le même sens que ce que j'ai dit tout à l'heure. Nous avons toujours prôné le droit à l'accès aux services pour les francophones. C'est un droit fondamental de pouvoir travailler en français et d'avoir cette capacité, que l'on soit à Montréal ou à Québec. Si on est dans une entreprise de compétence fédérale, cela relève du gros bon sens de pouvoir travailler en français.

C'est justement cette première partie du projet de loi que nous appuyons pleinement. Depuis des années, notre parti a été le principal à avancer l'idée que les travailleurs et les travailleuses dans les entreprises de compétence fédérale aient ce droit fondamental. Cela relève du gros bon sens.

Comme je l'ai dit plus tôt, je mets un gros bémol sur la deuxième partie du projet de loi. En matière d'immigration économique, le Québec a déjà des leviers pour choisir les immigrants qu'il accueille et de s'assurer que ceux-ci ont la capacité de s'exprimer en français. Il n'y a aucun doute sur cela. Le fait d'étendre cette capacité aux immigrants qui viennent dans le cadre d'une réunification familiale ainsi qu'aux réfugiés et qu'ils soient obligés d'attendre leurs pleins droits en tant que de citoyens canadiens, cela nous cause de grandes inquiétudes. Comme le député de Rosemont—La Petite-Patrie l'a si bien dit il y a quelques semaines sur cette question, nous trouvons que c'est abusif d'avoir cette exigence pour les réfugiés.

On sait très bien que les immigrants qui viennent au Québec veulent apprendre le français. Évidemment, il manquait d'investissements pour faire en sorte que ces gens aient l'occasion d'apprendre le français. Comme on le sait, j'ai passé beaucoup d'années au Québec, d'abord au Saguenay—Lac-Saint-Jean, ensuite en Estrie. Ce sont des très beaux coins. J'ai trouvé cela magnifique. Ensuite, j'étais à Montréal et en Outaouais. Pendant toutes ces années au Québec, j'ai vu l'intérêt des immigrants et des nouveaux arrivants à apprendre le français.

Souvent, il manquait de ressources et de programmes pour qu'ils puissent apprendre le français. On devrait mettre l'accent sur avoir les ressources pour ces gens qui viennent ajouter au Québec et au Canada leurs compétences et leurs intérêts. Les réfugiés sont souvent des gens qui fuient des situations atroces, des atteintes aux droits de la personne et des guerres. Quand ces gens viennent au Québec et au Canada, ils veulent apporter leur contribution. Il faut mettre en place les ressources pour qu'ils puissent apprendre le français. C'est fondamental. Dire que s'ils n'apprennent pas le français de façon suffisante on va leur refuser la citoyenneté canadienne, le droit de voter et tous les droits qui découlent de cette citoyenneté, nous trouvons que ce n'est pas du tout une façon appropriée de traiter cela. En tant que parti progressiste, nous disons qu'il faut mettre des ressources pour avoir la capacité d'apprendre le français.

Des gens que j'ai rencontrés partout au Québec veulent l'apprendre. Ce sont les programmes qui manquent. Alors, mettons en place des programmes pour que ces gens puissent apprendre le français.

Nous appuyons le renvoi du projet de loi en comité pour justement corriger ces lacunes.

• (1145)

M. Jean-Denis Garon (Mirabel, BQ): Madame la Présidente, j'écoute les débats depuis tout à l'heure et je me rends compte qu'il y a une espèce de combat de coqs à la Chambre entre le projet de loi C-238, qui a comme visée de respecter la volonté de l'Assemblée nationale du Québec quant aux questions liées à la seule langue officielle du Québec, et le projet de loi C-13.

J'étais surpris d'entendre la secrétaire parlementaire, tout à l'heure, nous dire que le projet de loi C-238 est un projet de loi refermé sur lui-même, irrespectueux des droits des francophones hors Québec ou même incapable de comprendre la réalité des francophones hors Québec.

Contrairement au projet de loi C-238, ce que le gouvernement nous offre essentiellement dans le projet de loi C-13, c'est l'anglais à Montréal et c'est l'anglais au Québec. Le projet de loi C-13, contrairement au projet de loi C-238 — et il faut vraiment mettre en opposition ces deux projets de loi —, donne aux entreprises de compétence fédérale en sol québécois un simulacre de choix. C'est une espèce de semblant de choix où ces entreprises auraient le choix d'évoluer dans l'une ou l'autre langue officielle. On dirait que, comme par magie, le gouvernement, dont certains des membres du caucus ont déjà nié publiquement ici à la Chambre la question du déclin du français, pense qu'une banque qui a un siège social à Toronto, dont la majorité des employés sont à Toronto et dont 80 % du marché est dans le Canada anglais, va être naturellement portée à offrir des services en français de qualité égale à ceux qui sont offerts en anglais. Dire une chose comme cela est l'équivalent de laisser l'avenir de notre langue à Michael Rousseau d'Air Canada et

Affaires émanant des députés

dans les mains de la Royal Bank of Canada, qui était autrefois la Banque Royale du Canada.

La réalité, c'est que lorsqu'on donne un semblant de choix à ces entreprises qui sont au Québec, elles choisissent l'anglais. Elles choisissent l'anglais parce que c'est plus simple, c'est moins coûteux et que, d'un point de vue purement comptable, c'est plus efficace. À la fin, ce sont les Québécois qui paient pour cela. Pourtant, le modèle de travail en français fonctionne, et ce, même dans de grandes entreprises, dans des multinationales, chez des fleurons et dans des entreprises qui font notre fierté. On doit reproduire ce modèle dans nos entreprises de compétence fédérale.

Peut-on m'expliquer pourquoi la Caisse de dépôt et placement du Québec, un des plus gros fonds de pension au monde qui est sous la compétence du Québec, est capable à la fois de travailler en français et de respecter la Charte de la langue française, tout en faisant des investissements partout dans le monde? Je veux qu'on m'explique pourquoi on est capable de faire cela.

Je veux qu'on m'explique pourquoi Couche-Tard, dont le siège social est à Laval au Québec, est capable de fonctionner entièrement en français à son siège social, tout en faisant des affaires à l'international, dans à peu près toutes les langues des pays où il fait des affaires. On est capable de faire cela parce qu'on a envoyé le bon signal et le bon message. Qu'on ne vienne pas me dire qu'un anglophone qui va chez Couche-Tard n'est pas capable d'acheter son sac de *chips* en anglais.

Il faut qu'on reproduise ce modèle qui fonctionne au Québec dans les entreprises de compétence fédérale. On ne parle pas d'une petite affaire. Juste dans les télécommunications au Québec, on parle déjà de 18 000 personnes. C'est le même nombre de personnes que dans la ville de Sainte-Anne-des-Plaines, dans ma circonscription. C'est beaucoup de monde.

Parlons des télécommunications. BCE compte plus de 14 000 employés, Rogers, 3 000 employés, et Cogeco, 1 700 employés. Juste dans les télécommunications au Québec, on parle déjà de 18 000 personnes. C'est le même nombre de personnes que dans la ville de Sainte-Anne-des-Plaines, dans ma circonscription. C'est beaucoup de monde.

Parlons des banques. À la Banque Nationale seulement, il y a 10 200 employés. Je ne dis pas que toutes ces personnes parlent nécessairement anglais au travail. Ce que je dis, c'est que ces milliers d'employés ont le droit de travailler en français. Ils ne doivent pas être assujettis à un régime législatif au sein duquel, si une seule personne vient de Toronto ou si une seule personne parle anglais, on passe à l'anglais. On sait ce qui arrive autour de la table de pique-nique quand il y a dix francophones et un anglophone: on mange notre lunch en anglais. C'est exactement ce qui arrive.

• (1150)

Il faut garantir aux Québécois le droit de parler en français au travail. Le français est la seule langue officielle et nationale du Québec. C'est une langue inclusive, parce que c'est notre langue commune. C'est dans cette langue qu'on se comprend, qu'on s'intègre et qu'on évolue ensemble.

Affaires émanant des députés

Dans le secteur bancaire, au Québec seulement, il y a 23 000 employés. Si on rajoute à cela le secteur de l'aviation et du transport ferroviaire, c'est 9 000 ou 10 000 personnes de plus. Le modèle de bilinguisme des libéraux est à la politique linguistique ce que l'évasion fiscale est à la fiscalité. Cela permet à ces entreprises d'être différentes de toutes les autres, d'avoir des passe-droits et de ne pas se conformer aux règles. Si un francophone veut travailler dans les télécommunications ou dans le secteur ferroviaire, il est assujéti à un régime qui l'empêche de travailler dans la langue historique et nationale du Québec.

Le projet de loi C-238 vise tout simplement à mettre en œuvre une loi qui reconnaît la réalité, les faits, l'histoire et, surtout, qui respecte la volonté unanime de l'Assemblée nationale du Québec. C'est une loi réaliste d'accueil qui corrige une situation ambiguë aujourd'hui, qui laisse croire aux Québécois qu'ils peuvent travailler en français en toute liberté dans les entreprises de compétence fédérale. Il ne faut pas avoir mis les pieds dans ces entreprises pour se rendre compte que telle n'est pas la réalité.

Il y a une vertu supplémentaire au projet de loi C-238, celle de l'asymétrie. C'est une vertu que le fédéralisme canadien a trop souvent rejetée. Dans plusieurs provinces, comme au Québec, les préférences et les attentes des gens, l'histoire, la culture, le monde du travail, les mœurs et les mesures législatives sont différents. La façon de traiter la langue en milieu de travail doit aussi être un peu différente.

On accepte le principe de l'asymétrie à bien des égards. On l'accepte en santé, par exemple. Le fait même que la fédération existe est un indicateur que différentes provinces avec différents besoins devraient fonctionner différemment. Il y a aussi une certaine asymétrie dans le système d'immigration. Le Québec a un certain nombre de cibles dans un certain nombre de programmes, mais pas dans tous les programmes. Depuis longtemps, on a délégué au gouvernement du Québec la formation de la main-d'œuvre avec des ententes particulières. Pourquoi? C'est parce que le Québec a son propre écosystème d'affaires, son propre secteur communautaire, ses propres institutions, et qu'il y a des attentes différentes. Le projet de loi C-238 fait exactement la même chose.

Ce qui m'inquiète dans certains discours que j'ai entendus aujourd'hui, dont celui du député de Louis-Saint-Laurent, un collègue que j'estime beaucoup, c'est le fait qu'on ait encore des débats pour déterminer si les francophones disparaissent ou non, s'il y a un déclin du français ou non, et ainsi de suite. Certains conservateurs à la Chambre, dont le député de Louis-Saint-Laurent, prétendent être des experts en mathématiques. En regardant trois ou quatre statistiques, en voyant que telle statistique montre qu'il y a trois ou quatre francophones de plus à tel endroit, certains prétendent que les francophones ne disparaissent pas et qu'il n'est pas nécessaire de protéger le français. Juste le fait qu'on en parle, qu'on en reparle et que le sujet soit sur la table montre bien qu'il y a un problème au Québec. Peut-on bien me dire où, au Canada, il y a des débats sur la disparition de l'anglais? La réponse est: nulle part. C'est parce qu'il est évident que l'anglais ne disparaît pas. Il faut protéger le français.

Le projet de loi C-238 est équilibré, respectueux, asymétrique et réfléchi. Il permettra à ce que la vraie langue de travail au Québec soit le français. Nous serons quand même capables de faire des affaires en anglais dans nos grandes entreprises, parce que c'est là que la gravité nous mène naturellement en Amérique du Nord. Si on n'adopte pas le projet de loi C-238 et qu'on lui préfère le projet de

loi C-13, la gravité nous mènera tout simplement à l'unilinguisme, à terme.

Force est de constater, et j'ai bien apprécié le discours de mon collègue du NPD, que la loi ne s'applique qu'aux citoyens canadiens et qu'on en exempte les réfugiés et les nouveaux immigrants en vertu du programme de réunification familiale. C'est un projet de loi intégrateur. Je félicite ma collègue de Salaberry—Suroît d'avoir déposé ce projet de loi. Évidemment, j'ai très hâte de voter en faveur de celui-ci.

• (1155)

Mme Claude DeBellefeuille (Salaberry—Suroît, BQ): Madame la Présidente, vous le savez sans doute, la Journée internationale des aînés arrive bientôt. Je profite du débat sur mon projet de loi pour souligner cette journée importante, car la génération qui me précède en a tellement fait pour le français. Elle a mené de grandes luttes collectives. C'est l'histoire inspirante d'une nation qui assume sa différence. C'est donc tout indiqué aujourd'hui, à la veille de la Journée internationale des aînés, de remercier celles et ceux qui en ont tellement fait pour notre langue nationale et qui, bien franchement, s'inquiètent tout comme nous du déclin du français.

Certaines personnes haussent les épaules quand on parle du déclin du français. À la Chambre, on nous dit que c'est exagéré. On nous dit que nous lisons mal les statistiques, que les indicateurs montrent mal les nouvelles dynamiques linguistiques. Bref, on nous dit que nous nous inquiétons un peu pour rien. J'ai entendu cela durant la première heure de débat sur le projet de loi C-238. Or, cet été, Statistique Canada est venu nous donner un nouvel éclairage sur la tendance du français partout au Canada, mais aussi au Québec.

On le savait, mais là c'est clair. Mon collègue le député de La Pointe-de-l'Île l'avait déjà prédit. Peu importe la mesure que l'on prend, on constate un recul du français. Au Québec, il y a moins de gens qui ont le français comme langue maternelle. C'est la même chose pour la langue principalement parlée à la maison. C'est la même chose pour la langue parlée dans l'espace public — et c'est la clé. La tendance est lourde, et elle est au profit de l'anglais. Que vient faire mon projet de loi, que j'ai l'honneur de présenter au nom du Bloc québécois, pour refuser ce déclin?

Il vient agir sur deux fronts, soit la langue du travail et la langue d'accueil. Pour la langue du travail, on reprend dans le projet de loi C-238 une demande unanime de l'Assemblée nationale, celle d'appliquer la loi 101 aux entreprises de compétence fédérale. Je le répète, il s'agit d'une demande unanime. Tous les députés québécois ont réfléchi à la question, et ils sont tous arrivés à la même conclusion. J'espère que la Chambre a la capacité de démontrer un peu de considération pour la démocratie québécoise.

Pendant la première heure du débat, j'ai entendu dire que le projet de loi C-13 serait plus efficace pour protéger le français dans les entreprises de compétence fédérale au Québec. Quand on dit cela, on dit « non » sèchement à l'Assemblée nationale. C'est grave.

Je dois exprimer une conviction: je ne fais pas confiance à l'appareil fédéral pour vraiment incarner la lutte pour la langue française. C'est l'appareil fédéral qui est responsable du fait que, au moment où on se parle, un vétéran francophone attend en moyenne 45 semaines pour obtenir une décision dans son dossier. Un anglophone, lui, l'aura en 24 semaines. Au Canada, on tolère cette discrimination basée sur la langue. C'est l'appareil fédéral qui est responsable du fait que, à la Chambre, des ministres organisent des briefings importants sur leurs projets de loi sans respect pour le français. C'est l'appareil fédéral qui tolère que les francophones accèdent difficilement au sommet de la pyramide, même s'ils sont nombreux à travailler pour l'État. En fait, malgré le travail des dernières décennies pour la protection du français au Canada, c'est en anglais que cela se passe.

Je fais donc confiance à Québec pour assurer le respect des droits linguistiques des Québécois, d'où l'intérêt de l'application de la loi 101 aux entreprises de compétence fédérale. Le projet de loi C-238 prévoit un deuxième élément, soit la connaissance du français pour obtenir la citoyenneté au Québec. Soyons clairs, la connaissance du français est demandée à l'étape de la citoyenneté pour les gens qui s'installent au Québec. Cela ne change rien pour les gens qui demandent un statut de réfugié ou même pour la résidence permanente. Il me semble que cette disposition est vraiment raisonnable.

Il y a toutes sortes de façons de faire sa part afin de freiner le déclin de la langue française. Mon projet de loi, j'en suis convaincue, est un moyen parmi tant d'autres. Si je n'ai pas été convaincante, renvoyons le projet de loi C-238 en comité parlementaire. Les experts viendront le dire. C'est le sens du vote qui aura lieu mercredi. Mon projet de loi est la première chance pour tous les élus fédéraux de démontrer que le déclin du français les préoccupe. Mon projet de loi vient donner deux outils supplémentaires à Québec pour lui permettre d'être le porteur d'une lutte cruciale, la plus belle lutte qui soit, la lutte pour la langue, ses mots, ses accents et son avenir. Ne nuisons pas aux efforts d'une nation tellement résiliente. Adoptons le projet de loi C-238.

• (1200)

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): La question porte sur la motion.

[Traduction]

Si un député d'un parti reconnu présent à la Chambre désire demander un vote par appel nominal ou que la motion soit adoptée avec dissidence, je l'invite à se lever et à l'indiquer à la présidence.

[Français]

Mme Claude DeBellefeuille: Madame la Présidente, je demande un vote par appel nominal.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Conformément à l'ordre adopté le jeudi 23 juin, le vote par appel nominal est reporté au mercredi 28 septembre, à la fin de la période prévue pour les questions orales.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LOI N^O 2 SUR L'ALLÈGEMENT DU COÛT DE LA VIE

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 23 septembre, de la motion portant que le projet de loi C-31, Loi concernant des me-

Ordres émanant du gouvernement

sures d'allègement du coût de la vie relatives aux soins dentaires et au logement locatif, soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

M. Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Madame la Présidente, nous sommes rassemblés au Parlement aujourd'hui pour parler de la crise de l'abordabilité qui afflige tant de Canadiens en ce moment. En un sens, le simple fait que nous en discutons est un progrès en soi, puisque c'est le gouvernement qui détermine l'objet de la plupart des débats qui se tiennent au Parlement et que cela fait deux ans que celui-ci ferme les yeux sur le problème de la « Justinflation » qui touche tant de Canadiens. Pendant deux ans, le gouvernement a fermé les yeux sur la crise du coût de la vie, mais l'élection du député de Carleton en tant que chef de l'opposition officielle force le gouvernement à traiter des vrais problèmes. Immédiatement après l'entrée en fonctions du chef de l'opposition, le gouvernement s'est dit qu'il serait temps de commencer à parler des problèmes d'abordabilité.

Or, malheureusement, les mesures mises en place par le gouvernement n'améliorent pas la situation. Elles ne règlent pas le problème. En fait, à certains égards, elles exacerbent le problème. Le gouvernement ne comprend toujours pas à quel point, en réalité, ce sont ses propres politiques, les politiques du premier ministre actuel, qui ont créé la crise de l'abordabilité dont nous parlons aujourd'hui ni à quel point celles-ci continuent d'y contribuer.

D'emblée, je pense qu'il est important de faire un peu l'histoire de cette question. En 2020, le député de Carleton, qui était à l'époque le ministre de notre cabinet fantôme responsable des finances, a déclaré que le Canada était sur le point de faire face à un problème d'inflation croissante. Il a dit que l'augmentation importante des dépenses gouvernementales allait causer de l'inflation. Le gouvernement étant de plus en plus dépensier, les Canadiens ordinaires allaient devoir payer plus cher pour acheter les divers produits dont ils ont besoin.

À l'époque, ces préoccupations ont été rejetées par le gouvernement, y compris par la ministre des Finances, qui est encore titulaire du même poste aujourd'hui. Elle s'inquiétait davantage de l'apparente déflation imminente, ce qui s'est bien sûr révélé tout à fait erroné. Compte tenu des arguments avancés à l'époque, il était déjà clair que le gouvernement provoquerait de l'inflation s'il se mettait à distribuer de plus en plus d'argent, et à emprunter davantage pour dépenser, sans que cela ait pour effet d'accroître réellement la production. C'est encore plus clair aujourd'hui. S'il y a plus d'argent de disponible, mais que la quantité de produits à acheter n'augmente pas, tout devient plus cher.

Nous avons fait valoir ces arguments, et ce, au cours des deux dernières années, mais ils ont été continuellement ignorés par un gouvernement qui préfère manifestement parler d'autres sujets. Il essaie de détourner l'attention des gens plutôt que d'aborder les questions qui sont prioritaires pour les Canadiens.

Ordres émanant du gouvernement

Le gouvernement a commencé par nier la réalité. Il refusait d'admettre qu'il était en train de causer une crise inflationniste. Mais au fur et à mesure que les chiffres sont apparus et que l'inflation est devenue de plus en plus évidente, il n'a plus été capable de faire comme si de rien n'était. Actuellement, il se réfugie dans une autre forme de déni en prétendant que ce n'est pas sa faute. Il n'aurait rien à voir avec l'inflation, qui serait partout pareille et qui serait le résultat de l'invasion de l'Ukraine et d'autres événements du genre. Sinon, il impute le problème aux difficultés d'approvisionnement. L'inflation serait attribuable aux blocages dans les chaînes d'approvisionnement mondiales.

J'ai quelques réponses à donner à ce sujet. La première est que le problème de l'inflation a fait surface bien avant l'invasion de l'Ukraine. Nous avons commencé à tirer la sonnette d'alarme il y a deux ans sur cette question. Bien sûr, l'Ukraine a commencé à être envahie en 2014, mais l'invasion dont il est question ces jours-ci a commencé il y a six mois.

Par ailleurs, on s'imagine mal que les chaînes d'approvisionnement mondiales puissent être responsables de l'inflation dans le cas des produits canadiens. Pourtant, les prix de ces produits augmentent. Les chaînes d'approvisionnement mondiales peuvent difficilement être la cause de l'escalade des prix de l'immobilier, qui fait que le logement est de plus en plus inabordable pour les Canadiens qui ont mon âge ou qui sont plus jeunes.

Le gouvernement cherche constamment à mettre la faute sur d'autres personnes. Il adressera sans doute des reproches au gouvernement précédent à un moment ou à un autre du débat d'aujourd'hui. Il se plaindra des événements mondiaux sur lesquels il n'a aucune prise. Mais en réalité, le gouvernement continue d'appliquer des politiques qui sont les siennes. Il déverse de plus en plus d'argent au moyen d'emprunts et de dépenses, sans exercer les contrôles nécessaires et sans stimuler la production. Les politiques économiques du gouvernement engendrent de l'inflation.

• (1205)

La hausse de l'inflation ne touche pas uniquement le Canada, mais le fait est que les autres pays qui ont ce problème ont suivi les mêmes politiques que celles du gouvernement libéral. Les pays qui adoptent des politiques qui entraînent exactement les mêmes problèmes obtiennent les mêmes résultats. Cependant, d'autres pays qui ont été plus prudents et responsables en matière de dépenses n'ont pas les mêmes défis, et c'est la réalité. L'inflation galopante découle des politiques économiques du gouvernement, et il doit en assumer les répercussions.

C'est la situation dans laquelle nous nous trouvons depuis deux ans: le gouvernement a essayé de détourner l'attention vers d'autres dossiers. Or, le chef de l'opposition a maintenant assumé ses fonctions et continue de se concentrer sur les questions de l'abordabilité et du coût de la vie. Puis, tout à coup, le gouvernement affirme qu'il lui faut peut-être parler de ces fameuses questions de l'abordabilité et du coût de la vie. Il essaie donc de proposer une solution. Malheureusement, lorsqu'on a un marteau, on a tendance à l'utiliser pour tout régler. L'approche du gouvernement à l'égard de l'économie est toujours la même: dépenser plus, emprunter davantage et augmenter les impôts. Cette solution à la crise de l'inflation ne fera qu'exacerber le problème.

Le gouvernement veut faire croire aux Canadiens que leur vie sera meilleure et plus abordable s'il leur donne plus d'argent. Je vais vous raconter une petite histoire.

J'ai cinq enfants et mon fils de trois ans est récemment venu me voir avec une liasse de dollars américains. Je savais exactement d'où il les tenait, car je revenais d'un voyage à Washington et j'avais laissé l'argent sur le comptoir. Il a dit: « Papa, regarde ce que j'ai. » Puis il a dit très généreusement qu'il m'en donnerait un. Je lui ai dit que c'était super, mais je lui ai demandé d'où il l'avait pris. Je pense que c'est ce que ressentent les Canadiens lorsque le gouvernement leur offre plus d'argent. Le gouvernement dit qu'il sera généreux et donnera plus d'argent aux gens, mais les Canadiens veulent savoir d'où viendra cet argent.

Le gouvernement ne produit pas d'argent lui-même. Le gouvernement ne travaille pas pour produire de l'argent. Il prend l'argent des contribuables, puis il le redistribue. Tout comme mon fils, qui, je le sais, n'a pas travaillé pour gagner cet argent et me l'offre généreusement. Je sais qu'il le trouve quelque part dans la maison. Lorsque le gouvernement dit qu'il va donner plus d'argent, il doit de toute évidence le trouver quelque part dans la maison, voilà le problème. Il veut que tout le monde voie à quel point il est généreux, qu'il donne plus d'argent. L'autre jour, durant la période des questions, la vice-première ministre a dit que le gouvernement donnait 1 000 \$ à certaines familles et 500 \$ à d'autres, mais les Canadiens demandent d'où vient l'argent.

Sous la direction de l'actuel premier ministre, le Canada a accumulé plus de dettes que dans toute son histoire avant 2015. C'est incroyable. Nous avons accumulé plus de dettes que dans toute l'histoire du pays, de 1867 à 2015. Voilà qui explique les difficultés liées au coût de la vie et à l'inflation. Ensuite, la solution du gouvernement au problème qu'il a causé est de recourir encore à la même formule. Alors que l'inflation est attribuable aux impôts élevés, aux emprunts élevés et aux dépenses élevées, le gouvernement tente de résoudre le problème en augmentant les impôts, les emprunts et les dépenses.

La définition de la folie, c'est de faire la même chose à répétition et de s'attendre à un résultat différent. L'approche des libéraux va coûter plus cher, et tous ces cadeaux qu'ils promettent aux Canadiens, comme 500 \$ ici et 1 000 \$ là, représentent de l'argent réel. C'est de l'argent important pour les gens, mais je pense qu'ils comprennent aussi que cet argent vient de quelque part et que ces dollars sont engloutis chaque jour par la hausse des prix. Le même gouvernement qui dit qu'il va en faire plus sur ces postes de dépenses érode en fait la valeur de cet argent en le distribuant.

Cette politique est un échec. Encore une fois, ce n'est pas en reprenant la même approche ratée — plus d'emprunts, plus d'impôts et plus de dépenses — que l'on obtiendra un résultat différent. C'est de la « justinflation » d'un bout à l'autre. C'est ce que nous avions prédit il y a deux ans. C'est ce que nous voyons maintenant et c'est ce que ces nouvelles politiques exacerberont.

Je souligne que les analyses des experts des principales banques canadiennes indiquent que ces politiques du gouvernement seront inflationnistes.

• (1210)

J'ai écouté le chef du NPD, le partenaire de coalition du gouvernement, parler de cette question à l'émission *The House* de la CBC. Je crois que c'était en fin de semaine dernière. Il a dit que le NPD n'était pas d'accord avec l'analyse des grandes banques. Les principaux économistes du pays disent que la politique du gouvernement sera plus inflationniste. Si les gens rejettent l'analyse des experts parce qu'ils ont une dent contre les grandes banques, ils passent vraiment à côté de l'essentiel. Le gouvernement dit s'inspirer des experts. Il devrait écouter les experts et reconnaître que ses politiques continueront d'être inflationnistes.

Les conservateurs proposent une meilleure approche, une approche pleine de bon sens pour nous faire avancer.

Premièrement, il nous faut suivre la règle d'un dollar pour un dollar lorsqu'il s'agit de nouvelles dépenses. Si le gouvernement approuve de nouvelles dépenses de 1 \$, 10 \$, 1 million ou 1 milliard de dollars, il doit d'abord trouver des économies d'un montant équivalent. S'il y a de nouveaux secteurs où il faut dépenser de l'argent, il devrait trouver les secteurs où de telles économies sont possibles et où des gains d'efficacité sont possibles, puis affecter cet argent aux nouveaux secteurs.

De nouvelles priorités font surface. De nouveaux investissements seront toujours nécessaires, mais il y aura aussi de nombreux exemples où certaines dépenses actuelles ne sont plus nécessaires ou ne l'ont jamais été.

Je pense à certaines des choses pour lesquelles le gouvernement a dépensé de l'argent, comme les 25 millions de dollars pour l'application *ArriveCAN*, qui auraient pu être facilement économisés. Nous pourrions parler de l'échec de la Banque d'infrastructure, qui a coûté 35 milliards de dollars. Nous pourrions parler des subventions pour les médias privés, qui, malheureusement, érodent la confiance envers les médias. Nous pourrions parler des divers programmes d'aide aux entreprises du gouvernement. Toutes ces choses ont franchement nui aux Canadiens au lieu de les aider.

Il y a eu de nombreuses occasions, au sein du gouvernement, d'éliminer le gaspillage ou les dépenses mal ciblées sur leurs objectifs. C'est formidable de trouver de nouveaux domaines dans lesquels investir. Appliquons la même discipline que celle que les ménages et les entreprises doivent employer en nous en tenant à la règle d'un dollar pour un dollar.

Une excellente façon de rendre la vie plus abordable pour les Canadiens serait de cesser d'augmenter les taxes. Bien entendu, de ce côté-ci de la Chambre, nous aimerions que les taxes soient moins élevées. Cela dit, le gouvernement pourrait commencer par cesser d'aggraver le problème. À l'heure actuelle, le gouvernement a prévu une augmentation des taxes automatique pour l'année prochaine. Le 1^{er} janvier — bonne année — et le 1^{er} avril — ce n'est malheureusement pas un poisson d'avril — des augmentations de taxes sont prévues: celle de la taxe sur le carbone, qui fera augmenter le coût de l'essence, de l'épicerie et du chauffage, et celle des taxes sur le salaire. Ces augmentations des charges sociales entreront en vigueur le 1^{er} janvier et seront suivies de l'augmentation de la taxe sur le carbone.

En premier lieu, il faudrait simplement que le gouvernement reconnaisse qu'il est actuellement dans un trou et qu'il devrait cesser de creuser, d'aggraver le problème et de faire souffrir davantage les Canadiens en augmentant leurs taxes. Bien que cela soit contraire aux instincts fondamentaux du gouvernement, il serait important

Ordres émanant du gouvernement

qu'il reconnaisse l'existence d'un problème qui doit être résolu. Si le gouvernement refuse de nous écouter et d'annuler les augmentations de taxes qu'il prévoit, je pense qu'il sera clair que les paroles du gouvernement sur l'abordabilité ne sont que du vent. C'est quelque chose que nous avons déjà vu. Lorsque les Canadiens se sentent interpellés par un message des conservateurs, le gouvernement essaie parfois d'utiliser les mêmes mots. Il tente de reprendre le même message.

On jugera l'arbre à ses fruits. Nous verrons si le gouvernement donnera suite aux augmentations de taxes qu'il prévoit, s'il continuera à emprunter, à dépenser, à taxer et imposer toujours plus, ou s'il écoutera les Canadiens qui subissent les effets de la « Justinflation », s'il mettra fin aux dommages et s'il tentera d'annuler les augmentations de taxes prévues...

• (1215)

M. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, j'invoque le Règlement. J'ai fait preuve de patience envers le député. Voilà trois fois qu'il utilise le terme « justinflation ». De toute évidence, il fait indirectement ce qu'il sait très bien ne pas pouvoir faire directement. La présidence s'est déjà prononcée à ce sujet, jugeant cette expression inappropriée, et c'est la troisième fois que le député l'utilise. Je dirais que le député le fait intentionnellement et qu'il devrait essayer de se conformer en n'utilisant pas ce terme, qui est non parlementaire comme il en a déjà été décidé.

M. Charlie Angus: Madame la Présidente, le député utilise sans cesse ce terme un peu vicieux, et je ne pense pas que ce soit approprié. On peut mener un cheval à l'abreuvoir, mais on ne peut le forcer à raisonner. La présidence devrait demander au député de retirer son commentaire boiteux.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je rappelle au député que l'utilisation de ce terme a déjà fait l'objet d'une décision de la présidence. Je sais que le député l'intègre dans son discours de façon légèrement différente, mais je tiens à le mettre en garde contre l'utilisation de ce terme.

Le député de Sherwood Park—Fort Saskatchewan a la parole.

M. Garnett Genuis: Madame la Présidente, je sais que le député de Timmins—James Bay se réjouit à l'idée d'entendre le reste de mon intervention. Il semble attendre avec impatience le privilège du débat qui pourrait s'ensuivre. J'ai hâte d'entendre ses observations. Je l'invite à consulter les autres députés de son parti au sujet de la position à prendre, car il pourrait y avoir des divergences d'opinions sur cette question importante et délicate.

Pour revenir à ce que je disais, en matière d'économie, deux approches distinctes se présentent manifestement à nous. Les libéraux s'efforcent d'adopter peu à peu le langage des conservateurs, mais pas entièrement, comme le montre le rappel au Règlement. Ils nient leur propre responsabilité en ce qui concerne l'inflation, mais ils commencent à reconnaître qu'il existe un problème d'inflation. Ils pensent simplement qu'elle n'a rien à voir avec les politiques du gouvernement, ce qui, évidemment, nuit à leur crédibilité.

Ordres émanant du gouvernement

Ces deux dernières années, le gouvernement a pris une orientation radicalement différente. À certains égards, c'était le cas au cours des sept dernières années, mais cela s'est intensifié les deux dernières années. Il a pris une orientation diamétralement opposée en ce qui concerne la politique économique. Nous sommes passés d'un déficit de quelques dizaines de milliards de dollars, ce qui était déjà très significatif, à des centaines de milliards de dollars de déficit, et le gouvernement veut prétendre que cette approche n'a pas eu de conséquences sur l'abordabilité. En réalité, elle a bel et bien eu des conséquences, et les Canadiens en constatent les effets directs sur leur vie lorsqu'il s'agit de l'augmentation du coût de toutes sortes de biens. Les efforts du gouvernement pour rejeter la responsabilité de cette situation sur tout le monde sauf sur lui-même sont vraiment peu crédibles. Maintenant, ses propositions d'augmenter les taxes, les dépenses et les emprunts ne feront qu'aggraver le problème.

Je lance un appel au gouvernement, au nom de mes électeurs et de nombreux Canadiens qui ont soulevé des préoccupations au sujet de l'abordabilité: s'il veut montrer la moindre sincérité sur le plan de l'abordabilité, qu'il annule les augmentations de taxes prévues l'an prochain. Ce serait une façon simple pour le gouvernement de montrer qu'il est à l'écoute des Canadiens.

Je veux parler plus particulièrement de la taxe sur le carbone. Les libéraux pensent à tort qu'augmenter cette taxe est une réponse significative à nos problèmes en matière de politique environnementale. Il ressort clairement de divers rapports que leur taxe sur le carbone ne fonctionne pas pour l'atteinte des objectifs environnementaux. Bon nombre des groupes qui les ont soutenus dans ce dossier affirment qu'ils souhaitent une augmentation considérable de la taxe sur le carbone et, à mon avis, les libéraux préparent une telle augmentation.

Avant les élections précédentes, ils avaient promis qu'ils n'augmenteraient pas la taxe sur le carbone, mais ils l'ont augmentée. Elle ne cesse d'augmenter. Quand cela prendra-t-il fin? Chaque fois que cette taxe sur le carbone ne parvient pas à atteindre leurs objectifs environnementaux, au lieu de changer d'approche et d'admettre la nécessité d'une approche axée sur la technologie plutôt que sur les taxes, les libéraux ne font que redoubler d'efforts sur l'approche fiscale. Cette taxe ne fonctionne tout simplement pas; elle ne permet pas d'atteindre les objectifs annoncés.

Le gouvernement doit vraiment être à l'écoute de ce que les Canadiens lui disent et il doit être prêt à modifier son orientation lorsque les preuves sont claires. Je répète encore une fois cet appel: pas de nouvelles taxes. Le moins que le gouvernement puisse faire, c'est d'arrêter les dégâts, et cela signifie de s'engager à ne pas procéder à l'augmentation de taxes prévue l'an prochain.

Le gouvernement parle d'emprunts, de dépenses et de taxation, toutes des choses qui conduisent à l'inflation. L'opposition officielle, quant à elle, parle de favoriser la liberté, de redonner aux gens le contrôle de leur vie, d'annuler les hausses de taxes prévues, d'alléger le fardeau fiscal et de donner essentiellement plus de pouvoir à la population, à la société, qu'à l'État, comme l'a mentionné David Cameron, parce qu'une société forte où les personnes s'entraident renforcera bien plus qu'un gouvernement le sentiment d'unité au sein des collectivités, ce qui leur permettra d'aller de l'avant. Le choix est clair, tout comme le contraste entre le gouvernement libéral et notre parti. Je suis fier de continuer à faire valoir et à défendre cette vision, à la Chambre et ailleurs.

• (1220)

J'aimerais maintenant proposer un amendement. Je propose:

Que la motion soit modifiée par substitution, aux mots suivant le mot « Que », de ce qui suit:

« la Chambre refuse de donner deuxième lecture au projet de loi C-31, Loi concernant des mesures d'allègement du coût de la vie relatives aux soins dentaires et au logement locatif, car il alimentera l'inflation et ne règle pas les enjeux liés aux dépenses et aux emprunts excessifs du gouvernement, qui sont à l'origine de la crise de l'inflation. »

• (1225)

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): L'amendement est recevable.

Nous passons aux questions et observations. Le député de Kings—Hants a la parole.

M. Kody Blois (Kings—Hants, Lib.): Madame la Présidente, j'ai eu le privilège de siéger au cours de la 43^e législature, au cours de laquelle j'ai écouté les conservateurs dire que le gouvernement dépensait trop et ajouter du même souffle qu'il devait dépenser encore plus dans certains domaines.

J'ai entendu la même chose du député lorsqu'il a parlé des niveaux d'endettement et de la nécessité pour le gouvernement de maîtriser les dépenses. Je ne l'ai pas entendu mentionner une seule fois que le gouvernement a enregistré en fait un excédent au cours du présent exercice. Je pense qu'il est vraiment important de reconnaître que le gouvernement maîtrise ses dépenses.

Toutefois, cela ne va pas favoriser l'accessibilité financière du jour au lendemain. Le député propose essentiellement que le gouvernement cesse de dépenser, ce qui favoriserait l'accessibilité financière.

Pourquoi le député n'appuie-t-il pas des mesures ciblées pour les Canadiens vulnérables? Ce qu'il propose n'aurait aucun avantage direct pour les ménages avant un an ou deux, probablement.

M. Garnett Genuis: Madame la Présidente, je vais être très clair. Je propose, fondamentalement, comme première étape que le gouvernement s'engage à annuler les hausses de taxes automatiques prévues pour l'année prochaine.

Le député pense que cela n'aura pas d'importance pour les Canadiens avant longtemps. Or, l'effet sera immédiat. Les Canadiens qui ont du mal à payer l'essence, l'épicerie et le chauffage domestique seront immédiatement touchés par l'augmentation des taxes que son parti veut instaurer l'an prochain.

Les travailleurs canadiens et les petites entreprises sentiront immédiatement les effets de l'augmentation des charges sociales que son gouvernement prévoit de mettre en place l'année prochaine. Il s'agirait d'un soulagement immédiat pour les gens touchés par la crise de l'abordabilité.

Le gouvernement doit en faire plus. J'ai parlé de la règle d'un dollar pour un dollar, et je préconise la réduction des taxes pour rendre la vie plus abordable pour les Canadiens. Comme première mesure, qui aurait une incidence immédiate, je demande au gouvernement d'annuler la hausse automatique des taxes qu'il prévoit pour l'année prochaine. J'espère qu'il défendra ses concitoyens et se joindra à moi pour s'opposer à cette hausse des taxes.

Ordres émanant du gouvernement

[Français]

M. Yves Perron (Berthier—Maskinongé, BQ): Madame la Présidente, je ne peux pas m'empêcher de trouver spécial de voir les gens du NPD défendre le premier ministre. Il me semble que ce-la leur enlève un peu de crédibilité quand ils posent des questions.

Mon collègue a beaucoup parlé du fait que c'est juste de l'inflation et ainsi de suite et qu'il fallait réduire les dépenses.

Autrefois, il nous avait dit être d'accord sur l'augmentation des transferts en santé aux provinces et au Québec. J'imagine qu'il est au courant que, encore au mois juillet, pas seulement le Québec, mais toutes les autres provinces ont aussi demandé une augmentation des transferts en santé.

Est-il encore d'accord sur cette approche?

[Traduction]

M. Garnett Genuis: Madame la Présidente, je serais heureux d'avoir ce débat en détail à un autre moment. Je pense que, devant nous, nous avons la question de l'abordabilité pour les Canadiens. Il y a beaucoup de travail à faire dans le domaine des soins de santé. Il n'y a aucun doute là-dessus. La pandémie de COVID a mis en évidence de nombreux défis qui nécessitent un travail considérable.

J'ai hâte de poursuivre l'analyse, la discussion et le débat sur ces questions lorsqu'elles seront débattues à la Chambre.

Mme Heather McPherson (Edmonton Strathcona, NPD): Madame la Présidente, le député n'a pas vraiment dit ce qu'il pensait des soins dentaires. Comme il le sait, j'en suis certaine, les enfants de moins de 12 ans se retrouvent aux urgences surtout à cause de problèmes dentaires. Je suis convaincue qu'il sait que cela vient du fait que les enfants n'ont pas accès à des soins dentaires préventifs de qualité.

Comme il représente une circonscription voisine de la mienne en Alberta, je suis persuadée qu'il a entendu que ses concitoyens albertains sont très favorables à l'assurance dentaire. En fait, une grande majorité d'Albertains sont favorables à ce que les enfants aient accès à des soins dentaires publics.

Au cours de la dernière législature, j'ai été la seule députée de l'Alberta à voter pour les soins dentaires. Mon collègue a voté deux fois contre les soins dentaires. Je me demande s'il appuiera la mise en place d'un régime de soins dentaires pour les enfants qui n'y ont pas accès dans ce pays, afin de leur éviter d'avoir à se rendre à l'hôpital, dans nos salles d'urgence surchargées, pour recevoir des soins.

• (1230)

M. Garnett Genuis: Madame la Présidente, avec tout le respect que je dois à ma collègue, j'ai un certain nombre de points à faire valoir à ce sujet. Le premier est que notre système de santé actuel présente des défis majeurs. Plutôt que de relever ces défis, les partis de gauche...

M. Peter Julian: C'est à cause des conservateurs. En Alberta, vous avez...

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Si le député de New Westminster—Burnaby a des questions ou des commentaires, il devrait se lever au moment approprié et ne pas interrompre les députés qui tentent de répondre à une question.

Le député de Sherwood Park—Fort Saskatchewan a la parole.

M. Garnett Genuis: Madame la Présidente, le chahut du député ministériel, là-bas, ne me dérange pas. Je sais qu'il est un ardent partisan du programme libéral et qu'il utilise sa voix à la Chambre pour défendre les politiques libérales.

De nombreux Canadiens sont déçus du fait que les néo-démocrates ont cédé. Ils ont cédé sur les principes qu'ils avaient l'habitude de défendre. Je regarde le projet de loi dont nous sommes saisis et, nonobstant ce que la députée d'Edmonton Strathcona a dit plus tôt, elle devrait admettre que cette mesure ne constitue pas un régime de soins dentaires. Les libéraux sont déjà revenus sur leur engagement envers les néo-démocrates, mais ceux-ci persistent à appuyer et à défendre le gouvernement libéral. Si les néo-démocrates n'exigent même pas le respect de l'entente et qu'ils continuent d'appuyer l'approche inefficace du gouvernement libéral, cela représente une véritable trahison à l'égard de ceux que le NPD dit représenter.

Les Canadiens prennent conscience du fait que c'est uniquement le Parti conservateur qui va parler en leur nom et celui des travailleurs, qui va défendre nos systèmes et qui va défendre les Canadiens contre ces assauts du gouvernement à l'endroit de leur portefeuille.

M. Mike Morrice (Kitchener-Centre, PV): Madame la Présidente, il est malheureux que nous entendions plusieurs députés décrire une augmentation du Régime de pensions du Canada comme une taxe sur la masse salariale.

Cela dit, je sais que le député de Sherwood Park—Fort Saskatchewan est préoccupé par l'augmentation des dépenses gouvernementales. Il est également vrai qu'il a appuyé une motion conservatrice qui aurait augmenté les dépenses de défense de plus de 18 milliards de dollars. S'il appuie maintenant la règle d'un dollar pour un dollar, et s'il demeure en faveur d'augmenter les dépenses de défense de 18 milliards de dollars, pourrait-il nous dire où il couperait 18 milliards de dollars afin de permettre ces nouvelles dépenses?

M. Garnett Genuis: Madame la Présidente, j'ai déjà repéré un certain nombre de secteurs de dépenses qui, selon moi, non seulement ne sont pas nécessaires, mais aggravent la situation des Canadiens. C'est un principe raisonnable que de pouvoir repérer ces secteurs, dollar pour dollar, lorsqu'on parle d'augmentation des dépenses.

Pour en venir plus précisément à l'insistance du Parti vert à s'attaquer aux dépenses de défense, c'est de nier la réalité du monde actuel que de prétendre qu'il n'est pas nécessaire de privilégier davantage la défense nationale. Pensons à l'invasion russe en Ukraine. Le Canada a participé de manière importante à l'envoi d'armes dans ce pays. Nous pensons par ailleurs qu'il devrait en faire davantage pour soutenir l'Ukraine.

Toutefois, il est un peu naïf de prétendre que nous pourrions faire ces choses, qui, selon moi, sont nécessaires à la justice fondamentale et à notre sécurité, sans penser à leur coût. Les menaces actuelles et imminentes auxquelles nous faisons face sont très sérieuses. Je sais que certains députés, pour des raisons philosophiques ou idéologiques, s'opposent à l'augmentation des dépenses en matière de défense. Or, nous devons aussi tenir compte de la réalité du monde actuel. Les députés doivent en prendre la pleine mesure et reconnaître que, si nous voulons être solidaires de l'Ukraine, si nous voulons protéger notre sécurité et assurer celle de l'Arctique canadien, ces choses ont un coût. Nous devons nous acquitter de nos obligations.

Ordres émanant du gouvernement

M. Philip Lawrence (Northumberland—Peterborough-Sud, PCC): Madame la Présidente, je suis en fait frappé par les similitudes. Le député n'a pas l'avantage de mes longues années d'expérience, mais je me souviens qu'à l'époque de Pierre Elliott Trudeau, il y avait de la stagflation, c'est-à-dire une forte inflation combinée à une faible croissance économique et à de graves problèmes économiques.

Ma question au député est la suivante: est-ce un retour de l'« économie à la Trudeau » ou s'agit-il d'une « Justinflation »?

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): J'ai déjà rendu une décision au sujet de l'emploi de ce terme et je rappellerai aux députés d'être extrêmement prudents compte tenu de la décision rendue par le Président.

• (1235)

M. Garnett Genuis: Madame la Présidente, c'est la meilleure question qu'on m'ait posée aujourd'hui. Je n'étais pas au monde au moment du premier gouvernement Trudeau, mais chose certaine, mon grand-père voulait absolument que je sache ce qui s'est passé à l'époque. Mon grand-père était ingénieur en Alberta à l'époque du Programme énergétique national, soit la dernière fois où un Trudeau était à la tête du pays, la dernière fois où l'économie de notre région a subi des attaques aussi agressives.

Nous sommes de nouveau témoins du même genre d'attitude dédaigneuse face à l'Alberta et au secteur de l'énergie. C'est le retour des mêmes politiques économiques qui causent de l'inflation et qui rendent la vie moins abordable pour les Canadiens. Les origines de cette vision peuvent être diverses, mais, au bout du compte, il s'agit de politiques inefficaces. Les Canadiens se rendent compte que ces politiques ne fonctionnent pas et ils demandent au gouvernement de changer de cap. Le gouvernement essaie maintenant de changer un peu son discours. Il affirme qu'il est prêt à discuter de ces enjeux, mais il ne produit pas les résultats auxquels les Canadiens s'attendent.

Je répéterai simplement que, si le gouvernement se souciait réellement de ces enjeux, il annulerait simplement les hausses de taxes prévues l'année prochaine. Le gouvernement annulera-t-il ces hausses?

M. Peter Fragiskatos (secrétaire parlementaire de la ministre du Revenu national, Lib.): Madame la Présidente, je partagerai mon temps de parole avec le député de Cowichan—Malahat—Langford.

Comme c'est la première fois que j'ai l'occasion de prendre la parole à la Chambre, maintenant que nous sommes de retour après la pause parlementaire, c'est un honneur d'être de retour parmi mes collègues. C'est formidable de revoir les gens et je me réjouis du travail qui m'attend.

Je parle aujourd'hui de la prestation dentaire canadienne, mais je m'en voudrais de ne pas mentionner d'abord l'ouragan Fiona. De nombreux électeurs de London ont des proches et des amis dans les régions touchées. Tous les députés pensent à ceux qui ont été touchés, mais pour les députés des provinces de l'Atlantique, y compris notre ministre du Revenu national qui représente, entre autres, les Îles de la Madeleine, c'est une tragédie qui s'est produite et nous sommes de tout cœur avec tous ceux qui sont concernés.

Nous avons devant nous un projet de loi vraiment historique, un projet de loi historique que les gens de partout au pays réclamaient depuis longtemps. La prestation dentaire canadienne proposée est le

résultat d'un travail considérable effectué depuis des décennies, non seulement dans cette Chambre, mais dans tout le pays, par des militants qui se concentrent sur la politique sociale. Elle représente l'aboutissement de ce travail et en constitue la première étape.

Elle s'appliquerait, dans un premier temps, aux enfants de moins de 12 ans. Pour comprendre son importance, je prendrai un peu de recul pour replacer les choses dans un contexte plus large. Je le fais en me reportant à un philosophe que mes collègues conservateurs aiment beaucoup citer. Généralement, ils le citent hors contexte, mais il est important de souligner les pensées d'Adam Smith et de les appliquer à cette politique sociale précise. C'est quelque chose qui n'est pas souvent fait, mais qui met bien les choses en perspective.

Adam Smith a dit: « Une société dont la plupart des membres sont pauvres et misérables, ne peut certainement être florissante et heureuse. » Ce qu'il voulait dire par là, c'est que, lorsqu'une société vit et voit la pauvreté d'une manière qui empêche ses membres de réaliser leur véritable potentiel en tant qu'êtres humains, on ne peut pas dire que cette société est florissante ou prospère.

Il s'agit d'une idée dont la validité est intemporelle et universelle dans sa validité, qu'il s'agisse de la démocratie du Canada ou d'ailleurs. Je l'utilise pour comprendre l'importance de cette innovation politique, la prestation dentaire canadienne, car plus de 30 % des Canadiens n'ont pas d'assurance dentaire. En fait, en 2018, plus de 20 % ont déclaré qu'ils ne consultaient pas leur dentiste parce que la visite serait trop coûteuse.

Nous parlons ici d'enfants, qui sont peut-être le segment le plus vulnérable de notre population. Il s'agit des enfants de moins de 12 ans dont les parents n'ont pas les moyens de les emmener chez le dentiste. Le Canada demeure l'un des pays les plus prospères au monde, mais lorsqu'on a une telle situation, c'est tragique, c'est inacceptable et cela exige une réaction de la part du gouvernement. Je suis heureux de voir que le gouvernement va dans ce sens.

Grâce au projet de loi C-31, 500 000 enfants recevront de l'aide. Les enfants de moins de 12 ans seraient aidés par une prestation non imposable. Pour être plus précis, et pour que nous soyons bien d'accord sur ce point, l'aide serait répartie en trois catégories différentes. Les enfants de moins de 12 ans dont le revenu familial est inférieur à 70 000 \$ recevraient 650 \$ par an, par enfant. Les enfants de familles dont le revenu se situe entre 70 000 \$ et 79 000 \$ pourraient recevoir 390 \$ par année, par enfant, et dans les familles dont le revenu se situe entre 80 000 \$ et 89 000 \$, un enfant pourrait recevoir 260 \$ par année.

L'Agence du revenu du Canada administrerait la prestation et elle serait disponible en ligne par le truchement de Mon dossier, ou par téléphone si c'est l'option à laquelle les personnes ont accès. Il y aurait un processus d'attestation que les gens devront suivre. Par exemple, ils devront établir qu'ils ne bénéficient pas déjà d'une assurance dentaire privée et que la prestation sera utilisée pour des frais dentaires. Ils devront également conserver des reçus.

Il y a aussi d'autres étapes à franchir. Ils devront avoir rempli une déclaration de revenus en 2021. Lors de la demande, ils devront confirmer qu'ils sont bien le parent qui reçoit la prestation canadienne pour leur enfant, et ils doivent s'inscrire au dépôt direct.

Ordres émanant du gouvernement

• (1240)

Le fait que le programme soit administré par l'Agence du revenu du Canada est une très bonne chose, car tout au long de la pandémie, nous avons vu l'Agence du revenu du Canada et ses fonctionnaires se mobiliser et soutenir les Canadiens dans le besoin, notamment les particuliers, les familles et les entreprises. Après tout, l'Agence du revenu du Canada était l'agence chargée de superviser et d'administrer les divers programmes d'intervention d'urgence. Ces programmes se sont révélés absolument vitaux.

Nous entendons parfois des critiques, notamment de la part de nos amis conservateurs. Ils dénigrent les programmes qui ont été mis en place. Ils ont voté pour eux, mais maintenant, tout à coup, ils ont des doutes. Il est important pour les Canadiens, et pour nous tous à la Chambre, de penser à ce qui serait arrivé au pays s'il n'y avait pas eu des programmes comme la Prestation canadienne d'urgence. S'il n'y avait pas eu la Subvention salariale d'urgence du Canada ou la subvention pour le loyer, que seraient devenues les entreprises?

Ces programmes, entre autres, et il y en avait plusieurs, ont permis au pays de survivre pendant la pire crise économique que nous ayons connue depuis la Grande Dépression. C'est un fait. Ces jours-ci, j'entends mes amis conservateurs s'en prendre longuement à ces programmes. En fait, j'ai travaillé avec leur nouveau chef au comité des finances et je me souviens qu'à l'époque où nous étions chargés d'examiner les programmes d'intervention d'urgence et de comprendre comment ils fonctionneraient, il les qualifiait de « gros programmes gouvernementaux ». Lors d'une conférence de presse célèbre, il a déclaré que les conservateurs n'étaient pas pour de tels programmes. Les conservateurs ont néanmoins voté pour ces programmes parce qu'il y avait une énorme pression publique pour aller dans ce sens. Cependant, maintenant, dans une sorte de discours populiste, bien que je ne sois pas sûr de ce qui se passe, les conservateurs continuent de se prononcer contre ces programmes particuliers.

Quoi qu'il en soit, la prestation elle-même reflète une vision du gouvernement selon laquelle celui-ci a la responsabilité d'aider les personnes dans le besoin. Encore une fois, 500 000 enfants bénéficieraient de l'aide dont nous parlons ici. Il y a quelques instants, j'ai entendu mon collègue d'en face, du Parti conservateur, expliquer en long et en large qu'il s'oppose au projet de loi C-31.

Voyons les choses sous un autre angle. Qu'en est-il de tous ces enfants qui ne reçoivent actuellement aucune aide et qui en recevraient une? Que préféreraient les conservateurs? Préféreraient-ils que nous ignorions un enfant qui a un besoin réel de soins de santé? Ce n'est pas seulement insensible, c'est cruel, car il convient de considérer les soins dentaires comme des soins de santé. Nous avons la responsabilité, à partir de tant de perspectives différentes, d'examiner ces questions avec compassion. Cet enfant dans le besoin est notre responsabilité collective.

Au Parlement, nous nous occupons de nos concitoyens. C'est pour cela qu'on nous envoie ici. Dans ma propre collectivité, il y a des parents qui n'ont pas les moyens d'emmener leurs enfants chez le dentiste. J'ai dit tout à l'heure qu'environ 20 % des Canadiens, du moins en 2018, ont déclaré ne pas pouvoir se permettre d'aller chez le dentiste, ce qui inclut leurs enfants. Ce n'est pas acceptable, et c'est pourquoi ce projet de loi est tout à fait opportun.

Je dois dire également que, dans ce projet de loi, nous prenons très au sérieux les droits individuels et leur importance, certes, mais

nous estimons que les droits individuels absolus n'ont pas leur place au sein d'une société démocratique moderne qui aspire à la prospérité. L'objectif est assurément de placer les droits individuels au premier plan. Les individus, y compris les enfants, ont droit à des soins de santé et lorsqu'ils n'y ont pas droit, notre société s'en trouve diminuée. Comme Adam Smith l'a dit à juste titre, si, dans une société, la pauvreté empêche les gens de réaliser leur véritable potentiel, alors cette société n'est pas du tout ce qu'elle peut être. Elle ne peut exploiter à fond toutes ses possibilités, et cela s'applique également à ses citoyens. Par conséquent, lorsque les enfants ne peuvent pas obtenir de soins dentaires, nous en souffrons tous.

Je vous remercie, madame la Présidente. Je vais m'arrêter là et j'attends avec impatience les questions.

• (1245)

Mme Marilyn Gladu (Sarnia—Lambton, PCC): Madame la Présidente, j'ai deux questions à poser au secrétaire parlementaire.

Ma première question est celle d'une personne qui a déjà siégé au conseil d'administration d'un refuge pour sans-abri. Nous constatons, partout au pays et dans ma circonscription, une augmentation du nombre de sans-abri et une crise du logement abordable. Comment la somme de 500 \$ va-t-elle aider les nombreuses personnes qui perdent leur maison en raison de cette crise du logement abordable? Il s'agit plutôt d'un petit pansement sur une plaie béante.

Deuxièmement, si j'ai bien compris l'entente que le NPD a signée avec le Parti libéral, les libéraux devaient mettre en place un régime de soins dentaires qui couvrirait tout le monde. Celui-ci couvre les enfants de moins de 12 ans. En ce qui concerne les montants dont nous parlons, je viens de déboursier près de 300 \$ pour me faire nettoyer les dents. Soixante-dix pour cent des gens sont couverts par des régimes et les autres, qui bénéficient de l'aide sociale, reçoivent déjà ces soins. En quoi cela ressemble-t-il à la promesse du gouvernement? Pourquoi a-t-il rompu la promesse qu'il avait faite à ses partenaires?

M. Peter Fragiskatos: Madame la Présidente, si les conservateurs se rallient maintenant à la cause d'un régime complet de soins dentaires, leur soutien serait bien accueilli, mais je ne pense pas que ce soit le cas.

Comme je l'ai dit au début de mon discours — peut-être que la députée n'était pas présente à la Chambre à ce moment-là —, il s'agit de la première étape. Ce régime, qui s'appliquera d'abord aux enfants de moins de 12 ans, puis à ceux de moins de 18 ans, sera universel d'ici 2025. Nous y travaillons progressivement, pourrions dire, mais du point de vue des conservateurs, ce serait une bonne chose. Nous y arriverons. Nous arriverons à un régime complet.

En ce qui concerne l'itinérance, je voudrais simplement signaler à la députée le nombre d'investissements qui ont été faits dans le sud-ouest de l'Ontario, d'où je sais qu'elle vient. J'ai annoncé un certain nombre de projets, notamment à London. Des personnes qui n'avaient pas de logement en ont maintenant un. Il reste encore fort à faire. J'espère que les conservateurs finiront par se rallier au projet et qu'ils en reconnaîtront l'importance.

Ordres émanant du gouvernement

[Français]

M. Jean-Denis Garon (Mirabel, BQ): Madame la Présidente, j'aimerais savoir si le secrétaire parlementaire, qui s'arroge une espèce de monopole d'empathie envers les enfants, réalise que le projet de loi C-31 ne fournit pas des soins dentaires. En fait, il prive les enfants du Québec de la bonification des prestations canadiennes pour enfants et fait que les familles vont devoir attendre l'Agence du revenu du Canada, attendre les fonctionnaires et attendre les formulaires pour avoir droit à une simple bonification des prestations canadiennes pour enfants. C'est ce que fait le projet de loi.

Si la santé des enfants lui importait pour vrai, il serait en faveur de l'augmentation des transferts en santé aux provinces et au Québec de façon à ce que, dès demain matin, le régime québécois d'assurance dentaire pour enfants déjà existant puisse être bonifié.

[Traduction]

M. Peter Fragiskatos: Madame la Présidente, il y a tellement de choses à dire que je ne sais pas par où commencer.

Je sais que le député se préoccupe de la pauvreté au Canada. Or, l'Allocation canadienne pour enfants a permis à des centaines de milliers d'enfants de sortir de la pauvreté. Je le mentionne au député s'il n'est pas déjà au courant.

Je pense que le député n'a pas bien compris le fonctionnement de cette prestation dentaire particulière pour les enfants. Grâce à la prestation dentaire canadienne, 500 000 enfants bénéficieront d'une aide. Je me réjouis à la perspective d'entendre ses réflexions. Je pense qu'il a certaines préoccupations en ce qui concerne la compétence provinciale, mais c'est une question que lui et son parti continueront d'examiner, j'en suis sûr.

Pour ce qui est des transferts en matière de santé, je laisse au gouvernement et à la ministre de la Santé le soin de s'en occuper en temps voulu, dans les semaines et les mois à venir, comme ce sera le cas, je crois.

• (1250)

Mme Lisa Marie Barron (Nanaimo—Ladysmith, NPD): Madame la Présidente, comme le député est au courant, 50 % des Canadiens à faible revenu n'ont pas d'assurance pour soins dentaires. L'intervention chirurgicale la plus fréquente chez les enfants d'âge préscolaire dans la plupart des hôpitaux pédiatriques au Canada est le traitement de la carie dentaire. De plus, chez les aînés, la mauvaise santé bucco-dentaire constitue un facteur de risque pour le développement d'une pneumonie.

Le député convient-il que l'inaction des gouvernements libéraux et conservateurs a fait perdre suffisamment de temps et qu'il est urgent d'offrir des soins dentaires pour prévenir des problèmes de santé graves dont le traitement est très coûteux?

M. Peter Fragiskatos: Madame la Présidente, je pense que ce projet de loi nous permet d'accomplir l'une des plus grandes avancées en matière de politiques sociales et sanitaires de toute l'histoire de notre pays. Par conséquent, je félicite les députés du NPD pour leurs efforts à mettre ce dossier en priorité. Je sais que les députés libéraux de ce côté-ci de la Chambre militent en faveur de mesures législatives semblables à celles énoncées dans le projet de loi C-31 depuis longtemps. La première phase du programme couvrira les enfants, puis la couverture sera élargie. Quand les soins bucco-dentaires sont placés en priorité, cela contribue assurément à renforcer la santé globale. J'ai très hâte d'entendre les explications

approfondies de la députée sur cet enjeu au cours des prochaines semaines.

M. Peter Julian (New Westminster—Burnaby, NPD): Madame la Présidente, il s'agit de l'un des débats importants que nous avons eus au fil des ans à la Chambre des communes. Nous pouvons nous rappeler qu'il y a plus de 50 ans, le projet de loi sur les soins de santé de Tommy Douglas, sur l'établissement des soins de santé universels dans ce pays, a été débattu. Il s'agissait d'une initiative du NPD. Le gouvernement de l'époque a été forcé de le présenter à la Chambre des communes. Les Canadiens, 50 ans plus tard, en ont énormément profité. En fait, comme les députés le savent bien, lorsqu'on demande aux Canadiens quelle est l'institution au Canada qu'ils appuient le plus fermement, c'est le régime universel de soins de santé.

J'ai été heureux, et mon collègue de Timmins—Baie James était également présent à la Chambre, lorsque nous avons débattu du fameux budget de Jack Layton. Un ancien gouvernement libéral a été contraint, en raison de la présence du NPD à la Chambre et du statut de gouvernement minoritaire, de vider de sa substance et de déchirer un budget qui aurait accordé des allègements fiscaux massifs, ce à quoi les conservateurs et les libéraux sont favorables, aux grandes sociétés et aux ultrariches, et d'investir plutôt cet argent dans le transport en commun, l'éducation, les aînés, les familles et le logement. Ce fut également un débat important.

Le débat d'aujourd'hui est très semblable, car il s'agit d'une initiative et d'un projet de loi du NPD. Il n'y a aucun doute. Ce projet de loi vise à établir le principe des soins dentaires au pays et à mettre en place des mesures de soutien pour les Canadiens qui ont du mal à payer leur loyer et à garder un toit sur leur tête.

Je parlerai d'abord des dispositions relatives aux soins dentaires. La réalité, c'est que les Canadiens de partout au pays souffrent d'un manque de soins bucco-dentaires. Le député de Burnaby-Sud et bien d'autres ont souligné à la Chambre que plus d'un tiers des Canadiens n'ont pas d'assurance dentaire. Autrement dit, des millions de Canadiens n'ont pas les moyens de consulter un dentiste.

Je connais les conséquences de cette situation. J'ai rencontré des électeurs dont les dents pourrissent littéralement dans leur bouche, et nous savons que la chirurgie la plus courante pratiquée sur les enfants d'âge préscolaire dans la plupart des hôpitaux pédiatriques du Canada est le traitement de la carie dentaire. Nous savons également, grâce aux urgentologues, que des centaines de millions de dollars de dépenses proviennent de Canadiens qui n'ont pas accès à des soins dentaires et qui doivent se rendre aux urgences en raison d'urgences dentaires et de la douleur intense causée par l'absence de soutien dentaire. Les urgentologues savent que si les soins dentaires ne sont pas accessibles à tous les Canadiens, le système de santé continuera d'en payer le prix, mais surtout, une douleur et une souffrance intenses persisteront sans raison. Nous pouvons plutôt reprendre cette initiative du NPD en mettant en place des soins dentaires.

Comme les députés le savent bien, les dispositions du projet de loi visent à jeter les bases d'un régime de soins dentaires et à venir en aide à un demi-million d'enfants canadiens de moins de 12 ans qui n'ont pas accès à des soins dentaires à l'heure actuelle. Les conservateurs viennent de présenter une motion visant à vider le projet de loi de sa substance, ce qui signifie qu'ils refusent de permettre à un demi-million d'enfants canadiens d'avoir accès à des soins dentaires et de faire en sorte que les familles reçoivent l'argent nécessaire pour faire nettoyer et entretenir les dents de leurs enfants afin de leur éviter la douleur et la souffrance causées par la carie dentaire. Les députés conservateurs devront expliquer aux Canadiens pourquoi ils s'opposent aux soins dentaires.

Comme le savent les députés, le NPD a aussi forcé le gouvernement à s'engager à rendre le programme de soins dentaires accessible, l'an prochain, aux jeunes de moins de 18 ans, aux aînés et aux personnes handicapées. Pendant la dernière année de la mise en œuvre, le programme sera offert à toutes les familles du pays. L'accès aux soins dentaires aura une incidence très positive dans la vie des Canadiens. Tommy Douglas a déclaré à la Chambre, il y a plus d'un demi-siècle, qu'on souhaitait, en créant un régime universel de soins de santé, que les Canadiens soient couverts des pieds à la tête par ce régime. Le député de Burnaby-Sud l'a d'ailleurs souvent répété avec éloquence à la Chambre: nous avons besoin d'un régime de soins de santé complet.

Les soins dentaires forment une composante cruciale de ce tout. Je trouve profondément consternant que les députés conservateurs ne soient pas solidaires des quelque 30 000 résidents de leur circonscription qui n'ont pas accès aux soins dentaires. Il s'agit effectivement de la moyenne dans l'ensemble du pays: dans chaque circonscription, environ 30 000 Canadiens n'ont pas accès aux soins dentaires, ce qui fait au total des millions de personnes parmi les 338 circonscriptions du pays; malgré cela, les députés conservateurs affirment qu'ils n'appuieront pas l'accès aux soins dentaires.

• (1255)

Quel profond manque de respect pour les Canadiens de leurs circonscriptions — les électeurs et les patrons des conservateurs — qui ont besoin d'avoir accès à des soins dentaires et que l'on jette les bases de ce régime. Les premiers paiements sont destinés aux familles qui ont des enfants de 12 ans et moins. Elles ont besoin de ces soins dentaires, de ce soutien.

Le deuxième volet du projet de loi porte sur le supplément au logement. Environ 1,7 million de Canadiens recevraient un supplément au logement et une aide au logement afin de pouvoir payer leur loyer et de s'assurer d'avoir un toit sur la tête. Le nouveau chef conservateur, le député de Carleton, aime souligner que les prix des logements ont doublé sous les libéraux, ce qui est vrai, mais ce qu'il omet de souligner, c'est que les prix des logements ont doublé pendant la sombre décennie du gouvernement Harper. Nous avons en fait vu, durant la dernière sombre quinzaine d'années, les prix des logements quadrupler.

Maintenant, je ne comprends pas comment les conservateurs vont faire campagne lors des prochaines élections. Est-ce que le député de Carleton va dire: « Eh bien, votez pour nous parce que les libéraux ont fait aussi mal que nous » ou « Votez pour nous parce que les libéraux ont fait autant de cadeaux aux banques que nous »? Étant donné l'ampleur incroyable des paradis fiscaux, les conservateurs diront-ils: « Votez pour nous parce que les libéraux ont été tout aussi médiocres que nous en matière de paradis fiscaux »?

Ordres émanant du gouvernement

La réalité, c'est que le gouvernement libéral s'est au moins laissé pousser, exhorter et inciter par le NPD à mettre en place des allocations de loyer qui aideront les gens, ainsi que des mesures de soutien dentaires, la base des soins dentaires au pays. Ce sont des mesures importantes, et c'est pourquoi nous sommes fiers que le projet de loi du NPD soit présenté. Il aurait une influence positive dans la vie des familles canadiennes. Pour les 1,7 million de Canadiens qui ont de la difficulté à payer leur loyer à l'heure actuelle en raison des augmentations de loyer, cette mesure les aiderait à se nourrir et se loger.

Toutefois, si l'on pense que les députés néo-démocrates s'arrêteront là et se reposeront sur leurs lauriers, il n'en est rien. Nous croyons fermement et fondamentalement que nous devons continuer à faire pression au nom des Canadiens, et nous continuerons à faire avancer les initiatives du NPD à la Chambre des communes. Nous croyons en un système de santé qui soit complet. Nous croyons au rétablissement du financement du domaine de la santé. Nous avons également exhorté le gouvernement, avec un certain succès, à construire de nouveaux logements coopératifs et sociaux abordables. Pendant une décennie et demie, tant sous les conservateurs que sous les libéraux, nous avons eu droit à des promesses creuses. Maintenant, grâce à l'initiative du NPD, il y aura des dizaines de milliers d'unités de logements abordables où le loyer sera plafonné à 30 % du revenu d'une personne. C'est fondamental.

Comme les députés le savent bien, autrefois, quand nous avions un programme national de logement et des dispositions pour que le gouvernement fédéral finance réellement le logement et veille à la disponibilité de logements coopératifs et sociaux, nous avons constaté que l'itinérance avait presque disparu au pays. Cependant, nous avons ensuite constaté le contraire sous les gouvernements successifs. Cela a commencé avec le gouvernement de Paul Martin, qui a vidé de sa substance le programme national de logement, mais n'oublions jamais que ce sont les gouvernements conservateurs qui ont maintenu cet acte irresponsable. Ce que nous avons constaté, au cours des décennies suivantes, c'est que de plus en plus de Canadiens ont de la difficulté à garder un toit sur leur tête. Les allocations de loyer seront certainement utiles, mais il faut aller plus loin. Le NPD a poussé le gouvernement à aller plus loin pour veiller à la mise en place de logements abordables qui permettraient aux Canadiens, particulièrement ceux à faible revenu, de rester logés tout au long de leur vie.

Ce sont des initiatives importantes, et ce sont des choses que nous continuerons à exiger. Nous ne nous arrêterons pas, car nous croyons que les Canadiens ont vraiment besoin d'un parti qui se battra pour eux à la Chambre des communes. C'est ce que font les 25 députés néo-démocrates. C'est ce que nous faisons avec ce projet de loi, et nous continuerons de le faire au nom des Canadiens, qui sont nos électeurs et nos patrons, pour en obtenir plus, car les Canadiens ont besoin d'aide en cette période cruciale. Les Canadiens ont besoin d'aide pour se nourrir et se loger, et ils peuvent compter sur le député de Burnaby-Sud et le caucus du NPD: ils continueront à se battre pour le bien des Canadiens.

• (1300)

M. Kody Blois (Kings—Hants, Lib.): Madame la Présidente, je souscris à la majorité de ce que mon collègue avait à dire aujourd'hui. Bien sûr, il a parlé des soins dentaires, en particulier pour les personnes les plus vulnérables, et je ne pourrais pas être plus d'accord, franchement. Je pense qu'il s'agit d'une politique publique importante. Elle est commune à nos deux caucuses, et il est formidable de voir cet esprit de collaboration ici au Parlement.

Ordres émanant du gouvernement

Je ne suis pas au courant des discussions qui ont eu lieu entre les ministres de ce côté-ci de la Chambre et le NPD, mais il semble que le NPD souhaite un programme fédéral permanent. Ma question pour le député ne porte pas sur le bien-fondé d'un programme de soins dentaires, mais sur sa prestation. Pourquoi le NPD estime-t-il que ce programme devrait être administré par le gouvernement du Canada alors qu'il existe déjà des programmes ciblés au niveau provincial? Pourquoi ne pas travailler avec les provinces pour les amener à produire les résultats que nous voulons au niveau fédéral, étant donné que ce sont elles qui sont les plus proches des soins de santé et des fournisseurs qui veulent voir le projet mené à terme?

M. Peter Julian: Madame la Présidente, le projet de loi indique très clairement qu'il s'agit d'une initiative fédérale. La raison pour laquelle il est si important de garder le programme au niveau fédéral, comme les députés le savent, c'est qu'il faut que partout au Canada, les gens reçoivent de l'aide pour les soins dentaires. Un demi-million d'enfants et leurs familles auront donc accès à des paiements pour les nettoyages dentaires, qui permettront d'éviter la carie dentaire, et pour les obturations, ce qui assurera une bonne santé bucco-dentaire à tous ces enfants. La mesure sera étendue aux personnes handicapées, aux personnes âgées et à toutes les familles.

L'autre option serait, comme nous l'avons vu au cours des sept dernières années, des consultations redondantes pendant des années sans que rien ne se fasse. C'est pourquoi le NPD a insisté pour qu'un programme fédéral soit mis en place. Nous sommes heureux de voir que ce projet de loi jette les bases d'un tel programme et que les familles en profiteront.

M. Ziad Aboultaif (Edmonton Manning, PCC): Madame la Présidente, je viens d'écouter le député parler de tout, sauf de ce à quoi les Canadiens sont confrontés actuellement. Ils paient des impôts supplémentaires et, avec l'inflation, tout est cher. Il semble avoir passé son temps à s'attribuer du mérite et à attaquer les conservateurs, alors qu'il aurait probablement dû se pencher sur la situation et dire aux Canadiens qu'il comprend ce qui se passe actuellement avec l'inflation et le coût de la vie, qui atteint des sommets.

Pourquoi le député n'a-t-il pas parlé de réduire les impôts pour aider les Canadiens? Pourquoi n'a-t-il pas parlé de réduire l'inflation pour que les Canadiens puissent avoir de meilleures conditions de vie, au lieu d'attaquer les autres constamment et de s'attribuer tout le mérite?

M. Peter Julian: Madame la Présidente, je ne sais pas vraiment comment réagir à ce commentaire. À la Chambre, les conservateurs soutiennent être préoccupés par le coût de la vie pour les familles canadiennes, mais ils ne souscrivent pas à l'idée d'un programme de soins dentaire et n'appuieront pas la mesure qui va dans ce sens. En fait, ils ont présenté une motion pour vider le projet de loi de sa substance. Or, cette mesure aiderait les familles à payer les soins dentaires de leurs enfants. Comment peuvent-ils faire preuve d'une telle hypocrisie?

Les conservateurs interviennent à la Chambre pour affirmer leur intention de réduire les pensions et faire savoir qu'ils ne souhaitent pas que le Régime de pensions du Canada constitue une base solide pour la retraite de nos concitoyens. Je me rappelle que le gouvernement Harper avait annoncé aux Canadiens de 65 et 66 ans qu'il allait leur prendre leurs pensions.

M. Ziad Aboultaif: Cette affirmation est trompeuse.

M. Peter Julian: Madame la Présidente, les Canadiens ont jugé les conservateurs pour cela en 2015 et c'est pour cette raison que ce parti demeure dans l'opposition.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Il y a un rappel au Règlement, mais je tiens à rappeler au député d'Edmonton Manning qu'il a eu l'occasion de poser une question. Lorsque le député lui a répondu, il n'aurait pas dû l'interrompre. J'ose espérer que le député souhaite effectivement faire un rappel au Règlement et non soulever une question qui relève du débat.

Le député d'Edmonton Manning a la parole.

• (1305)

M. Ziad Aboultaif: Madame la Présidente, j'invoque le Règlement. Je ne voulais pas l'interrompre, mais le député a fait une déclaration trompeuse et je demande qu'il présente des excuses...

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Il s'agit d'une question de débat.

[Français]

La parole est à l'honorable de La Pointe-de-L'Île pour une brève question.

M. Mario Beaulieu (La Pointe-de-l'Île, BQ): Madame la Présidente, j'aimerais savoir ce que mon collègue pense du fait de ne pas avoir augmenté les transferts en santé pour permettre au gouvernement tel que celui du Québec d'améliorer les soins dentaires.

Comment est-ce que ce projet ne va pas pénaliser le Québec ou le Nouveau-Brunswick, qui ont déjà des programmes de couverture de soins dentaires?

M. Peter Julian: Madame la Présidente, comme l'ont dit les députés de Burnaby-Sud et de Vancouver Kingsway, le NPD a toujours poussé pour augmenter les transferts en santé. C'est absolument certain que si le NPD était au gouvernement, si nous avions assez de députés pour former le gouvernement, nous aurions déjà augmenté les transferts en santé. Comment aurait-on payé cela? Cela va de soi: on perd 25 milliards de dollars par année dans les transferts qui vont dans les paradis fiscaux. C'est le directeur parlementaire du budget qui le dit. Pour nous, il est plus important de faire des investissements dans la santé. On doit augmenter le financement de notre système de santé pour assurer un très bon système de santé pour tous les Canadiens et les Canadiennes.

M. Yves Perron (Berthier—Maskinongé, BQ): Madame la Présidente, en commençant, j'aimerais indiquer que je vais partager mon temps de parole avec ma collègue de Laurentides—Labelle.

On entend toutes sortes de choses aujourd'hui, mais revenons à la base du projet de loi C-31. Dans le fond, cela crée un appui financier pour les parents d'enfants de moins de 12 ans et non pas un régime de soins dentaires. J'en ferai la démonstration tantôt.

Cela crée également une prestation pour le logement locatif. Sur les points généraux, le Bloc québécois n'est pas contre les principes. Cependant, il y a des problèmes importants qu'il faudra étudier attentivement. J'espère qu'il y aura de l'ouverture en comité pour qu'on puisse être en faveur d'une augmentation des prestations pour les soins de santé.

Le premier problème que j'y vois, c'est que la santé, on m'entend le dire à longueur de journée, est une compétence du Québec et des provinces. Ce sont eux qui ont l'expertise. Pas plus tard qu'au mois de juillet, ils ont réitéré leur demande d'augmenter les transferts en santé jusqu'à 35 % des dépenses. Cela représente 6 milliards de dollars pour le Québec. C'est beaucoup d'argent chaque année. Quand j'entends des petites mesures ponctuelles de versement unique pour le logement, par exemple, et que j'entrevois les beaux discours un peu artificiels de ces politiciens qui vont dire qu'ils ont fait quelque chose, pour moi, c'est une goutte d'eau dans l'océan. Soyons sérieux et augmentons les transferts en santé.

Mes collègues ont l'habitude de m'entendre dire cela, mais j'ai le goût de lire une citation de l'Association dentaire canadienne: « La meilleure façon d'améliorer rapidement la santé bucco-dentaire et d'accroître l'accès aux soins dentaires est d'investir dans les programmes dentaires provinciaux et territoriaux existants est de les améliorer. » On parle d'investir dans les programmes provinciaux et territoriaux. « Ces programmes sont nettement sous-financés et sont presque exclusivement financés par les gouvernements provinciaux et territoriaux. » L'Association souligne qu'il est « important de s'assurer que toute nouvelle initiative ne perturbe pas l'accès aux soins dentaires pour la grande majorité des Canadiens qui bénéficient déjà d'une couverture dentaire [...] » Ce ne sont donc pas que les bloquistes qui disent cela, mais les spécialistes aussi.

D'ailleurs, j'ai eu le privilège de remplacer en comité mon collègue de Mirabel, la semaine dernière. Nous avons reçu Mme Tomkins et nous avons discuté de ce point. Le comité a reçu un paquet de gens, dont M. Ungar, un chercheur présent à titre personnel, qui nous a expliqué l'importance de maintenir les décisions régionalisées, près des gens qui ont les besoins parce que les besoins ne sont pas les mêmes au Nunavut, en Ontario et au Québec. C'est pour cela qu'il y a des gouvernements de proximité qui sont les mieux placés pour prendre ces décisions. Plus on éloigne les décisions du besoin, moins la décision sera pertinente.

Sur le deuxième point, on n'a pas fait la démonstration, dans le projet de loi C-31, que les sommes iront aux soins dentaires. Je suis bien désolé de le souligner à la Chambre; en fait je suis un peu surpris d'être à peu près le seul qui parle de cela ce matin. Un parent pourra présenter une facture de soins dentaires de 100 \$ et recevra automatiquement un chèque de 650 \$, sans aucun autre suivi. On n'en veut pas nécessairement. Imaginons la quantité de paperasse qu'on pourrait rajouter, en plus d'ajouter un autre palier de gouvernement qui vient jouer dans un secteur déjà occupé par le Québec.

Ce qui me fatigue dans ce Parlement, c'est de constater à quel point le Canada est en retard sur le plan social par rapport au Québec et qu'on se retrouve toujours à payer pour les autres.

En 1974, le Québec a assuré les enfants de moins de 10 ans. Ce n'est pas parfait, nous ne disons jamais que ce l'est, mais c'était en 1974. Je pense que le Canada est en retard.

En 1979, on a aussi soutenu les personnes qui vivent de l'aide sociale. Maintenant, le bon grand Canada qui possède la vérité va venir mettre un autre programme par-dessus avec nos taxes et nos impôts et va distribuer de l'argent plus ailleurs qu'au Québec. Au Québec, nous nous sommes déjà organisés avec notre moitié de budget.

Le jour où les Québécoises et les Québécois vont se rendre compte de tout ce qu'on arrive à faire avec une moitié de budget, ils vont dire qu'il faut donc utiliser tout notre budget et faire l'indépendance politique pour qu'il n'y ait plus de chevauchements inutiles.

Ordres émanant du gouvernement

Ce n'est pas pour rien que le Bloc québécois est indépendantiste. Nous ne sommes pas indépendantistes parce que c'est mignon.

Pour ce qui est du troisième point, je suis déjà en train d'en parler. J'ai encore cédé à l'emportement, mais il faut nommer les choses.

● (1310)

Actuellement, on est devant du grand n'importe quoi de façade et d'apparence politique. On a un gouvernement libéral qui refuse obstinément de considérer les propositions de l'opposition, qui veut la mépriser et qui veut avoir la majorité. Comment a-t-il fait pour obtenir cela?

Premièrement, en pleine pandémie, il a déclenché des élections. Cela a été un échec. Cela n'a pas fonctionné, nous avons le même gouvernement. Il a trouvé une autre solution. Il s'est dit qu'il contracterait un mariage avec le NPD et qu'il ne lui donnerait pas ce qu'il veut, mais qu'il ferait semblant de lui donner ce qu'il veut; je suis désolé pour les gens du NPD. La prestation prévue est une prestation pour enfants. Ce n'est pas une assurance dentaire.

Les députés à la Chambre sont censés être capables de lire. Les gens lisent les documents comme il faut. J'aimerais qu'on s'ouvre les yeux sur ce qui est en train de se passer.

Plus tôt cet été, les ministres libéraux ont reconnu qu'il était absolument impossible d'instaurer un régime d'assurance dentaire universel pancanadien avant la fin de 2022. Or, c'était l'ultimatum fictif fixé par les gens du NPD. Donc, il y a eu des similitudes auxquelles je ne crois pas du tout parce que, honnêtement, je vais être bien surpris le jour où le NPD va voter contre le gouvernement dans ce Parlement.

On leur a fait accroire que l'accord était douteux. Donc, le gouvernement propose une prestation monétaire factice. On fait semblant de donner de l'argent pour les soins dentaires. Pendant ce temps, les jeunes et les aînés n'auront pas nécessairement plus de soins.

Ironiquement, le jour où le projet de loi a été déposé, il y avait une sortie médiatique de différents groupes qui étaient sur la Colline du Parlement et cela incluait des syndicats, des gens qui représentent des personnes démunies et des groupes d'aînés. Ceux-ci nous ont dit que, même s'ils sont tous d'accord pour qu'on offre des soins dentaires aux enfants, les gens qui ont beaucoup de difficulté à se payer des soins dentaires, ce sont les personnes âgées. Il n'y a encore rien pour les aînés.

D'ailleurs, j'aimerais que les gens du NPD m'expliquent cela. Peut-être que je vais avoir des réponses dans les questions qu'on va poser; j'aimerais qu'on jase un peu.

Que font-ils de l'augmentation des pensions de vieillesse pour les personnes âgées qui pourrait leur permettre de faire l'épicerie et de payer leur loyer? Que fait-on avec cela? Est-ce que, sérieusement, on troque cela pour un paiement de 500 \$ unique pour le logement? Dans des campagnes électorales ou devant les médias, ils vont faire de beaux discours en disant qu'ils ont agi, alors que ce sont des demi-mesures totalement inefficaces.

Regardons ce que le gouvernement fédéral est en mesure de réaliser. Dans son approche, le gouvernement fédéral possède la vérité. Il va imposer ses conditions et il va décider que, maintenant, c'est lui qui gère la santé malgré sa Constitution de 1867 signée dans notre dos. Il possède la vérité.

Ordres émanant du gouvernement

S'il possède la vérité, comment se fait-il qu'il n'est pas capable de gérer son programme d'assurance-emploi comme il faut? Comment se fait-il que les mesures temporaires pour l'assurance-emploi ont expiré hier? Comment se fait-il que la ministre n'ait rien fait dans la dernière année, malgré sa lettre de mandat pour améliorer cela et protéger adéquatement nos travailleurs? Non, il aime bien mieux continuer de voler les gens. Actuellement, l'assurance-emploi paie quatre travailleurs sur dix. Si ce n'est pas du vol, je ne sais pas ce que c'est.

Parlons des passeports: quel bordel. C'est une compétence fédérale. Il faudrait que le gouvernement agisse ou fasse quelque chose. Au début de juillet, à mon bureau, il y avait 15 cas de passeports par jour. À mon bureau, il y a trois employés, quatre avec l'employé qui travaille à Ottawa. Juste avec les délais en matière d'immigration et les frontières, il me semble que le fédéral a de quoi s'occuper.

Hier, j'écoutais *Tout le monde en parle*. Des gens sont venus témoigner. D'ailleurs, je les salue avec beaucoup de respect. Je trouve qu'ils ont fait preuve d'une force incroyable. Honnêtement, être dans leur situation, je ne pense pas que j'aurais été capable d'aller témoigner calmement comme cela de l'assassinat de mon enfant. C'est de cela qu'il s'agit. Devant cela, le gouvernement libéral propose un projet de loi qui va réduire les armes légales et ne fait absolument rien sur ce qui est illégal.

Commencez par vous occuper de ce vous avez à faire. Le reste, nous, au Québec, allons le faire. Donnez-nous notre argent.

• (1315)

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Premièrement, je dois rappeler au député qu'il doit adresser ses questions et ses commentaires ou son discours à la présidence et non directement au gouvernement.

Deuxièmement, il a utilisé le mot « voler ». Ce n'est pas vraiment du langage parlementaire que nous acceptons ici à la Chambre. Je lui demande donc de faire attention aux propositions qu'il fait dans son discours.

L'honorable député de Kings—Hants a la parole.

M. Kody Blois (Kings—Hants, Lib.): Madame la Présidente, je remercie mon honorable collègue de l'opposition de son discours de cet après-midi.

Je comprends le principe des compétences des provinces et des territoires, particulièrement en ce qui a trait aux soins dentaires. Toutefois, je me demande pourquoi mon collègue est contre les paiements directs pour le soutien au loyer et aux soins dentaires d'ici la conclusion d'un possible accord avec nos partenaires de la Confédération concernant la mise sur pied de ce robuste programme du fédéral.

M. Yves Perron: Madame la Présidente, je profiterai de l'occasion pour reprendre la dernière phrase de mon discours. J'invite le Parlement à s'occuper de ses affaires et à gérer les choses qu'il doit gérer, plutôt que de s'occuper des affaires des provinces. Je pense que c'est mieux formulé de cette façon. Je ferai attention les prochaines fois.

Pour répondre à la question de mon collègue, que j'apprécie d'ailleurs pas mal, je dirai que nous ne sommes pas contre le projet de loi. Nous voterons en faveur de celui-ci à l'étape de la deuxième lecture afin de pouvoir l'étudier. Toutefois, comme je l'ai mentionné

au début de mon discours, j'espère que le gouvernement aura l'ouverture d'esprit d'arranger cela pour qu'on puisse l'appuyer.

C'est vrai que les enfants ont besoin d'avoir des soins, mais, comme je le disais, nous avons déjà un programme. Pour les garderies, nous avons eu un droit de retrait avec pleine compensation. C'était tout juste avant les élections et, comme on le sait, cela change parfois les décisions. C'est plate comme cela, la politique au Canada.

Étant donné que cela a été fait avec les garderies, pourquoi ne pas faire la même chose alors que nous avons notre programme de soins dentaires?

En ce qui concerne le paiement direct pour le soutien au loyer, nous ne sommes pas contre, mais c'est une goutte d'eau dans l'océan.

Mme Marilyn Gladu (Sarnia—Lambton, PCC): Madame la Présidente, je voudrais remercier le député de son discours. Je ne suis pas certaine que les 500 \$ constituent une solution efficace pour les personnes qui ne peuvent pas payer leur logement.

Est-ce que le député pense que c'est une bonne mesure?

M. Yves Perron: Madame la Présidente, comme je l'ai mentionné, c'est évidemment une goutte d'eau dans l'océan. Cela représente 42 \$ par mois. Quand on paie 1500 \$ ou 1600 \$ de loyer par mois, cela ne fait pas une grosse différence. Toutefois, quand les gens sont dans le besoin, chaque sou qu'ils reçoivent peut donner un peu d'oxygène — de là la position un peu mitigée que nous avons. On dit que cela ne change rien, que cela n'arrête pas le problème, mais si on est capable de donner 500 \$ à des gens dont le loyer représente plus de 30 % de leurs revenus, je pense qu'il faut le faire.

Il ne faut cependant pas faire que cela. Il faut aussi construire des logements. Je ne sais pas combien nous sommes, ici, à avoir suivi des cours d'économie dans notre vie, mais il me semble que les règles de base comme l'offre et la demande ne sont pas dures à comprendre. On manque de logements. Investissons de l'argent dans la construction. On va diminuer la pression sur les logements. Or pour cela, il faut agir. Là, nous sommes devant un gouvernement qui ne fait rien.

• (1320)

[Traduction]

M. Alistair MacGregor (Cowichan—Malahat—Langford, NDP): Monsieur le Président, j'ai beaucoup apprécié le discours de mon collègue. Je le tiens en haute estime. Je siège avec lui au comité de l'agriculture.

Au cours de son intervention, il a demandé pourquoi les aînés ne sont pas couverts. Je l'encourage simplement à lire le texte intégral de l'accord. Il verrait que les aînés sont le prochain groupe qui sera couvert dans le cadre de l'accord.

Je suppose que je suis frustré que nous ayons attendu si longtemps pour faire des soins dentaires un enjeu et je sais que les enfants de ma circonscription ont besoin de cette aide maintenant.

Le député a vu les statistiques. Il sait qu'il s'agit d'un besoin criant dans sa circonscription et dans les circonscriptions partout au Canada. Convierait-il, du moins pour le moment, que les parlementaires peuvent unir leurs efforts et trouver une solution dont les enfants canadiens et les enfants québécois ont besoin afin que leur santé ne se dégrade pas?

[Français]

M. Yves Perron: Madame la Présidente, je salue bien humblement mon collègue, que j'apprécie aussi. Comme je l'ai dit dans mon discours, nous ne sommes pas contre l'aide aux soins dentaires. Ce que nous disons, c'est qu'il existe déjà une structure au Québec.

Là, on vient ajouter un autre palier avec d'autres formulaires. Cela va coûter plus cher que ce qui va nous revenir. La façon dont on le fait, c'est un peu comme lancer de l'argent n'importe où. Nous disons qu'il faut être sérieux et augmenter les transferts au Québec, qui a déjà son programme et qui va le gérer.

Je tiens à rassurer mon collègue. Nous avons le même objectif de fond: c'est un besoin et nous avons besoin de nos sous. Cela fait longtemps que nous le disons.

Mme Marie-Hélène Gaudreau (Laurentides—Labelle, BQ): Madame la Présidente, d'entrée de jeu, je tiens à signaler qu'il s'agit de ma première vraie expérience avec simplement des petites notes. C'est un beau défi que je m'offre. De plus, il s'agit de ma première intervention de la session. Ce que je nous souhaite, c'est d'être constructifs. On parle de l'écoute, mais, personnellement, je pense à l'écoute active. En d'autres mots, si nous sommes ici présents, soyons-le réellement. Écoutons-nous, prenons des notes et assurons-nous d'avoir bien saisi les choses avant de poursuivre les débats. Autrement, à quoi bon être ici aujourd'hui?

Je vais évidemment parler du projet de loi C-31, en particulier de la partie 2. Cependant, j'aimerais avant tout dire que mes pensées sont tournées vers les gens des îles de la Madeleine et de la Côte-Nord. Soyons solidaires. J'ai visité les Maritimes cet été, et ce qui s'y est produit me touche énormément. J'invite donc tous ceux qui nous regardent à être extrêmement généreux.

Sans plus tarder, je vais parler de la partie 2 du projet de loi, qui a trait au logement.

Je me suis attardée davantage aux détails du projet de loi, mais je tiens à dire qu'avant d'être députée, avant 2019, cela faisait déjà plusieurs années que j'œuvrais au développement social de ma collectivité, en tant que directrice d'une corporation de développement communautaire.

Une corporation de développement communautaire est une forme d'association regroupant tous les organismes qui œuvrent pour la collectivité. Tous ensemble, nous avons lancé un cri d'alerte, il y a plus de 10 ans. En fait, on a lancé ce cri au moment où les fonds et les ententes conclues auparavant n'existaient plus. Ce n'est donc pas pour rien que le Québec a décidé de se retrousser les manches et d'aider la collectivité québécoise.

Quand je suis arrivée à la Chambre, en 2019, mon premier discours portait particulièrement sur mes inquiétudes relatives aux constats sur le terrain. Partout, entre autres au Québec, on voit une augmentation du nombre de personnes en situation de vulnérabilité et de personnes itinérantes.

Il y a évidemment eu des projets qui ont aidé à pallier nos hivers nordiques, mais, au bout du compte, cette augmentation des gens vulnérables n'est pas normale.

On se rend souvent compte — j'en ai parlé avec mes collègues d'autres circonscriptions — qu'on cogne à la porte des députés. On nous demande ce qui s'en vient dans un mois, car on a deux enfants et, qu'après avoir fait le tour, on peine à trouver un logement.

Ordres émanant du gouvernement

Je pense particulièrement à la situation de Mélanie, qui se demandait ce qu'elle devait faire. Le seul endroit où elle pouvait se loger était situé à 40 kilomètres de son travail. Le coût de l'essence a augmenté d'une façon qu'elle n'aurait jamais cru.

Que peut-on faire?

Je pense qu'on doit faire un petit retour sur ce qu'on n'a pas fait, non seulement pour fournir plus que juste un pansement, comme cette mesure d'allègement relativement au logement locatif.

Un allègement, c'est comme une petite bouffée d'air. Or le fait de respirer dans une paille quand il faut jongler avec tout ce qu'on a et que la vie va vite, c'est impossible à gérer.

Le montant de 500 \$ va évidemment aider les gens. Mon collègue a mentionné plus tôt que cela équivalait à 42 \$ par mois. En tant que propriétaire de logements locatifs, je sais de quoi nous parlons. L'offre et la demande ont complètement changé le portrait de l'accessibilité au logement, en particulier au logement abordable. On sait très bien que l'augmentation n'a pas été d'un petit pourcentage.

Cela pourra aider, mais, comme je le disais plus tôt, il ne faut pas oublier que si on se trouve un logement plus ou moins convenable et qu'on investit une autre partie du budget familial dans le transport, parce qu'il n'y en avait pas à proximité, c'est inquiétant.

Je m'inquiète de son impact, mais aussi de l'accessibilité.

• (1325)

Je pense que les députés se rendent bien compte de la situation, particulièrement au Québec. On vient cogner à notre porte, et, très souvent, nous leur donnons les outils nécessaires pour aller chercher les sommes auxquelles ils ont droit, parce qu'ils ne savent même pas que cela existe. Il y a donc un travail à faire à cet égard. Nous aurons la tâche de dire aux gens que nous pouvons leur donner un coup de main. Force est d'admettre que c'est un projet de loi qui va voir le jour. Évidemment, nous ne pouvons pas être contre la vertu, mais il faut penser à plus tard.

Tantôt, mon collègue parlait de la nécessité de prendre le taureau par les cornes. On va nous dire qu'il y a un problème de pénurie de main-d'œuvre et on va se demander comment on va faire pour y arriver. Il faut commencer quelque part. Les coopératives étudiantes se mettent en place et des propriétaires dans différentes municipalités ont envie de contribuer. Je pense donc que c'est le bon moment. Les sommes doivent être accessibles et disponibles. Il ne faudrait pas attendre deux ans pour une entente Canada-Québec parce qu'on se demande si c'est nécessaire puisque nous avons déjà des mesures pour nos concitoyens.

Oui, c'est nécessaire, et c'est même urgent. Je regardais les chiffres au sujet de l'accès au logement. Notre performance en tant que pays du G7 est particulièrement gênante. Ce n'est pas la première fois que j'ai l'occasion de discuter avec des gens à l'international. Quand on dresse le portrait de qui nous sommes, très souvent, j'en suis gênée. Je leur dis que nous allons pallier le problème parce que, effectivement, nous savons que la situation est difficile. Si on se fie aux chiffres officiels de l'Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec, il manque entre 40 000 à 60 000 logements au Québec. C'est un chiffre de 2016. C'est incroyable.

Ordres émanant du gouvernement

Mon collègue d'à côté représente la circonscription de Mirabel. L'augmentation démographique que cette ville a connue est parmi les plus importantes. Nous sommes accueillants, mais où allons-nous loger nos gens?

Est-ce que les situations que nous vivons en tant que propriétaires sont normales? Il y a trois ans, j'ai reçu un appel d'un individu qui m'a dit qu'il voulait s'inscrire sur une liste d'attente parce qu'il voulait vraiment louer mon cinq et demi. Il trouvait qu'il était bien situé, car il se trouvait près de son travail et de l'école de ses enfants. J'ai dû lui demander de quoi il parlait. Il m'a répondu que mon locataire allait quitter le logement le mois suivant. J'ai appris que des gens voulaient s'inscrire sur une liste d'attente avant même que mon locataire m'avertisse qu'il allait quitter le logement. On ne m'a pas averti trois mois à l'avance. En raison de ces faits, j'ose espérer qu'on va agir sur les éléments au sujet desquels on crie à la Chambre, au sujet desquels on donne un paquet d'arguments et qui ont des répercussions sur nos concitoyens.

Je dirais même aux députés que ce sont nos électeurs et qu'il ne faut pas les oublier. Je suis triste quand je reviens dans ma circonscription et que je dois parler de ce que nous avons fait durant la semaine et des gestes que nous allons poser. J'ai l'impression que la crise du logement n'a pas été reconnue ici comme une vraie crise, parce que, si cela avait été le cas, on aurait agi. On a démontré pendant la pandémie qu'on était capable d'agir rapidement et efficacement lors d'une vraie crise. Alors, je nous demande de faire des choix et d'agir pour nos gens qui risquent présentement de se retrouver à la rue. C'est tout ce que j'avais à dire aujourd'hui.

• (1330)

[Traduction]

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, j'aime penser que le projet de loi C-31 est une mesure législative progressiste qui, au bout du compte, répondra à une très forte demande. Selon moi, le fait d'aider les enfants de moins de 12 ans à obtenir des soins dentaires sera très bénéfique pour nombre d'entre eux qui pourraient, par exemple, nécessiter une opération ou une hospitalisation parce qu'ils n'auraient pas reçu de soins dentaires.

Pour des raisons de clarté uniquement, je me demande si la députée pourrait donner une indication claire à ce sujet. La personne qui a pris la parole avant elle a laissé entendre qu'elle voterait en faveur. Dois-je comprendre que les députés du Bloc comptent voter contre l'amendement, puis en faveur du projet de loi lui-même?

[Français]

Mme Marie-Hélène Gaudreau: Madame la Présidente, je remercie mon collègue d'en face de sa question.

J'ai vraiment isolé la partie 2. Évidemment, nous serons d'accord sur cette proposition.

Nous sommes extrêmement inquiets parce que nous ne voulons pas que le Québec ou le Nouveau-Brunswick, qui avait déjà pris l'initiative d'aider ces gens, soient pénalisés. Ce volet nous inquiète.

Comme mon collègue le disait, aider les gens qui peinent à se payer des soins dentaires, c'est une chose. Or, ce projet de loi ne propose pas un régime d'assurance dentaire. À mon avis, comme le projet de loi le dit, c'est une mesure d'allègement du coût de la vie.

[Traduction]

M. Michael Barrett (Leeds—Grenville—Thousand Islands et Rideau Lakes, PCC): Madame la Présidente, au cours des deux dernières années, nous avons vu le premier ministre refuser de rencontrer les premiers ministres provinciaux qui ont des préoccupations en matière de soins de santé. Si le premier ministre avait participé à ces rencontres, il aurait peut-être appris que toutes les provinces, à l'exception d'une seule et d'un territoire, offrent une aide pour les soins dentaires destinés aux enfants des familles à faible revenu. En outre, 70 % des Canadiens bénéficient déjà d'une assurance dentaire.

La députée est-elle d'avis que si le premier ministre avait tenu ces consultations et négocié de bonne foi avec les provinces, nous aurions pu régler d'autres problèmes d'abordabilité auxquels les Canadiens sont confrontés? Estime-t-elle qu'au lieu d'ajouter de nouvelles dépenses qui n'aideraient pas les enfants ni les provinces parce qu'elles font double emploi avec des programmes existants, on aurait pu alléger un peu le fardeau inflationniste qui ronge la capacité des gens à payer leur loyer et à s'occuper de leurs enfants chaque mois?

[Français]

Mme Marie-Hélène Gaudreau: Madame la Présidente, quand on est en couple et qu'on doit vivre ensemble, on trouve évidemment toutes sortes de façons pour garder son union.

Je crois sincèrement que le libellé de ce projet de loi n'est qu'une belle apparence. C'est pour cela qu'on parle de soins dentaires et des détails sur le financement de cet argent-là.

Comme le mentionnait mon collègue, finalement, c'est une allocation supplémentaire. Ce n'est pas la mesure tant attendue à la suite de l'alliance du Parti libéral et du NPD.

• (1335)

[Traduction]

M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NPD): Madame la Présidente, je me souviens quand Stephen Harper s'est rendu au Forum économique mondial pour annoncer qu'il dépoillait les aînés de leurs pensions. Il ne l'a pas dit aux aînés du Canada, mais il l'a dit au Forum économique mondial.

Maintenant, le député de Sherwood Park-Fort Saskatchewan présente une motion visant à supprimer les prestations de soins dentaires pour les enfants de moins de 12 ans. Au moins, nous constatons une certaine cohérence chez les conservateurs. Ils s'en prennent aux aînés et ils s'en prennent aux enfants.

Le député formule habituellement des propositions assez faibles, mais je pense que cela envoie vraiment un message fort. J'aimerais demander à ma collègue ce qu'elle pense de cette vision conservatrice, dans laquelle non seulement les membres de ce parti vont au Forum économique mondial pour s'en prendre aux aînés, mais ils se servent de leur député de Sherwood Park-Fort Saskatchewan pour tenter de réduire les prestations dentaires destinées aux enfants dans le besoin.

[Français]

Mme Marie-Hélène Gaudreau: Madame la Présidente, je suis heureuse de constater maintenant que mes interventions sont moins boiteuses. Effectivement, après trois ans, on commence à se faire les dents.

Essentiellement, je vais revenir sur la prestation. Je crois sincèrement que mon collègue doit être très déçu de devoir voter sur ce projet de loi. Toute l'information que nous avons reçue au sujet des soins dentaires n'est manifestement pas ce qui était attendu. Je dis donc à mon collègue que les députés de son parti doivent continuer de faire leurs démarches parce qu'ils n'y sont pas encore.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je dois rappeler à l'honorable députée, comme je l'ai mentionné la semaine dernière, qu'elle ne peut pas utiliser à la Chambre des documents sur lesquels il y a un logo de son parti. On ne fait pas de promotion ici.

Nous reprenons le débat. L'honorable député de Richmond Hill a la parole.

[Traduction]

M. Majid Jowhari (Richmond Hill, Lib.): Madame la Présidente, je partagerai mon temps de parole avec le député de Skeena—Bulkley Valley.

Aujourd'hui, alors que je prends la parole au sujet du projet de loi C-31, Loi concernant des mesures d'allègement du coût de la vie relatives aux soins dentaires et au logement locatif, j'éprouve de la fierté et je suis heureux. Plus important encore, je me sens soulagé parce que la mesure législative prépare le terrain et qu'elle vient compléter les programmes actuels et que, grâce à ses deux éléments principaux, elle permet de s'attaquer à certains des plus importants problèmes d'abordabilité au Canada, en particulier dans ma circonscription, Richmond Hill.

Après la pandémie de COVID-19 et tous les problèmes mondiaux et nationaux qui en ont découlé, on sait que les Canadiens ont été durement touchés par l'augmentation du coût de la vie. On ne peut pas s'attaquer à des problèmes aussi importants du jour au lendemain, mais plutôt grâce à un processus graduel en plusieurs étapes, et c'est exactement ce que propose le projet de loi C-31.

Je vais donner un petit aperçu du projet de loi en dégageant ses deux principaux éléments, soit les soins dentaires et le logement. Il s'agit de deux domaines qui touchent non seulement le bien-être financier, mais aussi le bien-être physique de tous les Canadiens. Il est évident dans le projet de loi que le gouvernement s'efforce d'améliorer ces deux domaines.

Pour résumer rapidement, le projet de loi C-31 rendrait la vie plus abordable pour les familles de tout le pays, car il permettrait d'offrir des soins dentaires aux Canadiens dans le besoin dont le revenu familial est inférieur à 90 000 \$ par an, en commençant par les enfants de moins de 12 ans en 2022.

Il apporterait également un soulagement immédiat aux personnes et aux familles qui ont du mal à se loger grâce à une somme unique de 500 \$ qui s'ajoute à l'Allocation canadienne pour le logement.

Les Canadiens ont droit à une bonne santé bucco-dentaire, quelle que soit leur situation financière. On estime qu'environ un tiers des Canadiens n'ont aucune forme de couverture dentaire et qu'un sur cinq s'est privé de soins dentaires en raison de leur coût exorbitant. C'est une sombre réalité pour de nombreuses familles à faible revenu. Les Canadiens ne devraient pas sacrifier leur bien-être et subir des problèmes de santé à long terme parce qu'ils n'ont pas les moyens de consulter un spécialiste des soins dentaires. C'est pourquoi nous continuons à travailler sans relâche dans les provinces et les territoires pour que des soins dentaires accessibles soient offerts à ceux qui en ont le plus besoin.

Ordres émanant du gouvernement

Tout en poursuivant l'élaboration d'un programme national de soins dentaires durable et inclusif, qui fournira 650 \$ par année aux parents admissibles au cours des deux prochaines années, le gouvernement veillera à ce que les enfants obtiennent des rendez-vous et des examens dentaires en temps opportun.

En tant que membre du comité de la santé, j'ai eu le plaisir d'entendre le témoignage de la présidente de l'Association dentaire canadienne, la Dre Lynn Tomkins, lors de mon étude sur la santé des enfants. La Dre Tomkins a déclaré que la carie dentaire demeurerait l'une des maladies chroniques infantiles les plus courantes et les plus faciles à prévenir au Canada.

Outre le risque de subir de la douleur et de perdre des dents, l'absence de soins dentaires peut avoir des effets dévastateurs chez les enfants. L'absentéisme scolaire, la mauvaise alimentation et le manque de sommeil sont autant de facteurs attribuables à l'absence de soins dentaires. Selon la Dre Tomkins, rien n'est plus déchirant que de devoir traiter un jeune enfant atteint d'une grave carie dentaire. Cette expérience peut provoquer une anxiété et une peur durables à l'égard des soins dentaires.

C'est pourquoi l'Association dentaire canadienne a accueilli favorablement l'investissement dans les soins dentaires de notre gouvernement, le genre qu'on ne voit qu'une fois par génération.

L'Association dentaire canadienne voit d'un bon œil l'approche progressive adoptée par le gouvernement dans ce dossier. Cette approche graduelle laissera le temps de consulter tous les intervenants concernés et de collaborer avec eux à une solution à long terme pour améliorer l'accès aux services dentaires.

Le projet de loi C-31 met également de l'avant un autre objectif clé, soit celui de veiller à ce que chaque Canadien ait un endroit sûr et abordable où habiter. Nous savons tous que la crise de l'abordabilité est une priorité pour les Canadiens.

À cet égard, au cours de l'été, j'ai eu l'occasion de rencontrer de nombreux membres et dirigeants de ma circonscription lors d'événements, comme le petit déjeuner du conseil communautaire, au cours desquels mes concitoyens m'ont fait part de leur lutte quotidienne pour joindre les deux bouts.

● (1340)

Pour de nombreux locataires, il est de plus en plus difficile de trouver un logement abordable en raison de la hausse du coût de la vie. C'est pourquoi ce projet de loi arrive au bon moment.

Une fois adoptée, cette mesure remettra des centaines de dollars dans les poches de millions de personnes aux prises avec l'augmentation du coût des loyers, grâce à un supplément unique de 500 \$ à l'Allocation canadienne pour le logement. Ce supplément s'ajouterait à cette dernière, qui fournit déjà en moyenne 2 500 \$ à des milliers de travailleurs et de familles d'un bout à l'autre du pays. Je tiens à souligner que ce versement fait partie d'un plan global qui vise à aider les familles canadiennes à l'échelle du pays.

Nos stratégies et programmes de logement ont été couronnés de succès à bien des égards. À titre d'exemple particulier, le lancement de l'initiative de logement abordable en 2016 aspirait à créer 4 000 logements. Au lieu de cela, elle en a produit 19 000. Dans le sillage de cette initiative, notre plan mettra le Canada en bonne position pour doubler la construction de logements au cours des dix prochaines années.

Ordres émanant du gouvernement

Ce ne sont là que deux exemples des initiatives cohérentes que notre gouvernement a prises pour offrir des logements abordables et durables à un plus grand nombre de Canadiens. À l'heure actuelle, nous sommes sur la bonne voie pour y parvenir en adoptant le projet de loi C-31.

Permettez-moi de démontrer l'importance de cette loi pour les gens de ma circonscription et, surtout, pour les principaux dirigeants et fournisseurs de services communautaires qui s'efforcent d'offrir un soutien vital aux personnes sans abri, d'année en année, à Richmond Hill et dans toute la région de York.

Blue Door, le plus grand exploitant de logements d'urgence dans la région de York, s'efforce de fournir des services de soutien au logement d'urgence aux enfants, aux jeunes, aux hommes, aux femmes et aux familles qui risquent de devenir sans-abri. Le programme de logement d'urgence de Blue Door a permis à plus de 500 personnes de sortir de la pauvreté en les aidant à s'orienter durant la pandémie de COVID-19; il a permis à des sans-abri de passer plus de 19 000 nuits en sécurité et a servi plus de 64 000 repas à des personnes vulnérables dans la région de York.

Je continue d'entendre parler de l'impact extrêmement positif de Blue Door à Richmond Hill grâce à des initiatives comme son programme *Mosaic Interfaith Out of the Cold*.

Chaque année, de novembre à juin, les adultes et les jeunes sans-abri de Richmond Hill reçoivent un soutien essentiel à l'église presbytérienne de Richmond Hill, qui est l'un des sites d'hébergement d'urgence de Blue Door.

En parlant de leaders et de héros locaux, 360° Kids de Richmond Hill est un autre organisme de services communautaires essentiels. Il prend en charge des enfants en situation de crise. Jour après jour, Clovis Grant et son équipe dévouée chez 360° Kids aident les jeunes à apporter des changements positifs dans leur vie en surmontant les obstacles et en les faisant passer de la crise à la sécurité.

Je peux affirmer avec confiance que l'adoption de cette importante mesure législative aura un impact direct et positif sur la vie des gens, comme les utilisateurs des services de 360° Kids et de Blue Door.

J'exhorte les députés à soutenir les leaders communautaires dans toutes les circonscriptions, comme Michael Braithwaite, Clovis Grant et leurs équipes dévouées de Richmond Hill, qui fournissent des services de logement à nos plus vulnérables, en adoptant ce projet de loi afin que nous puissions offrir un filet de sécurité à ceux qui en ont le plus besoin.

• (1345)

Mme Shelby Kramp-Neuman (Hastings—Lennox and Addington, PCC): Madame la Présidente, en ce qui concerne les observations de mon collègue sur les répercussions directes et positives, et je peux vous demander votre avis là-dessus, les programmes de soins dentaires...

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): La députée devrait dire « il » plutôt que « vous ».

Mme Shelby Kramp-Neuman: Madame la Présidente, il existe des programmes de soins dentaires pour les enfants de familles à faible revenu dans la presque totalité des provinces et des territoires, et près de 70 % des Canadiens ont une couverture d'assurance dentaire. Je m'interroge donc sur vos observations qui remettent cela en question. Par ailleurs, je reconnais mon erreur.

M. Charlie Angus: Madame la Présidente, j'invoque le Règlement. Je me demande si elle s'adresse directement à vous ou si elle vouvoie quelqu'un d'autre. Il serait préférable que le compte rendu indique clairement qu'elle s'adresse à un député par l'entremise de la présidence.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): La députée de Hastings—Lennox and Addington vient de se corriger, alors je vais la laisser terminer sa question.

Mme Shelby Kramp-Neuman: Madame la Présidente, je vais conclure en disant que le premier ministre a annoncé des dépenses inflationnistes supplémentaires qui ne feront rien pour aider les aînés et les familles qui ont du mal à se payer un plein d'essence ou de la nourriture.

Le député aurait-il quelque chose à dire sur les faits qu'il a remis en question dans ses observations?

M. Majid Jowhari: Madame la Présidente, j'ai eu le plaisir de travailler avec ma collègue au comité de la santé pendant une courte période. Nous avons alors entendu un certain nombre de témoins qui ont déclaré que le Canada, pour ce qui est des fonds qu'il transfère aux provinces, se classe au deuxième rang des pays de l'OCDE. Cependant, pour ce qui est de la prestation des soins de santé, nous sommes au 27^e rang. Pour les fonds transférés du gouvernement fédéral aux provinces, nous nous classons au deuxième rang; pour la prestation des services, nous sommes au 27^e rang. Il y a un écart.

Comme nous pouvons le constater, cet écart persiste également en ce qui concerne la prestation de services en matière de santé bucco-dentaire, surtout pour les enfants de moins de 12 ans. Au moyen du programme progressif présenté dans ce projet de loi progressiste, le gouvernement tente de combler cet écart.

[Français]

M. Jean-Denis Garon (Mirabel, BQ): Madame la Présidente, j'aimerais d'abord saluer la présence du député de Richmond—Arthabaska, qui nous rappelle que l'intimidation n'a pas sa place en politique.

En ce qui concerne le projet de loi C-31, j'aimerais savoir si mon collègue de Richmond Hill est à l'aise avec le fait que les parents les plus démunis sont ceux qui souffriront le plus du projet de loi. En effet, pour avoir la bonification de l'Allocation canadienne pour enfants, il faudra que ces gens passent, non pas une seule fois, mais deux fois les détails administratifs de l'Agence du revenu du Canada: une fois pour se qualifier et une autre fois pour se justifier après les soins.

J'aimerais savoir si mon collègue est à l'aise avec cette portion régressive des modalités du projet de loi C-31.

[Traduction]

M. Majid Jowhari: Madame la Présidente, je tiens à souligner que j'ai également le plaisir de travailler avec le député au sein du comité de la santé.

Comme nous l'avons dit, il s'agit d'une mesure législative progressiste, et nous avons hâte qu'elle soit renvoyée au comité et étudiée afin de nous assurer que tous les aspects sont abordés.

En ce qui concerne les provinces, elles font leur travail en fournissant des services, notamment en matière de santé, à un grand nombre de leurs habitants. Il est formidable de voir que le Québec est à l'avant-garde dans ce domaine. Voilà pourquoi nous devons prendre notre temps, travailler avec toutes les provinces et veiller à ce qu'il n'y ait pas de conséquences involontaires. Les détails concernant l'admissibilité des personnes, le transfert de l'argent et toutes ces choses restent à déterminer. Toutefois, il fallait combler l'écart pour les enfants de 12 ans et moins, et nous prenons aujourd'hui des mesures concrètes à cet effet.

J'espère que mon collègue et son parti appuieront le projet de loi.

• (1350)

Mme Lisa Marie Barron (Nanaimo—Ladysmith, NPD): Madame la Présidente, je veux citer Bea Bruske, présidente du Congrès du travail du Canada, qui a dit: « Il est essentiel d'aller de l'avant en matière de logement et de soins dentaires, ce qui aidera à atténuer la crise de l'abordabilité que vivent actuellement les familles. La hausse du coût du logement et les dépenses liées aux soins dentaires sont en train d'étrangler de nombreuses familles. »

Bien que les libéraux aient voté contre la motion de 2021 du NPD qui visait à donner aux Canadiens l'accès aux soins dentaires, je suis heureuse qu'ils aient finalement décidé d'emboîter le pas.

La députée convient-elle que ces soins dentaires qui se font attendre depuis longtemps sont nécessaires pour tous les Canadiens et qu'ils seraient avantageux pour nous tous?

M. Majid Jowhari: Madame la Présidente, bien sûr que oui. C'est pourquoi nous avons présenté le projet de loi et avons pris l'initiative de combler les lacunes qui existent dans la prestation des soins de santé.

M. Taylor Bachrach (Skeena—Bulkley Valley, NPD): Madame la Présidente, je suis heureux de prendre la parole aujourd'hui à la Chambre pour parler du projet de loi C-31, une mesure législative qui arrive à un moment très crucial pour beaucoup de Canadiens. Bon nombre de mes collègues ici présents parlent avec les gens de leur collectivité et de leur circonscription des défis auxquels ceux-ci sont confrontés. Lorsque je discute avec les gens ces temps-ci, ils sont très nombreux à me parler de l'augmentation du coût de la vie et du défi que cela représente pour leur budget familial.

Beaucoup de ces personnes m'en parlent en me disant comment elles se sentent dans cette situation, à laquelle elles ne peuvent à peu près rien faire. Elles n'ont pas provoqué la guerre en Ukraine. Elles n'ont pas brisé les chaînes d'approvisionnement internationales. Elles n'ont pas forcé d'énormes sociétés à agir en temps de crise pour faire bondir leurs profits au détriment des Canadiens ordinaires. Les gens travaillent dur, mais ils perdent toujours plus de terrain.

La crise de l'inflation touche tout le monde, mais elle affecte certains plus que d'autres. Elle nuit particulièrement à quiconque a un revenu fixe ou faible. Certaines personnes ont la possibilité de modifier leurs dépenses, mais lorsqu'elles vivent avec un revenu limité et que leur chèque de paie demeure toujours le même alors que le coût de tout augmente, elles ont très peu d'options. Tout le monde ici conviendrait que c'est là que nous devrions concentrer notre attention politique en tant que législateurs. Ce sont elles, les personnes qui ont le plus besoin d'aide en ce moment.

Ordres émanant du gouvernement

Une partie de ce projet de loi vise quelque chose de très simple: la bonification de la prestation canadienne pour le logement consisterait en un versement ponctuel de 500 \$ aux Canadiens qui y sont admissibles. Plus précisément, elle est destinée aux familles dont le revenu net est inférieur à 35 000 \$ par année. Cela aiderait 1,8 million de Canadiens à faire face au coût de la vie. L'effet positif serait concret. C'est une mesure que le gouvernement aurait dû présenter il y a des mois de cela, mais il est temps d'agir. Nous devons adopter le projet de loi afin que les gens puissent bénéficier de ce paiement.

La deuxième partie de cette mesure législative est également liée au coût de la vie. Elle aiderait les Canadiens à faire face à leurs dépenses, mais d'une autre façon. Cette autre partie, c'est la prestation dentaire canadienne, un versement initial sur quelque chose qui aura des avantages profonds et durables pour des millions de Canadiens. Elle bouleversera les choses et elle aura des retombées positives importantes des générations durant.

Nombreux sont ceux qui conviendraient que le régime de soins de santé universels constitue la plus grande réalisation de notre pays. Il s'agit probablement de notre plus grande réalisation politique. Elle repose sur une prémisse simple, mais profonde, à savoir que dans un monde où tant d'aspects de la qualité de vie sont liés à la situation financière d'une personne, il ne devrait pas en être de même pour la santé. Tout le monde, quel que soit son revenu, devrait avoir accès à des soins de santé de base, en toute dignité. Pourtant, depuis l'adoption de la Loi canadienne sur la santé, dans les années 1960, elle demeure un projet inachevé. Il s'agit d'une vision non réalisée, car nous savons tous que certains aspects de notre santé n'ont pas été inclus dans cette loi, qui a créé le régime de soins de santé universels. En tant que néo-démocrates, nous avons toujours considéré, depuis l'époque de Tommy Douglas, que des éléments comme les yeux, la santé mentale et les soins dentaires font partie intégrante de notre concept de santé et de nos résultats en matière de santé, et qu'ils doivent être intégrés dans notre vision d'un régime de soins de santé universels pour tous.

Personne ici ne peut prétendre que les soins dentaires ne font pas partie des soins de santé. Nous connaissons tous des personnes qui souffrent de problèmes de santé extrêmes en raison de douleurs dentaires et de problèmes dentaires non traités. Les soins dentaires sont coûteux; tout le monde le sait. Trente-cinq pour cent des Canadiens n'ont pas d'assurance dentaire adéquate, et ce chiffre passe à 50 % si l'on parle des Canadiens à faible revenu. Sept millions de Canadiens évitent d'aller chez le dentiste à cause du coût. C'est une honte. C'est quelque chose qui doit changer, et le projet de loi dont nous sommes saisis est un premier pas dans ce sens. Les personnes les plus vulnérables du Canada présentent les taux les plus élevés de carie et de maladies dentaires et ont le moins accès aux soins dentaires. C'est quelque chose que nous devons changer. Nous allons changer cela. Ce projet de loi est un début.

• (1355)

La mesure législative dont nous sommes saisis commence par les enfants des familles à revenu faible ou modeste, et ce n'est pas une erreur. Nous savons tous que si nous pouvons détecter ces problèmes de soins dentaires à un jeune âge, nous pouvons prévenir des problèmes beaucoup plus graves par la suite. Il s'agit de prévention, et il s'agit d'aider les jeunes enfants à régler de graves problèmes de santé avant qu'ils ne deviennent encore plus graves.

Déclarations de députés

En 1964, la Commission royale d'enquête sur les services de santé a précisément fait cette recommandation. Elle déclarait que le gouvernement devait, le plus rapidement possible, mettre en place un programme dentaire pour les enfants. Pourtant, ce n'est que plus d'un demi-siècle plus tard que nous nous attaquons enfin à cet aspect essentiel des soins de santé.

Honteusement, la carie dentaire demeure la maladie infantile chronique la plus courante, mais évitable, au Canada. La carie dentaire est la raison la plus courante pour laquelle les enfants doivent subir une opération et manquer l'école. La chirurgie la plus courante pratiquée dans la plupart des hôpitaux pédiatriques du Canada est liée à des problèmes dentaires. Si l'on n'y prend garde, ces problèmes nuisent profondément à la santé des gens, comme je l'ai mentionné, mais ils sont évitables et nous sommes enfin sur la voie de l'amélioration.

Nous n'allons pas nous en tenir aux soins dentaires pour les enfants. J'ai écrit à mes électeurs pour leur demander leur avis sur le programme de soins dentaires proposé. La grande majorité des réponses que j'ai reçues provenaient de personnes âgées. Il est absolument déchirant d'entendre certains des messages qu'ils m'ont envoyés.

Une femme m'a écrit: « Mon mari travaille à 67 ans pour maintenir sa couverture d'assurance. Ce serait formidable d'avoir un soutien pour qu'il puisse prendre sa retraite. » Quelqu'un d'autre m'a dit: « Nous nous passons des soins dentaires parce que nous n'en avons pas les moyens, et nous redoutons le jour où nous pourrions avoir besoin de soins sérieux. » Une autre personne âgée m'a écrit pour me dire: « L'an dernier, une seule dent m'a coûté 5 000 \$. Cela représente 10 mois de mes rentes du Régime de pensions du Canada. »

C'est un problème que nous pouvons régler. Ce que nous avons devant nous avec la Prestation dentaire canadienne, c'est effectivement un acompte sur un régime national permanent de soins dentaires. Elle n'aidera pas seulement les enfants de moins de 12 ans. Elle aidera les personnes âgées. Elle aidera les jeunes de moins de 18 ans. Elle aidera les personnes handicapées. Elle aidera des millions de Canadiens qui sont aux prises avec des problèmes de santé dentaire.

Les néo-démocrates revendiquent un régime de soins dentaires depuis longtemps. Bien sûr, ce régime a toujours fait partie de notre vision en matière de soins de santé universels. Il y a un an à peine, notre brillant collègue, Jack Harris, a pris la parole à la Chambre pour présenter une motion exhortant le gouvernement à instaurer un régime national de soins dentaires. Hélas, les conservateurs comme les libéraux ont voté contre cette motion. Or, un an plus tard, nous voilà en train de franchir les premières étapes vers un régime national de soins dentaires qui aidera des millions de personnes. Si nous y sommes parvenus, c'est que nous n'avons pas baissé les bras, car cette vision des soins de santé universels nous tient à cœur.

Ce n'est pas une coïncidence si, la dernière fois qu'une politique transformatrice en matière de santé publique – la Loi canadienne sur la santé – a été mise en place, c'était sous l'impulsion des néo-démocrates, forts de leur expérience des soins de santé universels en Saskatchewan, dont Tommy Douglas avait été le fer de lance. En effet, les néo-démocrates avaient alors poussé un gouvernement libéral minoritaire à faire la bonne chose et à instaurer un changement qui a profité à d'innombrables personnes au fil des ans. Nous nous retrouvons à nouveau en position de faire avancer un projet qui améliorera la vie des gens en leur donnant accès aux soins dont

ils ont besoin, et nous ne nous arrêterons pas avant qu'il ne devienne réalité. La création d'un plan national de soins dentaires est une question de dignité et de santé, et il est grand temps de passer à l'action.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

• (1400)

[Français]

LE INSTITUTIONS DÉMOCRATIQUES

M. Alain Rayes (Richmond—Arthabaska, Ind.): Madame la Présidente, je désire prendre un instant pour remercier les milliers de personnes de la circonscription de Richmond—Arthabaska, du Québec et de partout au Canada, ainsi que mes collègues de tous les partis, qui m'ont démontré leur soutien depuis deux semaines, à la suite de ma décision de respecter mes valeurs et mes convictions et, par le fait même, de siéger, à partir de maintenant, comme député indépendant.

Nous avons la chance de vivre au Canada, au sein d'une démocratie qui fait l'envie du monde entier. J'invite les leaders des différentes formations à faire preuve de respect, à montrer l'exemple à leurs membres, à leurs partisans et à leur personnel et à dénoncer l'intimidation sous toutes ses formes.

Une opération d'intimidation comme celle que j'ai subie il y a 10 jours par mon ancienne famille politique est inacceptable. Les Canadiens ne veulent pas de ce genre de façon de faire et chaque membre présent à la Chambre a le devoir de débattre de façon passionnée et respectueuse et de ne pas cautionner les discours agressifs, haineux ou menaçants. Nos citoyens ne s'attendent à rien de moins de notre part.

Pour le bien-être de notre démocratie et pour combattre le cynisme actuel, élevons tous notre discours.

* * *

[Traduction]

LES FEMMES ET L'ÉGALITÉ DES GENRES

Mme Salma Zahid (Scarborough-Centre, Lib.): Madame la Présidente, j'offre mes sincères condoléances à la famille de Mahsa Amini, qui a été tuée alors qu'elle était détenue par l'odieuse police des mœurs iranienne après avoir été arrêtée sous prétexte qu'elle refusait de porter le voile.

Aucun gouvernement ne devrait avoir son mot à dire sur les vêtements qu'une femme choisit de porter ou de ne pas porter. Je condamne fermement les actes du régime iranien. Le Canada doit exiger que justice soit rendue et exhorter le régime iranien à démanteler cette police des mœurs.

Comme mes collègues le constatent, je porte un hidjab. C'est mon choix et cela ne regarde personne. Je défendrai toujours le droit de choisir. Quels que soient les choix faits par les femmes, personne ne devrait exercer des pressions sur elles.

Les femmes ont le droit à leur autonomie, peu importe l'endroit où elles vivent. Les gouvernements doivent arrêter de contrôler les vêtements qu'elles peuvent ou non porter. Je suis solidaire des manifestants qui défendent ces droits en Iran et ailleurs dans le monde.

L'IMMIGRATION, LES RÉFUGIÉS ET LA CITOYENNETÉ

M. Brad Redekopp (Saskatoon-Ouest, PCC): Madame la Présidente, notre nouveau chef conservateur fera passer les gens en premier: leur retraite, leur chèque de paie, leur maison et leur pays. C'est pourquoi, en juin dernier, j'ai présenté mon premier projet de loi d'initiative parlementaire, le projet de loi C-286, Loi sur la reconnaissance des titres de compétences étrangers. Cette mesure législative simplifiera le processus de jumelage d'immigrants qualifiés avec les emplois que notre économie a désespérément besoin de pourvoir. Il s'agit d'une étape essentielle pour rendre la vie plus abordable pour les Canadiens.

J'ai passé l'été à consulter les intervenants et les électeurs pour discuter de ce projet de loi. Tous abondent dans le même sens: le système canadien d'évaluation des titres de compétences étrangers ne fonctionne pas. C'est un système du XIX^e siècle qui régit un marché du travail du XXI^e siècle.

Il est inacceptable que des médecins conduisent des taxis. La coalition néo-démocrate-libérale, trop occupée à alimenter le feu de l'inflation, n'a rien fait pour aider les nouveaux arrivants à travailler dans leur domaine. Les conservateurs, sous la direction de notre nouveau chef, sont déterminés à aider les nouveaux arrivants à obtenir les emplois pour lesquels ils ont été formés.

J'exhorte chaque député à se mettre au travail et à adopter ce projet de loi important pour notre pays.

* * *

LES DROITS DE LA PERSONNE EN IRAN

M. Majid Jowhari (Richmond Hill, Lib.): Madame la Présidente, en regardant les protestations croissantes dans mon pays natal des gens qui réclament justice pour Mahsa Amini, 22 ans, je me demande comment j'aurais fait face à cette tragédie et à ce meurtre si ma propre fille en avait été victime.

Le meurtre déchirant de cette jeune femme aux mains de la police des mœurs iranienne est une nouvelle démonstration des atrocités inadmissibles et de la violence continue infligées par le régime oppressif de l'Iran. Les demandes du peuple iranien et de ceux d'entre nous qui vivent dans la diaspora sont simples. Nous demandons justice, nous demandons que les gens soient tenus responsables de leurs agissements et nous demandons un terme à la cruauté du régime iranien.

Dans une protestation audacieuse et au risque de perdre la vie, les courageux Iraniens, menés par les femmes en première ligne, se précipitent dans les rues pour protester, mais leurs voix sont réduites au silence par la fermeture d'Internet et l'assassinat de manifestants.

Quand on voit les nouvelles, il faut se demander ce que nous ferions si c'était notre mère, notre sœur, notre épouse ou notre fille qui faisait les gros titres?

En solidarité avec les femmes et le peuple d'Iran, rejoignez-moi dans le chant qui a balayé la nation: « Femme, vie, liberté ».

Zan, Zendegi, Azadi.

Déclarations de députés

• (1405)

[Français]

L'OURAGAN FIONA

Mme Kristina Michaud (Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia, BQ): Monsieur le Président, la Gaspésie, les Îles-de-la-Madeleine, la Basse-Côte-Nord et les Maritimes constatent leurs dégâts. L'ouragan Fiona laisse dans son sillage la désolation.

Au nom du Bloc québécois, je tiens à offrir mes condoléances aux proches des deux victimes, ainsi que mon soutien à toutes les personnes qui ont subi des pertes. Je tiens aussi à remercier toutes les personnes qui sont à l'œuvre pour nettoyer les dégâts, rétablir le courant et aider les sinistrés. Je salue d'ailleurs mon beau-père Mario et toutes les équipes d'Hydro-Québec qui sont déployées jusqu'en Nouvelle-Écosse.

Je tiens à souligner que le gouvernement fédéral a été actif et collaboratif en fin de semaine. C'est apprécié. Toutefois, il doit aussi réaliser qu'une tempête tropicale chez nous, ce n'est pas normal. Les changements climatiques, nos régions les vivent déjà.

Qu'Ottawa aille demander aux gens dont la maison a été avalée par la mer si c'est une bonne idée d'encaisser les projets pétroliers. Qu'il aille expliquer aux gens qui perdent leur voiture, leur bateau ou carrément toutes leurs possessions pourquoi il prend leurs impôts pour subventionner les pétroliers.

Une tempête tropicale dans l'Est du Québec, ce n'est pas normal, et c'est au gouvernement de s'assurer que cela reste anormal.

* * *

LE FESTIVAL DES COULEURS DE RIGAUD

M. Peter Schiefke (Vaudreuil—Soulanges, Lib.): Monsieur le Président, cette année, pour la 24^e fois, c'est à Rigaud que ça se passe. Pour la septième fois à la Chambre, j'en profite pour inviter tous les Vaudreuil-Soulangeois à participer au Festival des couleurs de Rigaud, qui aura lieu cette année du 8 au 10 octobre prochain.

Grâce au travail formidable, encore une fois, de Christiane Lévesque et de son équipe de bénévoles dévoués, avec l'appui généreux de Patrimoine Canada, de la mairesse Marie-Claude Frigault et de son équipe de la Ville de Rigaud, petits et grands pourront profiter des nombreuses activités et d'un moment pour admirer la magie des couleurs que l'automne nous offre.

La beauté naturelle de notre région et la richesse de ses artisans seront réunies cette année au mont Rigaud, et j'encourage tous les membres de notre communauté de Vaudreuil-Soulanges à venir les découvrir à l'occasion du 24^e Festival des couleurs à Rigaud.

* * *

[Traduction]

LES DÉFIBRILLATEURS EXTERNES AUTOMATISÉS

M. Scott Reid (Lanark—Frontenac—Kingston, PCC): Monsieur le Président, il y a dix ans, équiper chaque véhicule de la GRC d'un défibrillateur externe automatique aurait coûté moins de 10 millions de dollars et aurait permis de sauver environ 3 000 vies pendant la durée de vie de 10 ans de ces appareils, à un coût de 3 000 \$ par vie sauvée. Cependant, le gouvernement libéral n'a rien fait et ces vies sont disparues à jamais.

Déclarations de députés

J'ai soulevé cette question pour la première fois à la Chambre en 2015, puis à nouveau en 2016, 2017, 2018 et 2020. Juste avant la pandémie, j'ai rencontré le ministre précédent et il a convenu avec moi que les défibrillateurs devaient être une priorité. En juin de cette année, j'ai interrogé le ministre actuel, et il s'est vanté à la Chambre de dépenser des centaines de millions de dollars pour ce qu'il appelle de l'équipement de sauvetage destiné à la GRC, mais dans les deux cas, aucune mesure n'a été prise.

Les dossiers montrent que la dernière fois qu'un ministre a demandé des informations à la GRC ou au ministère au sujet des défibrillateurs pour les voitures de patrouille de la GRC, s'était en novembre 2014. Il est certainement temps de cesser de tourner en rond et de passer à l'action.

* * *

LA COURSE POUR VAUGHAN

M. Francesco Sorbara (Vaughan—Woodbridge, Lib.): Monsieur le Président, une bonne communauté, ça ne tombe pas du ciel. C'est une chose qui se bâtit petit à petit, grâce à l'esprit de partenariat, à l'esprit d'équipe et à l'esprit communautaire. Hier, toutes ces valeurs étaient au rendez-vous, alors que des centaines de résidents de la ville de Vaughan se sont rassemblés à l'occasion de la course annuelle pour Vaughan.

Organisée par l'Association des jeunes de la communauté musulmane Ahmadiyya, la course pour Vaughan, qui en est à sa 19^e édition, encourage l'excellence dans les soins de santé dans notre ville. Depuis 2003, cet événement annuel a permis d'amasser au-delà de 1,2 million de dollars, plus les 275 000 \$ amassés cette fin de semaine, pour l'hôpital Cortellucci de Vaughan. C'est d'autant plus impressionnant que cet événement est dirigé par des jeunes, sous la supervision de mon cher ami Zohaib Malhi, et qu'il s'étend maintenant à plus de 15 villes au pays.

L'esprit communautaire et la générosité de la communauté Ahmadiyya contribuent à rendre la ville de Vaughan plus inclusive et prouvent que la diversité fait bel et bien la force du Canada.

En tant que président de l'association parlementaire de l'Ahmadiyya, je tiens à remercier l'ensemble de la communauté.

* * *

• (1410)

SAVANNA PIKUYAK

Mme Anita Vandenbeld (Ottawa-Ouest—Nepean, Lib.): Monsieur le Président, j'interviens aujourd'hui pour rendre hommage à Savanna Pikuyak, une jeune Inuite qui a été tuée quelques semaines seulement après son arrivée à Ottawa, où elle était venue faire des études en soins infirmiers au Collège Algonquin, dans ma circonscription.

Avant de venir à Ottawa, Savanna a suivi un programme en sciences pré-médicales au Collège Nunavut Arctic et a travaillé au centre de santé dans sa collectivité au Nunavut. Tout ce qu'elle voulait, c'était aider les gens, mais le 11 septembre, à l'âge de 22 ans, Savanna a été victime d'un meurtre gratuit dans l'appartement qu'elle louait.

Trop souvent, de jeunes femmes autochtones viennent dans notre ville et n'ont pas accès à un logement sécuritaire. La violence contre les femmes autochtones est bien réelle et elle est dévasta-

trice. Parce que Savanna n'avait pas d'endroit sécuritaire où loger, sa famille et sa communauté sont en deuil.

J'offre mes sincères condoléances à la famille et à la communauté de Savanna Pikuyak. Nous ne l'oublierons pas.

* * *

[Français]

LES PRIORITÉS DU PARTI CONSERVATEUR

M. Pierre Paul-Hus (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, PCC): Monsieur le Président, la Chambre des communes a repris les travaux parlementaires, et, du côté conservateur, nous les reprenons avec un nouveau chef.

C'est un chef qui, au cours des prochains mois, accordera la priorité aux gens, à leur retraite, à leur chèque de paie, à leur maison et à leur pays. Pour cette raison, il m'a confié le poste de lieutenant politique pour le Québec afin de s'assurer que notre vision pour le Canada comprend les priorités de la société québécoise.

J'accepte ce rôle avec humilité, mais aussi avec la certitude que nous allons rallier les conservateurs de partout au Québec et offrir aux orphelins politiques une nouvelle vision d'un gouvernement qui est proactif, contrairement à celui qui nous a si mal gouvernés depuis les sept dernières années.

Au cours des prochains mois et à partir de cette semaine, je rencontrerai le milieu des affaires, les communautés ethniques et les différents intervenants pour mieux connaître leur vision, leurs défis et surtout les solutions qu'ils proposent pour améliorer les services gouvernementaux. Beaucoup de problèmes doivent être abordés et c'est ce que je ferai en collaboration avec mes collègues.

Après chaque bouleversement comme ceux que nous venons de vivre, des changements doivent s'opérer. Le nouveau chef conservateur est celui qui pourra redonner espoir à tous les Canadiens et à toutes les Canadiennes et rallier une majorité de Québécois.

* * *

[Traduction]

LES FUSILLADES À MILTON

M. Adam van Koevorden (Milton, Lib.): Monsieur le Président, le 12 septembre, une série d'attaques armées tragiques et terrifiantes a choqué, effrayé et endeuillé notre collectivité. Andrew Hong, un policier de Toronto, et Shakeel Ashraf, propriétaire d'une petite entreprise à Milton, ainsi que son collègue, Satwinder Singh, étudiant dans un programme d'échange, ont été brutalement assassinés lorsqu'un tireur a terrorisé nos collectivités et les habitants de Mississauga et de Milton.

J'offre mes sincères condoléances aux familles et aux proches des victimes.

Je tiens à remercier tous les premiers intervenants et les services de police de Halton, Hamilton et Peel, ainsi que la Police provinciale de l'Ontario, qui ont collaboré pour mettre fin aux attaques. Je les remercie de leur courage et de leur dévouement.

Les Canadiens méritent de se sentir en sécurité chez eux et dans leur collectivité, et personne ne devrait craindre la violence liée aux armes à feu. Le gouvernement a déployé plus d'efforts que ses prédécesseurs en une génération pour protéger les Canadiens contre les armes à feu et la criminalité, mais il reste encore beaucoup à faire.

Milton est une collectivité forte, compatissante et résiliente. Nous continuerons à nous soutenir mutuellement pendant que nous pleurons le décès de ces victimes et que nous nous relevons de cette tragédie. Nous nous souviendrons d'Andrew, de Shakeel et de Satwinder comme des leaders communautaires, des amis et des voisins. Mes pensées accompagnent leur famille, leurs amis et leurs collègues. Puissent-ils reposer en paix.

* * *

L'OURAGAN FIONA

M. Stephen Ellis (Cumberland—Colchester, PCC): Monsieur le Président, l'ouragan Fiona a été dévastateur. Tout d'abord, je dois transmettre, au nom de la Chambre, mes condoléances à la famille de la dame de 73 ans qui est décédée à Port aux Basques.

De plus, je tiens à souligner la résilience et la solidarité des habitants de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Île-du-Prince-Édouard et de Terre-Neuve. En tant que Canadiens, voir des voisins s'entraider sans prétention et sans attente me réchauffe le cœur.

Certains ont perdu leur maison et leur entreprise. L'électricité n'a pas encore été rétablie pour près de 40 % des clients de la Nova Scotia Power. Ce matin, j'ai laissé ma famille à la maison sans électricité. Sur une note positive, il est important de se souvenir des Jacob Currys de ce monde qui sont intrépides, qui aident sans compter et qui manient habilement la tronçonneuse. Comment retire-t-on un arbre de 60 pieds d'une voiture sans causer d'autres dommages? C'est facile avec un cric de levage de trois tonnes et demie, un six par six, quelques deux par six et beaucoup d'aide, bien sûr.

Nous devons nous rappeler que nous avons bâti notre pays en nous unissant en période de grands besoins. Avec de la chance et de l'espoir, les Canadiens relèveront le défi et feront de leur mieux. Gardons le Canada atlantique dans nos pensées et nos prières durant cette période très difficile.

* * *

• (1415)

L'OURAGAN FIONA

M. Chris d'Entremont (Nova-Ouest, PCC): Monsieur le Président, cette semaine a été toute une épreuve pour les Canadiens de l'Atlantique. L'ouragan Fiona a semé le désespoir et la destruction sur son passage en Nouvelle-Écosse, au Cap-Breton, à l'Île-du-Prince-Édouard, aux Îles-de-la-Madeleine ainsi qu'à Terre-Neuve-et-Labrador. Je me joins à mes collègues de la Chambre et à tous les Canadiens pour pleurer les personnes qui ont perdu la vie.

Il faudra des jours, voire des semaines, pour rétablir l'électricité à de nombreux endroits. Il faudra des mois, voire des années, pour réparer les dégâts au sein de nos collectivités. C'est dans des moments comme celui-là que nous sommes fiers d'être Canadiens. Nous savons qu'au-delà du désespoir et de la destruction, nous trouverons l'espoir et l'amour, en nous aidant mutuellement à reconstruire et à prendre soin les uns des autres. Tels des phares qui nous éclairent dans les profondeurs de l'obscurité, du vent et de la pluie, nombreux étaient ceux qui se sont employés à assurer la sécurité de nos proches.

Je tiens à remercier les organisations de mesures d'urgence, les premiers intervenants, la police, les pompiers et le personnel para-

Déclarations de députés

médical, qui ont été présents tout au long de l'ouragan pour sauver des vies et aider les autres.

Je tiens également à remercier les équipes d'électriciens et le ministère des Travaux publics, qui ont entrepris la tâche colossale de nettoyer le tout.

L'ouragan Fiona nous a peut-être mis à terre, mais nous sommes des Canadiens de l'Atlantique. Nous nous sommes déjà relevés.

* * *

[Français]

LES DROITS DE LA PERSONNE

M. Sameer Zuberi (Pierrefonds—Dollard, Lib.): Monsieur le Président, je me lève aujourd'hui pour sonner l'alarme sur la situation critique des Ouïghours et autres peuples turciques au Xinjiang, en Chine.

[Traduction]

Aujourd'hui, le Conseil national des musulmans canadiens et la communauté ouïghoure du Canada ont organisé une journée de défense des droits des Ouïghours sur la Colline.

En février 2021, la Chambre a reconnu le génocide des Ouïghours. À l'heure actuelle, plus d'un million de personnes vivent ce cauchemar. En août dernier, le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme a publié un rapport révolutionnaire qui contribue à accumuler les preuves de violations graves et systématiques des droits du peuple ouïghour. La haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'homme a ajouté que ces crimes pourraient être considérés comme des crimes contre l'humanité.

À la suite du rapport de l'ONU, notre ministre des Affaires étrangères a dit que le Canada travaillera avec la communauté internationale pour demander des comptes à la Chine et que le travail forcé dans les chaînes d'approvisionnement sera abordé.

* * *

L'ÉCONOMIE

M. Matthew Green (Hamilton-Centre, NPD): Monsieur le Président, alors que l'économie est au bord de la récession et que la Banque du Canada réclame que l'augmentation des salaires des travailleurs soit contenue, nous savons déjà qui paie le véritable coût de l'inflation. Les dirigeants des banques centrales et les économistes ont toujours su que des taux d'intérêt élevés entraînent directement une augmentation du chômage et causent des souffrances économiques et une exploitation accrues de la classe ouvrière.

Pas plus tard que la semaine dernière, le gouvernement libéral a impitoyablement laissé expirer la prolongation des prestations d'assurance-emploi, pénalisant encore plus les travailleurs en leur rendant plus difficile l'accès aux prestations auxquelles ils ont cotisé. De plus, le chef de l'opposition officielle a montré aux Canadiens ses vraies priorités: il s'est attaqué aux pensions des aînés vulnérables qui en ont le plus besoin et a réclamé un gel des cotisations d'assurance-emploi.

Devant la période économique difficile qui s'annonce, seuls les néo-démocrates se battent pour renforcer les filets de sécurité sociale et construire une économie coopérative qui place les Canadiens ordinaires, et non les bénéficiaires des sociétés, au cœur de la prise de décisions économiques.

Questions orales

[Français]

L'HIPPODROME DE TROIS-RIVIÈRES

M. René Villemure (Trois-Rivières, BQ): Monsieur le Président, l'hippodrome de Trois-Rivières présente des courses de chevaux depuis 1830, ce qui le qualifie de plus ancien hippodrome au Québec. Racheté en 2012 par le Club Jockey du Québec à la suite d'une faillite, celui-ci s'est mis à l'œuvre afin de relancer les courses de chevaux et en a fait le seul hippodrome professionnel actif au Québec.

De mai à novembre, à raison de deux fois par semaine, les courses sont décrites majestueusement en français par Guy Lafontaine et présentées par satellite partout en Amérique du Nord. Plus de 100 000 personnes se déplacent chaque année à Trois-Rivières pour venir voir les courses et admirer ces magnifiques bêtes à l'œuvre. J'espère avoir longtemps l'occasion d'admirer les inoubliables Kingston Panic, Apocalypse Alpha, Miss Peggy Sue et Poisson d'avril.

Je félicite le président du Club Jockey du Québec, M. Claude Lévesque, pour son excellent travail et j'invite tous les amateurs de course de chevaux à venir voir un programme à l'hippodrome de Trois-Rivières.

* * *

[Traduction]

L'OURAGAN FIONA

M. Rick Perkins (South Shore—St. Margarets, PCC): Monsieur le Président, l'ouragan Fiona n'a pas été le premier ouragan dans le Canada atlantique. Depuis 1951, nous avons été frappés par 37 ouragans, 79 tempêtes tropicales et 140 tempêtes extra-tropicales. Nous savons comment nous y préparer. Or, Fiona a été une tempête différente. Elle était énorme, soufflant certains des vents les plus forts jamais enregistrés. Beaucoup de gens en Nouvelle-Écosse n'ont toujours pas d'électricité. Le Nord de la Nouvelle-Écosse et le Cap-Breton ont été durement touchés, tout comme l'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve. Des maisons et des entreprises sont disparues, des infrastructures côtières essentielles ont été détruites et des fermes ont été dévastées. Des collectivités de pêcheurs ont perdu leurs bateaux, leur matériel et leurs quais.

Les Néo-Écossais sont solides, et nous nous serrerons les coudes pour nous entraider. J'aimerais remercier les travailleurs du secteur de l'électricité qui consacrent de longues journées à rétablir l'électricité et ceux qui appuient leurs concitoyens dans les refuges d'urgence et les centres d'accueil.

Le caractère de nos collectivités ressort particulièrement lors de tragédies. Alors que nous commençons à reconstruire, les Canadiens de l'Atlantique savent que les tempêtes les plus violentes font ressortir ce qu'il y a de meilleur en nous.

* * *

● (1420)

L'OURAGAN FIONA

M. Darren Fisher (Dartmouth—Cole Harbour, Lib.): Monsieur le Président, les habitants du Canada atlantique et de l'Est du Québec viennent probablement de subir le pire système qui ait frappé nos côtes. Ces images de maisons et de proches emportés par la mer, de collectivités ravagées, demeureront à jamais gravées dans nos mémoires. Malgré les vies emportées et toute cette désolation, nous ne cessons d'entendre des histoires de voisins qui s'entraident

et d'incroyables actes de bonté qui témoignent de la résilience de notre région.

Les Forces armées canadiennes sont sur le terrain en Nouvelle-Écosse, à Terre-Neuve-et-Labrador et à l'Île-du-Prince-Édouard pour apporter leur aide là où les besoins sont les plus criants. Le gouvernement est en communication constante avec toutes les provinces touchées afin que nous puissions leur apporter l'aide dont elles ont besoin.

Il faudra beaucoup de temps pour s'en remettre. Je tiens à dire à tous ceux qui sont touchés par cette situation qu'ils ne sont pas seuls: le gouvernement fédéral demeurera un partenaire fiable sur lequel ils pourront compter tout au long de ce parcours.

QUESTIONS ORALES

[Français]

L'AIDE AUX SINISTRÉS

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, tout d'abord, je souhaite exprimer la solidarité totale de l'opposition officielle envers toutes les familles de l'Atlantique et de l'Est du Québec dont les vies sont bouleversées par l'ouragan Fiona.

[Traduction]

Nous offrons nos condoléances à tous ceux qui ont perdu un être cher et notre soutien à tous ceux qui ont perdu une maison ou une entreprise. Le gouvernement pourrait-il nous dire quel est son plan d'aide et comment les députés de ce côté-ci de la Chambre peuvent faire preuve de solidarité avec le gouvernement pour contribuer à offrir le soutien nécessaire à nos concitoyens de l'Est du pays?

[Français]

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, je remercie le chef de l'opposition officielle de ses mots, ainsi que tous les députés qui ont exprimé leur solidarité avec nos amis en Atlantique. Nos pensées accompagnent tous ceux qui sont mal pris à cause de cette tempête. Nos pensées vont surtout aux familles qui ont perdu un être cher.

Les Forces armées canadiennes ont été déployées en Nouvelle-Écosse, sur l'Île-du-Prince-Édouard et à Terre-Neuve-et-Labrador. Le gouvernement a aussi mis sur pied un fonds de contrepartie pour doubler les dons qui seront versés à la Croix-Rouge au cours des 30 prochains jours. J'encourage tous les Canadiens à être généreux.

Nous sommes là les uns pour les autres au Canada et nous allons continuer de l'être.

[Traduction]

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, les producteurs de pommes de terre de l'Île-du-Prince-Édouard subissaient déjà les répercussions de l'interdiction volontaire des exportations. Maintenant, ils pourraient bien perdre leur récolte cette année encore. Les producteurs laitiers dans l'Est sont privés d'électricité, ce qui veut dire qu'ils pourraient perdre du bétail. Les pêcheurs perdent des bateaux, des quais et d'autres infrastructures essentielles.

Questions orales

Le temps de réponse des programmes bureaucratiques traditionnels du gouvernement est très long. Que fera le gouvernement pour accélérer le processus afin d'aider les personnes qui nous nourrissent tous à se remettre sur pied?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, dès mardi dernier, nous avons commencé à travailler avec les collectivités locales sur le terrain et les dirigeants provinciaux pour nous préparer en vue de ce qui allait être une forte tempête. En effet, lorsque la tempête a frappé, nous avons communiqué immédiatement avec les premiers ministres des provinces, les municipalités et les dirigeants autochtones pour veiller à ce qu'ils obtiennent tout le soutien dont ils ont besoin et qu'ils reçoivent.

Nous continuerons d'être là en tant que gouvernement fédéral en mettant en place des mesures de soutien immédiates, en déployant l'armée là où les besoins l'exigent et en faisant des investissements à court terme, mais nous serons aussi là à moyen terme et même à long terme tout au long de la reconstruction afin d'appuyer les gens qui travaillent très fort pour nous nourrir et nous soutenir.

• (1425)

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, Nova Scotia Power a signalé que l'application ArriveCAN a bloqué des équipes américaines qui s'efforçaient de se dépêcher de se rendre dans la province pour participer aux efforts de rétablissement et elle leur a fait perdre un temps précieux. À l'origine, le ministre de la Sécurité publique a nié que cela s'était produit, pour être contredit par le ministre de la Protection civile, qui a dit qu'il y avait bel et bien eu un problème à la frontière.

Le premier ministre va-t-il suspendre l'application ArriveCAN aujourd'hui, et non samedi, afin ceux qui essaient de venir en aide aux personnes qui en ont désespérément besoin ne soient plus coincés à la frontière?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, évidemment, tout le monde s'est concentré sur l'acheminement du soutien aux zones touchées le plus rapidement possible. J'ai moi-même vu partir une équipe d'Hydro Ottawa qui se rendait en Nouvelle-Écosse pour aider.

Nous savons combien il est important que les gens traversent la frontière rapidement. Je peux confirmer qu'il n'y a eu aucun retard à aucune frontière à cause d'ArriveCAN ou d'autre chose.

[Français]

M. Pierre Paul-Hus (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, PCC): Monsieur le Président, l'électricité est toujours coupée pour des centaines de milliers de personnes au Canada atlantique. Les routes à travers ces régions restent bloquées et plusieurs zones sont inaccessibles. Nous savons que le premier ministre a déployé un certain nombre de militaires pour aider ces communautés, mais on se souviendra que, au Québec, en 1998, des milliers de soldats avaient été déployés pour aider Hydro-Québec et pour soutenir les centres d'hébergement.

Le premier ministre peut-il nous dire si le 5^e Groupe-brigade mécanisé du Canada est prêt à être déployé dès maintenant?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, depuis même les jours avant cette tempête, nous avons travaillé avec nos homologues dans les provinces pour nous assurer que tous les dispositifs dont ils pourraient avoir besoin seraient prêts, incluant de l'aide militaire.

Nous avons répondu immédiatement en envoyant les militaires nécessaires demandés et nous sommes toujours là pour en envoyer plus si cela est nécessaire. Le gouvernement fédéral va continuer d'être là pour les gens en Atlantique et dans l'Est du Québec.

M. Pierre Paul-Hus (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, PCC): Monsieur le Président, comme on le sait, en date d'hier, il y avait 340 000 foyers qui manquaient d'électricité au Canada atlantique. Pour aggraver la situation, les équipes qui venaient des États-Unis se sont fait bloquer à la frontière à cause de l'application ArriveCAN.

On sait que le premier ministre a demandé d'arrêter d'imposer l'application ArriveCAN pour ces équipes, mais peut-il nous confirmer que cette application va s'arrêter dès aujourd'hui et pour tout le monde?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, nous comprenons à quel point il est important que les gens puissent venir en aide aux sinistrés. J'ai vu une équipe d'ici, à Ottawa, qui s'en va en Nouvelle-Écosse ce soir. Nous avons aussi vu des équipes des États-Unis venir au Canada pour aider les sinistrés. Nous remercions tout le monde.

La réalité, c'est qu'il n'y a eu aucun retard aux frontières à cause d'ArriveCAN ou pour d'autres raisons. Il n'y a pas eu de retard. Nous sommes en train de travailler pour assurer l'arrivée rapide de toute l'aide nécessaire.

* * *

LA SANTÉ

M. Alain Therrien (La Prairie, BQ): Monsieur le Président, Ottawa met fin aux mesures sanitaires aux frontières. Il n'y aura plus de tests, plus de masques, ni de quarantaines. Tout cela est fini.

Cela m'amène à parler des transferts en santé. En 2021, le premier ministre disait qu'il considérait les augmenter, mais seulement après la crise. Il a dit: « on va s'asseoir pour parler avec les provinces et territoires de comment on va augmenter les transferts en santé [...] Mais ces conversations-là doivent avoir lieu après qu'on ait passé à travers cette crise actuelle ».

Si, selon le premier ministre, la crise est assez derrière nous pour qu'on puisse suspendre les mesures sanitaires, quand va-t-il convoquer un sommet sur les transferts en santé?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, comme les Canadiens l'ont vu, le gouvernement fédéral a été là avec des investissements records pour répondre à la crise sanitaire que nous avons vécue au cours des deux dernières années. On parle de 72 milliards de dollars supplémentaires que le fédéral a investis dans les soins de santé.

Depuis plusieurs mois, notre ministre de la Santé, d'autres ministres et moi-même sommes en conversation avec nos partenaires des provinces pour déterminer comment nous pouvons faire des investissements pour aider notre système de santé à se rétablir et à être prêt à répondre aux défis de l'avenir. Nous allons le faire tous ensemble.

M. Alain Therrien (La Prairie, BQ): Monsieur le Président, cela ne s'invente pas: il y a un endroit au Québec où la pandémie frappe encore, et c'est le seul endroit où le fédéral refuse encore d'investir. Il s'agit de nos centres de soins.

Questions orales

Ce matin, j'écoutais le ministre de la Santé parler du personnel soignant épuisé. Il a dit qu'il fallait prendre soin des travailleurs de la santé si nous voulions qu'ils prennent soin de nous. Ce sont de belles lignes. C'est ce que le Québec et les provinces demandent et c'est encore ce que le gouvernement fédéral refuse de faire.

Si le premier ministre veut prendre soin des travailleurs de la santé, il faut un sommet sur les transferts en santé le plus rapidement possible. Il n'y a plus d'attente et il n'y a plus d'excuses. Il doit respecter sa parole.

Quand va-t-il organiser le sommet?

• (1430)

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, nos travailleurs de la santé et nos aînés ont besoin d'une aide concrète, de mesures qui seront mises en œuvre et de services. C'est pour cela que nous travaillons avec nos partenaires des provinces depuis bien longtemps parce que, oui, nous nous sommes engagés à faire plus d'investissements en santé.

Je sais que les Québécois et tous les Canadiens s'attendent à voir des résultats. Cela ne prend pas juste de l'argent, il faut des résultats. C'est pour cela que nous discutons avec les provinces pour nous assurer que les nouveaux investissements vont réellement se rendre au bon endroit et aider la population.

* * *

LA FISCALITÉ

M. Alexandre Boulerice (Rosemont—La Petite-Patrie, NPD): Monsieur le Président, les prix à l'épicerie explosent. Le prix du pain est en hausse de 15 %, celui des fruits est en hausse de 13 % et celui des pâtes est en hausse de 32 %. Même un sac de pommes coûte 8 \$.

Les familles doivent se serrer la ceinture. Pendant ce temps, les trois grandes chaînes d'épicerie au pays font des profits de 3,5 milliards de dollars. C'est 3 500 millions de dollars. Il est indéniable que les prix à l'épicerie augmentent parce que les PDG veulent plus de profits.

Qu'est-ce que fait le gouvernement? Il ne fait rien. Qu'est-ce que demandent les conservateurs? Ils demandent de laisser faire cela. Au lieu de protéger le portefeuille des familles, pourquoi les libéraux protègent-ils le portefeuille des PDG?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, tout d'abord, de ce côté-ci de la Chambre, nous sommes très préoccupés par l'augmentation du coût de la vie à laquelle font face tous les Canadiens. C'est pour cela que nous avons présenté un plan pour doubler le crédit pour la TPS/TVH, pour aider les familles à faible revenu avec des soins dentaires pour leurs enfants et pour investir afin d'aider les locataires à faible revenu à traverser cette crise.

Nous sommes là pour aider les gens. De plus, comme nous l'avons annoncé lors de la dernière campagne électorale, nous en demandons plus aux grandes compagnies financières parce que nous savons que nous devons nous assurer que tout le monde paie sa juste part et que nous aidons ceux qui en ont le plus besoin.

[Traduction]

M. Peter Julian (New Westminster—Burnaby, NPD): Monsieur le Président, ce sont tous des programmes que le NPD a obligé le premier ministre à mettre en place.

Le fait est qu'aucune mesure n'a été prise contre les profits excessifs et qu'il n'y a eu aucune tentative de faire payer leur juste part aux ultrariches. Tandis que le quart de la population canadienne souffre de la faim, les bénéficiaires des chaînes d'épicerie atteignent 3,5 milliards de dollars. La cupidité des grandes entreprises fait grimper le taux d'inflation et elle fait mal aux familles canadiennes. Tandis que les gens ont de la difficulté à payer leur facture d'épicerie, le premier ministre laisse le champ libre aux grandes entreprises cupides.

Est-ce que les libéraux vont mettre en place une taxe exceptionnelle dès maintenant afin d'obliger les riches PDG à payer leur juste part?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, de ce côté-ci de la Chambre, nous nous affairons à offrir des solutions concrètes aux Canadiens. C'est pourquoi nous allons de l'avant avec un plan visant à doubler le crédit de TPS pour les familles qui en ont besoin, à aider les familles à faible revenu avec des soins dentaires pour leurs enfants et à venir en aide aux locataires à faible revenu. Nous savons que ces mesures vont améliorer concrètement la vie des Canadiens qui ont de la difficulté à joindre les deux bouts. De plus, le budget de 2022 prévoit un dividende temporaire pour la relance du Canada et il augmente de façon permanente le taux d'imposition du revenu des grandes institutions financières. Nous allons continuer de défendre les intérêts de tous les Canadiens.

* * *

LES TÉLÉCOMMUNICATIONS

M. Stephen Ellis (Cumberland—Colchester, PCC): Monsieur le Président, en ce qui concerne ArriveCAN, je vais choisir de croire le premier ministre de la Nouvelle-Écosse plutôt que le premier ministre libéral.

Malheureusement, il y a d'autres points à souligner. L'inaction du gouvernement libéral a sérieusement désavantagé les Canadiens des régions rurales et éloignées. Au cours des derniers jours, alors que les travaux de nettoyage battaient leur plein, nous avons vu que certains Canadiens de l'Atlantique ont un très mauvais service de téléphonie cellulaire. La promesse du gouvernement d'améliorer la connectivité des régions rurales et éloignées du Canada ne s'est pas concrétisée.

Pour la sécurité des Canadiens, quand le gouvernement fera-t-il de la connectivité une priorité?

[Français]

M. Stéphane Lauzon (secrétaire parlementaire de la ministre du Développement économique rural, Lib.): Monsieur le Président, nous savons que la connectivité mobile est un facteur très important pour contribuer à la sécurité des communautés rurales et de toutes les régions éloignées.

Un Canada fièrement connecté doit inclure l'accès aux services mobiles à large bande haute vitesse. C'est pourquoi il est primordial d'inclure un volet de financement dédié dans le Fonds pour la large bande universelle pour la connectivité mobile dans les communautés, y compris les communautés autochtones.

[Traduction]

LA FISCALITÉ

M. Stephen Ellis (Cumberland—Colchester, PCC): Monsieur le Président, c'est ce sens des priorités qui nous amène vraiment à nous demander dans combien de temps l'aide parviendra au Canada atlantique.

Nous en sommes encore à abattre des arbres pour libérer des véhicules coincés et des bâtiments endommagés. Hélas, les habitants de Cumberland—Colchester viennent me voir pour me dire qu'ils sont très préoccupés par l'économie et le coût de la vie. Ils veulent que le gouvernement libéral sache que les temps sont durs, qu'ils ont du mal à joindre les deux bouts et que l'ouragan Fiona est venu empirer la situation. Ils veulent savoir quand le premier ministre annulera les hausses de taxes prévues sur les salaires, l'essence, l'épicerie et le chauffage.

• (1435)

L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, comme c'est la première fois que j'interviens à la Chambre aujourd'hui, permettez-moi de commencer par adresser un message directement aux gens du Canada atlantique et du Québec, qui ont été si durement touchés par l'ouragan Fiona. En ma qualité de députée ministérielle, de ministre des Finances et de vice-première ministre, je veux leur assurer qu'ils auront le plein appui du gouvernement et, je l'espère, de la Chambre, pour la reconstruction de leurs maisons et de leurs collectivités.

L'AIDE AUX SINISTRÉS

M. Richard Bragdon (Tobique—Mactaquac, PCC): Monsieur le Président, en fin de semaine, les Canadiens de l'Atlantique ont été durement touchés par l'ouragan Fiona. Partout au pays, la population a été bouleversée et attristée de voir la destruction que la tempête a semée dans son sillage. Je sais que les victimes de cette tragédie sont dans les pensées et les prières de tous les Canadiens.

En temps de crise, la collaboration, la coordination et la rapidité d'intervention sont essentielles. Le premier ministre peut-il expliquer à la Chambre de quelle façon le gouvernement travaille avec les provinces et les premiers ministres de l'Atlantique pour appuyer leurs efforts de rétablissement? Pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas autorisé le déploiement de troupes supplémentaires pour assurer le retrait des arbres déracinés, en collaboration avec les provinces? Les provinces de l'Atlantique ont besoin d'aide immédiatement.

L'hon. Dominic LeBlanc (ministre des Affaires intergouvernementales, de l'Infrastructure et des Collectivités, Lib.): Monsieur le Président, comme le député, nous convenons que les provinces de l'Atlantique et l'Est du Québec ont besoin d'une aide immédiate, et c'est exactement ce que nous apportons aux collectivités et aux personnes touchées.

Je peux dire à mon collègue que, ce matin encore, j'ai parlé aux quatre premiers ministres des provinces de l'Atlantique, avec qui tous mes collègues et moi restons en contact étroit. Nous répondrons rapidement à chaque requête qu'ils adresseront au gouvernement fédéral, et ils le savent. Nous avons pris des mesures en amont de la tempête pour être prêts à réagir exactement comme le souhaite mon collègue.

L'hon. Rob Moore (Fundy Royal, PCC): Monsieur le Président, depuis des mois, les conservateurs demandent au gouverne-

Questions orales

ment de se débarrasser de l'application inutile ArriveCAN, mais au lieu d'admettre que c'était la bonne chose à faire, le premier ministre refusait de modifier cette politique à la frontière, même si elle causait bien des problèmes. Ce qui est incroyable, c'est que la fin de semaine dernière, des équipes d'urgence venues des États-Unis sont restées coincées à la frontière, alors que les Canadiens de l'Atlantique avaient besoin d'eux.

Le gouvernement va-t-il s'assurer de lever les obstacles bureaucratiques inutiles afin que les Canadiens de l'Atlantique obtiennent l'aide dont ils ont besoin?

L'hon. Marco Mendicino (ministre de la Sécurité publique, Lib.): Monsieur le Président, je veux commencer par me joindre à tous ceux qui ont mentionné auparavant que nous soutenons tous les Canadiens touchés par l'ouragan Fiona.

Comme on l'a déjà entendu, le gouvernement procède au déploiement des Forces armées canadiennes. Le gouvernement versera des contributions équivalentes aux dons faits à la Croix-Rouge et il versera également des fonds fédéraux pour faire tout en son pouvoir pour venir en aide aux Canadiens touchés.

En ce qui concerne ArriveCAN, je veux informer mon collègue que, à l'instar de mon collègue le ministre des Affaires intergouvernementales, j'ai discuté avec le premier ministre Houston. Nous avons assuré au premier ministre et à son gouvernement que nous allons tout mettre en œuvre pour faciliter l'arrivée des premiers intervenants qui viennent aider les gens de la Nouvelle-Écosse et que nous ferons tout pour soutenir les Canadiens dans cette épreuve.

M. Luc Berthold (Mégantic—L'Érable, PCC): Monsieur le Président, ce n'est pas la première fois.

[Français]

Nova Scotia Power et le premier ministre Tim Houston ont confirmé que ArriveCAN a causé des problèmes à des équipes américaines pour venir aider à rétablir l'électricité.

Les citoyens victimes de la tempête Fiona ont besoin de savoir que leur gouvernement est là pour eux. Malheureusement, le gouvernement libéral fait encore preuve d'improvisation quand le temps devrait être à l'action. Imaginons, Pêches et Océans Canada a demandé qu'on ne recueille pas les homards sur les plages au lieu de s'occuper des gens qui avaient perdu leurs maisons qui s'en allaient à la mer. C'est la réalité. C'est inacceptable.

Est-ce que le premier ministre va rappeler ses troupes à l'ordre et aider vraiment les gens qui ont des problèmes, qui ont des difficultés et qui ont vécu une fin de semaine terrible?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, dans un moment de détresse et de difficulté, il est très important de rester ancré dans les faits. C'est pour cela que je suis content de confirmer que, malgré les rumeurs et ce qu'on a entendu, il n'y a eu aucun retard aux frontières attribuable à ArriveCAN.

M. Luc Berthold (Mégantic—L'Érable, PCC): Monsieur le Président, ce sont les propos de Nova Scotia Power et du premier ministre Tim Houston.

Les Îles-de-la-Madeleine, la Gaspésie et tout le Canada atlantique ont été durement touchés par l'ouragan Fiona; tout cela, alors que des citoyens de ces régions étaient déjà durement touchés par la crise du coût de la vie.

Questions orales

Nous avons une question aujourd'hui. Est-ce que le gouvernement peut nous dire quels sont les moyens qu'il entend prendre pour réduire la paperasse bureaucratique pour aider la population à reconstruire ses maisons, les entreprises à reprendre vie et pour que tout le monde puisse reprendre sa vie normale, le plus rapidement possible?

• (1440)

L'hon. Dominic LeBlanc (ministre des Affaires intergouvernementales, de l'Infrastructure et des Collectivités, Lib.): Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa question.

Je peux lui assurer que c'est exactement le genre de discussions que nous avons déjà entamées avec les premiers ministres de l'Atlantique et avec le gouvernement du Québec. On a utilisé un exemple que le premier ministre mis sur pied avec le premier ministre Horgan en Colombie-Britannique. Il s'agit précisément d'expédier les demandes d'aide qui seront acheminées au gouvernement fédéral pour s'assurer que la reconstruction se fera en partenariat avec les provinces le plus vite possible. Je vais continuer cette conversation et mettre sur pied bientôt, avec nos homologues de l'Atlantique, un système exceptionnel.

* * *

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Mme Kristina Michaud (Avignon—La Mitis—Matane—Mapédia, BQ): Monsieur le Président, des milliers de Québécoises et de Québécois ont marché vendredi dernier pour exiger davantage d'audace de la part des gouvernements dans la lutte contre le changement climatique. La vérité, c'est que, s'il y a un gouvernement qui n'en fait pas assez, c'est bien le fédéral. La production de pétrole continue à grimper, les subventions pétrolières subsistent. Le Canada fait toujours partie du problème, malgré les beaux discours.

Quand est-ce que le ministre va passer en mode urgence climatique? Quand va-t-il faire preuve d'audace et commencer à agir concrètement pour lutter contre le réchauffement de la planète?

L'hon. Steven Guilbeault (ministre de l'Environnement et du Changement climatique, Lib.): Monsieur le Président, je remercie ma collègue de sa question.

J'aimerais également ajouter ma voix à celle des autres députés de la Chambre qui ont une pensée pour les gens et les familles qui ont perdu des proches lors de la tempête Fiona, qui est l'une des pires tempêtes à frapper l'Est du Canada.

La pression barométrique est la plus basse jamais enregistrée sur la côte est du pays. J'aimerais prendre une minute pour féliciter le travail du Service météorologique du Canada qui a permis aux services d'urgence, aux populations locales, aux gouvernements locaux et fédéral de se préparer à cette tempête.

Mme Kristina Michaud (Avignon—La Mitis—Matane—Mapédia, BQ): Monsieur le Président, parlons-en de Fiona et des ravages dans l'Atlantique. Au Québec, les Îles-de-la-Madeleine, la Gaspésie et la Côte-Nord ont aussi été frappées très durement. C'est un effet concret du réchauffement de la planète, sans parler des canicules, des feux de forêt, des inondations ou de la fonte du pergélisol. Cela ne va pas bien et, si on ne fait rien, cela va aller de mal en pis.

Le ministre est-il conscient que, sans audace, sans geste fort, sans stratégie sérieuse pour lutter contre les changements climatiques, on fonce directement dans le mur?

L'hon. Steven Guilbeault (ministre de l'Environnement et du Changement climatique, Lib.): Monsieur le Président, je remercie ma collègue de sa question.

J'aimerais lui rappeler que notre plan de lutte contre les changements climatiques prévoit des investissements de 109 milliards de dollars, ce qui, par personne, est trois fois plus que ce que font les États-Unis d'Amérique.

En plus de cela, nous nous sommes battus jusqu'en Cour suprême pour la tarification du carbone. Nous mettons en place des programmes pour aider les gens à éliminer le chauffage à l'huile, qui est à la fois très coûteux et très polluant. Nous travaillons à éliminer les voitures et l'utilisation du moteur à combustion interne au Canada, d'ici 2035, comme le font la Californie et l'Europe. Notre gouvernement est un des plus ambitieux sur cette question.

Mme Kristina Michaud (Avignon—La Mitis—Matane—Mapédia, BQ): Monsieur le Président, on voudrait croire le ministre. On voudrait voir le militant de Greenpeace et d'Équiterre, mais on ne le reconnaît plus. Il nous dit que, oui, c'est grave, mais dit aussi oui à Bay du Nord. Il parle comme un ami de la nature et agit comme ami du pétrole. Tout ce qu'il nous dit, c'est qu'il va agir plus tard, mais c'est maintenant qu'il faut agir. Qu'il aille dire aux gens de l'Atlantique qu'il a des objectifs pour 2030 et 2050.

Pourquoi remettre à demain ce qu'il doit et peut faire dès aujourd'hui? Va-t-il couper les subventions aux énergies fossiles immédiatement?

L'hon. Steven Guilbeault (ministre de l'Environnement et du Changement climatique, Lib.): Monsieur le Président, cela prend quand même un peu du front pour entendre la question de ma collègue de l'autre côté quand on sait que le chef de son parti a autorisé le forage Anticosti sans aucune évaluation environnementale. Se faire faire la morale par mon honorable collègue, je trouve cela quand même un peu douteux.

J'aimerais lui rappeler que, malgré cela, notre plan de lutte contre les changements climatiques a été salué par mes anciens collègues de Greenpeace et Équiterre, en plus d'organisations dans tout le pays.

* * *

[Traduction]

LES PÊCHES ET LES OCÉANS

M. Rick Perkins (South Shore—St. Margarets, PCC): Monsieur le Président, il est primordial de réparer les dégâts causés par l'ouragan Fiona à notre industrie de la pêche. Des quais sont endommagés ou détruits, des engins de pêche sont brisés et des navires sont complètement démolis. Sans ces infrastructures, nos collectivités côtières disposent de peu de débouchés économiques. Les quais sont l'équivalent de la route transcanadienne pour l'industrie de la pêche. L'entretien et la gestion déficients du MPO, signalés dans quatre rapports parlementaires, les ont rendus vulnérables à la destruction.

Ils relèvent de la responsabilité du MPO. Quand la reconstruction de nos quais commencera-t-elle?

• (1445)

L'hon. Joyce Murray (ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à me joindre à ceux qui pensent à tous les résidents du Canada atlantique qui sont bouleversés et touchés.

Nous sommes en train d'évaluer les répercussions sur les quais et d'autres infrastructures dans les collectivités de pêcheurs. Comme l'a dit le premier ministre, nous serons là pour les gens. Je ne peux qu'imaginer à quel point la situation est difficile pour les Canadiens de l'Atlantique en ce moment. Nous ferons tout ce que nous pouvons pour les soutenir. La Garde côtière et le MPO...

Le Président: Le député de South Shore—St. Margarets a la parole.

M. Rick Perkins (South Shore—St. Margarets, PCC): Monsieur le Président, on ne saurait se contenter de bonnes intentions. Si de tels dégâts avaient été causés sur la route transcanadienne, la reconstruction serait déjà en cours. Il ne reste que quelques semaines avant l'arrivée de l'hiver. Nous ne pouvons pas attendre des semaines pour les évaluations, des mois pour la conception et l'obtention des permis, des mois pour les appels d'offres et des mois pour la construction. Le MPO doit immédiatement exercer son énorme pouvoir pour amorcer la reconstruction dès maintenant.

Quand le MPO va-t-il faire son travail, soutenir les pêcheurs commerciaux et se mettre au travail?

L'hon. Joyce Murray (ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne, Lib.): Monsieur le Président, c'est exactement ce que font nos fonctionnaires. Les responsables de la Garde côtière sont prêts à aider de toutes les façons possibles. Ils participent aux travaux de nettoyage et à l'évaluation des dommages.

Nous serons là pour les habitants du Canada atlantique. Nous serons aussi là pour les pêcheurs, dont les intérêts ont été lésés et l'équipement, endommagé.

M. Jake Stewart (Miramichi—Grand Lake, PCC): Monsieur le Président, l'ouragan Fiona a dévasté les localités du Canada atlantique. La saison de la pêche au homard a déjà été difficile, car le prix des appâts et du carburant est élevé, alors que celui du homard est faible. Les pêcheurs ont perdu trois jours de cette saison courte, mais cruciale. La recherche des engins de pêche et la remise à l'eau des casiers ruineront plus qu'une semaine de leur saison. Les quais de pêche de la région ont été lourdement endommagés, y compris celui d'Escuminac.

La ministre aidera-t-elle les pêcheurs en prolongeant la saison de la pêche au homard?

L'hon. Joyce Murray (ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne, Lib.): Monsieur le Président, nous sommes très conscients de l'ampleur des répercussions sur les habitants et les pêcheurs du Canada atlantique. Nous envisageons certes la possibilité de prolonger les saisons de pêche, tout comme nous envisageons d'adopter d'autres mesures immédiates pour aider les personnes et les collectivités à composer avec les conséquences de cette catastrophe incroyable.

LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Mme Heather McPherson (Edmonton Strathcona, NPD): Monsieur le Président, 23 millions d'Afghans sont aux prises avec la sécheresse, les pénuries alimentaires et l'effondrement des services de santé. Les organisations humanitaires canadiennes s'exposent à des poursuites criminelles si elles tentent ne serait-ce que d'apporter leur aide, en raison de l'interprétation restrictive du Code criminel par le gouvernement. Nous demandons au gouvernement de régler ce problème depuis plus d'un an, mais le ministre n'a rien

Questions orales

fait. Cette inaction est choquante. Les Canadiens veulent aider les Afghans dans le besoin.

Le gouvernement promet-il d'offrir une solution viable aux organisations canadiennes avant que l'hiver ne s'installe et que les Afghans ne commencent à mourir de faim?

L'hon. Harjit S. Sajjan (ministre du Développement international et ministre responsable de l'Agence de développement économique du Pacifique Canada, Lib.): Monsieur le Président, le Canada demeure profondément préoccupé par la situation humanitaire critique qui ne cesse de s'aggraver en Afghanistan. Voilà pourquoi j'ai annoncé que le Canada fournira 50 millions de dollars supplémentaires, pour un total de 156 millions de dollars en 2022, afin d'aider la population afghane, en particulier les femmes et les filles. Ce financement permettra aux partenaires humanitaires du Canada de fournir une aide vitale pour assurer l'acheminement des produits et fournitures humanitaires et faire en sorte que les travailleurs puissent continuer à soutenir le peuple afghan.

LES PÊCHES ET LES OCÉANS

Mme Lisa Marie Barron (Nanaimo—Ladysmith, NPD): Monsieur le Président, les collectivités côtières et les milieux marins dépendent d'espèces cruciales comme le saumon sauvage. Les données scientifiques sont claires: l'élevage du saumon dans des parcs en filet pollue les écosystèmes marins. Bien qu'ils avaient promis d'abandonner progressivement cette méthode, les libéraux ont récemment approuvé l'agrandissement de trois installations d'élevage dans la baie Clayoquot, en Colombie-Britannique.

Le gouvernement interdira-t-il définitivement la pratique toxique de la salmoniculture en filet dans les eaux canadiennes, ce qui protégerait les Premières Nations, les travailleurs et les collectivités, oui ou non?

• (1450)

L'hon. Joyce Murray (ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à confirmer que nous sommes déterminés à protéger le saumon sauvage emblématique sur la côte du Pacifique. C'est pourquoi nous investissons énormément dans l'Initiative de la Stratégie pour le saumon du Pacifique. En outre, je suis très engagée dans l'abandon graduel de l'aquaculture en cages à filet.

J'aimerais préciser que la députée est dans l'erreur, car il n'y a pas eu d'augmentation du nombre d'installations dans la baie Clayoquot. Il y a plutôt eu un transfert d'un emplacement à un autre, mais pas une augmentation.

L'AIDE AUX SINISTRÉS

Mme Sonia Sidhu (Brampton-Sud, Lib.): Monsieur le Président, l'ouragan Fiona s'est abattu sur le Canada atlantique le week-end dernier, et nous sommes de tout cœur avec les gens de la région. Des centaines de milliers de personnes sont touchées, et dans les collectivités le plus durement touchées, il faudra des semaines, voire des mois avant que les gens puissent reprendre leur vie normale.

Le ministre des Affaires intergouvernementales pourrait-il nous dire comment le gouvernement intervient pour aider les résidents et les entreprises à se remettre des effets dévastateurs de cet ouragan?

Questions orales

L'hon. Dominic LeBlanc (ministre des Affaires intergouvernementales, de l'Infrastructure et des Collectivités, Lib.): Monsieur le Président, comme mes collègues le savent, une tempête d'une ampleur sans précédent s'est abattue sur le Canada atlantique le week-end dernier.

Comme nous l'avons dit, le gouvernement est prêt à soutenir les provinces et l'ensemble des Canadiens pendant cette période difficile. Évidemment, mes collègues et moi collaborons étroitement avec les administrations locales et provinciales ainsi qu'avec les gouvernements autochtones afin de répondre très rapidement aux besoins des personnes et des collectivités touchées.

Évidemment, nous invitons toutes les personnes affectées à continuer de suivre les recommandations des autorités locales, et le gouvernement fédéral tiendra les Canadiens au courant des mesures qu'il prendra.

M. Dane Lloyd (Sturgeon River—Parkland, PCC): Monsieur le Président, les Canadiens de la région de l'Atlantique ont subi les effets dévastateurs de l'ouragan Fiona pendant la fin de semaine. Ils ont aussi été scandalisés quand la société d'électricité de la Nouvelle-Écosse, Nova Scotia Power, et le premier ministre Tim Houston ont expliqué que les équipes venant des États-Unis pour apporter une aide d'urgence n'arrivaient pas à traverser la frontière à cause de l'application ArriveCAN.

Aujourd'hui, le premier ministre a affirmé deux fois à la Chambre qu'il n'y avait eu aucun retard, mais j'aimerais en avoir la confirmation du ministre de la Sécurité publique. Le premier ministre avait-il raison quand il a affirmé qu'il n'y avait eu aucun retard, oui ou non?

L'hon. Marco Mendicino (ministre de la Sécurité publique, Lib.): Monsieur le Président, je peux confirmer au député que le premier ministre avait tout à fait raison quand il a affirmé qu'ArriveCAN n'avait causé aucun retard. Au cours des derniers jours, nous avons d'ailleurs communiqué avec l'Agence des services frontaliers du Canada et avec des représentants du gouvernement de la Nouvelle-Écosse pour nous assurer que c'était bien le cas.

La chose la plus importante dans le contexte actuel, comme l'a dit le chef de l'opposition et chef du Parti conservateur, c'est que tous les députés soient solidaires afin que nous puissions collaborer et faire le nécessaire sur le terrain pour aider toutes les personnes touchées.

M. Dane Lloyd (Sturgeon River—Parkland, PCC): Monsieur le Président, vous pouvez sûrement comprendre pourquoi nous avons du mal à y voir clair, puisque le ministre de la Protection civile a reconnu qu'il y avait des retards à la frontière, mais le premier ministre affirme maintenant qu'il n'y a pas eu de retard, ce qu'affirme aussi le ministre de la Sécurité publique.

Nous ne savons pas très bien quel message le gouvernement souhaite communiquer. Quoi qu'il en soit, comme le gouvernement a déjà décidé d'abandonner l'application ArriveCAN, il reconnaîtra sûrement que cette appli était un échec.

L'hon. Mark Holland (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, une terrible tragédie s'est abattue sur les gens du Canada atlantique. Aujourd'hui, nous devons être solidaires envers nos concitoyens de cette région. C'est ce qui a été exprimé à la Chambre dès ce matin. Nous avons tenté de répondre aux questions. Nous avons affirmé que l'application ArriveCAN n'a causé aucun retard.

À l'heure actuelle, nous devons tous viser le même objectif et nous interroger sur les vraies solutions que le gouvernement puisse offrir aux Canadiens de la région atlantique. Je suis impatient qu'on me pose des questions à cet égard.

Mme Raquel Dancho (Kildonan—St. Paul, PCC): Monsieur le Président, les dommages sont sans précédent, des maisons sont détruites et des milliers de foyers sont privés d'électricité et nous apprenons qu'il y a eu des décès. Il va sans dire que l'ouragan Fiona a semé la destruction et la mort sur son passage.

Entretemps, le premier ministre et le ministre de la Sécurité publique s'emploient à nier que le premier ministre néo-écossais disait la vérité en affirmant que l'application ArriveCAN a retardé l'entrée d'équipes américaines de monteurs de ligne en Nouvelle-Écosse et dans les Maritimes.

La priorité du gouvernement libéral consiste-t-elle à nier les dires du premier ministre Houston et de la société d'électricité de la Nouvelle-Écosse? Est-ce vraiment la priorité du gouvernement à l'heure actuelle ou présentera-t-il des excuses aux Canadiens de la côte Est?

• (1455)

L'hon. Mark Holland (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, nous collaborons de près avec le premier ministre Houston et avec les responsables des services d'urgence. Je répète encore une fois et, je ne sais pas combien de fois divers ministres et le premier ministre peuvent l'affirmer: il n'y a pas eu de retard.

Je suis impatient de répondre à des questions quant à la façon dont nous pouvons contribuer positivement à aider nos concitoyens des provinces atlantiques.

Mme Raquel Dancho (Kildonan—St. Paul, PCC): Monsieur le Président, croiser le fer avec le premier ministre de la Nouvelle-Écosse au milieu d'un ouragan en défendant l'application ArriveCAN n'est certainement pas une façon de contribuer positivement à aider nos concitoyens.

ArriveCAN a perturbé des voyages, nui au tourisme, séparé des familles et causé un préjudice indu à des milliers de Canadiens pendant des années, mais les libéraux ont refusé d'agir jusqu'à ce qu'il soit trop tard.

Il a fallu que l'entrée au Canada des équipes américaines chargées de réparer des lignes de transport d'électricité soit retardée pour que les libéraux interviennent enfin et mettent fin à l'utilisation obligatoire d'ArriveCAN. C'est une honte nationale.

Les libéraux vont-ils faire preuve d'humilité et s'excuser?

L'hon. Marco Mendicino (ministre de la Sécurité publique, Lib.): Monsieur le Président, dans un esprit de collaboration en cette situation d'urgence, je veux assurer à ma collègue que j'ai communiqué avec le ministre des Affaires intergouvernementales et que j'ai communiqué avec le premier ministre de la Nouvelle-Écosse afin qu'il ait accès à tout le soutien que le gouvernement fédéral pouvait lui fournir pour aider les Néo-Écossais à traverser cette épreuve.

Questions orales

Nous nous concentrons intensément sur les mesures suivantes: nous déployons les Forces armées canadiennes, nous versons des contributions équivalentes à la générosité des Canadiens et nous faisons tout notre possible pour aider les Néo-Écossais et tous les Canadiens à traverser cette période difficile, et nous continuerons à le faire.

* * *

[Français]

L'IMMIGRATION, LES RÉFUGIÉS ET LA CITOYENNETÉ

M. Alexis Brunelle-Duceppe (Lac-Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, le chemin Roxham, c'est des passeurs criminels qui exploitent des familles parmi les moins nanties pour les détrouser. Enfin, après avoir esquivé le problème durant des années, le ministre de la Sécurité publique l'a reconnu samedi. Sauf que quand Radio-Canada lui a demandé ce qu'il allait faire maintenant pour mettre fin à ce *racket*, il a recommencé à patiner.

Il y en a une solution. C'est de suspendre l'Entente sur les tiers pays sûrs. Le ministre peut le faire sans demander la permission aux Américains. C'est prévu dans l'Entente, et il le sait.

Pourquoi refuse-t-il encore d'agir pour mettre fin au trafic de personnes au chemin Roxham?

L'hon. Marco Mendicino (ministre de la Sécurité publique, Lib.): Monsieur le Président, nous avons un système d'asile qui protège les droits des réfugiés et qui renforce l'intégrité de nos frontières. Nous avons une entente avec le gouvernement du Québec qui transfère des centaines de millions de dollars pour accueillir des réfugiés. Cela a aidé la situation.

Nous avons une entente avec les États-Unis qui protège un processus où il y a des conséquences s'il y a des abus dans le système. Nous allons continuer de faire des investissements de ce côté pour assurer que les droits des réfugiés et l'intégrité de nos frontières sont protégés.

M. Alexis Brunelle-Duceppe (Lac-Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, voyons donc, c'est une réponse qui fait plaisir aux passeurs. Ils sont contents en entendant cela, parce que 100 % de leur modèle d'affaires est basé sur l'inaction du fédéral.

Si le ministre suspendait l'Entente sur les tiers pays sûrs, les migrants pourraient passer par n'importe quel poste frontalier au Canada au lieu du chemin Roxham pour faire leur demande de statut. D'un claquement de doigts, le ministre peut éliminer le *racket* des bandits qui exploitent la misère des familles. Il peut le faire unilatéralement et il peut le faire maintenant.

La question s'impose donc. Combien de temps encore est-ce que le fédéral compte tolérer ce trafic inhumain au chemin Roxham?

L'hon. Marco Mendicino (ministre de la Sécurité publique, Lib.): Monsieur le Président, nous avons une stratégie pour faire face au problème de la traite des personnes. Nous avons une stratégie qui comprend des investissements pour renforcer l'application de la loi par les services policiers. Comme je l'ai déjà dit, nous avons une entente avec les États-Unis. Nous sommes en train de moderniser ce processus pour mieux protéger les droits des personnes.

Nous allons continuer de travailler ensemble, en étroite collaboration avec le gouvernement du Québec, parce que c'est important pour tout le monde.

[Traduction]

L'AGRICULTURE ET L'AGROALIMENTAIRE

M. John Barlow (Foothills, PCC): Monsieur le Président, les agriculteurs de l'Île-du-Prince-Édouard m'envoient des photos de bâtiments agricoles effondrés, de bétail sans abri et d'acres de champs inondés.

Les agriculteurs de l'Île-du-Prince-Édouard ne se sont pas encore remis de l'interdiction volontaire des exportations de pommes de terre imposées par les libéraux l'an dernier, et voilà qu'une autre récolte de pommes de terre est en péril, à quelques jours de la cueillette. Leur santé financière et mentale se détériore et beaucoup d'entre eux affirment qu'en l'absence de soutien, ils abandonneront la partie.

Quelles mesures concrètes la ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire prend-elle pour aider les Canadiens de la région de l'Atlantique et les agriculteurs du Québec qui ont été touchés par l'ouragan?

M. Francis Drouin (secrétaire parlementaire de la ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Monsieur le Président, comme je prends la parole pour la première fois à la Chambre, je tiens à dire aux familles, et surtout aux familles d'agriculteurs, que mes pensées les accompagnent. J'ai eu l'occasion de m'entretenir avec le président de l'Office de la pomme de terre de l'Île-du-Prince-Édouard et nous sommes conscients qu'il s'agit d'un problème dans cette province.

Nous collaborons avec les provinces. Les responsables sont en contact. Je suis moi-même en communication avec de nombreux offices, qui feront rapport et évalueront les dommages.

Le gouvernement fédéral ne les laissera jamais tomber. Comme il l'a été pour les agriculteurs de la Colombie-Britannique, il sera là pour les agriculteurs canadiens de l'Atlantique.

● (1500)

M. John Barlow (Foothills, PCC): Monsieur le Président, les discussions ne suffisent pas. Elles ne peuvent pas combler les lacunes du programme Agri-stabilité et du Programme de paiements anticipés parce que nous savons que l'ouragan a eu des répercussions considérables.

Les agriculteurs de la vallée de l'Annapolis ont subi des pertes importantes dans les vergers de pommes, mais ces pertes n'atteignent pas le seuil de bon nombre de ces programmes. Même si c'était le cas, ils n'obtiendraient pas d'argent avant des mois, voire des années, ce qui est beaucoup trop tard. Les agriculteurs des provinces atlantiques et du Québec ont besoin d'aide dès maintenant.

Je le répète, quelles mesures concrètes la ministre de l'Agriculture prend-elle pour veiller à ce que ces familles d'agriculteurs procèdent à leur récolte et survivent à cette catastrophe?

M. Francis Drouin (secrétaire parlementaire de la ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Monsieur le Président, le député connaît très bien l'existence des programmes de gestion des risques de l'entreprise. Si ces programmes ne répondent pas aux besoins des agriculteurs, ceux-ci peuvent faire appel à Agri-relance.

Questions orales

Nous discutons actuellement avec des fonctionnaires provinciaux pour évaluer les dommages. Je rencontrerai de nombreux intervenants dans la région de l'Atlantique et je recevrai des appels téléphoniques plus tard, cette semaine, étant donné que ces personnes sont encore en train de recevoir l'évaluation des dommages.

M. Dave Epp (Chatham-Kent—Leamington, PCC): Monsieur le Président, lorsqu'on leur pose la question, les agriculteurs affirment que leur principale préoccupation n'est pas le marché, la météo ou le commerce international, mais bien les politiques du gouvernement fédéral.

La livraison de semences et de plantes pour l'exploitation agricole est soumise à la taxe sur le carbone. La fabrication et la livraison d'engrais sont soumises à la taxe sur le carbone. La livraison des produits agricoles sur le marché est soumise à la taxe sur le carbone. Or, le gouvernement prévoit de tripler la taxe sur le carbone.

Alors que les denrées alimentaires connaissent une inflation de 10 %, le gouvernement va-t-il enfin donner un répit aux familles canadiennes en annulant cette augmentation de taxe qui est prévue?

L'hon. Steven Guilbeault (ministre de l'Environnement et du Changement climatique, Lib.): Monsieur le Président, je trouve assez pénible d'entendre le député d'en face soulever cette question, étant donné que plusieurs députés de son parti, notamment le chef de celui-ci, ont pris la parole à la Chambre pour parler des répercussions de Fiona.

Nous savons que cette tempête est liée aux changements climatiques et que nous devons en faire davantage pour lutter contre ces changements. Nous savons aussi qu'en raison des changements climatiques, nos côtes est et ouest subissent davantage d'ouragans, qui sont de plus en plus violents. Par conséquent, j'ai beaucoup de mal à trouver une réponse à cette question.

* * *

[Français]

L'AIDE AUX SINISTRÉS

M. Angelo Iacono (Alfred-Pellan, Lib.): Monsieur le Président, en fin de semaine, l'ouragan Fiona a frappé violemment l'est du Canada. Cet ouragan a également touché les îles de la Madeleine et a causé des dommages considérables. Je sais pertinemment que la ministre du Revenu national travaille très fort pour s'assurer que les Madelinots reçoivent l'aide dont ils ont besoin.

La ministre peut-elle nous donner une mise à jour de la situation aux îles de la Madeleine?

L'hon. Diane Lebouthillier (ministre du Revenu national, Lib.): Monsieur le Président, je remercie mon collègue d'Alfred-Pellan de sa question et de son soutien.

Mes collègues et moi travaillons avec nos partenaires locaux et provinciaux pour répondre aux besoins des communautés et des gens touchés. Je suis en communication constante avec les Madelinots, et la phase de nettoyage est déjà amorcée.

Je veux prendre le temps de remercier tous les bénévoles et les premiers intervenants qui ont joué un rôle crucial, non seulement aux îles de la Madeleine, mais dans tout le Canada atlantique.

[Traduction]

LA FISCALITÉ

Mme Shannon Stubbs (Lakeland, PCC): Monsieur le Président, personne ne peut se permettre le programme d'imposition et de dépenses des libéraux, mais la crise du coût de la vie et les hausses de taxes qu'ils prévoient touchent surtout les Canadiens à faible revenu ou à revenu fixe.

Le foyer Pioneer Lodge de Lloydminster héberge des personnes âgées à faible revenu depuis les années 1960. Or, l'an dernier, la taxe libérale sur le carbone a fait augmenter ses dépenses de plus de 26 000 \$, montant que le plan des libéraux va quadrupler. Le foyer est maintenant obligé d'augmenter le loyer des personnes qui peuvent le moins se le permettre.

Les néo-démocrates-libéraux vont-ils donc annuler leurs hausses de taxes sur le logement, le chauffage et la nourriture?

L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, les conservateurs ne cessent de faire volte-face en matière d'économie. Il y a exactement une semaine, le leader parlementaire du Parti conservateur a décrit notre plan de lutte contre l'inflation en ces termes: « C'est comme mettre de l'eau sur un feu de graisse. On pense que ça va aider, mais cela ne fait qu'aggraver le problème. » Or, pas plus tard qu'hier, il a fait volte-face en déclarant que remettre l'argent des contribuables dans les poches des Canadiens est une mesure que les conservateurs ont toujours défendue.

Je suis heureuse de constater que les conservateurs ont fini par voir la lumière dans le dossier du crédit d'impôt pour la TPS. Il est maintenant temps qu'ils appuient les mesures visant le logement et les soins dentaires.

● (1505)

M. Ryan Williams (Baie de Quinte, PCC): Monsieur le Président, le Canada se classe numéro un dans le monde. Malheureusement, il se classe numéro un pour le manque de logements abordables, la pénurie de lits de soins de courte durée et les factures de téléphonie cellulaire les plus coûteuses qui soient. À présent, nous nous classons numéro un pour la taxation des agriculteurs et les augmentations de taxes prévues sur les chèques de paie, sans parler de la triple augmentation de la taxe sur le carbone, tout cela alors que les Canadiens paient plus en taxes et en impôts que ce qu'ils paient pour la nourriture, le logement et les vêtements réunis.

Quand le premier ministre a dit que le Canada était de retour, le Canada ne savait pas que cela signifiait que c'était à l'arrière de la file. Les conservateurs comprennent qu'être le numéro un, c'est être à l'avant de la ligne, et non à l'arrière. Pourquoi le gouvernement ne comprend-il pas cela?

L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, si l'on en croit le leader à la Chambre de l'opposition officielle, les conservateurs ont maintenant vu la lumière lorsqu'il s'agit de soutenir les Canadiens avec le crédit d'impôt pour la TPS. Mieux vaut tard que jamais. Les conservateurs prétendent se soucier aussi du logement, alors puis-je suggérer la prochaine volte-face des conservateurs? Il est temps pour eux d'appuyer également notre versement unique de 500 \$ pour aider les Canadiens vulnérables qui ont de la difficulté à payer leur loyer.

Il n'est jamais trop tard pour faire ce qui est juste, même pour les conservateurs.

*Questions orales***LES AFFAIRES AUTOCHTONES**

Mme Cathay Wagantall (Yorkton—Melville, PCC): Monsieur le Président, étant donné que Fiona est une priorité, les gens dans ma circonscription et dans l'ensemble du Canada réclament la compassion du gouvernement libéral. L'augmentation des taxes sur les chèques de paie frappe à un moment où beaucoup de petites entreprises peinent à réembaucher et à conserver leurs employés. Ces mêmes travailleurs ont du mal à nourrir leur famille, à mettre de l'essence dans les véhicules familiaux et à loger leur famille.

Le gouvernement va-t-il redonner espoir aux Canadiens en annulant l'augmentation des taxes prévue sur les chèques de paie des Canadiens?

L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, le taux de cotisation à l'assurance-emploi est aujourd'hui de 1,58 \$. L'année prochaine, il passera à 1,63 \$. Ces deux taux sont inférieurs à tous les taux de cotisation à l'assurance-emploi qui ont été appliqués pendant les années où Stephen Harper était premier ministre. Pourtant, le nouveau chef conservateur, qui était ministre de l'Emploi dans le gouvernement Harper, veut maintenant sabrer nos cotisations.

Qui, selon les conservateurs, est le meilleur gestionnaire économique: le premier ministre Harper ou le nouveau chef conservateur?

* * *

LA SANTÉ

M. Lloyd Longfield (Guelph, Lib.): Monsieur le Président, la crise des surdoses au Canada continue de faire des ravages dans la collectivité de Guelph comme ailleurs au pays. La pandémie de COVID-19 n'a fait qu'aggraver cette crise, vu son incidence sur la disponibilité des services de soutien et le fait qu'elle a exacerbé les sentiments d'isolement, de stress et d'anxiété. Récemment, la ministre de la Santé mentale et des Dépendances a visité ma circonscription pour annoncer un financement de plus de 2,9 millions de dollars destiné à cinq projets communautaires novateurs dans la région de Guelph.

La ministre pourrait-elle parler de l'importance de mobiliser l'expertise locale et la collaboration de multiples organismes communautaires pour aider les personnes qui consomment des substances à obtenir le soutien dont elles ont besoin?

L'hon. Carolyn Bennett (ministre de la Santé mentale et des Dépendances et ministre associée de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, je remercie le député pour ses efforts inlassables dans ce dossier.

De trop nombreuses vies ont été perdues en raison de la crise des surdoses et des drogues toxiques. Pour mettre un terme à cette tragédie, il faut veiller à ce que les organismes locaux disposent des ressources et des capacités nécessaires pour soutenir leur collectivité. Les cinq projets communautaires novateurs dont nous avons fait l'annonce ensemble permettront d'augmenter la capacité d'approvisionnement en produits sûrs et d'améliorer les services de proximité pour les personnes aux prises avec une consommation problématique de substances. Ce financement permettra aussi d'élargir l'accès à de nombreux services de soutien pour les jeunes de la région de Guelph et il appuiera la formation et la certification des pairs aidants, qui offrent un soutien très efficace.

Mme Niki Ashton (Churchill—Keewatinook Aski, NPD): Monsieur le Président, à l'approche de la Journée du chandail orange, le gouvernement prononcera encore une fois de beaux discours sur le respect des droits des Autochtones, sans les accompagner de mesures concrètes. À maintes reprises, il a raté les échéances concernant l'eau potable. Il n'a réalisé que de très maigres progrès en ce qui a trait au surpeuplement et à la réparation des logements en mauvais état dans les collectivités des Premières Nations. De plus, même si le gouvernement a souvent répété que les communautés doivent mener leurs propres fouilles pour trouver les sépultures anonymes de leurs enfants, les communautés soutiennent que le gouvernement se traîne les pieds au lieu de les soutenir.

Le gouvernement peut-il expliquer pourquoi il refuse d'appuyer vraiment les communautés autochtones?

• (1510)

L'hon. Marc Miller (ministre des Relations Couronne-Autochtones, Lib.): Monsieur le Président, je souhaite informer la Chambre d'une nouvelle qui, à mon avis, réjouira les gens: à l'heure actuelle, environ 91 communautés ont obtenu des fonds pour mener des fouilles au moment de leur choix et à leur propre rythme. C'est un engagement que le gouvernement doit évidemment respecter.

Si la députée aimerait attirer mon attention sur une communauté en particulier, je la prierais de le faire afin que je puisse veiller à ce que les fonds soient versés promptement.

* * *

[Français]

L'ASSURANCE-EMPLOI

M. Alain Rayes (Richmond—Arthabaska, Ind.): Monsieur le Président, tout le monde connaît la saga des passeports avec des délais qui sont interminables.

Malheureusement, on vit le même problème avec l'assurance-emploi, malgré un taux de chômage au plus bas et moins de demandes. Les fonctionnaires eux-mêmes se disent impuissants et ne voient pas la lumière au bout du tunnel. Pendant ce temps, ce sont nos citoyens qui paient le prix pour un service auquel ils ont absolument droit.

Est-ce la ministre peut nous dire quelles mesures concrètes seront mises en place pour régler ces délais qui sont inacceptables et qui ne font qu'exploser?

L'hon. Karina Gould (ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais remercier mon collègue de sa question.

Je peux lui assurer que les gens de Service Canada sont en train de servir les Canadiens que ce soit pour l'assurance-emploi, les pensions ou les passeports. Nous allons continuer de veiller à ce que les Canadiens reçoivent ces services.

Quant au service de l'assurance-emploi, je peux assurer à mon collègue que tout le monde est pris avec ces changements et que les gens seront à la hauteur.

Affaires courantes

[Traduction]

PRÉSENCE À LA TRIBUNE

Le Président: Je voudrais signaler aux députés la présence à notre tribune de Son Excellence Wolfgang Sobotka, Président du Conseil national de la République d'Autriche.

Des voix: Bravo!

* * *

LES AGISSEMENTS DE LA RUSSIE EN UKRAINE

M. Yvan Baker (Etobicoke-Centre, Lib.): Monsieur le Président, il y a eu des discussions entre les partis et je pense que vous constaterez qu'il y a consentement unanime à l'égard de la motion suivante. Je propose:

Que, étant donné que:

- (i) la Russie organise des référendums truqués dans les territoires temporairement occupés de l'Ukraine;
- (ii) la Russie a prédéterminé les résultats de ces référendums dans le but désespéré de légitimer les territoires qu'elle a saisis en Ukraine, d'affaiblir le soutien international à l'Ukraine et de limiter les contre-offensives de l'Ukraine;
- (iii) la Russie a recours à des tactiques coercitives, telles que l'envoi de soldats armés et de policiers en porte-à-porte pour recueillir les votes des citoyens ukrainiens, afin de garantir ces résultats prédéterminés;
- (iv) ces référendums truqués font partie du livre de jeu de l'annexion illégale de la Russie et ont été utilisés en 2014 lorsque la Russie a organisé un référendum truqué pour tenter de légitimer son annexion illégale de la Crimée à l'Ukraine;
- (v) la Commission d'enquête du CDH de l'ONU a confirmé que la Fédération de Russie a commis des crimes de guerre en Ukraine dans plusieurs régions, y compris l'exécution, la torture et le viol de civils, et le viol, la torture et la séquestration d'enfants;

la Chambre:

- a) condamne dans les termes les plus forts possibles les référendums truqués qui se tiennent dans les régions d'Ukraine occupées par la Russie;
- b) déclare qu'elle ne reconnaît pas et ne reconnaîtra jamais la légitimité de ces référendums;
- c) réaffirme que le territoire de l'Ukraine est celui qui a été reconnu au moment du Mémorandum de Budapest en 1994, et comprend la Crimée et le Donbas, que la Russie a envahi illégalement en 2014;
- d) réitère son soutien unanime à l'Ukraine face à la guerre génocidaire de la Russie;
- e) demande au gouvernement du Canada de:
 - (i) continuer à travailler sans relâche avec nos alliés pour s'assurer que ceux qui ont commis ou facilité des crimes de guerre en Ukraine soient poursuivis et tenus responsables,
 - (ii) continuer à fournir un soutien à l'Ukraine jusqu'à ce que l'ensemble du territoire ukrainien soit à nouveau sous le contrôle souverain du gouvernement de l'Ukraine, en imposant des sanctions économiques plus sévères contre la Russie, et en fournissant à l'Ukraine davantage d'aide militaire, financière et humanitaire.

Le Président: Que tous ceux qui s'opposent à ce que le député propose la motion veuillent bien dire non.

Le consentement est accordé.

La Chambre a entendu la motion. Que tous ceux qui s'opposent à la motion veuillent bien dire non.

(La motion est adoptée.)

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

AFFAIRES AUTOCHTONES ET DU NORD

L'hon. Patty Hajdu (ministre des Services aux Autochtones et ministre responsable de l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario, Lib.): Monsieur le Président, conformément au paragraphe 32(2) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, des copies du rapport d'étape sur la mise en œuvre des recommandations se trouvant dans le rapport intitulé « La prévention et gestion des manquements 2017 » du Comité permanent des affaires autochtones et du Nord.

* * *

● (1515)

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

PROCÉDURE ET AFFAIRES DE LA CHAMBRE

L'hon. Bardish Chagger (Waterloo, Lib.): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le 14^e rapport du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre. Le Comité signale que, conformément à l'article 91.1(2) du Règlement, le Sous-comité des affaires émanant des députés s'est réuni pour examiner les affaires inscrites à l'ordre de priorité le lundi 20 juin ainsi que l'ordre portant deuxième lecture de projets de loi d'intérêt public émanant du Sénat, et il recommande que les affaires indiquées soient désignées non votables et qu'elles soient examinées par la Chambre.

Le Président: Conformément à l'article 91.1(2) du Règlement, le rapport est adopté d'office.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

M. Ali Ehsassi (Willowdale, Lib.): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le quatrième rapport du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international.

* * *

PÉTITIONS

LES RESTRICTIONS LIÉES À LA COVID-19

M. Arnold Viersen (Peace River—Westlock, PCC): Monsieur le Président, je présente une pétition au nom de Canadiens de partout au pays qui s'opposent aux obligations vaccinales liées à la COVID-19 et qui souhaitent qu'elles soient toutes éliminées. Les pétitionnaires affirment que, tout au long de la pandémie, les camionneurs ont servi les Canadiens, qu'ils sont des héros et qu'ils ont été assujettis à l'obligation vaccinale, ce qui a eu une incidence sur les chaînes d'approvisionnement. Selon les pétitionnaires, le premier ministre a politisé les vaccins et insulté les Canadiens en désaccord avec sa position. Les signataires exhortent la Chambre des communes à mettre fin immédiatement à toutes les obligations vaccinales et autres restrictions liées à la COVID-19 mises en œuvre et régies par le gouvernement fédéral.

• (1520)

LES ORGANISMES DE BIENFAISANCE

M. Arnold Viersen (Peace River—Westlock, PCC): Monsieur le Président, la prochaine pétition que je veux présenter est signée par des citoyens de tout le pays qui s'inquiètent d'une promesse faite par le Parti libéral dans sa plateforme de 2021, soit celle de refuser le statut d'organisme de bienfaisance aux organismes dont les convictions en matière d'avortement diffèrent de siennes. Cette mesure pourrait mettre en péril le statut d'organisme de bienfaisance d'hôpitaux, de lieux de culte, d'écoles, de refuges pour sans-abri et d'autres organismes de bienfaisance qui ne partagent pas l'avis du Parti libéral sur cette question. De nombreux Canadiens dépendent et bénéficient de la bienfaisance de ces organismes. Par conséquent, les pétitionnaires demandent au gouvernement du Canada et à la Chambre des communes de protéger et de préserver l'application des règles relatives au statut d'organisme de bienfaisance en toute neutralité sur le plan politique et idéologique, sans discrimination fondée sur les valeurs politiques ou religieuses et sans l'imposition d'un nouveau critère des valeurs.

LE TRAFIC D'ORGANES HUMAINS

M. Arnold Viersen (Peace River—Westlock, PCC): Monsieur le Président, la prochaine pétition que je présente est signée par des Canadiens préoccupés par le prélèvement forcé et le trafic d'organes. Le projet de loi à ce sujet a été adopté dans sa forme actuelle à deux reprises au Sénat et une fois à la Chambre. L'étude est actuellement bloquée au comité des affaires étrangères. Les pétitionnaires espèrent que le projet de loi sera adopté bientôt. Les familles des victimes du prélèvement forcé et du trafic d'organes attendent depuis près de 15 ans l'adoption de cette mesure législative. Les pétitionnaires demandent à la Chambre d'adopter le projet de loi rapidement.

LA TECHNOLOGIE DE VÉRIFICATION DE L'ÂGE

M. Arnold Viersen (Peace River—Westlock, PCC): Monsieur le Président, la prochaine pétition que je présente aujourd'hui est signée par des Canadiens de tout le pays préoccupés par le fait que les jeunes peuvent avoir facilement accès à du contenu sexuellement explicite en ligne, notamment du matériel à caractère violent et du contenu dégradant. Les pétitionnaires expliquent que cet accès constitue une préoccupation importante en matière de santé et de sécurité publiques. Ils soulignent qu'une partie importante du contenu sexuellement explicite accessible à des fins commerciales n'est protégée par aucune technologie de vérification de l'âge. Qui plus est, la technologie de vérification de l'âge permet de vérifier l'âge des utilisateurs sans enfreindre leur droit à la vie privée. Les pétitionnaires indiquent que le visionnement de contenu sexuellement explicite est lié à de nombreux préjudices graves, notamment le développement de dépendances et d'attitudes favorables à la violence sexuelle et au harcèlement des femmes. Conséquemment, ils demandent à la Chambre des communes d'adopter le projet de loi S-210, Loi sur la protection des jeunes contre l'exposition à la pornographie.

LES RESSOURCES NATURELLES

M. Arnold Viersen (Peace River—Westlock, PCC): Monsieur le Président, la dernière pétition que je présente aujourd'hui provient de Canadiens de partout au pays qui souffrent de l'inflation et de la taxe sur le carbone imposée par les libéraux. Les pétitionnaires affirment que la taxe sur le carbone provoque de l'inflation et fait monter le coût des produits de première nécessité, notamment le gaz, les aliments et le chauffage, ce qui les rend très coûteux pour les Canadiens. La Banque du Canada a également déclaré que la

Affaires courantes

taxe sur le carbone contribue à l'inflation, qu'elle représente une dépense additionnelle pour les entreprises canadiennes et entraîne un désavantage économique par rapport aux autres pays. Les pétitionnaires demandent de mettre fin à la taxe sur le carbone. Ils veulent que le gouvernement contrôle l'inflation et réduise ses dépenses.

Enfin, les pétitionnaires demandent au gouvernement d'approuver les pipelines et d'autres projets, particulièrement les pipelines de gaz naturel liquéfié, afin d'acheminer les ressources énergétiques canadiennes, propres et éthiques, vers les zones côtières et les marchés étrangers et ainsi supplanter le carburant fourni par des régimes autoritaires et des dictateurs.

LES ORGANISMES DE BIENFAISANCE

Mme Cathay Wagantall (Yorkton—Melville, PCC): Monsieur le Président, je présente aujourd'hui une pétition au nom de Canadiens qui se sont mobilisés parce qu'ils s'inquiètent d'une promesse incluse dans le programme électoral du Parti libéral du Canada en 2021, soit la promesse de refuser le statut d'organisme de bienfaisance aux organismes dont les convictions au sujet de l'avortement sont considérées comme malhonnêtes par le Parti libéral. Les pétitionnaires estiment que c'est un autre moyen employé par le gouvernement pour imposer un critère des valeurs, comme celui employé pour faire de la discrimination à l'endroit de demandeurs admissibles dans le cadre du programme Emplois d'été Canada, et que cela mettra en péril le statut de nombreux organismes de bienfaisance, dont des hôpitaux, des lieux de culte, des écoles, des refuges pour sans-abri et bien d'autres organismes qui jouent un rôle complexe lorsqu'il s'agit de répondre aux besoins des Canadiens.

Les pétitionnaires demandent donc au gouvernement libéral de protéger et de maintenir les règles relatives à l'obtention du statut d'organisme de bienfaisance et de s'assurer qu'elles soient appliquées de façon neutre, sans biais politique ou idéologique, sans discrimination fondée sur les valeurs politiques ou religieuses et sans l'imposition d'un nouveau critère des valeurs. Autre élément important: les pétitionnaires exhortent le gouvernement actuel à affirmer le droit des Canadiens à la liberté d'expression.

LA JUSTICE

M. Michael Cooper (St. Albert—Edmonton, PCC): Monsieur le Président, je présente une pétition au nom des Canadiens. Les pétitionnaires expriment leur préoccupation à l'égard de la récente décision de la Cour suprême du Canada qui vise à abolir une loi qu'avait fait adopter le gouvernement conservateur sous la direction de M. Harper. Cette loi donnait aux juges le pouvoir discrétionnaire d'imposer des périodes consécutives d'inadmissibilité à la libération conditionnelle dans le cas de tueurs en série. L'abolition de cette loi fera en sorte que certains des pires criminels au Canada seront admissibles à la libération conditionnelle après seulement 25 ans. Les pétitionnaires soulignent que le gouvernement libéral a des outils à sa disposition mais ne s'en est pas servi. Ils pressent le gouvernement de recourir à ces outils, notamment en invoquant la disposition de dérogation.

[Français]

LES DROITS DE LA PERSONNE ET L'ENVIRONNEMENT

M. Mario Beaulieu (La Pointe-de-l'Île, BQ): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de déposer une pétition présentée par Développement et Paix — Caritas Canada que M. François Adam et le curé François Baril, du comité pastoral Solidarité Mercier-Est, ainsi que M. Yves Bourassa, du Groupe local de l'Arrondissement Saint-Léonard, ont fait signer par 335 citoyennes et citoyens de La Pointe-de-l'Île et de l'est de Montréal.

Article 52 du Règlement

Cette démarche part du constat que des entreprises basées au Canada contribuent aux atteintes aux droits de la personne et aux dommages environnementaux partout dans le monde. Malheureusement, le gouvernement canadien n'exige pas de ces entreprises qu'elles préviennent de tels préjudices dans leurs activités.

Les pétitionnaires demandent à la Chambre des communes d'adopter une loi sur la diligence raisonnable en matière de droits de la personne et d'environnement. Cette loi exigerait notamment que les entreprises préviennent les impacts négatifs sur les droits de la personne et sur l'environnement tout au long de leurs activités et de leur chaîne d'approvisionnement mondiale.

La paix, ce n'est pas seulement l'absence de guerre. La paix se bâtit en favorisant chaque jour la justice sociale et économique.

[Traduction]

LE CRÉDIT D'IMPÔT POUR LES PREMIERS INTERVENANTS

M. Gord Johns (Courtenay—Alberni, NP): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter la présente pétition, notamment parce qu'elle arrive à point nommé, suite au passage de l'ouragan Fiona. Elle concerne les pompiers volontaires qui composent 83 % de l'effectif essentiel total de lutte contre les incendies au Canada et qui agissent également comme premiers intervenants. De plus, quelque 8 000 bénévoles essentiels en recherche et sauvetage interviennent lors de milliers d'incidents chaque année. Les pétitionnaires soulignent que, en vertu du régime fiscal canadien, les pompiers volontaires et les bénévoles en recherche et sauvetage peuvent actuellement réclamer un crédit d'impôt de 3 000 \$ s'ils ont accumulé 200 heures de services bénévoles au cours d'une année civile. Or, ce crédit d'impôt représente à peine 450 \$.

Les pétitionnaires pressent le gouvernement de faire passer cette exemption fiscale de 3 000 \$ à 10 000 \$. Cette hausse favoriserait également la rétention de ces bénévoles en cette période où le besoin de bénévoles est à la hausse. En outre, cette mesure montrerait à quel point le Canada estime les premiers intervenants et les pompiers volontaires, particulièrement dans des situations comme celle que nous vivons.

• (1525)

L'ÉTHIOPIE

Mme Salma Zahid (Scarborough-Centre, Lib.): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour présenter deux pétitions liées à la situation dans la région du Tigré, en Éthiopie, où sévit une grave famine. Les pétitionnaires demandent à la Chambre des communes d'exiger l'accès à la région pour que les groupes d'aide puissent acheminer de la nourriture et de l'aide humanitaire, pour le rétablissement des communications dans la région, pour le retrait des forces érythréennes et pour l'imposition d'un embargo sur les armes en Érythrée et en Éthiopie.

LE SOMALILAND

Mme Salma Zahid (Scarborough-Centre, Lib.): Monsieur le Président, ma troisième pétition porte sur le Somaliland. Les pétitionnaires remettent en question la légalité de la réunification de la Somalie et du Somaliland et demandent que le Somaliland soit reconnu par le Canada comme un pays indépendant.

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, je prends la parole pour présenter une pétition au nom d'un certain nombre d'électeurs. Cette pétition porte sur le sujet de ce que l'on appelle communément la « transition équitable ». Les

pétitionnaires soulignent que le Canada s'est engagé à respecter l'Accord de Paris, dont le préambule énonce la nécessité de veiller à ce que les travailleurs et les collectivités du secteur des combustibles fossiles reçoivent de l'aide pendant la période de transition vers les énergies renouvelables. C'est un accord qui vise à protéger les personnes et les collectivités.

Les pétitionnaires exhortent la Chambre des communes à collaborer avec les travailleurs du secteur pétrolier et gazier dans le but d'élaborer un plan pour la transition équitable qui comprenne les 10 recommandations formulées par le Groupe de travail sur la transition équitable pour les collectivités et les travailleurs des centrales au charbon canadiennes, qui avait été mandaté par l'ancienne ministre de l'Environnement, Catherine McKenna.

LE TRAFIC D'ORGANES HUMAINS

M. Frank Caputo (Kamloops—Thompson—Cariboo, PCC): Monsieur le Président, je présente une pétition en appui au projet de loi S-223, une mesure qui vise à lutter contre le prélèvement forcé et le trafic d'organes. Si je ne m'abuse, une mesure similaire a été adoptée à deux reprises au Sénat et à la Chambre des communes dans sa forme actuelle.

Il va sans dire que les familles des personnes touchées souhaitent un tel changement, à l'instar de nombreux Canadiens, tel qu'indiqué dans cette pétition.

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je demande que toutes les questions restent au Feuilleton.

Le Président: D'accord?

Des voix: D'accord.

* * *

DEMANDE DE DÉBAT D'URGENCE

L'OURAGAN FIONA

Le Président: Il y a une demande de débat d'urgence. J'informe la Chambre que j'ai reçu deux avis de demande de débat d'urgence concernant le même sujet.

J'invite les députés d'Okanagan-Sud-Kootenay-Ouest et de Cumberland—Colchester à exposer brièvement leur point de vue.

M. Richard Cannings (Okanagan-Sud—Kootenay-Ouest, NP): Monsieur le Président, je demande la permission de proposer un débat d'urgence sur la situation désastreuse au Canada atlantique dans le sillage de l'ouragan Fiona, qui a été la tempête la plus violente n'ayant jamais touché terre au Canada. Plusieurs vies ont été perdues, de nombreuses maisons ont été emportées dans l'océan, des ponts, des aéroports et d'autres infrastructures ont été endommagés, des quais ont été détruits et près d'un million de Canadiens ont été privés d'électricité.

Bien que Fiona ait frappé le Canada atlantique au cours de la fin de semaine, il s'agit de la première occasion pour la Chambre de discuter de la réaction du gouvernement fédéral à la tempête. Nous devons savoir comment le gouvernement prévoit d'aider le Canada atlantique à faire face à cette situation sans précédent. Je vous demande donc, monsieur le Président, d'autoriser la tenue d'un débat d'urgence.

M. Stephen Ellis (Cumberland—Colchester, PCC): Monsieur le Président, je remercie mes collègues des questions intéressantes qu'ils ont posées aujourd'hui au sujet de l'ouragan Fiona. Comme je me trouvais ces deux derniers jours dans l'une des régions les plus durement touchées, c'est en toute humilité que je prends la parole à la Chambre pour demander un débat d'urgence.

Nous savons tous très bien que l'ouragan Fiona a été dévastateur pour le Canada atlantique. Nous savons aussi que, comme mon collègue de South Shore—St. Margarets l'a déjà dit, il s'agit d'une tempête jamais vue en une génération. C'est pourquoi nous savons qu'il faut en débattre à la Chambre de façon urgente. Nous savons que des infrastructures ont été gravement endommagées, notamment des routes, des lignes électriques, des quais, des granges, des maisons, des récoltes, et pour souligner l'importance de cette situation, il faut tenir un débat important et rigoureux à la Chambre des communes.

J'ajouterais que l'industrie de la pêche, auparavant menacée à cause des coûts importants découlant des appâts et du carburant, est désormais en grand péril à cause de la destruction de ces infrastructures.

Les Canadiens de l'Atlantique et les Canadiens en général veulent également savoir précisément à quelle vitesse et dans quelle mesure ils obtiendront l'aide dont ils ont tant besoin, et comment ils devront procéder pour l'obtenir. Bien sûr, nous surmonterons cette crise. Toutefois, si nous ne tenons pas un débat rigoureux à la Chambre des communes, les gens ne sauront pas exactement quelles sont les prochaines étapes.

• (1530)

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE

Le Président: Je remercie les députés de leurs interventions. Je suis disposé à autoriser la tenue d'un débat d'urgence sur l'ouragan Fiona. Ce débat aura lieu aujourd'hui, à l'heure ordinaire de l'ajournement.

* * *

LA NÉCESSITÉ D'ACCOMPAGNER LES PROJETS DE LOI C-285 ET C-290 D'UNE RECOMMANDATION ROYALE

Le Président: Je souhaite faire une déclaration au sujet de la gestion des affaires émanant des députés.

Comme le savent les députés, certaines considérations procédurales de nature constitutionnelle engendrent des contraintes avec lesquelles le Président et les députés doivent composer dans l'étude des mesures législatives.

[Français]

Une fois les ajouts à l'ordre de priorité complétés, la présidence a pris l'habitude d'examiner les projets de loi qui s'y trouvent afin de signaler à la Chambre ceux qui semblent à première vue empiéter sur la prérogative financière de la Couronne. Ainsi, les députés peuvent intervenir en temps opportun pour présenter leurs observations sur la nécessité de faire accompagner ces projets de loi d'une recommandation royale.

[Traduction]

Par conséquent, à la suite de l'ajout de 15 nouvelles affaires à l'ordre de priorité le lundi 20 juin, je souhaite informer la Chambre que les deux affaires suivantes préoccupent la présidence: C-285,

Ordres émanant du gouvernement

Loi modifiant la Loi canadienne sur les droits de la personne, le Code canadien du travail et la Loi sur l'assurance-emploi inscrit au nom du député de Niagara-Ouest; C-290, Loi modifiant la Loi sur la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles inscrit au nom du député de Mirabel.

[Français]

Selon la présidence, ces projets de loi pourraient nécessiter une recommandation royale.

[Traduction]

J'encourage donc les députés qui aimeraient se prononcer sur la nécessité d'accompagner les projets de loi C-285 et C-290 d'une recommandation royale à le faire le plus tôt possible.

Je remercie les députés de leur attention.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LOI N^o 1 SUR L'ALLÈGEMENT DU COÛT DE LA VIE

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 23 septembre, de la motion portant que le projet de loi C-30, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu (majoration temporaire du crédit pour la taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée), soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

Le Président: Il reste 8 minutes 30 secondes à la députée de Calgary Midnapore pour les questions et observations.

Nous passons aux questions et observations. Le député de Winnipeg-Nord a la parole.

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je constate avec satisfaction que le projet de loi aura l'appui du Parti conservateur lui-même, ce qui est positif. Nous avons entendu de nombreux discours du côté des conservateurs. Ce matin, une députée a parlé de la politique économique et de l'orientation que le gouvernement devrait prendre en la matière.

L'une des choses dont on a beaucoup parlé est le propos que le nouveau chef du Parti conservateur a tenu sur l'importance de la cryptomonnaie. Il a encouragé les Canadiens à y investir, estimant que c'était une façon de juguler l'inflation.

Nous savons tous que cette recommandation particulière a fait perdre beaucoup d'argent à de nombreux Canadiens, sans doute ceux qui ont suivi les conseils du chef conservateur.

La députée peut-elle nous livrer le fond de sa pensée sur la politique conservatrice? Était-ce une politique que le Parti conservateur appuyait à ce moment-là, ou s'agit-il d'une idée personnelle du nouveau chef conservateur?

[Français]

Mme Stephanie Kusie (Calgary Midnapore, PCC): Madame la Présidente, premièrement, je voudrais transmettre mes condoléances aux victimes de l'ouragan Fiona.

[Traduction]

Nos pensées et nos prières accompagnent les sinistrés en ce moment.

Ordres émanant du gouvernement

Parlons donc de l'économie des sept dernières années. Nous avons connu 8,1 % d'inflation en juin, soit 56,5 milliards de dollars, avec les plus récentes mesures annoncées par le gouvernement dans le budget de 2022. Parlons de tous les secteurs que le gouvernement a détruits, surtout le secteur des ressources naturelles et, plus récemment, celui des engrais.

Je suis très insultée que le député reparle d'une idée fugace dont il a été question pendant la course à la direction de notre parti. À mon avis, la solution de fortune que nous propose ce projet de loi est en fait une tactique, un mécanisme et un effort pour éluder le vrai problème après la catastrophe économique des sept dernières années.

• (1535)

M. Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Madame la Présidente, nous sommes très heureux de voir que les conservateurs appuient enfin une initiative du NPD visant à procurer aux Canadiens l'aide dont ils ont besoin dès maintenant.

Nous allons maintenant doubler le crédit d'impôt pour la TPS, mesure que nous réclamons depuis des mois. Finalement, pas plus tard qu'hier, les conservateurs ont annoncé qu'ils allaient nous appuyer.

Nous voyons le prix de l'essence et les frais de télécommunications augmenter, le prix de l'épicerie monter en flèche et le prix du carburant atteindre des sommets. Or, les épiceries et les entreprises du secteur bancaire, de l'industrie pétrolière et gazière, du secteur des télécommunications sans fil enregistrent des profits records.

Ma collègue ne convient-elle pas que ces entreprises devraient payer une taxe sur les bénéfices exceptionnels, un impôt comme celui que les conservateurs ont proposé en Grande-Bretagne? Ces derniers ont eu le courage d'imposer un impôt de 25 % sur les profits excessifs, de redonner de l'argent aux Britanniques pour les aider à assumer leurs coûts de l'énergie.

Ma collègue ne convient-elle pas que ces entreprises devraient payer leur juste part?

Mme Stephanie Kusie: Madame la Présidente, mon collègue a raison. Nous sommes d'accord sur ce point, mais mes collègues conservateurs et moi nous entendons avant tout sur le fait que le NPD a aidé les libéraux à mener le pays et notre économie à la ruine.

C'est la raison pour laquelle le prix de l'essence est si élevé. C'est la raison pour laquelle le prix des aliments est si élevé. C'est la raison pour laquelle nous faisons face à tous ces problèmes. C'est à cause de la question du député, qui est en train de détruire tous nos secteurs rentables partout au pays.

Malheureusement, son observation est la seule sur laquelle nous sommes d'accord, tandis que mes collègues conservateurs et moi nous entendons sur tous les autres facteurs dont je viens de parler, à savoir que lui et son parti ont permis aux libéraux de mener notre pays et notre économie à la ruine.

Mme Laurel Collins (Victoria, NPD): Madame la Présidente, je trouve cela curieux, car le NPD ne s'est pas contenté de réclamer depuis plus de six mois que le crédit pour TPS soit doublé. Cette aide est désespérément nécessaire maintenant, mais elle l'était il y a six mois. Nous avons également exercé des pressions en faveur des soins dentaires. Nous avons réclamé l'allocation pour le logement locatif. Nous avons obtenu des résultats pour les Canadiens.

Qu'ont accompli les conservateurs, à part faire des fanfaronnades et tomber trop souvent dans la désinformation? J'ai peine à concevoir que les conservateurs puissent être satisfaits d'eux-mêmes en ce moment.

Mme Stephanie Kusie: Madame la Présidente, la seule chose que le Nouveau Parti démocratique a accomplie, de concert avec les libéraux, c'est d'augmenter les dépenses inflationnistes parce qu'il a accepté tout ce que les libéraux lui ont présenté.

Je l'ai déjà dit et je le répète. Si la députée voulait voir des changements différents, des mesures qui ne figurent pas actuellement dans ces projets de loi ou d'autres idées, elle aurait dû mieux négocier avec le gouvernement lorsque son parti a conclu son accord. Je trouve un peu fort qu'elle nous accuse d'inaction, alors que c'est elle et son parti qui ont fait un travail inégalé pour augmenter les dépenses inflationnistes et mener le pays à la ruine.

M. Frank Caputo (Kamloops—Thompson—Cariboo, PCC): Madame la Présidente, c'est toujours un plaisir de prendre la parole au nom des habitants de Kamloops—Thompson—Cariboo. Je remarque qu'une de mes collègues vient de demander comment les conservateurs peuvent être satisfaits d'eux-mêmes. Je vais répondre à cela. Nous sommes la loyale opposition de Sa Majesté, alors que le NPD est devenu la loyale coalition du gouvernement.

Au cours des trois, quatre, cinq ou six derniers mois, en ce qui concerne l'augmentation du coût de la vie et tout le reste, le NPD n'aurait-il pas eu l'occasion d'appuyer les conservateurs et d'aider vraiment les Canadiens?

Mme Stephanie Kusie: Madame la Présidente, en vérité, chaque mot prononcé par les députés de ce parti est très difficile à entendre, car ces députés travaillent de concert avec le gouvernement pour à la fois ralentir l'économie et diviser les Canadiens.

Assurément, j'aurais souhaité voir le Nouveau Parti démocratique appuyer les nombreuses propositions que nous avons présentées lors des journées de l'opposition. Bonne nouvelle: ils auront encore l'occasion de le faire plus tard cette semaine, car nous nous apprêtons à présenter deux motions de l'opposition. Si le député d'en face tient tellement à collaborer avec le Parti conservateur, la loyale opposition de Sa Majesté, j'espère sincèrement que les néo-démocrates saisiront l'occasion de le faire.

• (1540)

M. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, en ce qui concerne l'inflation — un sujet dont la députée parle beaucoup —, lorsque l'on compare le Canada à d'autres pays sur le plan de l'inflation, que ce soit les États-Unis, le Royaume-Uni ou d'autres pays du G20, on constate que le Canada s'en tire de manière exceptionnelle.

Pourquoi la députée estime-t-elle que le Canada est en bien meilleure posture en matière de taux d'inflation comparativement au reste du monde? Pourquoi en est-il ainsi? Les autres pays sont-ils en si mauvaise posture?

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je prie la députée de Calgary Midnapore de répondre brièvement.

Mme Stephanie Kusie: Madame la Présidente, à maintes reprises, le gouvernement aurait pu choisir de ne pas s'engager dans des dépenses pour ne pas faire augmenter l'inflation, mais ce n'est pas ce qu'il a fait. Il a choisi de dépenser, et ce sont les Canadiens qui en paieront le prix.

M. Francesco Sorbara (Vaughan—Woodbridge, Lib.): Madame la Présidente, je partagerai mon temps de parole avec mon cher ami et collègue le député d'Ottawa-Centre.

Au nom de tous les habitants de Vaughan—Woodbridge, je tiens à exprimer nos sentiments les plus profonds à tous les Canadiens qui vivent sur la côte Est et qui ont été touchés par l'ouragan Fiona ainsi qu'à leur envoyer nos pensées et nos prières. Cet été, ma famille et moi nous sommes rendus en voiture sur la côte Est; nous avons visité l'Île-du-Prince-Édouard, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse. C'est vraiment un beau coin de pays, où habitent de merveilleux Canadiens qui sont tellement bons et généreux. Nous avons vraiment aimé notre séjour dans cette région.

Le projet de loi C-30 est la solution du gouvernement pour aider les Canadiens, et je dirais même pour aider la classe moyenne et ceux qui travaillent fort pour en faire partie. Il s'agit d'un projet de loi qui offre une aide directe aux Canadiens touchés par l'inflation, qui, comme nous le savons, est non seulement un problème au Canada actuellement, mais aussi partout dans le monde, particulièrement dans les pays développés. Nous l'avons constaté.

Ces dernières années, nous avons vécu le choc de la COVID qui, pour notre économie, est perçu comme un choc exogène. Durant cette période, notre économie a littéralement été paralysée par les efforts que nous avons déployés pour aider les Canadiens et être présents pour les entreprises et les citoyens canadiens touchés. Nous avons ensuite ressenti les effets de l'invasion barbare et injustifiée de l'Ukraine par la Russie de Vladimir Poutine. Nous avons constaté ses répercussions sur les expéditions de grain partout dans le monde. Nous avons aussi constaté son incidence sur les prix des produits de consommation dans notre chaîne d'approvisionnement ainsi que sur l'inflation. Tout cela se répercute sur les Canadiens.

Nous savons que les Canadiens, en particulier les aînés, les personnes à revenu fixe et les familles de travailleurs sont touchés, et nous sommes là pour les aider. Depuis 2015, notre gouvernement n'a eu de cesse d'aider les Canadiens à prospérer, notamment ceux de la classe moyenne et toutes les personnes qui souhaitent en faire partie. Nous avons consolidé l'épine dorsale de notre économie, que ce soit en collaborant avec les syndicats du secteur privé ou en instaurant l'Allocation canadienne pour enfants qui, comme nous le savons, vient en aide à neuf familles sur dix. C'est tout le contraire du programme précédent dans le cadre duquel des millionnaires touchaient des chèques mensuels non imposables. Nos programmes ont littéralement sorti des centaines de milliers de Canadiens de la pauvreté, surtout des enfants, tout en renforçant notre classe moyenne.

Notre gouvernement a également mis en œuvre deux réductions d'impôt. Dans le cadre de la première, qui vise les contribuables de la classe moyenne, il a demandé au premier centile des contribuables les plus riches de payer un peu plus, ce qu'il convenait de faire. Dans le cadre de la deuxième réduction, dont les Canadiens profitent toujours, il a haussé à 15 000 \$ le montant autorisé pour les dépenses personnelles. Ces mesures ont eu pour effet de rayer certains contribuables des rôles d'imposition fédéraux, tout en aidant les aînés, les étudiants et l'ensemble des Canadiens. C'est formidable.

Le projet de loi C-30, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu, est une mesure que je défends depuis plusieurs mois au sein de notre caucus. C'est une mesure à laquelle l'économiste que je suis croit vraiment pour avoir participé aux marchés financiers et œuvré dans ce milieu, tant au pays qu'à l'étranger, pendant plus de 20 ans.

Ordres émanant du gouvernement

Le crédit d'impôt pour la TPS est un outil très efficace pour aider les Canadiens en matière fiscale. C'est un précieux outil stratégique qui permet de verser des paiements directs aux Canadiens les plus démunis. J'accueille très favorablement ce projet de loi. Je crois comprendre que la loyale opposition de Sa Majesté l'appuie également. Qu'on me corrige si je me trompe, mais c'est ce que je comprends. Je suis heureux que d'autres partis à la Chambre se rallient à cette idée et que d'autres partis l'appuient.

Cette mesure législative viendrait en aide à 11 millions de Canadiens, ce qui représente 2,5 milliards de dollars en paiements directs aux Canadiens à un moment où ils en ont vraiment besoin. Nous avons dû composer avec des pressions inflationnistes. Nous avons vu grimper les prix des aliments, des loyers et d'autres produits de première nécessité. Ma famille a beaucoup de chance. Nous élevons trois filles, et je fais l'épicerie. Je suis au courant des prix. Je fais le plein de nos véhicules. Mon épouse et moi-même savons combien coûte l'essence.

● (1545)

Je suis content de voir le gouvernement aller de l'avant et démontrer son empathie à l'endroit des Canadiens grâce à une mesure stratégique qui apportera, comme nous le savons, un véritable répit aux Canadiens. En fait, les Canadiens n'ont rien à faire puisque les paiements leur seront versés d'ici la fin de l'année. Je leur demanderais de bien vouloir produire leur déclaration de revenus. Nous savons qu'en faisant leur déclaration, les Canadiens obtiennent un lot de crédits et d'avantages qui ont pour objectif de leur garantir une qualité de vie satisfaisante et de permettre aux aînés d'avoir une retraite satisfaisante, stable et digne.

Comme je l'ai déjà dit, grâce au crédit pour la TPS, une mère seule avec un enfant, par exemple, dont le revenu est de 30 000 \$, touchera près de 400 \$ pour la période de juillet à décembre 2022, et un autre montant de 386,50 \$, pour être exact, pour la période de janvier à juin 2023. Au total, cette personne recevra près de 1 160 \$ pour l'année grâce au crédit pour la TPS. C'est de l'argent réel pour aider les Canadiens, ceux qui travaillent fort jour après jour pour nourrir leur famille et envoyer leurs enfants à l'école. Il s'agit d'une aide réelle offerte aux Canadiens pour leur permettre de composer ponctuellement avec des pressions inflationnistes persistantes.

Je vais vous donner un autre exemple. Un couple avec deux enfants dont le revenu annuel s'établit à 35 000 \$ recevra 467 \$ pour la période de juillet à décembre 2022, et un autre montant de 467 \$ pour la période de janvier à juin 2023. Là encore, il s'agit d'une aide réelle pour ces familles. Au total, elles recevront 1 400 \$ pour cet exercice grâce au crédit pour la TPS.

C'est là une mesure législative de plus que nous avons présentée pour venir en aide aux Canadiens. Je répète que cette mesure aide la classe moyenne ainsi que les Canadiens qui travaillent fort pour y accéder. Il est très important de souligner qu'il s'agit là d'un exemple de leadership responsable et de gestion financière prudente, si je peux m'exprimer ainsi. Le Canada jouit d'une cote de crédit AAA. Notre ratio de la dette au PIB est en baisse. Les provinces ont grandement amélioré leur situation financière. Je sais que, sous la direction de la vice-première ministre et ministre des Finances, le Canada maintiendra un solide bilan financier qui permettra à tous les enfants et à toutes les familles de ce pays béni que nous appelons notre patrie de connaître un avenir prospère.

Ordres émanant du gouvernement

En ce qui concerne nos aînés, nous avons promis, durant la dernière campagne électorale, d'augmenter de 10 % les prestations de la Sécurité de la vieillesse pour les aînés de 75 ans et plus. Cette mesure profiterait à plus de 3,3 millions d'aînés au Canada, notamment à mes parents, à mes tantes et à mes oncles, qui vivent actuellement en Colombie-Britannique. Nous l'avons fait, nous avons tenu notre promesse. Chose promise, chose due, comme on dit. Si nous faisons le calcul à partir de l'entrée en vigueur de cette augmentation, c'est-à-dire en juin dernier, les aînés toucheront jusqu'à 800 \$ de plus en prestations de la Sécurité de la vieillesse. Il s'agit là, encore une fois, d'une aide concrète. C'est un montant qui sera versé à point nommé à ceux et celles qui ont bâti notre pays au cours des dernières décennies. Je suis très fier de représenter les quelque 20 000 aînés de la circonscription de Vaughan—Woodbridge.

Prenons l'Allocation canadienne pour enfants, sur laquelle je ne saurais trop insister. Selon les derniers chiffres que j'ai obtenus, elle représente plus de 60 millions de dollars dans ma circonscription de Vaughan—Woodbridge. Elle vient en aide à des centaines de milliers de familles canadiennes. C'est là une autre mesure de soutien que nous avons été en mesure d'offrir. Il y a aussi un projet de loi relatif à la prestation canadienne pour soins dentaires et au supplément ponctuel de l'Allocation canadienne pour le logement.

Puisqu'il est question de la prestation dentaire canadienne, je précise que je m'y connais un peu en fiscalité. Je crois dans le libre marché et dans le capitalisme. J'ai travaillé sur Bay Street et à Wall Street, mais j'ai grandi dans une petite localité de la Colombie-Britannique. En ce qui concerne l'assurance dentaire, de nombreux aînés sont venus à mon bureau parler de leur expérience. Ces gens n'ont pas d'assurance dentaire et ils doivent déboursier 1 000 \$, 1 500 \$ ou 500 \$ de leur poche lorsqu'ils vont chez le dentiste. Or, ils n'en ont pas les moyens. Pour les aînés, une telle dépense les force littéralement, chaque mois, à choisir entre acheter de la nourriture ou recevoir des soins dentaires. Nous allons dans la bonne direction avec cette mesure.

La situation est la même pour les enfants de moins de 12 ans. Je suis vraiment heureux de faire partie d'un gouvernement qui va de l'avant. Si d'autres partis souhaitent apporter des changements ou faire des suggestions, je les invite à le faire, mais, au bout du compte, l'objectif consiste à aider les familles canadiennes et à s'assurer qu'elles progressent. Voilà ce qui importe.

• (1550)

[Français]

Mme Julie Vignola (Beauport—Limoilou, BQ): Madame la Présidente, on ne peut pas être contre la tarte aux pommes. Des solutions pour soulager les personnes âgées, les familles ou les personnes à faible revenu, c'est bien. Néanmoins, ce sont des mesures qui sont temporaires comme, par exemple, la prestation pour l'assurance dentaire et l'aide au logement.

Or, aider, gouverner et parlementer, c'est aussi penser aux générations futures et mettre en place les solutions qui sont pérennes et prévisibles.

Quand va-t-on voir cela arriver ici, en logement et en santé?

M. Francesco Sorbara: Madame la Présidente, je veux remercier ma collègue de Beauport—Limoilou.

[Traduction]

Je dirais que les mesures que nous avons mises en place visent à aider les Canadiens. En pensant à l'avenir, à l'énoncé économique de l'automne et au budget de l'an prochain, je sais que les intervenants et les gens de ma circonscription tiennent avant tout à la croissance économique et à l'amélioration du niveau de vie des Canadiens partout au pays. Je continuerai à soutenir fortement les mesures qui stimulent la création d'emplois et l'investissement et qui accroissent la productivité de notre pays. Pour un économiste, cela signifie que nous devons veiller à ce que le niveau de vie des Canadiens soit plus élevé demain qu'il ne l'est aujourd'hui.

Mme Michelle Ferreri (Peterborough—Kawartha, PCC): Madame la Présidente, ma question porte sur l'idéologie, sur la responsabilité financière et sur la vision d'ensemble du gouvernement libéral pour l'avenir des Canadiens ainsi que sur l'aide à ceux qui souffrent le plus et qui ont vraiment besoin d'assistance.

Que pense mon collègue d'en face de la différence entre investir dans l'aide humanitaire et investir dans le développement, et que pense-t-il du caractère durable de présenter des débouchés et de donner des coups de main aux gens au lieu de leur faire des dons de charité?

M. Francesco Sorbara: Madame la Présidente, si l'on regarde la création d'emplois de ces sept dernières années et le nombre de politiques que nous avons mises en place non seulement pour favoriser une croissance inclusive, mais surtout pour stimuler l'économie, notre bilan est éloquent.

Sur le plan de la productivité, nous devons prendre encore d'autres mesures pour continuer à stimuler l'investissement. Prenons par exemple le secteur de l'automobile en Ontario. Ma collègue et moi venons tous deux de cette province. Nous avons fait des investissements records de près de 20 milliards de dollars. Aujourd'hui, j'ai participé à une réunion du caucus de l'automobile avec des représentants de cette industrie, qui créera plus de 17 000 emplois en devenant un fournisseur essentiel dans la chaîne d'approvisionnement pour la fabrication de batteries pendant la transition vers les véhicules électriques.

Notre gouvernement collabore avec l'industrie. Nous menons des consultations et nous écoutons attentivement les intervenants. Il faut que nous maintenions cette orientation.

• (1555)

Mme Leah Gazan (Winnipeg—Centre, NPD): Madame la Présidente, je suis heureuse que le gouvernement libéral ait suivi les recommandations du NPD et des conservateurs sur le crédit d'impôt pour la TPS. Mon collègue ne cesse de parler de l'Allocation canadienne pour enfants et pourtant, son gouvernement récupère maintenant les prestations pour enfants qu'il a versées aux mères seules. D'un autre côté, devinez de qui il n'exige pas de remboursements. Prenons le cas de Galen Weston. Loblaws gagne 5 100 \$ par heure et a enregistré des profits records pendant le premier trimestre de 2022. Chez Loblaws, Galen Weston a retiré le supplément de deux dollars de l'heure versés aux travailleurs pendant la pandémie.

Puisque mon collègue tient tellement à l'Allocation canadienne pour enfants, son gouvernement envisagerait-il de s'attaquer aux grandes entreprises plutôt qu'aux mères célibataires?

M. Francesco Sorbara: Madame la Présidente, nous avons instauré diverses mesures qui ont littéralement sorti de la pauvreté des centaines de milliers de mères seules et d'enfants, et de familles, en fait. Nous continuons toujours d'instaurer diverses mesures.

Nous avons aussi présenté des mesures qui demandent aux plus riches de payer davantage. Certaines concernent, par exemple, l'impôt sur le revenu des sociétés. La semaine dernière, le directeur parlementaire du budget a publié une série de rapports où il est question des revenus que ces mesures fiscales pourraient procurer. J'encourage tous les députés à consulter ces rapports, qui sont fort intéressants et très détaillés.

M. Yasir Naqvi (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre de la Protection civile, Lib.): Madame la Présidente, je suis heureux d'avoir l'occasion de parler du projet de loi C-30, qui vise à modifier la Loi de l'impôt sur le revenu en ce qui concerne la taxe sur les produits et services et les crédits de taxe de vente harmonisée. Il s'agit d'un projet de loi très axé sur un allègement fiscal ciblé pour les personnes les plus méritantes de nos collectivités. Toutefois, avant de parler du projet de loi, je tiens à dire rapidement que, comme c'est la première fois que je prends la parole à la Chambre depuis la fin de la relâche estivale, je suis reconnaissant de pouvoir le faire. J'espère que tous mes collègues de la Chambre ont passé un bon été.

Comme nous l'avons entendu plus tôt pendant la période des questions, la dévastation causée par l'ouragan Fiona est au cœur de nos préoccupations à tous. Nous avons vu le genre de ravages que cette tempête particulière a causés au Canada atlantique et dans l'Est du Québec. Comme tout le monde, mes pensées vont à tous ceux qui ont été affectés. Il y a eu quelques décès. Nous pensons aux familles qui ont été touchées.

Compte tenu de mon rôle de secrétaire parlementaire du ministre de la Protection civile et de ma collaboration avec le ministre, je peux assurer à la Chambre que tout le gouvernement, y compris le premier ministre, a travaillé d'arrache-pied pour se préparer, dès l'annonce de cette tempête. Cela supposait une collaboration très étroite avec les gouvernements provinciaux et les administrations municipales locales afin que toutes les mesures nécessaires soient prises pour se préparer à cette tempête. Grâce à cela, nous voyons tous les efforts de rétablissement qui sont déployés en ce moment.

Pas plus tard que ce matin, j'ai eu le plaisir de me joindre au premier ministre et au député d'Ottawa-Sud pour remercier certaines des équipes d'Hydro Ottawa à leur départ pour la Nouvelle-Écosse. Nous les avons remerciées pour ce qu'elles faisaient, puisque les Canadiens ont pour coutume de toujours s'entraider.

Au cours de l'été, comme peut-être tous les députés, j'ai évidemment passé beaucoup de temps dans ma collectivité. L'une des choses que je fais toujours est de frapper aux portes pendant les mois d'été pour parler à mes électeurs. Je pose deux questions très simples: « Comment puis-je vous aider? » et « Quelles sont les questions qui vous préoccupent? »

Aucun député ne sera surpris d'apprendre, et je l'ai entendu dire par des députés de tous les partis, que le coût de la vie et le taux d'inflation préoccupent grandement tout le monde. Cependant, j'ai également entendu parler du besoin de services de garde abordables pour les enfants. De nombreux parents m'ont demandé quand les services de garde à 10 \$ par jour seraient offerts dans leur collectivité, celle que je représente ici, dans Ottawa-Centre. Il s'agissait de conservations très importantes, et les parents m'ont répété à maintes reprises qu'ils avaient hâte que la mise en œuvre complète du programme se fasse. Le programme leur permettra d'économiser des milliers de dollars, surtout s'ils ont plus d'un enfant.

Ordres émanant du gouvernement

Ce serait une économie considérable, sans parler de la possibilité pour les jeunes enfants de socialiser et de participer à des activités d'apprentissage par le jeu. Si nous ajoutons à cela la maternelle à temps plein qui existe en Ontario pour les enfants de quatre et cinq ans, c'est un moment qui change vraiment la donne pour ce qui est de favoriser l'épanouissement des enfants et la pleine participation des parents à la santé de notre économie par l'accès à de bons emplois leur permettant de progresser dans leur profession. Les économies réalisées se chiffrent en milliers de dollars pour les parents, et ceux-ci sont très satisfaits que le gouvernement fédéral, sous la direction du premier ministre, ait enfin mis en place un système national de garde d'enfants et d'éducation préscolaire dans tout le pays.

Toutefois, il ne s'agit que de l'une des mesures qui aideraient les gens à composer avec le coût de la vie. Nous devons veiller à ce que l'inflation ne continue pas, même si nous commençons à la voir s'atténuer et décliner. Le taux d'inflation au Canada est peut-être l'un des plus bas au regard de ceux de pays comparables du G7.

● (1600)

Quoi qu'il en soit, nous devons poursuivre notre action. Nous devons encore prendre des mesures afin de trouver des aides ciblées pour les plus marginalisés de notre société, pour les personnes à faible revenu comme les mères célibataires, qui travaillent extrêmement fort chaque jour, et je rencontre beaucoup de personnes dans la même situation dans Ottawa-Centre. Nous devons veiller à ce qu'elles reçoivent une aide temporaire ciblée afin qu'elles puissent s'en sortir pendant cette période.

C'est pourquoi ce texte de loi en particulier — le projet de loi C-30 — est si important. Nous savons que l'inflation est mondiale; de nombreux facteurs en sont à l'origine. Le Canada n'est pas à l'abri.

Bien entendu, la pandémie a joué un rôle important. D'autres députés nous ont dit que la guerre injustifiée et injustifiable de la Russie contre l'Ukraine est une autre raison importante expliquant cette inflation.

Nous devons, bien entendu, trouver une solution canadienne pour aider les gens. C'est pourquoi, comme je l'ai dit plus tôt, les projets de loi C-30 et C-31 sont si importants, puisqu'ils prévoient des mesures d'aide ciblées sur les particuliers.

En l'occurrence, en vertu du projet de loi C-30, nous comptons doubler le crédit d'impôt pour la TPS, pour les particuliers et les familles qui y sont admissibles, pendant six mois. Il s'agit d'un allègement réel qui apporterait une aide supplémentaire d'environ 2,5 milliards de dollars à quelque 11 millions de Canadiens. Cela représente un nombre massif de personnes qui en bénéficieraient.

Pour nous donner une idée, si ce projet de loi est adopté — et j'espère que tous les députés l'appuieront, comme j'ai l'intention de le faire —, de juillet 2022 à juin 2023, les prestataires admissibles recevraient jusqu'à 467 \$ pour les célibataires sans enfant, 612 \$ pour les prestataires mariés ou en union de fait, 612 \$ pour les parents seuls et 161 \$ pour chaque enfant de moins de 19 ans. Ce serait toute une augmentation pour les aider à traverser cette période inflationniste. Bien entendu, comme le montrent les indicateurs économiques, le taux d'inflation commence à diminuer. Espérons que cette tendance se poursuivra.

Ordres émanant du gouvernement

Cela dit, ce n'est pas fini. Nous fournirions aussi un supplément au loyer ponctuel d'environ 500 \$ pour que les prestataires admissibles puissent payer les coûts supplémentaires éventuels et ainsi éviter de risquer de se retrouver à la rue. Faire en sorte que les gens aient accès à un logement abordable, c'est une grande priorité pour le gouvernement, et ce soutien leur serait très utile.

Enfin, il y a un autre programme qui est grandement nécessaire: un peu comme pour le programme national de garderies, nous créons un programme de soins dentaires pour que les jeunes Canadiens aient accès à de bons soins dentaires. C'est essentiel à leur santé. Grâce à ce soutien aux contribuables qui gagnent, je crois, 90 000 \$ ou moins, les jeunes pourraient obtenir des soins dentaires et rester en santé.

Ce soutien leur permettra de vivre en meilleure santé, mais il sera représentera des économies encore plus importantes pour les particuliers. Un thème se dégage manifestement: offrir des mesures d'aides et de soutien qui ciblent vraiment les personnes qui en ont le plus besoin. Elles ont aussi d'énormes avantages, qu'il s'agisse d'obtenir de bons services de garde, d'améliorer sa santé ou d'éviter de se retrouver à la rue.

Ces mesures aideront notre économie. Elles aideront tous les Canadiens, car notre principale responsabilité comme gouvernement, et mon objectif à titre de député d'Ottawa-Centre, est de contribuer à bâtir une économie qui est à l'œuvre pour tous les Canadiens.

• (1605)

M. Dave Epp (Chatham-Kent—Leamington, PCC): Madame la Présidente, j'ai entendu le député dire espérer que l'inflation ne se poursuive pas.

Quel est le plan du gouvernement? Il propose un paiement ponctuel en réponse à l'inflation élevée. Je suis heureux que le gouvernement reconnaisse maintenant que le taux d'inflation est élevé. Si cette situation se poursuit, le plan consistera-t-il en une série de paiements ponctuels?

Quel est le plan du gouvernement pour lutter contre l'inflation de base? Moi aussi, je suis d'accord et j'espère que l'inflation baissera, mais s'agit-il d'un plan à long terme pour lutter contre l'inflation?

M. Yasir Naqvi: Madame la Présidente, je tiens d'abord à remercier mon collègue d'en face et son parti d'appuyer le projet de loi C-30. C'est une mesure très positive pour tous les Canadiens, et j'espère que tous les partis appuieront cette importante mesure législative.

Oui, nous espérons que l'inflation diminuera. Les programmes de garde d'enfants et de soins dentaires sont importants, parce qu'ils sont permanents. Ces programmes nationaux demeureraient en vigueur pour aider les Canadiens de tout le pays. Ce sont des exemples de programmes qui continueront d'aider les Canadiens.

Bien entendu, nous surveillerons l'évolution de la situation. Nous espérons en arriver au point où l'économie se stabilisera et continuera de croître, comme l'indique le taux de chômage du Canada, qui est parmi les plus bas de toute son histoire. Nous tenons à offrir aux gens des emplois bien rémunérés qui contribuent à la croissance de l'économie et au bien-être de la société.

[Français]

M. Luc Desilets (Rivière-des-Mille-Îles, BQ): Madame la Présidente, j'étais content d'entendre mon collègue dire qu'on a besoin de programmes bien structurés. Au Bloc québécois, c'est ce que

nous souhaitons. Nous souhaitons des programmes structurants, ciblés et réfléchis.

Mon inquiétude c'est que, encore une fois, c'est fait avec parcimonie. C'est à gauche, à droite, c'est du saupoudrage et, pour moi, cela n'est pas quelque chose de continu et de planifié.

Comment mon collègue traite-t-il avec cela?

M. Yasir Naqvi: Madame la Présidente, je suis très heureux de la question de mon collègue.

[Traduction]

Si l'on regarde le genre de programme que nous mettons en place, par exemple les services de garde d'enfants, ce programme est soigneusement structuré. Les Canadiens réclament des services de garderie depuis très longtemps. Les femmes en particulier soutiennent que, pour pouvoir prospérer sur le plan économique, nous devons établir des garderies abordables dans tout le Canada. En présentant un plan bien pensé, comme notre gouvernement l'a fait, nous permettons, aux femmes surtout, de mieux participer à la société et à l'économie. Ces garderies donneraient aussi à nos enfants un solide apprentissage préscolaire.

Mme Laurel Collins (Victoria, NPD): Madame la Présidente, selon un rapport publié cet été, un Canadien sur quatre achète moins de produits d'épicerie que ce qu'il lui faut. De nombreux Canadiens ne mangent pas à leur faim. Je tiens à remercier mon collègue d'appuyer les initiatives extrêmement importantes qu'a recommandées le NPD, comme le doublement du crédit pour TPS, l'aide ciblée accordée aux gens qui ont de la difficulté à payer leur loyer et l'assurance que les enfants de moins de 12 ans recevront des soins dentaires, soit la première étape d'un programme fédéral de soins dentaires.

Dans son discours, mon collègue n'a cependant pas mentionné un élément crucial de cette équation de l'augmentation des coûts. Il n'a rien dit au sujet de la cupidité des grandes sociétés. Jusqu'à maintenant, les libéraux ont refusé d'imposer une taxe sur les bénéfices exceptionnels des sociétés qui réalisent des profits records. Mon collègue appuierait-il l'imposition d'une taxe sur les profits excessifs, ou les libéraux continueront-ils de protéger les profits des sociétés alors que les Canadiens crèvent de faim?

• (1610)

M. Yasir Naqvi: Madame la Présidente, c'est en collaborant, en mettant nos idées en commun et en les mettant en œuvre que nous travaillons le mieux. Je suis ravi de voir le gouvernement travailler aussi bien en collaboration avec le NPD dans l'intérêt supérieur des Canadiens. Je suis heureux que l'opposition appuie également cette initiative importante qui placera les Canadiens au cœur des priorités.

Au gouvernement, nous avons fait beaucoup d'efforts pour que le régime fiscal aide les personnes marginalisées. C'est pourquoi nous avons augmenté les impôts du centile qui gagne le plus d'argent et profité de ces recettes pour alléger les impôts des Canadiens qui font partie de la classe moyenne ou qui ont un faible revenu. Voilà le genre de politique progressiste que nous allons continuer de mettre en place.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Le secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes invoque le Règlement.

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, il y a eu consultations entre les partis et vous constaterez qu'il y a consentement unanime à l'égard de la motion suivante. Je propose donc:

Que, nonobstant tout article du Règlement, ordre spécial ou usage habituel de la Chambre, pendant le débat conformément à l'article 52 du Règlement plus tard aujourd'hui, la présidence ne reçoive ni demande de quorum, ni motion dilatoire, ni demande de consentement unanime.

* * *

LOI N^o 1 SUR L'ALLÈGEMENT DU COÛT DE LA VIE

La Chambre reprend l'étude de la motion portant que le projet de loi C-30, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu (majoration temporaire du crédit pour la taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée), soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Que tous ceux qui s'opposent à ce que le secrétaire parlementaire propose la motion veuillent bien dire non.

C'est d'accord.

La Chambre a entendu la motion. Que tous ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non.

(La motion est adoptée.)

L'hon. Kerry-Lynne Findlay (Surrey-Sud—White Rock, PCC): Madame la Présidente, je partagerai mon temps de parole avec le député de Peace River—Westlock. Avant de commencer mon intervention sur le projet de loi C-30, je tiens à exprimer ma solidarité avec tous ceux qui souffrent le long de la côte atlantique. Même s'ils se sont préparés du mieux qu'ils pouvaient, les résultats sont terribles. Je sais que tous les Canadiens espèrent que tout ira pour le mieux, et que tous ceux qui sont touchés se relèveront très rapidement.

À l'heure actuelle, le Canada est confronté au taux d'inflation le plus élevé depuis 40 ans. Les Canadiens ont du mal à joindre les deux bouts. Ils ne savent pas ce qui les attend, ni si la situation ira en s'améliorant. Le prix du panier d'épicerie a augmenté à son rythme le plus rapide depuis 1981, dépassant les 10 % en moyenne, et certains produits ont même augmenté de plus de 30 %. Cela signifie qu'une famille typique de quatre personnes dépense maintenant au-delà de 1 200 \$ de plus par année pour se nourrir, à condition que l'inflation n'augmente pas davantage, et nous n'en avons aucune garantie sous le gouvernement libéral.

[Français]

L'augmentation du prix de l'essence, du chauffage et du loyer pèse sur la majorité des Canadiens, qui ont du mal à vivre d'un chèque à l'autre.

[Traduction]

Les hausses de loyer accaparent une grande partie des revenus, et bon nombre de Canadiens doivent occuper un deuxième ou un troisième emploi pour payer leurs factures et se rendre au travail. De nombreux électeurs m'ont dit qu'ils n'avaient plus les moyens de subvenir à leurs besoins essentiels ni à ceux de leurs enfants.

Si une personne perd son logement locatif pour quelque raison que ce soit ou doit déménager, elle doit faire face à une augmentation astronomique. Un père seul de la circonscription que je repré-

Ordres émanant du gouvernement

sente qui occupe un emploi à temps plein depuis des années et qui est apprécié de tous a perdu l'appartement qu'il occupait dans un sous-sol parce que les nouveaux propriétaires le voulaient pour eux. Lui et son jeune fils se trouvent littéralement privés d'un toit, puisqu'ils n'ont pas les moyens de trouver un autre logement comparable. Des amis lui viennent en aide pour l'instant pendant qu'il continue d'essayer de trouver un logement.

Le projet de loi C-30, qui modifie le crédit pour la taxe sur les produits et services, doublerait le montant pour les particuliers et les familles à revenu faible ou modeste. Le crédit pour TPS équivaldrait à un supplément unique de 467 \$ pour les célibataires sans enfants dont le revenu net est d'environ 39 000 \$ et jusqu'à 934 \$ pour une famille de quatre personnes. Cette mesure d'aide ponctuelle, que les conservateurs appuient comme un allègement fiscal bienvenu pour les travailleurs et les familles, est toutefois loin de régler la crise de l'abordabilité alimentée par l'inflation à laquelle sont confrontés tous les Canadiens. Les personnes sans enfants gagnant plus de 49 200 \$, ou un couple avec deux enfants gagnant plus de 58 500 \$, ne recevront aucune prestation.

● (1615)

[Français]

Cette prestation, qui équivaut à 77 \$ par mois pour une famille admissible de quatre personnes, couvre moins de 40 % de l'inflation du premier ministre, à l'épicerie seulement, et ne commence pas à couvrir les coûts croissants du chauffage, de l'essence et du loyer. Plus de 70 % des familles avec enfants ne recevront pas ce soutien.

[Traduction]

Le logement, la crise du coût de la vie, l'itinérance et les problèmes de santé mentale sont les principaux problèmes des résidents de la Colombie-Britannique. En 2021 seulement, il y a eu plus de 13 millions de visites aux banques alimentaires au Canada. C'est une augmentation de 20 %. Les libéraux, qui parlent souvent de la nécessité de permettre aux enfants canadiens d'échapper à la pauvreté, se rendent-ils compte que les enfants représentent plus de 30 % des utilisateurs des banques alimentaires au Canada?

Fait important, une personne sur huit qui a accès aux banques alimentaires occupe un emploi. Ces services constituent un dernier recours pour la plupart, mais les Canadiens n'ont d'autre choix que d'y faire de plus en plus souvent appel. En toute honnêteté, comment 77 \$ par mois peuvent-ils alléger ce fardeau? Ils ne le peuvent pas.

Le grand problème des Canadiens est la hausse de l'inflation. Contrairement aux mesures d'allègement fiscal, comme le crédit pour TPS, le gouvernement met en œuvre des initiatives inflationnistes, comme celle de tripler la taxe sur le carbone dès le 1^{er} avril et de réduire le chèque de paie de tous les Canadiens en augmentant les cotisations à l'assurance-emploi et au Régime de pensions du Canada à partir du 1^{er} janvier.

Sous le gouvernement conservateur précédent, les cotisations au RPC sont demeurées stables, elles n'ont jamais augmenté. La caisse est demeurée saine sur le plan actuariel pour les 75 années suivantes, et les prestations du RPC ont augmenté chaque année. Bien sûr, les travailleurs canadiens veulent cotiser à leur régime de retraite et ils continueront de le faire, mais ce n'est pas le moment d'augmenter ces cotisations obligatoires à la source alors que le pouvoir d'achat diminue toujours plus.

Ordres émanant du gouvernement

Tripler la taxe sur le carbone se traduira par une nouvelle hausse du prix de l'épicerie et du chauffage pour les Canadiens. Ils paieront 37,57 ¢ de plus par litre d'essence. Hier matin, dans ma circonscription, Surrey-Sud—White Rock, le prix de l'essence s'affichait à 2,339 \$ le litre. En soirée, il avait seulement diminué à 2,289 \$ le litre. À ce rythme, les Britanno-Colombiens paieront très bientôt près de trois dollars le litre.

Ma circonscription est une banlieue de Vancouver où il n'y a qu'une université polytechnique. White Rock est une magnifique petite ville située au bord de l'eau, mais Surrey croît rapidement. Malheureusement, la construction des infrastructures n'a pas encore entièrement rattrapé la croissance résidentielle et industrielle. À Surrey-Sud, il n'y a pas de transport en commun rapide. Les gens doivent prendre des autobus qui empruntent des voies réservées pour se rendre à Vancouver et plus loin encore, ainsi qu'aux grandes universités à Burnaby et sur la péninsule de l'Université de la Colombie-Britannique. Ces changements sont pénibles pour bien des gens qui sont obligés de se déplacer en voiture. Soit dit en passant, ils ne peuvent même pas envisager d'emménager à Vancouver, où le loyer d'un appartement d'une chambre à coucher s'élève maintenant à 2 600 \$ par mois. L'unique chèque de loyer des libéraux ne paierait que cinq à six jours sur 365.

Alors qu'il devrait se concentrer sur la réduction du déficit du pays, le gouvernement récupère le revenu disponible des Canadiens qui travaillent fort. Il devrait plutôt réduire les frais bureaucratiques inutiles. L'approche de ce gouvernement est très limitée. Il lui manque une vision à long terme de la reprise économique.

De nombreux experts sonnent l'alarme en dénonçant la stratégie financière du gouvernement. Les dirigeants de nos grandes banques, dont la CIBC, la Banque de Montréal et la Banque Scotia, nous avertissent que la distribution de chèques est une mesure inflationniste et que cela ne fera qu'aggraver nos difficultés économiques. Derek Holt, vice-président de la Banque Scotia, a déclaré que ceux qui croient que ces mesures atténueront les pressions inflationnistes ont probablement étudié dans des manuels d'économie différents.

L'inflation a été décrite par les économistes comme la taxe la plus cruelle de toutes parce qu'elle nuit à tout le monde en faisant augmenter le coût de tous les biens et services et parce qu'elle frappe surtout les Canadiens à faible revenu, les aînés et les étudiants. Malgré l'aide offerte par le gouvernement, l'inflation élevée empêche les Canadiens à faible revenu de se procurer les produits de première nécessité et elle réduit la capacité financière des familles à revenu moyen, qui ne peuvent plus se permettre d'inscrire leurs enfants à des activités facultatives comme les sports ou de leur acheter des aliments de meilleure qualité.

Selon Andrey Pavlov, professeur de finances à l'École de commerce Beedie de l'Université Simon Fraser, « [s]i le taux d'inflation est élevé et que la tendance se maintient, cette aide ne profitera pas vraiment à qui que ce soit, pas même aux destinataires de l'aide en question. Ce ne sera tout simplement pas suffisant ».

Les conservateurs préconisent l'idée de reprendre le contrôle de l'inflation. C'est ce qui s'impose. Nous devons mettre un terme aux dépenses inflationnistes. Les conservateurs comprennent la politique monétaire. Nous avons prédit que les dépenses effrénées des libéraux, qui se poursuivent, aboutiraient naturellement à l'inflation. Nous lutterons contre les hausses de taxes et les déficits inflationnistes du gouvernement pour protéger les chèques de paie et les économies des Canadiens. Nous devons agir ainsi parce que les Ca-

nadiens ne jouissent pas d'un niveau de vie plus élevé, contrairement à ce que je viens d'entendre. Les Canadiens souffrent, et il est de notre devoir de transformer cette souffrance en espoir.

• (1620)

M. Adam van Koevorden (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé et de la ministre des Sports, Lib.): Madame la Présidente, je remercie les députés d'en face de s'être engagés à appuyer cette mesure.

Lorsque j'étais jeune, ma mère recevait un remboursement de la TVH, et je sais que cette mesure l'a aidée à élever ses deux garçons, compte tenu de ses maigres chèques de paie. Je suis convaincu que cette mesure aura le même effet pour les familles maintenant.

Dans son discours, ma collègue a laissé entendre que l'envoi de chèques pouvait contribuer à l'inflation. J'ai une question précise à lui poser. Pense-t-elle vraiment que le fait de rembourser des dépenses comme les soins dentaires et d'aider les Canadiens à faible revenu à payer leur loyer contribuera à l'inflation.

L'hon. Kerry-Lynne Findlay: Madame la Présidente, la façon dont le gouvernement libéral s'y prend va certainement aggraver l'inflation. Les chèques ponctuels émis au titre de ces mesures ne constituent pas un régime de soins dentaires, loin de là. Il s'agit d'un paiement unique. Ils ne constituent pas non plus un plan d'aide au logement, mais plutôt un paiement unique. Comme je viens de le mentionner, pour quelqu'un qui paie 2 600 \$ par mois pour un appartement d'une chambre à coucher, 500 \$, ce n'est pas beaucoup.

Ce qu'il faut faire, c'est s'attaquer à l'inflation, qui est en soi une taxe parce qu'elle prive tout le monde. C'est une taxe régressive. Ce sont les personnes à faible revenu qui en souffrent le plus. Les libéraux doivent mettre de l'ordre dans les finances du Canada, ce qui serait beaucoup plus utile qu'un chèque.

[Français]

Mme Andréanne Larouche (Shefford, BQ): Madame la Présidente, je remercie ma collègue de son discours dans lequel elle a abordé la question des banques alimentaires. J'ai récemment eu une discussion avec SOS Dépannage, situé chez nous à Granby, mais qui dessert plus largement la région.

Ce dont on me parle, c'est la hausse des demandes. D'août 2021 à août 2022, les demandes en aide alimentaire ont plus que doublé. Ce n'est pas seulement les familles qui en ont besoin, mais aussi les aînés qui en arrachent parce qu'ils ont des revenus fixes. Une aide ponctuelle n'est pas la solution souhaitée. Il faut une aide et une hausse de la Sécurité de la vieillesse pour tous les aînés, pas seulement pour les 75 ans et plus.

J'aimerais entendre ma collègue là-dessus.

[Traduction]

L'hon. Kerry-Lynne Findlay: Madame la Présidente, c'est pour cela qu'il faut avoir une vision. Il faut concevoir un Canada où nous pouvons être plus indépendants, où nous pouvons compter les uns sur les autres et où notre économie est robuste et fonctionne pour tout le monde. C'est ce dont nous avons besoin.

Nous n'avons pas besoin d'autres chèques, mais bien de meilleurs salaires. Nous devons maîtriser l'inflation parce que, comme je l'ai dit dans mon discours, c'est ce qu'on appelle la taxe la plus cruelle de toutes. Nous ne pouvons pas en faire abstraction, et les politiques économiques doivent tenir compte des gens qui souffrent. La situation des banques alimentaires est vraiment atroce dans un pays riche comme le Canada. Un Canadien sur huit déclare devoir mettre de l'eau dans le lait de ses enfants. Des Canadiens sautent des repas pour économiser. Ce n'est pas à cela que le Canada devrait ressembler, et les libéraux doivent prendre cette situation au sérieux.

● (1625)

M. Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Madame la Présidente, nous voici à la veille d'une autre urgence climatique, et que font les conservateurs? Ils demandent l'élimination de la taxe sur le carbone. Ils demandent également au gouvernement de contribuer au financement de l'aide visant la situation d'urgence climatique, ce sur quoi nous pouvons tous nous entendre selon moi. Comme ma collègue, je viens de la Colombie-Britannique, où une taxe sur le carbone a été mise en place par les libéraux provinciaux, avec l'appui de tous les partis politiques, parce qu'en Colombie-Britannique, nous comprenons l'importance de lutter contre les changements climatiques.

Ma collègue pense-t-elle que le gouvernement fédéral peut annuler la taxe sur le carbone de la Colombie-Britannique et la loi proposée par la Colombie-Britannique pour faire ce qui s'impose?

L'hon. Kerry-Lynne Findlay: Madame la Présidente, je crains que la question de mon ami ne soit de mauvaise foi puisque personne n'a même parlé d'aller à l'échelon provincial.

Nous parlons de la multiplication par trois de la taxe fédérale sur le carbone le 1^{er} avril, à un moment où cette taxe, au niveau où elle se trouve actuellement, nuit déjà aux gens dans tout le pays et aux agriculteurs de manière énorme. Il faut en tenir compte dans l'économie en général. Les gens ne peuvent pas supporter cette baisse constante de leur pouvoir d'achat. Ils doivent pouvoir s'occuper de leur famille et vivre dignement, et nous devrions les aider à le faire en ne triplant pas la taxe sur le carbone le 1^{er} avril.

M. Arnold Viersen (Peace River—Westlock, PCC): Madame la Présidente, je veux moi aussi intervenir dans la discussion sur le projet de loi C-30.

Jamais, de toute ma vie, je n'ai connu de période aussi inflationniste. Nous vivons une période ultra-inflationniste, et je crois que ce projet de loi est une tentative pour redresser la situation. Les coûts de la vie, de la nourriture, du carburant et du logement ont augmenté de façon spectaculaire. Nous avons vu le prix moyen d'une maison au Canada doubler au cours des deux dernières années. Depuis que le premier ministre occupe son poste, le prix des logements a doublé au pays. Au cours des deux dernières années, le prix du beurre, par exemple, a augmenté de 16 %. Le carburant a pratiquement doublé l'année dernière. Nous constatons que la vie devient de plus en plus chère.

Il y a deux moyens pour surmonter le problème. Le premier consiste à gagner plus d'argent pour pouvoir payer tout ce que nous avons à payer. Le deuxième consiste à tenter de réduire le coût de la vie et le coût de toutes nos dépenses comme le logement et le reste. La réalité qui s'imposera, c'est que nous verrons les deux se produire. Les gens trouveront des moyens pour gagner plus d'argent et, espérons-le, le gouvernement s'efforcera de réduire le coût des dépenses en question ou au moins de juguler l'inflation.

Ordres émanant du gouvernement

Il y a quelque temps, nous avons vu Joe Biden se réjouir en disant que l'inflation était stable pour un mois donné. Mais il s'est trompé. En fait, l'inflation n'a pas augmenté pour un mois donné. Le pourcentage de l'inflation correspond à la réduction de la valeur de l'argent d'une personne chaque mois. Si le taux d'inflation est de 5 %, notre argent perd 5 % de sa valeur sur une période donnée. Si le taux d'inflation demeure à 5 % et ne passe pas à 6 %, il n'y a pas de quoi se réjouir. C'est simplement qu'au cours de la période suivante, cet argent vaudra 5 % de moins au lieu de 6 % de moins. L'objectif de l'ensemble de notre système devrait être d'avoir un taux d'inflation proche de zéro.

● (1630)

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je demanderais au député de déplacer son téléphone car il est près du micro.

M. Arnold Viersen: Madame la Présidente, j'utilisais seulement le minuteur.

Néanmoins, il y a du travail à faire pour rendre la vie plus abordable au Canada et pour réduire le taux d'inflation. Quels types d'outils le gouvernement a-t-il à sa disposition pour réduire le taux d'inflation? L'imposition est un des principaux outils dont dispose le gouvernement. En tant que conservateurs, nous demandons au gouvernement de ne pas imposer de nouvelles taxes.

Le 1^{er} janvier prochain, nous aurons une toute nouvelle augmentation des taxes sur les cotisations au RPC et à l'assurance-emploi. Bonne année. Il ne s'agit pas de frais facultatifs que les gens peuvent payer. Si elles étaient facultatives, le gouvernement aurait peut-être pu s'en tirer sans les appeler des taxes, mais elles seront prélevées sur les chèques de paie des gens, qu'ils le veuillent ou non. Ce sont des taxes. Elles vont réduire le montant d'argent que les gens ramènent à la maison. Elles réduiront leurs chèques de paie, essentiellement. Cela n'améliorera pas la situation liée à l'inflation. Ce n'est pas nécessairement le moteur de l'inflation, mais c'est l'une des choses qui n'aidera pas les gens à surmonter l'obstacle de l'inflation, pour ainsi dire.

Par ailleurs, le 1^{er} avril, la taxe sur le carbone augmentera. Il s'agit essentiellement d'une taxe inflationniste. La taxe sur le carbone est intégrée dans tous les prix. Qu'il s'agisse des chaussures que nous portons, de la nourriture que nous mangeons, de l'essence que nous mettons dans notre voiture pour nous rendre au travail, conduire les enfants à l'école ou aller n'importe où, la taxe sur le carbone rend tout cela considérablement plus cher.

En fait, la taxe sur le carbone s'ajoute à chaque partie de l'économie. Quand les produits bruts sont extraits du sol ou que les arbres sont sortis de la forêt, les camions qui transportent les arbres jusqu'à la scierie paient la taxe sur le carbone sur leur carburant. Ce coût est intégré dans les frais de transport du produit brut de la forêt à l'usine. L'usine doit payer la taxe sur le carbone sur l'énergie qu'elle utilise pour transformer ce produit, ce qui représente un autre coût supplémentaire. De plus, tous les matériaux d'emballage et les fournitures dont l'usine a besoin lui sont expédiés et elle doit payer la taxe sur le carbone sur les produits qui lui sont livrés, ce qui ajoute un coût supplémentaire.

Ordres émanant du gouvernement

La plupart de ces usines sont cotées en bourse. Nos fonds de pension sont probablement investis dans ces entreprises. Tout le monde veut prendre sa retraite, alors on veut un retour sur investissement. On recherche un rendement nominal de 10 % sur les investissements. On s'attend à ce que, quels que soient les coûts pour l'usine en question, elle fasse des bénéfices, et donc à ce qu'elle augmente ses coûts. Lorsque la taxe carbone sur tous ces différents éléments est ajoutée à leurs intrants, elle en augmente le coût. Lorsqu'elles vendront leurs produits, le bois d'œuvre, par exemple, elles vont devoir en augmenter le prix pour obtenir le rendement de 10 % qu'elles offrent à leurs actionnaires et aux personnes qui ont investi en bourse. Il y a cette augmentation spectaculaire.

Chaque augmentation de la taxe sur le carbone s'infiltré dans l'économie, ce qui fait monter les prix. Je n'ai jamais encore parlé de la livraison du bois d'œuvre. La taxe sur le carbone fera partie des coûts de camionnage, notamment du carburant diesel nécessaire pour transporter le bois de la scierie à la cour à bois locale, qui paye elle aussi une taxe sur le carbone pour le gaz naturel qui sert à chauffer ses bâtiments. Elle la paye sur ce qu'elle livre. En prenant livraison de son bois, l'acheteur ne voit peut-être pas une ligne « taxe sur le carbone » sur sa facture, mais soyez assuré qu'une partie importante du coût de ses achats correspond à la taxe sur le carbone.

Le gouvernement pourrait suspendre l'augmentation de la taxe sur le carbone le 1^{er} avril, en particulier. Il pourrait suspendre cette augmentation au lieu de la tripler. Il pourrait l'interrompre ou il pourrait l'abolir. L'abolition de la taxe sur le carbone aurait pour effet spectaculaire de réduire les coûts partout au pays. Aujourd'hui, sauf erreur, la taxe sur le carbone pour l'essence est de 12 ¢ le litre.

● (1635)

Imaginez si la taxe provinciale sur le carburant était supprimée comme en Alberta. Lorsque le cours du pétrole a dépassé 90 \$ le baril, l'Alberta a aboli sa taxe sur le carburant, ce qui a provoqué une chute spectaculaire des prix, et a rendu la vie un peu plus abordable. Les gens pouvaient aller travailler et recevoir un chèque de paie plus avantageux. J'entends plus souvent parler de gens qui doivent rationner leur argent en fonction de ce qu'ils achètent et de la façon de chauffer leur maison pour pouvoir se payer de l'essence pour leur camionnette et se rendre au travail.

Les conservateurs demandent deux choses. La première, c'est la réduction, l'abolition ou le maintien à son niveau actuel de la taxe sur le carbone le 1^{er} avril. Cela aiderait à endiguer la vague d'inflation et à considérablement réduire les coûts. Deuxièmement, il ne faut pas augmenter les taxes sur les salaires. Cela permettrait aux gens de répondre à leurs besoins avec leur chèque de paie.

Les conservateurs réclament aussi du gouvernement qu'il cesse d'emprunter de l'argent, d'augmenter les impôts et d'alimenter l'inflation. Nous lui demandons de cesser d'emprunter de l'argent. Nous voulons un ratio d'un pour un. Lorsqu'il cherche de nouveaux fonds pour un nouveau programme ou une nouvelle initiative, le gouvernement doit retourner au budget pour trouver des économies possibles, dans un programme qui ne l'intéresse plus ou dont il n'a plus besoin. À mesure qu'évolue la société, le gouvernement dépense et, avec le temps, les programmes finissent par ne plus être nécessaires. Nous voulons des économies directes, pas de nouvelles taxes, et l'équilibre budgétaire dans les années à venir.

M. Lloyd Longfield (Guelph, Lib.): Madame la Présidente, j'ai écouté avec intérêt le point de vue du député d'en face sur l'inflation et la tarification de la pollution. Il y a une chose qui m'a traversé

l'esprit et il pourra peut-être m'aider à ce sujet. Il s'agit du rôle du gouvernement pour ce qui est d'investir en vue d'obtenir le triple résultat.

À Guelph, nous avons eu six projets d'habitation de 243 appartements, pour lesquels le gouvernement fédéral a investi 45 millions de dollars pour contribuer à stimuler l'offre de logements. Une pénurie de logements produit de l'inflation, ce à quoi nous sommes confrontés. Nous avons créé une économie alimentaire circulaire à Guelph, avec un investissement de 15 millions de dollars, pour réduire l'insécurité alimentaire et permettre aux gens de se procurer de la nourriture.

Le député pourrait-il commenter le rôle que joue le gouvernement pour ce qui est d'apporter aux citoyens un soutien sur les plans social, économique et environnemental?

M. Arnold Viersen: Madame la Présidente, je dirais que le député d'en face pense manifestement comme un libéral. Chaque fois qu'il y a un problème, les libéraux sortent la carte de débit du gouvernement et essaient de dépenser pour s'en sortir. Aujourd'hui, ils font face à un problème particulier dont ils ne peuvent se sortir en dépensant. D'autres dépenses d'argent du gouvernement ne feront qu'entraîner plus d'inflation. Le problème que le gouvernement tente de résoudre ne sera pas résolu en dépensant plus d'argent.

Mme Lori Idlout (Nunavut, NPD): *Uqaqtittiji*, la Compagnie du Nord-Ouest est une société à but lucratif qui bénéficie du programme fédéral Nutrition Nord. Dans son dernier rapport trimestriel, elle a déclaré une augmentation de 2,4 % de son chiffre d'affaires, qui s'élève à 579 millions de dollars. Pendant ce temps, un Autochtone canadien sur quatre vit dans la pauvreté. Quelle est la priorité du député: la cupidité des entreprises ou la pauvreté des Autochtones?

M. Arnold Viersen: Madame la Présidente, je peux dire que je connais assez bien les magasins Northern et le fonctionnement du programme Nutrition Nord. Là encore, cela démontre que le gouvernement a du mal à mettre sur pied des programmes efficaces.

Bien souvent, le libre marché est capable de répondre à ce genre de problèmes. J'ai entendu parler d'exemples où les clients d'Amazon Prime qui vivent dans le Nord du Canada peuvent se procurer des produits d'épicerie moins chers que ceux dans les magasins Northern. Ce sont souvent les choix qui s'offrent à eux.

J'ai hâte de travailler avec la députée afin d'essayer de trouver des solutions pour le Nord, c'est certain.

● (1640)

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Madame la Présidente, selon le député, toute dépense gouvernementale supplémentaire fera grimper l'inflation, chose qui n'a pas été confirmée, que ce soit ici ou à l'étranger, et ce à maintes occasions.

Assurément, certains types de dépenses peuvent causer de l'inflation. Nous subissons une inflation très étrange. Des hausses de prix bien réelles sont dues aux perturbations dans les chaînes d'approvisionnement et à l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Il existe des distorsions fondées sur le type habituel d'inflation, généralisé dans l'ensemble de l'économie, qui incite la Banque du Canada à augmenter son taux directeur afin d'endiguer cette inflation. Une minuscule partie de l'inflation en général est liée à la taxe sur le carbone, et dans les provinces où on retrouve le filet de sécurité fédéral, l'argent est retourné aux citoyens.

En somme, on peut dire que certaines dépenses gouvernementales sont nécessaires pour aider les Canadiens à plus faible revenu à faire face à diverses pressions inflationnistes.

M. Arnold Viersen: Madame la Présidente, je veux répondre au commentaire sur l'aide offerte aux citoyens pour qu'ils fassent face à la hausse des coûts.

Je soutiens que travailler à réduire le coût des produits courants dont les Canadiens ont besoin pour vivre aiderait ces derniers à l'assumer. Un chèque ponctuel de 500 \$ ne ferait pas augmenter le chèque de paie à long terme des Canadiens ni ne diminuerait les coûts du gaz naturel, de la nourriture et d'autres articles.

Nous devons travailler à ce qu'il y ait plus de ce dont nous avons besoin et moins d'intervention du gouvernement.

M. Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Madame la Présidente, je partagerai mon temps de parole avec la députée de Victoria.

C'est un immense honneur de prendre la parole aujourd'hui sur le projet de loi C-30 afin de contribuer à offrir un allègement du coût de la vie et de doubler le crédit d'impôt pour la TPS. C'est vraiment formidable d'entendre enfin que les conservateurs se rallient à une proposition du NPD, ainsi que les libéraux. Nous le réclamons depuis longtemps. Notre chef le réclame depuis le début de l'année afin d'offrir une aide ciblée aux personnes les plus durement touchées par l'inflation.

Quand je parle d'inflation, il faut savoir que nous observons la hausse la plus importante de l'inflation et du prix du panier d'épicerie en 41 ans; le taux a atteint 10,8 % juste dans la dernière année. J'étais il y a peu au centre d'amitié de Port Alberni pour un déjeuner d'ainés. Je parlais aux aînés, et ils me disaient à quel point la vie devient inabordable. Les gens vivent dans des logements déjà fragiles, dans des situations précaires. Ils ont du mal à joindre les deux bouts, à payer l'épicerie ou la facture de téléphone cellulaire ou encore à mettre de l'essence dans leur voiture. Ils sont frappés de toutes parts.

Bien que les mesures proposées soient modestes, ils m'ont dit, lorsque je leur en ai parlé, qu'il est très important pour eux de les obtenir rapidement. J'espère vraiment que le projet de loi sera adopté rapidement afin que nous puissions aider les Canadiens admissibles au crédit pour la taxe sur les produits et services. Le doublement de ce crédit les aidera grandement au cours des six prochains mois. Cela contribuera à soulager plus de 12 millions de Canadiens, ce qui représente un grand nombre de personnes qui éprouvent des difficultés.

J'ai parlé de ce que les gens ressentent et des pressions qu'ils subissent. Je ne sais pas pourquoi les libéraux ont mis si longtemps à prendre cette mesure, mais ils se sont ralliés à la cause. Ils ont également prévu une taxe sur les bénéfices exceptionnels du secteur

bancaire, qui générera environ 6 milliards de dollars sur cinq ans. C'est vraiment important, car cela pourrait aider à soulager les Canadiens qui éprouvent le plus de difficultés. Cependant, les libéraux ont laissé le secteur pétrolier et gazier se défilier. Ils ont laissé leurs amis du secteur des communications sans fil se défilier. Ils ont laissé leurs amis des chaînes d'épicerie qui réalisent d'énormes profits se défilier.

Tandis que les entreprises réalisent des profits record, ce sont M. et Mme Tout-le-Monde qui font les frais de l'inflation. Si les libéraux avaient appliqué la taxe sur les profits excédentaires à d'autres secteurs, nous aurions eu beaucoup plus d'argent pour aider les Canadiens ordinaires, qui vivent vraiment des moments difficiles en raison de l'inflation accrue. De plus, les libéraux ne se sont pas attaqués aux paradis fiscaux. Nous savons que le directeur parlementaire du budget a déclaré que ceux-ci coûtent environ 25 milliards de dollars en recettes à l'État chaque année. Les PDG bénéficient d'un avantage fiscal sur leurs gains avant les Canadiens ordinaires. Ils bénéficient de privilèges fiscaux.

Les conservateurs n'ont proposé aucune nouvelle idée pour soulager les Canadiens. La Grande-Bretagne a appliqué aux sociétés pétrolières et gazières un impôt de 25 % sur les bénéfices excédentaires. Pourquoi les conservateurs du Canada ne font-ils pas de même? C'est parce que nous savons qu'ils sont les gardiens des grandes entreprises. Ils sont là pour protéger les profits des actionnaires et les grandes sociétés.

Ils parlent de l'augmentation des cotisations au Régime de pensions du Canada et à l'assurance-emploi en les qualifiant de taxes sur les chèques de paie. J'ai été travailleur autonome pendant 15 ans. J'ai dirigé pendant cinq ans une chambre de commerce qui s'est classée deuxième position pour le prix de chambre de commerce de l'année en Colombie-Britannique. Ce ne sont pas des taxes. Ce sont plutôt des investissements dans les employés. C'est une sécurité pour la retraite. Ce sont d'ailleurs les premiers ministres conservateurs des provinces qui ont demandé à Ottawa d'augmenter les cotisations au Régime de pensions du Canada pour que les gens puissent prendre leur retraite dans la dignité. Les gens ne peuvent pas se permettre de prendre leur retraite avec ce qu'ils reçoivent actuellement. Ils sont laissés vulnérables. Il ne s'agit pas de taxes. Il s'agit d'employeurs qui versent des cotisations équivalentes à celles de leurs employés afin que ces derniers aient plus d'argent pour leur retraite. Il s'agit de salaires différés. L'augmentation des cotisations à l'assurance-emploi vise à assurer la protection des personnes qui perdent leur emploi ou qui subissent une perturbation dans leur milieu de travail. Ce sont tous les partis qui devraient veiller sur les employés.

• (1645)

Lorsque nous parlons de ce que nous essayons de faire, ce n'est là qu'une série d'avantages. Nous créons un régime de soins dentaires et nous sommes heureux de voir que les libéraux s'y rallient, mais c'est décevant de voir que les conservateurs n'appuient pas l'idée d'offrir une couverture dentaire aux gens.

Ordres émanant du gouvernement

Les conservateurs répètent constamment que 70 % des Canadiens sont couverts par un régime de soins dentaires. Une personne de ma circonscription, Penny, vient de m'écrire pour me dire ceci: « Je dois économiser pendant deux ou trois ans pour couvrir ma part des frais dentaires pour des prothèses supérieure et inférieure. Trop de personnes âgées n'ont pas les moyens de se payer des prothèses dentaires, sans parler des réparations dentaires comme les traitements de canal ou les soins majeurs dont elles ont absolument besoin. Elles sont à l'âge où leurs dents commencent à tomber et où les dentiers sont nécessaires. » Penny a besoin d'aide.

J'ai soulevé la question ici, à la Chambre. Mon ami Ted, à Parksville, a perdu ses dents. Il a une dent qui pend hors de la bouche. Il ne peut pas manger. Il a sombré dans la dépression et il a perdu 40 livres. Il dit que ce plan va faire la différence pour lui. Quand j'ai soulevé la question à la Chambre, un député conservateur a dit que Ted devait retourner au travail. C'est ce à quoi le député de Sherwood Park—Fort Saskatchewan a fait allusion. Ted a 77 ans. Il n'est pas acceptable de renvoyer Ted au travail pour qu'il puisse se mettre des dents dans la bouche et manger. Ce n'est pas acceptable.

Voici ce qu'écrit Laura, de Courtenay: « Ma fille a absolument besoin d'un traitement de canal sur l'avant-dernière molaire supérieure. Elle souffre. Le dentiste lui a donné un rendez-vous le plus rapidement possible, soit le 16 août. Cependant, pour une raison que j'ignore, notre système de soins de santé ne couvre pas ses soins médicaux. Je ne sais pas pourquoi il en est ainsi alors qu'il s'agit d'un cas urgent. » Cette mère fait état des risques associés au manque de soins dentaires et elle précise: « À défaut d'être traités, les abcès dentaires peuvent entraîner de graves complications, notamment un accident vasculaire cérébral, une crise cardiaque ou une septicémie mortelle. » Voici donc sa question: « Pourquoi les besoins de soins de santé de mon enfant ne sont-ils pas assurés par le système de santé? »

J'estime vraiment fort de la part des conservateurs — qui bénéficient d'une assurance dentaire — de voter contre un régime de soins dentaires. N'est-ce pas incroyable? Ils estiment acceptable d'avoir une assurance dentaire, mais pas qu'il en soit de même pour les plus vulnérables.

Dermot, un résident de Qualicum Beach, a dit ceci: « Comme mon revenu est inférieur au seuil que vous avez indiqué, je suis traité et par conséquent non assuré, et cette situation m'affecte. Je sais que vous êtes fier du rôle que votre parti a joué dans la mise en œuvre du régime d'assurance-maladie il y a de nombreuses années. » Les néo-démocrates sont fiers parce que les Canadiens ont besoin d'un système de santé qui couvre vraiment tous les besoins de la tête aux pieds.

Je suis le porte-parole du Nouveau Parti démocratique fédéral en matière de santé mentale et de réduction des méfaits. Il faut des soins en santé mentale. Il doit y avoir parité entre la santé physique et la santé mentale. Les libéraux ont promis 4,5 milliards de dollars il y a un an. Ils ont dit qu'ils allaient travailler avec les provinces afin que les gens puissent obtenir des soins en santé mentale lorsqu'ils en ont besoin. Les gens ont besoin de soins en santé mentale, et ils en ont besoin maintenant. Notre système de soins de santé est engorgé par des gens qui se retrouvent dans les salles d'urgence alors qu'ils ont besoin de soutien en santé mentale.

Les libéraux fédéraux ont failli à la tâche en disant qu'on aurait un véritable système de soins de santé de la tête aux pieds. Nous attendons toujours. Nous savons qu'ils peuvent le faire. Nous les avons vus à l'œuvre avec les services de garderie. Il leur a fallu un

an. Ils ont conclu une entente avec les provinces. Pourquoi n'en font-ils pas autant au sujet de la santé mentale?

Il faut aider les gens lorsqu'ils en ont besoin. Nous nous y sommes engagés. Pendant la COVID, grâce à nous, la PCU est passée à 2 000 \$ par mois et la subvention salariale, de 10 % à 75 %. Les néo-démocrates ont aussi contribué à corriger le programme d'aide d'urgence pour le loyer, qui était un gâchis. Nous avons aussi contribué à obtenir les congés de maladie payés, et voici que nous présentons l'aide au loyer, les soins dentaires et le doublement du crédit d'impôt pour la TPS. Nous allons continuer de présenter des propositions visant à aider immédiatement les Canadiens.

Il faut une éternité avant que les libéraux se décident à participer. On pourrait faire beaucoup plus. La crise du logement a d'énormes répercussions, comme on le sait. Les conservateurs aiment lancer des tomates aux libéraux parce que le prix des maisons a doublé, mais ils semblent oublier qu'à l'époque du gouvernement conservateur de Stephen Harper, le prix des maisons avait aussi doublé. Ces prix ont quadruplé pendant ces gouvernements successifs et ils sont maintenant exorbitants. Nous avons besoin de logements sociaux pour les gens. Il n'est pas réaliste d'affirmer que le secteur privé réglerait le problème; cela n'est arrivé dans aucun pays du monde.

J'invite tous les députés à travailler de concert pour proposer des solutions et à collaborer avec nous. Les néo-démocrates sont prêts à collaborer. Nous nous réjouissons que tous les députés appuient le projet de loi à l'étude, qui viendra en aide à 12 millions de Canadiens. Nous pouvons faire mieux, nous voulons faire mieux et nous serons heureux de collaborer avec les députés.

• (1650)

M. Lloyd Longfield (Guelph, Lib.): Madame la Présidente, le député d'en face a déjà été dirigeant d'une chambre de commerce. J'ai moi-même été gestionnaire d'une chambre de commerce, à Guelph, pendant de nombreuses années.

J'entends les arguments présentés par le Parti conservateur, selon lesquels tout investissement dans les Canadiens est une taxe, qu'il s'agisse de l'assurance-emploi, de l'augmentation des cotisations au Régime de pensions du Canada ou de la tarification de la pollution, des arguments qui ne mentionnent jamais les remboursements que reçoivent les Canadiens et que ceux-ci peuvent conserver tout en réduisant leur empreinte carbone.

Le député pourrait-il expliquer un peu pourquoi il est important, d'un point de vue économique, de soutenir une personne dans tous les aspects de sa vie, ce qui comprend notamment la santé mentale, le logement, l'alimentation et les finances?

M. Gord Johns: Madame la Présidente, nous savons ce qui se passe lorsque l'on n'aide pas les gens. Sans bons soins dentaires, ils se retrouvent à l'urgence. Sans soutien en santé mentale, tout le système s'épuise. Un de mes amis qui est premier répondant pour le service de police d'Ottawa m'a dit récemment qu'il consacre une grande partie de son temps aux problèmes de santé mentale. Sans un système de santé qui nous couvre de la tête aux pieds ou sans assurance-médicaments, les gens n'obtiennent pas les médicaments dont ils ont besoin, ils tombent malades et doivent être pris en charge par le système de santé.

Nous avons demandé aux libéraux d'augmenter les transferts au titre des soins de santé également, pour garantir à la population l'accès aux soins de santé dont elle a besoin au moment où elle en a besoin. Il nous faut un système, mais nous devons le financer adéquatement. Des sociétés enregistrent des profits galopants et excessifs. Nous savons qu'il est possible d'investir en économisant l'argent des contribuables, non pas en surchargeant les autres systèmes, mais en fournissant des solutions en matière de santé mentale et de santé dentaire, et en gérant le système de soins de santé plus efficacement, avec des soutiens et des investissements appropriés.

S'assurer que le système prend en compte tous les aspects de la santé fait partie d'une approche efficace et prudente sur le plan financier, et nous allons poursuivre nos efforts pour que ce soit le cas, particulièrement en ce qui concerne la santé mentale. Il faut tenir compte à la fois de la santé physique et de la santé mentale. J'ai présenté à ce sujet une motion qui, je l'espère, aura l'appui de tous les partis à la Chambre.

M. Todd Doherty (Cariboo—Prince George, PCC): Madame la Présidente, le député vient de la même province que moi, la Colombie-Britannique. Le prix du carburant dans cette province est parmi les plus élevés. Nous savons que les habitants des régions rurales et éloignées du pays sont démesurément affectés par la hausse du prix des aliments et de l'essence. D'après des nouvelles récentes, nous savons aussi que les Canadiens paient davantage en taxes qu'ils ne paient pour des choses essentielles comme la nourriture, l'essence et le logement.

Je conviens, comme mon collègue, qu'il faut prendre en compte la santé mentale autant que la santé physique, mais ce n'est pas un plan que le gouvernement propose. Comme nous l'avons vu à maintes reprises, le gouvernement se contente de dépenser davantage. Ces investissements sont les bienvenus et seront utiles, mais ce n'est pas ce qu'on appelle un plan.

Mon collègue convient-il qu'il faudrait établir un vrai plan pour aider les Canadiens?

• (1655)

M. Gord Johns: Madame la Présidente, c'est précisément ce que nous réclamons. Le député a voté contre le projet de loi que j'ai présenté, qui visait à instaurer une stratégie nationale et un plan d'action pour s'attaquer à la crise liée aux drogues toxiques au Canada. Le député affirme d'une part qu'il faut un plan mais, d'autre part, il vote contre le plan proposé.

Il va sans dire que des investissements sont nécessaires, mais les conservateurs ont souvent peur de serrer la vis aux grandes sociétés pétrolières et gazières qui engrangent des profits records parce que le prix à la pompe monte en flèche. Que font les conservateurs? En Grande-Bretagne, ils ont imposé une taxe de 25 % sur les bénéfices excédentaires, mais ici, les conservateurs n'ont pas le courage d'en faire autant. Ils ne feront rien pour alléger le fardeau de M. et Mme Tout-le-Monde, notamment les travailleurs.

[Français]

M. Sébastien Lemire (Abitibi—Témiscamingue, BQ): Madame la Présidente, je remercie mon collègue de Courtenay—Alberni de son intervention et de son enthousiasme, qui est palpable.

Toutefois, ce qui m'irrite un peu dans ce débat, c'est que j'ai l'impression qu'on fait beaucoup de petits gains à court terme, mais qu'on n'a pas de vision d'ensemble.

Ordres émanant du gouvernement

Bien entendu, il y a beaucoup d'inflation en ce moment, et cela fait très mal. Cependant, ce qui suit souvent l'inflation, c'est la dépression et l'austérité. À cet égard, les mesures temporaires ont des retombées temporaires, mais elles peuvent engendrer des répercussions à long terme.

J'aimerais que mon collègue me dise si les mesures temporaires sont suffisantes.

[Traduction]

M. Gord Johns: Madame la Présidente, ce n'est pas suffisant. Ces mesures ne visent qu'à aider les gens provisoirement. Je suis tout à fait d'accord avec mon collègue pour dire que nous vivons une période de « cupidiflation ». Il faut remédier à la cupidité effrénée des entreprises et à l'inégalité croissante. S'il y a une chose sur laquelle le Bloc et le NPD s'entendent, c'est qu'il faut éliminer les échappatoires fiscales dont profitent les riches et faire en sorte que les grandes sociétés paient leur juste part. Le Bloc, le NPD et le Parti vert réclament tous des mesures en ce sens, mais les libéraux et les conservateurs protègent les intérêts des ultrariches.

Mme Laurel Collins (Victoria, NPD): Madame la Présidente, nous discutons aujourd'hui sur le territoire non cédé du peuple algonquin anishinabe. Je représente la circonscription de Victoria, qui englobe les terres ancestrales des peuples de langue lekwungen, la Première Nation des Songhees et la Première Nation d'Esquimalt, de même qu'une partie du territoire des nations W'SANEC. Il semble particulièrement important de reconnaître les Premières Nations, les Inuits et les Métis à l'approche de la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation, qui aura lieu le 30 septembre. Dans ma circonscription, l'occasion sera soulignée par un pow-wow organisé par la nation des Songhees dans le Sud de l'île, de même que par les activités annuelles entourant la Journée du chandail orange.

J'aimerais mentionner deux personnes incroyables de ma circonscription qui ont consacré temps et énergie à cet important travail: Eddy Charlie et Kristin Spray. Eddy est un survivant des pensionnats et se dévoue à ce travail. Nous avons tous la responsabilité de soutenir le travail des Autochtones et de faire preuve de solidarité envers les survivants et les communautés, aujourd'hui et tous les autres jours à venir.

Cet après-midi, nous débattons le projet de loi C-30, qui doublerait le remboursement de la TPS. Ce matin, nous avons débattu le projet de loi C-31, qui fournirait une aide au logement de 500 \$ aux Canadiens à faible revenu et aiderait de façon importante les enfants de moins de 12 ans à accéder à des soins dentaires, constituant ainsi une première étape dans la création d'un régime national d'assurance dentaire, la plus importante expansion de notre régime de soins de santé depuis une génération.

Si je parle des deux projets de loi en même temps, c'est parce qu'ils constituent deux mesures législatives essentielles qui, à un moment où les Canadiens doivent composer avec la hausse vertigineuse du coût de la vie, permettront d'aider les familles, les étudiants, les aînés et les gens qui en ont le plus besoin. Ces Canadiens peinent à payer le loyer et ont déjà de la difficulté à joindre les deux bouts. Certains ne mangent pas à leur faim parce que le prix des aliments ne cesse d'augmenter — la hausse la plus impitoyable dans les budgets des ménages. Le recours à des banques alimentaires a triplé à de nombreux endroits, et c'est pourquoi nous réclamons, en plus du remboursement de la TPS, l'instauration d'une taxe sur les bénéfices exceptionnels réalisés par les épiceries et les magasins à grande surface afin de remettre cet argent aux Canadiens. Les gens ont besoin d'aide et ils en ont besoin maintenant.

Ordres émanant du gouvernement

Pour ce qui est de doubler le crédit pour la TPS, cette mesure offrirait un peu de répit à quelque 11 millions de Canadiens. Cependant, elle ne sera pas suffisante, et il aurait fallu qu'elle soit présentée beaucoup plus tôt. En fait, l'équipe néo-démocrate demandait au gouvernement de doubler le crédit pour la TPS depuis plus de six mois. Nous voulions aider les gens et nous voulions une solution qui ne favoriserait pas la montée de l'inflation. Nous avons réclamé cette mesure sans relâche et maintenant, je suis ravie que nous ayons réussi à obliger les libéraux à agir pour aider les 11 millions de Canadiens qui en ont le plus besoin.

Nous avons obligé les libéraux à doubler le crédit pour la TPS, mais nous les avons aussi poussés à offrir des soins dentaires et une prestation pour le logement locatif. Cette prestation aiderait 1,8 million de Canadiens à faible revenu. La prestation pour soins dentaires de cette année changerait la vie de nombreuses familles, et il ne s'agit que de la première étape provisoire dans l'élaboration d'un régime fédéral de soins dentaires.

J'espère que nous arrivons à saisir toute l'importance de ces mesures. Prenons un instant pour le faire, parce qu'elles voudront dire beaucoup pour les familles qui, à l'heure actuelle, n'ont pas les moyens de s'offrir les soins dentaires dont elles ont besoin. Ces familles n'auront plus à faire un choix déchirant entre payer les soins dentaires de leurs enfants ou payer leur loyer ou leur épicerie. Des parents m'ont dit que la possibilité d'obtenir des soins dentaires pour leurs enfants allait changer leur vie.

Le traitement de la carie dentaire constitue l'intervention pratiquée le plus souvent chez les enfants d'âge préscolaire au Canada. Pensons-y quelques instants. Nous ne nous limitons cependant pas aux enfants de moins de 12 ans, puisque nous avons l'intention d'offrir des soins dentaires à tous les Canadiens qui en ont besoin.

J'ai raconté à la Chambre beaucoup d'histoires de personnes que j'ai rencontrées dont la vie serait transformée par des soins dentaires, comme des aînés qui ne peuvent actuellement pas mastiquer leur nourriture, des travailleurs à la demande qui ratent des journées de travail à cause de la douleur atroce qu'ils endurent et une personne handicapée à qui l'on a prescrit des analgésiques pour ses douleurs dentaires, mais qui n'a pas les moyens de se faire soigner les dents. Cependant, je veux raconter une autre histoire et j'espère que mes collègues conservateurs l'écouteront attentivement.

Je me suis entretenue avec une enseignante qui, à ses débuts, a obtenu un poste à temps partiel d'assistante en éducation. À l'époque, étant mère seule de trois jeunes enfants, elle travaillait beaucoup. Même si elle souhaitait développer sa carrière, son poste d'assistante en éducation à temps partiel ne lui donnait pas accès à des avantages sociaux. Elle a donc fait le choix difficile de recourir à l'aide sociale et de continuer à travailler tout en voyant son salaire mensuel récupéré par le gouvernement, car l'aide sociale lui donnait au moins accès à des soins dentaires pour ses enfants.

● (1700)

Si mes collègues conservateurs prétendent défendre la dignité et le respect des mères seules, et s'ils prétendent défendre les propriétaires de petites entreprises, ils devraient leur donner accès à des soins dentaires. Le chef de l'opposition, dans son discours sur les soins dentaires, a manifestement évité de mentionner une seule fois ces derniers. Aurait-il peur d'en parler parce qu'il sait que c'est ce que veulent les Canadiens?

Il a également déclaré que les politiciens devraient être soumis aux mêmes règles que les mères seules et les propriétaires de pe-

tites entreprises. Eh bien, je lui pose la question suivante: Pense-t-il que les mères seules et les propriétaires de petites entreprises devraient bénéficier des mêmes avantages sociaux que les politiciens? Je lui pose la question parce qu'à titre de député, cela fait maintenant une vingtaine d'années que le chef de l'opposition bénéficie de soins dentaires financés par l'État, tout en votant contre l'octroi de soins dentaires aux mères seules et aux propriétaires de petites entreprises.

Les conservateurs prétendent vouloir transformer la souffrance en espoir. Or, les gens souffrent. Ils doivent faire face à...

Des voix: Oh, oh!

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): À l'ordre. Les députés auront l'occasion de poser des questions et de formuler des observations. Ce n'est absolument pas le moment de le faire, car ils interrompent la députée pendant son intervention.

La députée de Victoria a la parole.

Mme Laurel Collins: Madame la Présidente, les conservateurs prétendent vouloir transformer la souffrance en espoir. Or, les gens souffrent. Ils doivent faire face aux douleurs physiques occasionnées par la carie dentaire et aux dommages permanents causés par l'absence de soins dentaires. Les parents doivent composer avec l'horrible sentiment de ne pas être en mesure d'obtenir des soins pour leurs enfants. En tant que parent, j'en ai les larmes aux yeux lorsque je songe à l'immense peine que je ressentirais si je ne pouvais pas offrir à ma fille les soins dont elle a besoin.

Trop de Canadiens se retrouvent à l'urgence à cause de problèmes dentaires qui auraient pu être facilement évités s'ils avaient pu se payer des soins dentaires de base. Je suis heureuse de voir que mes collègues conservateurs voteront en faveur de la proposition de doubler le crédit pour la TPS, mais si les conservateurs veulent vraiment transformer la souffrance en espoir, je leur suggère de voter pour les soins dentaires.

L'an dernier, les libéraux et les conservateurs ont fait équipe pour voter contre les soins dentaires. Ils font à nouveau équipe pour s'opposer à une taxe sur les bénéfices exceptionnels réalisés par des sociétés qui accumulent des profits records, notamment des sociétés pétrolières et gazières qui engrangent des milliards alors que nous sommes en situation d'urgence climatique. Les familles respectent les règles, font tout ce qu'il faut, mais elles n'arrivent toujours pas à s'en sortir.

Madame la Présidente, on constate trois approches à la Chambre: les conservateurs qui veulent laisser les familles se débrouiller seules; les libéraux qui attendent d'être forcés avant de faire ce qui s'impose; et les néo-démocrates qui continueront de travailler pour les gens.

● (1705)

M. Kody Blois (Kings—Hants, Lib.): Madame la Présidente, je veux aborder le sujet des soins dentaires. Je sais que nous parlons de deux projets de loi distincts, mais ils touchent l'enjeu global de la capacité financière. Je suis totalement d'accord avec la députée en ce qui concerne l'importance des soins dentaires, particulièrement pour les personnes les plus vulnérables. Les répercussions sur la santé ne font aucun doute et je ne veux pas débattre de cet aspect.

Ordres émanant du gouvernement

Je me questionne sur la position du NPD, qui semble privilégier un programme administré par le gouvernement du Canada. Bien entendu, ce dernier offre une aide financière pour les paiements. Cependant, j'ai lu dans les nouvelles — et j'aimerais avoir une confirmation de la part de la députée — que le NPD souhaite mettre en place un programme administré par le gouvernement fédéral, en dépit du fait que la santé est de compétence provinciale.

Je comprends que le gouvernement fédéral versera des paiements provisoires jusqu'à ce que des ententes soient convenues avec les provinces. À l'exception des communautés autochtones et, peut-être, des familles des militaires pourquoi le NPD pense-t-il que ce programme devrait être administré par le gouvernement fédéral au lieu d'être mis en place en collaboration avec les provinces, qui ont déjà les ressources sur le terrain, un peu comme c'était le cas pour les services de garde d'enfant?

Mme Laurel Collins: Madame la Présidente, je tiens à rétablir les faits. La santé est une responsabilité partagée par le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux. Nous devons travailler en collaboration, et c'est notamment pour cela que nous allons offrir une prestation provisoire. Les familles obtiendront 600 \$ cette année ainsi que l'année prochaine pour que leurs enfants reçoivent des soins dentaires d'ici à ce que l'on établisse un programme plus complet. Nous espérons que les provinces appuieront cette initiative, mais, quoi qu'il en soit, le gouvernement fédéral devrait prendre des mesures pour que tous les Canadiens aient accès aux soins dentaires dont ils ont besoin.

M. Todd Doherty (Cariboo—Prince George, PCC): Madame la Présidente, il est intéressant de souligner que les députés néo-démocrates aiment bien critiquer le nouveau chef du Parti conservateur, alors qu'ils n'ont qu'à regarder dans leur propre parti. Je me demande si la députée a calculé le prix des costumes sur mesure ou des montres de marque Rolex que porte le chef du NPD. Les néo-démocrates devraient peut-être regarder ce qui se passe chez eux avant de critiquer les autres.

Mme Laurel Collins: Madame la Présidente, je sens que mes collègues conservateurs sont quelque peu sur la défensive, et je les comprends. Quand leur chef affirme qu'il n'appuiera pas les soins dentaires et qu'il leur ordonne de voter contre cette politique transformatrice qui permettrait à des enfants de moins de 12 ans, des enfants n'ayant pas accès à des soins médicaux de base, d'obtenir des soins, eh bien [...]

M. Doherty: Il faut un véritable plan.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Le député de Cariboo—Prince George a eu l'occasion de poser une question. S'il souhaite en poser une autre, il devrait attendre le moment opportun.

La députée de Victoria a la parole.

Mme Laurel Collins: Madame la Présidente, je peux comprendre pourquoi mes collègues conservateurs se sentent sur la défensive: ils votent contre la prestation de soins dentaires, alors qu'ils bénéficient actuellement d'un régime public de soins dentaires.

[Français]

Mme Andréanne Larouche (Shefford, BQ): Madame la Présidente, je remercie ma collègue de Victoria de son discours. J'aurais cependant quelques bémols à y apporter. D'abord, lorsqu'on parle du projet de loi C-31, on n'est pas encore rendu à prendre soin de la bouche des aînés. On est loin d'être rendu là.

Au Québec, les enfants de moins de 10 ans sont déjà couverts par un régime. Il y a d'ailleurs, en ce moment, une campagne électorale au Québec. Les groupes syndicaux et communautaires ont fait leurs revendications dans le cadre de cette campagne électorale pour déterminer quel sera le prochain gouvernement à l'Assemblée nationale. Pour eux, l'éléphant dans la pièce est le manque de transferts en santé, qui permettraient au Québec et aux provinces de mettre en place et de bonifier leur projet de soins dentaires. On ne parle pas ici d'une assurance nationale de soins dentaires, mais de transferts jusqu'à 35 % en matière de santé.

[Traduction]

Mme Laurel Collins: Madame la Présidente, nous devrions lutter à la fois pour les soins dentaires et une augmentation des transferts en santé accordés aux provinces. C'est d'une importance cruciale parce que les salles d'urgence sont durement touchées par la crise sanitaire. Le personnel croule sous la charge de travail. Il ne fait aucun doute que nous devons augmenter dès maintenant les transferts en santé versés aux provinces.

[Français]

M. Mario Simard (Jonquière, BQ): Madame la Présidente, je vous informe que je vais partager mon temps de parole avec le député de Rivière-des-Mille-Îles.

Comme premier discours au retour de la pause estivale, j'aurais aimé parler de quelque chose d'un peu plus clivant, mais malheureusement le projet de loi C-30 est assez consensuel. Il va de soi que le Bloc québécois va voter en sa faveur, puisque c'est une proposition qui était présente dans nos attentes budgétaires. Je me salue par là des questions du député de Winnipeg-Nord peut-être dans 10 minutes, puisque ce sera somme toute assez consensuel.

La seule petite critique qu'on peut adresser au Parti libéral, c'est que le gouvernement a tardé avant d'agir. Si on se rappelle bien, la vice-première ministre, à Toronto devant l'Empire Club, avait simplement répété les mesures qu'on trouvait dans le budget. On aurait pu prendre au sérieux la question de l'inflation bien avant aujourd'hui et agir plus promptement. Voilà un petit détour pour le député de Winnipeg-Nord. Comme cela, il aura peut-être quelque chose à dire tout à l'heure.

Revenons rapidement sur l'inflation. En juillet dernier, les prix des biens et services au Canada ont augmenté de 7,6 %. On a vu une diminution en août avec un taux d'inflation à 7 %. Je reviens là-dessus, parce que je veux indiquer que ce ralentissement de l'inflation vient surtout du fait qu'il y a eu une baisse prononcée du prix de l'essence. C'est ce qui explique le ralentissement de l'inflation.

Certains ont peut-être vu comme moi les petites vidéos du chef conservateur où il nous parlait constamment de situations vécues par de gens qui essaient de faire leur panier d'épicerie. Je les apprécie et je donne raison au chef conservateur là-dessus. En effet, les prix de la consommation ont explosé. À la boulangerie, on parle de 15 %, lors du mois dernier. C'est une hausse somme toute considérable. C'est la même chose pour les fruits frais dont les prix ont augmenté de 13,2 % par rapport à il y a un an.

C'est un phénomène qui prend forme et qu'on doit analyser. L'inflation est un phénomène économique complexe. On verra où je m'en vais avec cela, puisque j'ai trouvé un élément clivant dans quelque chose qui ne l'est pas.

Ordres émanant du gouvernement

C'est un phénomène économique complexe. À mon avis, il faut être prudent dans les réponses qu'on doit à l'inflation. Il faut faire attention, parce qu'on assiste à un type d'inflation qui n'est pas nécessairement celui qu'on voyait auparavant. Avant, le problème se situait du côté de la demande. Maintenant, ce qu'on constate, c'est un problème sur le plan de l'offre, puisque les pressions exercées par le coût de la main-d'œuvre et le coût de l'énergie font qu'on assiste à une crise de l'offre qui crée cette inflation.

Il n'y a pas de solution facile, on sera d'accord avec moi, d'autant qu'il faut prendre en considération d'autres causes qui sont totalement hors de notre contrôle comme la guerre en Ukraine et des problèmes mondiaux liés à l'accès à l'énergie. Il va de soi qu'il n'y a pas de solution facile. Pourquoi dis-je cela?

Je ne suis pas un économiste et je n'ai pas de grandes connaissances dans les mécanismes de la macroéconomie et de la microéconomie, mais je connais très bien les dynamiques politiques. À ce titre, je peux dire ce qu'il ne faut pas faire pour lutter contre l'inflation. À mon avis, ce qu'il ne faut pas faire pour lutter contre l'inflation, c'est utiliser les tensions inflationnistes qu'on voit actuellement pour faire progresser un programme politique; cela revient, à mon avis, à faire de la politique partisane sur le dos des plus vulnérables. Je ne crois pas que les discours populistes qui utilisent la formule « en avoir plus dans ses poches » comme une marotte soient appropriés pour lutter contre l'inflation. Si de tels discours permettent de fédérer les mécontents, dans les faits, ils n'ont que très peu de solutions à offrir aux perdants de notre système économique.

• (1710)

En réalité, ce que fait ce populisme, c'est simplement de créer une distorsion en proposant des solutions improvisées comme une réduction de la taxe sur l'essence. À mon avis, nous avons vu, dans les derniers mois, une certaine forme de populisme conservateur se porter à la défense des plus vulnérables de notre société. Je ne veux pas antagoniser la chose, mais c'est assez nouveau, de voir le Parti conservateur se porter à la défense des perdants du système économique. Je vais expliquer pourquoi je note une forme de populisme dans le discours que tient le nouveau chef conservateur.

Je vais donner une petite définition de ce qu'on entend par populisme.

Voici le premier élément qui nous permet de conceptualiser le populisme. On dit souvent que c'est une disposition de l'action politique à faire clivage, à simplifier et à exacerber les antagonismes. Depuis tantôt, j'écoute mes collègues conservateurs et je constate qu'on est effectivement dans ce registre. Comment arrive-t-on à faire clivage? Pour mes collègues conservateurs, la seule option pour sortir de l'inflation, c'est de mettre fin à la taxe sur le carbone. C'est assez simpliste comme solution. Je constate qu'on est d'accord avec moi.

Voici le deuxième élément qui permet de conceptualiser le populisme. On assiste à des discours et à des comportements de personnalités usant d'une rhétorique qui mélange utopie et démagogie, qui flattent le peuple contre les élites en place. À cet égard, je me rappelle le discours du député de Carleton et de plusieurs petites capsules sur Internet dans lesquelles il nous dit qu'une mère met de l'eau dans son lait parce qu'elle n'arrive plus à nourrir sa famille. Le responsable de cette situation, selon le député de Carleton, c'est la banque centrale. On essaie de trouver un responsable de l'inflation, et ce serait le directeur de la banque centrale ou encore le premier ministre. Ce dernier a peut-être causé certains torts, mais on

cherche à faire clivage pour répondre au problème économique complexe qu'est l'inflation.

Le troisième élément qui permet de conceptualiser le populisme est le suivant. Le populisme fustige les institutions qui ne prendraient pas, selon lui, suffisamment en compte les aspirations de la population. Il caricature les adversaires politiques comme des élites peu soucieuses de prendre en compte les idées du peuple et le bon sens populaire. On a vu cela également dans les interventions du chef de l'opposition officielle lorsqu'il parlait du premier ministre, qui serait déconnecté, et lorsqu'il parlait du directeur de la banque centrale.

Je ne crois pas personnellement qu'il y a une proposition ou des pistes de solution pour lutter contre l'inflation dans ce populisme conservateur. Je crois plutôt que cela permet au Parti conservateur de fédérer des mécontents, des gens qui sont perdants dans notre système économique actuel, sans pour autant leur offrir de solutions. Je vais expliquer pourquoi je considère que l'on n'offre pas de solutions.

À quoi ressemble le discours économique traditionnel des conservateurs? Je l'ai toujours vu comme étant un discours qui rime avec le Consensus de Washington, qui est issu de l'idéologie libérale du courant de l'École de Chicago en matière d'économie. Que dit ce discours? Je suis ici depuis 2019 et j'ai fréquemment vu le député du Carleton se faire le grand défenseur du laisser-faire. Il l'a fait lors de nombreuses interventions. Que dit généralement ce discours de Washington de l'École de Chicago? On est en faveur d'une libéralisation systématique des marchés et des taux d'intérêt. Cela ressemble étrangement aux propositions que nous fait fréquemment le député conservateur pour une privatisation tous azimuts des entreprises et pour une déréglementation des marchés. Cela ressemble effectivement au discours des conservateurs. Surtout, on propose une imposition de fortes restrictions budgétaires, notamment en réduisant les dépenses publiques. On a entendu cela fréquemment, même pendant la pandémie.

C'est effectivement le discours du Parti conservateur. Est-ce que ce discours permet de structurer suffisamment l'action de l'État pour venir en aide aux plus démunis? J'en doute fortement.

• (1715)

Deux ouvrages fort intéressants de Joseph Stiglitz viennent nous dire complètement l'inverse. C'est en mettant en application de telles mesures, celle d'un libéralisme qui laisse tout aux marchés...

• (1720)

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je suis désolée de devoir interrompre le député. J'écoutais attentivement son discours, mais je vois que son temps est écoulé.

Nous passons aux questions et aux observations.

L'honorable député de Kings—Hants a la parole.

[Traduction]

M. Kody Blois (Kings—Hants, Lib.): Madame la Présidente, normalement, j'essaie de m'exprimer en français, mais je veux que mon point de vue soit bien compris.

J'ai trouvé les propos du député concernant l'économie de l'offre fort intéressants. Bien sûr, la période inflationniste que nous connaissons actuellement est quelque peu unique. La Banque du Canada augmente son taux d'emprunt de référence pour essayer de faire baisser la demande.

Le député a-t-il certaines préoccupations en matière de politique monétaire? Par exemple, pense-t-il que nous sommes confrontés à un problème économique lié à l'offre qui alimente l'inflation et que, même si la Banque du Canada essaie de faire son travail pour réduire la demande, il pourrait s'avérer difficile d'arrêter l'inflation pour cette raison?

[Français]

M. Mario Simard: Madame la Présidente, je vais tenter de répondre à mon collègue en continuant mon discours, de même qu'en parlant de ce qu'il faut faire et des pistes de solution.

Je ne pensais jamais avoir à dire cela, mais je crois qu'il faut préserver l'indépendance de la banque centrale. Je ne pensais jamais qu'un politicien aurait à dire à cela, mais, devant les attaques du député de Carleton, il faut effectivement préserver l'indépendance de la banque centrale.

Un élément m'apparaît cependant fondamental: nous devons réduire notre dépendance aux hydrocarbures. Pour y arriver, il faudrait peut-être que l'État cesse de soutenir ce secteur à des hauteurs stratosphériques. Mes collègues savent, tout comme moi, que le secteur gazier pétrolier est un puits sans fond d'argent public. Au Canada simplement, pour Exportation et développement Canada, ou EDC, c'est une moyenne de 14 milliards de dollars par année.

Si on redistribuait cela dans un meilleur système avec des politiques sociales plus coûteuses, ce serait beaucoup plus simple pour nous aujourd'hui de lutter contre l'inflation.

[Traduction]

M. Dave Epp (Chatham-Kent—Leamington, PCC): Madame la Présidente, j'aimerais revenir sur la question de mon collègue d'en face qui se demandait si l'inflation était davantage due à l'économie de l'offre. Je me demande si le député pourrait nous dire si, selon lui, c'est plutôt l'économie de l'offre — donc l'approvisionnement en biens — ou alors l'approvisionnement en argent comptant qui est à l'origine de cette inflation.

[Français]

M. Mario Simard: Madame la Présidente, je ne suis pas un économiste. Toutefois, ce que j'entends des spécialistes de la question de l'économie, c'est que nous sommes dans une crise d'offre, et non dans une crise de demande. Si nous sommes dans une crise d'offre qui génère de l'inflation, c'est à cause des coûts très élevés des carburants et à cause de la pénurie de main-d'œuvre.

Comment peut-on lutter contre la pénurie de main-d'œuvre?

Plein de propositions ont été faites par le Bloc québécois. En permettant aux aînés de retourner au travail et en ayant des incitatifs pour le faire, on peut lutter un peu contre la pénurie de main-d'œuvre et diminuer les effets du vieillissement de la population, de même qu'en transférant assurément certains pouvoirs au Québec. En ce qui nous concerne pour l'immigration, c'est un fouillis total. Tout le monde a des difficultés dans sa circonscription lorsqu'il est question de travailleurs étrangers temporaires. On pourrait donc améliorer notre bilan sur le plan de la pénurie de main-d'œuvre en facilitant l'arrivée de travailleurs étrangers, sans que ce soit uniquement avec Ottawa.

Je pense qu'il y a de ces mesures qui peuvent être mises en place et qui pourraient nous donner un coup de main. Ce serait plus pertinent que de proposer de simplement renvoyer le directeur de la banque centrale.

Ordres émanant du gouvernement

[Traduction]

Mme Lori Idlout (Nunavut, NPD): *Uqaqtittiji*, dans ce projet de loi, le coût de la vie pour les habitants du Nunavut ne semble pas être pris en compte. Je me demande si le député pourrait dire si l'adoption de ce projet de loi est absolument nécessaire, surtout si l'on tient compte des augmentations dans les collectivités éloignées et isolées. En fait, il est indispensable de le faire pour améliorer la situation de ces collectivités plus vulnérables.

• (1725)

[Français]

M. Mario Simard: Madame la Présidente, je suis tout à fait d'accord avec ma collègue. Le gouvernement pourrait en faire davantage et, comme pistes de solution, je lui soumetts la même chose que j'ai dite tout à l'heure. Si on arrêta de financer le puits sans fond que sont les énergies fossiles, peut-être aurions-nous plus d'argent pour soutenir nos communautés.

M. Luc Desilets (Rivière-des-Mille-Îles, BQ): Madame la Présidente, en ce lundi, nous sommes ensemble afin de débattre du projet de loi C-30, qui modifie la Loi de l'impôt sur le revenu concernant la majoration temporaire du crédit pour la taxe sur les produits et services, ou TPS.

Le projet de loi C-30 est marrainé par la députée d'University—Rosedale, soit la vice-première ministre et ministre des Finances. Ce projet de loi, qui en est à sa deuxième lecture à la Chambre, vise à créer un nouveau crédit d'impôt remboursable de 229 \$ pour une personne seule et de 459 \$ pour un couple, avec une majoration de 114 \$ pour un enfant à charge. Par contre, pour être admissibles au plein montant, les personnes doivent avoir eu un revenu inférieur à 39 826 \$ en 2021.

Si le projet de loi C-30 est adopté rapidement, il se pourrait que les Québécois et les Canadiens admissibles reçoivent dès le mois d'octobre ce crédit d'impôt. Sinon, cela ira évidemment en novembre ou en décembre, ce qui est très tard. La mesure, qui est estimée à 2,5 milliards de dollars, devrait toucher 11 millions de personnes. Elle s'inscrit dans le cadre de la lutte contre l'inflation et la diminution du pouvoir d'achat des familles du Québec et du Canada.

Le Bloc québécois appuiera le projet de loi C-30 sans difficulté, mais en demandant si le seuil de 39 826 \$ pour recevoir la pleine prestation n'est pas un peu faible. Même avec un salaire légèrement supérieur, on n'accède pas à la propriété au Québec ou dans le reste du Canada.

Dans la région des Laurentides où ma circonscription se trouve, le loyer moyen pour un appartement de trois chambres était de 1 834 \$ au printemps dernier. Ce montant, pour un appartement de six pièces et demi, est plus cher que sur l'île de Montréal et ces chiffres datent d'il y a six mois.

Étant donné que les prix de l'habitation ont augmenté deux fois plus vite que l'indice des prix à la consommation, ce loyer a déjà augmenté, depuis seulement six mois, de 250 \$. C'est la règle de trois et c'est effrayant. Tout cela pour dire que 39 826 \$ comme seuil de revenu, on pourrait quasiment qualifier cela de chiche.

Ordres émanant du gouvernement

Or, il y a plus encore. Ce remboursement diminue de 15 cents par dollar gagné au-delà de ce montant. Cela veut dire que quelqu'un qui gagne 41 357 \$ ne recevra pas un sou. Il n'y a pas une grosse différence entre ces montants, pourtant. Je sais par contre que cette mesure va profiter à 11 millions de personnes. On peut supposer que plusieurs tomberont dans les craques du système et c'est un peu là ma crainte.

Le Bloc québécois appuiera le projet de loi C-30, mais ce n'est pas parce qu'on double le crédit de TPS pendant six mois que les aînés du Québec vont soudainement sortir la tête de l'eau.

Avant même la poussée inflationniste, le Canada était l'un des pays industrialisés où les revenus de retraite étaient les plus faibles comparativement aux revenus de travail pour la même personne. On parle de 50,7 % au Canada, en comparaison avec 57,6 % dans l'OCDE et 63 % en Europe. On a 50 % de son salaire lorsqu'on prend sa retraite, comparativement à un montant évidemment beaucoup plus élevé lorsqu'on travaillait. Ce n'est pas beaucoup. Cela veut dire que nos concitoyens et concitoyennes âgés s'appauvrissent plus qu'ailleurs lorsqu'ils quittent le marché du travail. Pour que les aînés vivent dignement, cela prend bien plus que cela. Cela prend plus que ces 40 \$ par mois pendant 6 mois qu'offre actuellement le gouvernement.

Au Bloc québécois, nous le disons et le répétons: cela prend des mesures structurantes, ciblées et réfléchies.

Comme première mesure, il faut immédiatement cesser de réduire le chèque de Supplément de revenu garanti, ou SRG, des aînés les plus démunis ayant bénéficié de la Prestation canadienne d'urgence ou de la Prestation canadienne de la relance économique l'an dernier.

Comme deuxième mesure, il faut hausser la pension de Sécurité de la vieillesse de 110 \$ par mois, et ce, dès que les gens atteignent 65 ans. C'est une mesure que le Bloc québécois défend bec et ongles depuis deux ans.

Encore une fois, le Bloc québécois appuiera le projet de loi C-30, mais je rappelle que notre parti avait déjà demandé cette mesure dans ses attentes budgétaires, il y a six mois. Ce n'est pas quelque chose de nouveau ou qui surgit subitement de la tête des libéraux. Nous avons aidé à les inspirer. Six mois, c'est long lorsqu'on ne sait pas quand va arriver la fin du mois ou la fin de la semaine. Six mois, c'est long pour les plus vulnérables et pour les gens qui vivent dans la précarité financière. C'est pire encore si le remboursement est versé en décembre ou en octobre, comme je le disais tantôt.

● (1730)

Chez nous, un auteur-compositeur-interprète du nom de Dédé Fortin, décédé malheureusement, avait bien résumé la situation dans sa chanson *Le répondeur*:

Hier, j'ai rencontré un pauvre
Y vit dans rue, pu rien pantoute
Y m'a dit une phrase, je l'ai trouvée drôle
« La vie, c'est court, mais c'est long des p'tits bouts »

Réfléchissons à cela.

Mes collègues d'en face me diront que l'inflation est en baisse, que le taux était à 8 % au mois de juillet et à 7 % au mois d'août. D'accord, mais cette baisse est uniquement attribuable au prix de l'essence, qui a chuté de 18,8 % après avoir atteint un sommet historique au mois de juin. Tout le monde sait qu'Ottawa ne décide pas

du cours mondial du pétrole, lequel est essentiellement fixé par les bourses de Londres et de New York.

Si on exclut l'essence, tous les autres indices sont à la hausse, point à la ligne. Les produits de boulangerie ont connu une augmentation de 15,6 %; les fruits frais, 13,2 %; le matériel scolaire pour les enfants, 20 %; les maisons, 15 %; et la liste est longue. Ce n'est pas moi qui le dis, c'est Statistique Canada. Bref, à l'heure actuelle, les libéraux peuvent difficilement être fiers et se vanter de cette situation.

Cette mesure qu'est la majoration du crédit de la TPS est bonne, mais elle est largement insuffisante pour compenser toutes les hausses de coût générées par l'inflation actuelle. Ce sont 41 % des Québécois et des Québécoises qui n'arrivent pas à joindre les deux bouts en ce moment. Selon moi, le gouvernement doit impérativement agir dans d'autres sphères pour soutenir les Québécois et les Québécoises.

Je suis incapable de ne pas faire le lien entre la nécessité des mesures d'allégement actuelles et la situation, entre autres, des travailleuses et des travailleurs au pays — le pays étant le Québec, dans mon langage. Hier marquait malheureusement le retour au régime d'assurance-emploi pré-pandémique. Ottawa aurait pu prolonger les mesures instaurées pendant la pandémie. Ottawa aurait pu honorer sa promesse, datant de 2015, de réformer l'assurance-emploi. Or non, Ottawa n'a fait ni l'un ni l'autre. Ce faisant, six travailleurs sur dix ont perdu depuis hier leur droit aux prestations.

Ce gouvernement donne de l'argent d'une main et le reprend de l'autre. C'est une façon de faire un peu gênante et un peu honteuse. Le Bloc québécois le répète: Ottawa doit honorer sa parole et procéder à une réforme de fond de l'assurance-emploi. Il s'agirait là, à mon avis, d'une mesure véritablement structurante, d'une mesure comme nous les souhaitons et les aimons, du côté du Bloc québécois. Ce serait une mesure qui permettrait de contrer les effets néfastes de la hausse du coût de la vie qui saigne à blanc, actuellement, les travailleurs et les travailleuses du Québec. Il s'agirait d'une mesure pas mal plus efficace qu'un chèque de 225 \$, et, du côté du Bloc québécois, nous aimerions que le gouvernement puisse comprendre cela.

[Traduction]

M. Lloyd Longfield (Guelph, Lib.): Monsieur le Président, étant moi-même un aîné, j'ai trouvé les observations du député d'en face sur l'aide aux aînés très intéressantes. Cela dit, je suis une personne âgée qui travaille, mais dans nos circonscriptions, les aînés qui doivent se contenter d'un revenu fixe sont beaucoup plus nombreux que ceux qui travaillent.

Les conservateurs disent que nous ne devrions pas envisager d'augmenter les cotisations au RPC et d'aider davantage les aînés à l'avenir. Le député pourrait-il nous parler de la nécessité de soutenir les aînés relativement aux soins de longue durée et à d'autres domaines qui relèvent habituellement des provinces?

● (1735)

[Français]

M. Luc Desilets: Monsieur le Président, le député vient de m'ouvrir une porte immense.

Effectivement, je n'appuie pas les mesures proposées du côté conservateur, si mesures il y a. Je rappellerais cependant à la Chambre que les aînés méritent beaucoup plus que ce qu'on leur donne actuellement.

Selon le Bloc, ce n'est pas compliqué. Nous pensons qu'il faut augmenter leur pension de plus de 110 \$ par mois, non pas à 75 ans, mais à 65 ans. Voilà un premier élément.

Le deuxième élément, je l'ai abordé dans mon discours, et, honnêtement, je l'ai appris en faisant de la lecture pour me préparer pour ce débat. Il s'agit de l'écart entre le montant qu'un aîné reçoit lorsqu'il travaille et celui qu'il reçoit lorsqu'il est à sa retraite. J'étais estomaqué de voir que, au Canada et au Québec, la différence était aussi grande. Un aîné s'appauvrit énormément lorsqu'il prend sa retraite. Je propose une réflexion sur cela.

[Traduction]

M. Eric Melillo (Kenora, PCC): Monsieur le Président, je vais reprendre là où mon collègue libéral de Guelph s'est arrêté en parlant des aînés. Les aînés de ma circonscription me disent qu'en raison de la hausse du coût de la vie, il leur est difficile de payer les factures d'essence et d'épicerie. Les prix sont de plus en plus élevés. Nous savons que la taxe sur le carbone contribue à les faire grimper encore plus.

Mon collègue est-il d'accord avec moi pour dire que le gouvernement devrait envisager d'éliminer la taxe sur le carbone ou, à tout le moins, d'en geler les augmentations au cours de la nouvelle année pour aider les aînés et ceux qui ont du mal à joindre les deux bouts?

[Français]

M. Luc Desilets: Monsieur le Président, je comprends qu'il s'agit d'une question importante pour les conservateurs, mais je ne suis pas convaincu du tout qu'il s'agisse là de l'élément clé. On la vit différemment, la taxe sur le carbone, d'un bout à l'autre du Canada.

Le Bloc québécois a trouvé d'autres pistes de solutions qui permettraient d'aider les aînés. Voilà la réponse au début de la question de mon collègue. Je lui suis énormément reconnaissant de se préoccuper de nous, les têtes blanches, alors qu'il est si jeune.

[Traduction]

M. Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Monsieur le Président, je suis très heureux de voir que tous les députés appuient la proposition du NPD de doubler le crédit d'impôt pour la TPS afin d'aider les gens qui ont été les plus durement touchés par l'inflation.

Toute la journée, les conservateurs nous ont parlé de l'élimination de la taxe sur le carbone, mais ils ont oublié de parler d'imposer les sociétés pétrolières et gazières, qui enregistrent des profits records alors que les prix à la pompe montent en flèche. Au Royaume-Uni, le gouvernement conservateur a décidé de prélever un impôt de 25 % sur les bénéfices excédentaires et il remet l'argent à la population du pays.

Mon collègue est-il d'accord pour dire que les conservateurs ne veulent tout simplement pas parler de faire payer aux grandes sociétés pétrolières leur juste part et d'alléger le fardeau des contribuables? Ils veulent plutôt éliminer une taxe qui est un investissement et qui rapporte de l'argent à huit Canadiens sur dix. Nous voulons nous assurer que les pollueurs paient leur juste part. Mon collègue pourrait peut-être nous en parler.

[Français]

M. Luc Desilets: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de cette intéressante question.

Ordres émanant du gouvernement

Effectivement, il a beaucoup été question d'hydrocarbures à la Chambre aujourd'hui et dans les derniers mois. C'est une belle occasion que le gouvernement libéral a et qu'il aurait eue. C'est certain que cela ne viendra pas des conservateurs, mais il y a eu une bonification astronomique des profits des industries pétrolières dans les derniers mois. Le gouvernement libéral a refusé d'en prélever une partie.

C'est dommage, parce qu'on ne parle pas de millions de dollars, mais de milliards de dollars. Une petite ponction à partir de cette somme pourrait facilement aider nos aînés, qui sont les grands perdants et les grands oubliés de notre système.

• (1740)

M. Kody Blois (Kings—Hants, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à préciser que je partagerai mon temps de parole avec mon honorable collègue de Whitby. Ce soir, c'est la première fois depuis juin que je me lève à la Chambre de manière formelle. Je souhaite tout d'abord saluer mes collègues, en espérant qu'ils ont eu de belles vacances et un bel été dans leur circonscription avec leur famille et leurs concitoyens.

Nous sommes ici ce soir pour débattre du projet de loi C-30, qui, avec le projet de loi C-31, représente une suite de mesures fédérales pour rendre la vie des Canadiens vulnérables plus abordable.

Je pense qu'il est très important de mettre les choses en contexte. Au cours des deux dernières années, nous avons vu les effets des chaînes d'approvisionnement qui ont été mises à mal par la pandémie. Il y a eu certains événements climatiques. Il y a bien sûr la guerre en Ukraine, provoquée par l'invasion de la Russie. Il y a aussi des changements démographiques. L'économie, au Canada et dans les autres pays, est très robuste. Le taux de chômage est très faible, et cela crée de l'inflation au Canada et partout dans le monde.

[Traduction]

J'ai bien apprécié que mon collègue du Bloc québécois dise que c'est une question d'économie de l'offre. C'est plus ou moins ce que j'essayais de dire en m'exerçant à parler français. J'espère que la traduction en a tenu compte. Le fait est que la situation que nous observons actuellement est déterminée en partie par des facteurs extérieurs au Canada qui touchent les produits, les biens et les services auxquels nous, comme citoyens du monde, voulons nous assurer d'avoir accès en tant que consommateurs canadiens. Cela se résume à deux questions lorsque nous parlons d'économie et d'accessibilité financière. La Banque du Canada a un rôle à jouer en matière de politique monétaire et pour ce qui est de fixer les taux d'intérêt et de s'efforcer de maintenir l'inflation autour de 2 %, et le gouvernement du Canada a un rôle et une obligation parallèles à ceux de la Banque du Canada, mais indépendants, qui concernent la politique budgétaire.

Ordres émanant du gouvernement

Il a été mentionné aujourd'hui à la Chambre — et je ne pense pas qu'il soit nécessaire de le répéter — que tous les parlementaires doivent respecter l'indépendance de la Banque du Canada et son savoir-faire dans l'établissement de la politique monétaire. Notre travail ici, consiste, bien sûr, à comprendre peut-être ce qu'impliquent ces décisions, mais à nous centrer véritablement sur le processus décisionnel budgétaire du gouvernement dans la mesure où il est lié et couplé à la politique monétaire. Nous avons vu agir la Banque du Canada. Elle a augmenté son taux directeur, ce qui a une incidence sur les Canadiens. Elle atténue une partie de cette demande. En fait, nous regardons actuellement les prévisions pour essayer d'éviter une période de récession, non seulement au Canada mais également dans le monde entier.

J'ai eu l'occasion d'examiner la décision de la Réserve fédérale des États-Unis, qui a considérablement augmenté son taux d'intérêt. La Banque du Canada devra décider si elle s'alignera ou non sur le taux de la Réserve, afin que nous ne soyons pas touchés, du côté des consommateurs, par les importations et la hausse du dollar américain, ou si la Banque du Canada s'efforcera de suivre à un niveau un peu inférieur, pour que nos exportateurs puissent profiter de cette dimension économique. C'est une question complexe. Je ne prétends pas être un pur théoricien de l'économie, mais ce sont ces décisions qui sont prises actuellement.

Cela nous amène à la discussion sur l'accessibilité financière, parce que nous savons que les Canadiens particulièrement vulnérables ont des difficultés en ce moment. Pendant la pandémie, je le rappelle aux députés, le gouvernement était là pour aider les petites entreprises et les particuliers qui ont été les plus touchés. Alors que nous sortons de la pandémie de COVID-19, il nous incombe également d'examiner la situation et d'être en mesure de maîtriser les dépenses gouvernementales.

Je dirai publiquement, et le sujet n'a pas vraiment été abordé ici à la Chambre, en particulier par la loyale opposition de Sa Majesté, que le gouvernement est en réalité en situation d'excédent. Je pense que cela tombe bien en ce moment, étant donné que le gouvernement a dû dépenser. Il serait imprudent que le gouvernement n'intervienne pas et ne fournisse pas cette aide économique en cette période d'incertitude pour s'assurer que notre économie continue de fonctionner et de progresser, et pour préparer les conditions permettant de faire face à la situation actuelle.

● (1745)

Encore une fois, il s'agit fondamentalement d'économie keynésienne. Le gouvernement dépense en période de ralentissement quand les gens ont besoin d'aide, puis il limite les dépenses quand l'économie est forte, comme c'est le cas actuellement.

Comment pouvons-nous aider les Canadiens sans nuire au travail actuel de la Banque du Canada, qui est de tenter de réduire la demande? À mon avis, c'est ce que nous faisons en ce moment avec les projets de loi C-30 et C-31, qui sont des mesures ciblées. Il ne s'agit pas seulement de mesures de dépenses visant à aider tous les Canadiens, notamment certaines des personnes les mieux nanties. Les mesures sont ciblées pour aider les personnes qui en ont vraiment le plus besoin.

Je tiens à placer le débat d'aujourd'hui dans son contexte. Le projet de loi C-30 propose de doubler le montant du crédit pour la TPS pendant les six prochains mois pour les particuliers et les familles admissibles, soit environ 11 millions de Canadiens. Seuls les particuliers sans enfant dont le revenu du ménage est inférieur à

49 000 \$ seront admissibles au crédit. C'est ce que nous voulons dire quand nous parlons d'offrir une aide très ciblée à ceux qui en ont besoin. Les personnes ayant une famille, elles, devraient avoir un revenu inférieur à 58 000 \$ pour y être admissible. Les personnes ayant un revenu supérieur à cela ne seraient pas nécessairement admissibles au crédit.

Cette mesure est extrêmement importante parce qu'elle cible ceux qui ont besoin d'aide sans avoir d'incidence sur la situation financière du Canada. Il s'agit d'une dépense de 2,5 milliards de dollars. Ce n'est pas négligeable, mais cela ne va pas perturber le travail que fait le gouvernement pour limiter les dépenses, sachant que la Banque du Canada a le mandat de réduire l'inflation. En effet, dans certains contextes, ce que nous entendons la loyale opposition de Sa Majesté réclamer, le gouvernement le fait. Ce n'est peut-être pas le récit qu'ils veulent présenter, mais c'est exactement ce que nous faisons.

J'aimerais seulement prendre un moment pour parler du projet de loi C-31. Je comprends qu'il s'agit d'un projet de loi différent, mais ils sont liés. Il s'agit de prévoir des mesures d'abordabilité en matière de logement, avec une allocation de 500 \$ pour les personnes vulnérables, et de fournir des soins dentaires. Nous avons entendu un débat passionné et il a été question du contexte expliquant l'importance de ces mesures. Les soins dentaires sont destinés aux enfants de moins de 12 ans issus de ménages ayant un revenu inférieur à 90 000 \$ et qui n'ont pas une assurance privée.

En ce moment, les conversations se poursuivent sur la meilleure façon de procéder. J'ai posé quelques questions à mes collègues du NPD à la Chambre. Il y a du mérite à travailler sur l'exécution du programme avec les provinces, qui sont les plus proches du terrain, qui seront en mesure d'aider à la mise en œuvre et qui auront des relations avec les dentistes. Je comprends que, pour l'instant, il s'agit d'une mesure provisoire pour apporter une aide aux familles.

En tant que parlementaire, je ne suis peut-être pas d'accord avec l'affirmation du NPD selon laquelle ce programme devrait être administré par le gouvernement fédéral. Peut-être que cela devrait être le cas pour les collectivités autochtones, avec lesquelles le gouvernement du Canada entretient une relation constitutionnelle très étroite. Je pense que c'est clair. Peut-être que cela pourrait aussi être le cas pour les familles des militaires, s'il y a un moyen de le mettre en œuvre par l'intermédiaire du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes. Sinon, il vaudrait mieux que ce soit du ressort provincial.

Je vois que mon temps de parole touche à sa fin ce soir. Ce que je voulais dire et ce que je veux répéter, c'est que je pense que ces mesures sont raisonnables, équilibrées et axées sur les Canadiens qui ont le plus besoin de soutien. Nous sommes dans une situation où il y a un certain niveau d'incertitude économique. L'inflation diminue. La Banque du Canada fait son travail. Le gouvernement réagit de manière responsable en évitant d'injecter des liquidités supplémentaires à un moment où la Banque du Canada réduit ses taux d'intérêt en conséquence.

J'attends avec impatience la conversation et les questions de mes collègues ici ce soir.

M. Dave Epp (Chatham-Kent—Leamington, PCC): Monsieur le Président, je remercie mon collègue de son intervention, et je suis content de l'entendre employer, à deux reprises, l'expression « maîtriser les dépenses ».

Plus tôt dans le débat, j'ai demandé à notre collègue, le député d'Ottawa-Centre, de nous dire ce que le gouvernement comptait faire pour l'avenir. Les paiements que le gouvernement effectue pour compenser l'inflation sont-ils de nature ponctuelle? Il me semble encourageant d'entendre l'expression « maîtriser les dépenses », car elle implique qu'un plan est en train de naître.

D'après mon collègue, dans quels domaines les dépenses seraient-elles maîtrisées?

• (1750)

M. Kody Blois: Monsieur le Président, j'aime certainement la franchise de mon collègue d'en face. Nous avons d'ailleurs une excellente relation de travail au sein du comité de l'agriculture.

Il y a une foule de domaines dont je pourrais parler, mais je me contenterai de me reporter au budget déposé par la vice-première ministre et ministre des Finances. Nous avons un plan grâce auquel le gouvernement espère réaliser des gains d'efficacité d'environ 9 milliards de dollars au chapitre des dépenses. Il y a probablement un certain nombre de façons d'y parvenir. En temps normal, le budget s'élèverait à environ 370 milliards de dollars. Je ne veux pas mentionner un programme en particulier; je crois que ce serait inapproprié. Toutefois, je pense que le gouvernement peut envisager des mesures permettant de réaliser des gains d'efficacité et de réduire les dépenses, à l'instar de ce que nous demandons aux Canadiens. Nous savons qu'il s'agit d'une période difficile.

Nous allons procéder de façon responsable. J'ai hâte de voir le travail qu'accomplira le gouvernement à cet égard. Si le député souhaite nous recommander des mesures qu'il juge particulièrement importantes, je serais heureux de noter ses suggestions.

[Français]

Mme Andréanne Larouche (Shefford, BQ): Monsieur le Président, je remercie mon collègue de Kings—Hants de son discours, dans lequel il a abordé l'importante question du logement. C'est un fait, dans le cadre de cette crise inflationniste, c'est l'une des dépenses qui augmentent le plus dans le budget des gens.

Cependant, je suis fascinée par ce manque de vision à long terme du gouvernement libéral et par cette tendance à offrir des chèques, des mesures d'aide qui sont seulement ponctuelles.

Les aînés m'interpellent, car je suis leur porte-parole au sein du Bloc québécois. Ils ont de la difficulté à manger, ils voient la hausse de l'inflation et du panier d'épicerie. Est-ce que mon collègue de Kings—Hants pense vraiment qu'un chèque ponctuel de 500 \$ est la solution pour aider les aînés? Faudrait-il plutôt avoir une vision à long terme et augmenter de façon récurrente et de façon plus importante la pension de la Sécurité de la vieillesse? J'aimerais entendre mon collègue là-dessus parce que, sincèrement, avec 500 \$, je ne pense pas que les aînés vont aller bien loin.

M. Kody Blois: Monsieur le Président, je remercie ma collègue de sa question.

Le problème du logement est très complexe. Il faut que le secteur privé, les gouvernements municipaux et les gouvernements provinciaux fassent partie de la solution.

Bien entendu, le gouvernement du Canada doit jouer un rôle et doit offrir son aide en mettant en œuvre certains programmes, mais la responsabilité est avant tout celle des municipalités. Dans un certain sens, le nœud du problème, c'est la pénurie de main-d'œuvre et la chaîne d'approvisionnement.

Ordres émanant du gouvernement

En ce qui concerne la pension de la Sécurité de la vieillesse, il serait bien sûr possible de l'augmenter de 110 \$ par mois pour chaque aîné. Une telle mesure coûterait toutefois 10 milliards de dollars par année et par budget. Je comprends l'importance des aînés, mais en même temps il est important de penser à l'équilibre budgétaire.

[Traduction]

Mme Leah Gazan (Winnipeg-Centre, NPD): Monsieur le Président, oui, l'inflation constitue le problème, et nous pouvons devenir qui en fait les frais. Ce sont les gens ordinaires. Il y a toutefois des solutions. Si l'on prend l'exemple des grandes sociétés et de leurs dirigeants qui ont engrangé des profits records pendant la pandémie, ils ne paient pas leur juste part. C'est un choix. Les députés savent-ils qui paient pour eux? Ce sont les parents seuls dont les paiements de l'Allocation canadienne pour enfants sont touchés par des mesures de récupération du gouvernement fédéral. Ce sont eux qui en paient le prix. Ce sont les gens ordinaires qui paient plus cher pour se procurer du pain. Pendant ce temps, Galen Weston, le PDG de Loblaws, gagne 5 100 \$ l'heure et le prix du pain ne cesse d'augmenter.

J'aimerais savoir pourquoi le gouvernement libéral ne s'attaque pas à toutes ces grosses sociétés rapaces qui engrangent des profits records. Le gouvernement doit arrêter d'inventer des excuses et de refiler la facture aux gens ordinaires. Il doit faire en sorte que les grosses sociétés paient enfin leur juste part.

M. Kody Blois: Monsieur le Président, je vais essayer d'être bref.

C'est exactement ce que nous avons fait dans le plus récent budget, où nous avons accru les attentes à l'égard des banques et des compagnies d'assurance. Nous nous attendons à ce qu'elles augmentent leur contribution durant la période actuelle et nous mettons en œuvre certaines des mesures suggérées par la députée d'en face. Je n'adopterai pas une approche fondée sur la guerre des classes et je ne critiquerai pas les gens qui ont du succès. De ce côté-ci de la Chambre, nous sommes certainement d'avis que, au Canada, il faut augmenter les impôts des super-riches. C'est ce que nous avons fait. Cependant, nous pouvons agir avec tact plutôt que de nous en prendre de manière généralisée aux particuliers et aux entreprises d'un bout à l'autre du pays.

• (1755)

M. Ryan Turnbull (Whitby, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureux de pouvoir participer au débat d'aujourd'hui sur le projet de loi C-30, Loi n° 1 sur l'allègement du coût de la vie. Comme mon collègue l'a déjà mentionné, l'inflation est une source d'inquiétude pour les Canadiens et leurs familles. L'inflation constitue assurément un défi mondial, mais ses répercussions sur les Canadiens n'en sont pas moins réelles, et c'est pourquoi notre gouvernement travaille pour aider directement les Canadiens à avoir plus d'argent dans leurs poches.

Ordres émanant du gouvernement

Les investissements que nous avons déjà faits dans les deux derniers budgets fédéraux et les nouvelles mesures prévues dans la mesure législative d'aujourd'hui et le projet de loi C-31 aideront les Canadiens qui en ont le plus besoin. Par exemple, le plan en matière d'abordabilité de 12,1 milliards de dollars du gouvernement comprend la multiplication par deux du crédit pour la TPS pendant six mois, comme il est proposé dans le projet de loi C-30. Cela permettrait de verser 2,5 milliards de dollars d'aide supplémentaire ciblée cette année à environ 11 millions de personnes et de familles qui bénéficient déjà de ce crédit d'impôt. Le projet de loi prévoit également cette année une hausse de l'Allocation canadienne pour les travailleurs au coût de 1,7 milliard de dollars, dans le but de mettre jusqu'à 2 400 \$ de plus dans les poches des familles à faible revenu. De plus, il y aura une augmentation de 10 % de la Sécurité de la vieillesse pour les aînés de plus de 75 ans, ce qui permettra de verser jusqu'à 766 \$ de plus aux aînés. Cela aura une incidence sur plus de 3 millions d'aînés cette année seulement.

Le plan en matière d'abordabilité comprend la réduction des frais de garde de 50 % en moyenne d'ici la fin de l'année. Dans ma circonscription, par exemple, les familles doivent payer au moins 1 800 \$ par mois par enfant pour une place en garderie. Si on y réfléchit, une réduction de 50 % signifie que ces familles économiseront 900 \$, sans parler de certaines familles dont les parents ne peuvent présentement pas être les deux sur le marché du travail. Cette mesure permettra aux familles d'avoir deux revenus. Pour bien des familles, cela équivaut presque à un paiement d'hypothèque.

Il y a aussi les soins dentaires qui sont inclus dans notre plan en matière d'abordabilité pour les familles canadiennes qui gagnent moins de 90 000 \$ par année et cette mesure commencera à s'appliquer dès cette année à des centaines de milliers d'enfants de moins de 12 ans. Évidemment, cette mesure sera étendue aux aînés et aux personnes handicapées dans les années à venir.

Il ne faut pas oublier non plus que notre plan en matière d'abordabilité viendra indexer à l'inflation de nombreuses prestations, dont l'Allocation canadienne pour enfants et le crédit d'impôt pour la TPS ainsi que les prestations du Régime de pensions du Canada, de la Sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu garanti. Le salaire minimum fédéral, que nous avons fait passer à 15 \$ l'heure, sera également indexé à l'inflation. En outre, un paiement de 500 \$ sera versé cette année à 1,8 million de Canadiens locataires qui peinent à payer leur loyer.

Je voudrais dire quelques mots sur les problèmes de logement que nous avons connus et sur certaines des solutions proposées. Mes collègues ont déjà abordé avec éloquence certains des points susmentionnés, notamment le doublement du crédit pour la TPS pendant six mois qui est proposé dans le projet de loi C-30. J'aimerais consacrer le temps qu'il me reste aux mesures relatives au logement proposées dans le projet de loi C-31, présenté par le ministre de la Santé plus tôt cette semaine, qui constitue un élément essentiel, parallèlement au projet de loi C-30, pour rendre la vie plus abordable pour les Canadiens.

Notre gouvernement croit que chacun devrait avoir un domicile sûr et abordable. Cependant, cet espoir, qui était considéré comme acquis pour de nombreuses générations précédentes, est de plus en plus hors de portée pour un trop grand nombre de Canadiens. Les jeunes ne peuvent plus imaginer qu'ils pourront se payer la maison dans laquelle ils ont grandi. Les loyers dans nos grandes villes continuent de grimper, poussant les gens de plus en plus loin de

leur lieu de travail. Tout cela a également des effets sur notre économie.

Pour cette raison, le projet de loi C-31 propose un complément ponctuel à l'Allocation canadienne pour le logement, qui consisterait en un paiement non imposable de 500 \$ afin de fournir un soutien direct aux locataires à faible revenu. Ce paiement fournirait une aide directe aux personnes les plus exposées à l'inflation et à celles qui ont des difficultés à payer un logement. Moyennant le soutien de la Chambre, le paiement pourrait mis en place d'ici la fin de l'année. Plus précisément, cette prestation serait offerte aux locataires dont le revenu net rajusté est inférieur à 35 000 \$ pour les familles, ou à 20 000 \$ pour les particuliers.

• (1800)

L'Agence du revenu du Canada verserait l'argent au moyen d'un processus de demande fondé sur les attestations. Pour déterminer l'admissibilité, l'ARC effectuerait d'emblée une vérification du revenu, de l'âge et de la résidence aux fins de l'impôt du demandeur. Les demandeurs devraient avoir soumis leur déclaration de revenus de 2021, fournir l'information permettant d'attester qu'ils consacrent au moins 30 % de leur revenu net rajusté au loyer de leur résidence principale au Canada, ce qui inclut l'adresse de l'immeuble locatif, le montant payé en 2022 et les coordonnées du propriétaire, et accepter que l'ARC vérifie ces renseignements pour confirmer l'admissibilité.

On estime que 1,8 million de locataires à faible revenu, y compris des étudiants, qui peinent à payer le loyer seraient admissibles à ce nouveau programme. Au total, les fonds nécessaires pour la mesure proposée s'élèveront à 1,2 milliard de dollars, dont 475 millions de dollars étaient prévus dans le budget de 2022. Ce supplément ponctuel ne réduirait pas les autres prestations fondées sur le revenu, comme l'Allocation canadienne pour les travailleurs, l'Allocation canadienne pour enfants, le crédit pour la TPS et le Supplément de revenu garanti.

Il ne faudrait pas penser qu'il s'agit de la seule mesure qui viendra aider les personnes pour qui le manque d'abordabilité des logements pose problème. Le supplément unique fait partie d'un ensemble d'initiatives présentées dans le budget de 2022. Cet ensemble constitue probablement le chapitre le plus imposant du budget fédéral: il fournira plus de 9 milliards de dollars pour rendre le logement plus abordable, notamment en atténuant les pénuries de logements qui sont en grande partie responsables du coût élevé des logements. Fort de ces mesures, le Canada sera en voie de doubler la construction de logements au cours de la prochaine décennie, notamment grâce à un nouveau fonds de plusieurs milliards de dollars pour accélérer la construction de logements.

Le gouvernement a un plan exhaustif qui vise à rendre le logement plus abordable, d'une part en finançant et en encourageant les nouvelles constructions, d'autres part en aidant les gens à accéder au marché immobilier.

Par ailleurs, nous exigeons pour la première fois, en lien avec le financement fédéral destiné à l'infrastructure des transports en commun, que les municipalités approuvent la construction de plus de logis. À tout cela s'ajoutent des investissements supplémentaires dans le logement abordable, la construction de nouvelles unités de logements sociaux, et un investissement supplémentaire d'un demi-milliard de dollars pour aider à mettre fin à l'itinérance.

Bien sûr, aucun gouvernement ne peut régler les défis de l'abordabilité du jour au lendemain, mais nous continuons de trimer dur pour améliorer le coût de la vie et faciliter la réussite des Canadiens. Nous le faisons notamment en établissant les bases d'une croissance économique à long terme.

Le projet de loi d'aujourd'hui signifie que les Canadiens les plus vulnérables recevront maintenant une plus grande aide financière et que, grâce à ce projet de loi et à d'autres mesures de notre plan en matière d'abordabilité, ils continueront à recevoir une nouvelle aide dans les semaines et les mois à venir.

Il rendra la vie plus abordable pour les Canadiens qui en ont le plus besoin au bon moment. C'est pourquoi j'encourage fortement tous les députés à appuyer le projet de loi C-30.

M. Eric Melillo (Kenora, PCC): Monsieur le Président, je veux revenir sur un point que le député a soulevé au tout début de son intervention, à savoir que l'inflation est un phénomène mondial. Je ne vais pas le contester. Nous savons que d'autres pays sont également confrontés à l'inflation. Ce que le député a oublié de dire, c'est que nous voyons un lien entre les pays qui dépensent plus d'argent et les taux d'inflation plus élevés comme c'est le cas au Canada. Le directeur parlementaire du budget l'a confirmé. Des économistes d'un bout à l'autre du pays l'ont également confirmé. Le gouvernement continue d'ignorer le fait qu'une hausse des dépenses gouvernementales entraîne une hausse de l'inflation.

Je me demande si le député aimerait profiter de l'occasion pour reconnaître que ces dépenses gouvernementales ont exacerbé l'inflation et l'ont rendue bien pire que ce qu'elle aurait dû être au Canada.

M. Ryan Turnbull: Monsieur le Président, je suis heureux d'entendre un député de l'autre côté de la Chambre reconnaître que l'inflation est effectivement un problème mondial et reconnaître également que le Canada s'en tire beaucoup mieux que bon nombre de pays comparables dans le monde.

L'inflation est évidemment un problème complexe, et les pressions inflationnistes que nous voyons aujourd'hui ne sont pas seulement le résultat des mesures d'aide liées à la pandémie, ce que les conservateurs affirment continuellement à la Chambre, à tort. Je crois vraiment que le Canada est prêt à réussir. C'est pourquoi, par rapport à des pays comparables, nous nous en sortons beaucoup mieux sur les plans de la reprise de l'emploi et de la croissance. Nous nous sommes vraiment préparés à sortir du creux économique provoqué par la pandémie. Nous connaissons une forte reprise en V. Maintenant, nous devons nous attaquer aux défis posés par la pénurie de main-d'œuvre, les perturbations de la chaîne d'approvisionnement, et cetera.

Je ne crois pas que ces nouvelles mesures d'accessibilité financière feront augmenter l'inflation.

• (1805)

[Français]

Mme Julie Vignola (Beauport—Limoilou, BQ): Monsieur le Président, on ne peut pas être contre le sucre à la crème, mais les mesures qui sont proposées sont temporaires, alors que les problèmes, eux, sont permanents.

Mon honorable collègue disait précédemment qu'on doublerait la construction de logements. D'une part, comme il en manque 100 000 par année, depuis 2016, cela veut-il alors dire que, finalement, 200 000 logements seront construits par année?

Ordres émanant du gouvernement

De l'autre, s'agira-t-il encore de logements au coût de 2500 \$ avec un rabais de 10 %?

[Traduction]

M. Ryan Turnbull: Monsieur le Président, les défis en matière de logement abordable auxquels nous sommes confrontés en ce moment sont très problématiques pour de nombreuses raisons, mais on peut dire que la dynamique du marché a exacerbé un problème qui existait déjà depuis un certain temps.

Outre la Stratégie nationale sur le logement, qui représente un investissement massif et considérable du gouvernement fédéral dans le but de régler ce problème, nous avons augmenté l'offre de logements, aidant ainsi plus de 500 000 Canadiens. Par ailleurs, de nombreux projets de construction de logements locatifs sont en cours. Le plan a été mis en œuvre grâce à de nombreux investissements partout au pays.

Il y a de nombreux exemples de projets, comme l'Initiative pour la création rapide de logements. Nous avons aussi ajouté tout un train de nouvelles mesures afin de ralentir la spéculation immobilière provenant autant de l'étranger que de l'intérieur de nos frontières, d'augmenter l'offre et d'aider concrètement les gens à accéder à la propriété en achetant leur première maison.

Il existe toute une série de mesures destinées à s'attaquer plus directement aux causes profondes du problème.

Mme Lori Idlout (Nunavut, NPD): *Uqaqtittiji*, les néo-démocrates appuient ce projet de loi ainsi que l'aide nécessaire qu'il permettrait d'apporter aux familles. Malheureusement, les sommes prévues ne permettent pas de lutter contre l'inflation ni le coût de la vie élevé auxquels mes concitoyens sont confrontés. L'aide dont le député a parlé ne se rend pas jusqu'aux habitants de ma circonscription.

De quelle façon le gouvernement compte-t-il veiller à ce que les habitants de ma circonscription, qui vivent dans les collectivités les plus vulnérables, bénéficient de l'aide dont il a parlé?

M. Ryan Turnbull: Monsieur le Président, j'admets qu'il y a des personnes vulnérables dans la communauté de la députée, dans ma communauté et dans toutes les communautés de nos circonscriptions respectives.

En examinant attentivement cet ensemble de mesures d'accessibilité financière, je pense aux familles à faible revenu. De manière générale, la famille moyenne au Canada est composée de quatre personnes. C'est peut-être moins, mais prenons une famille de quatre personnes comme exemple.

Les travailleurs à bas salaire vont recevoir l'allocation pour les travailleurs. Il y aura aussi une prestation pour logement locatif de 500 \$. Il y aura le crédit pour la TPS pour leur venir en aide. Les enfants des familles à faible revenu auront accès à des soins dentaires. Puis, il y a la réduction de 50 % des frais de garde d'enfant et l'Allocation canadienne pour enfants qui est ajustée à l'inflation.

Je crois que les familles les plus vulnérables d'un bout à l'autre du Canada bénéficient d'un ensemble généreux de mesures d'accessibilité financière.

M. Brad Redekopp (Saskatoon-Ouest, PCC): Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec le député de Kenora.

Ordres émanant du gouvernement

C'est un honneur de prendre la parole au nom des habitants de Saskatoon-Ouest, mais avant de parler du projet de loi, je tiens à ce que tous les habitants du Canada atlantique sachent que mes pensées et mes prières les accompagnent alors qu'ils se remettent de la terrible tempête de la fin de semaine. C'est une période très difficile: il y a eu des dommages matériels, des blessés et des morts. Je sais que le reste du pays est de tout cœur avec les habitants de cette région et qu'il est prêt à leur offrir tout ce dont ils ont besoin.

Au cours de l'été, j'ai discuté avec bon nombre de mes concitoyens, et ils avaient tous le même message: le coût de la vie commence vraiment à causer du tort. Les aînés ont du mal à joindre les deux bouts avec leur revenu fixe, et tous les Canadiens savent que le coût de l'épicerie a augmenté, du moins ceux qui font l'épicerie. Je parle ici de l'augmentation de près de 11 % du prix de l'épicerie. C'est l'augmentation la plus rapide en 40 ans.

Alors que nous amorçons notre deuxième semaine de la session parlementaire, le gouvernement a-t-il parlé de réduire le coût exorbitant des aliments? Parle-t-il d'annuler ses hausses de taxes sur les salaires, dont celles qu'il prévoit imposer le 1^{er} janvier et qui réduira les salaires de tout le monde, ou encore de la hausse de la taxe sur le carbone prévue le jour du poisson d'avril, puisque le gouvernement compte tripler la taxe sur le carbone? Est-ce de cela que nous débattons? Non, nous sommes en train de débattre d'un projet de loi qui découle d'une entente de coalition conclue de façon cynique entre le NPD et le Parti libéral afin de maintenir ce gouvernement usé au pouvoir.

Ce projet de loi, le projet de loi C-30, n'est qu'un stratagème élaboré par le NPD et le Parti libéral pour donner suite à un gazouillis. En effet, dans un gazouillis publié en été, le chef du NPD a dit que les libéraux devaient faire telle ou telle chose s'il voulait pouvoir compter sur son appui indéfectible, et le gouvernement a répondu en présentant les projets de loi C-30 et C-31. Pour contenter le NPD, près de 5 milliards de dollars seront dépensés et jetés dans le lac, pour reprendre les propos tenus la semaine dernière par le ministre du Tourisme.

Je ne crois pas que le gouvernement devrait jeter de l'argent dans le lac juste pour se maintenir au pouvoir. Les gouvernements sont là pour servir la population qui l'a élu. J'ai donc une bonne nouvelle pour les Canadiens. Notre parti vient d'élire un nouveau chef bien versé en économie. C'est un homme qui sait vraiment comment l'économie fonctionne. Cela fait des années que le député de Carleton nous met en garde contre les dépenses irresponsables et effrénées du gouvernement. Son message était simple. Il nous a prévenus que les dépenses excessives du gouvernement allaient mener à une inflation débridée. Or, devinez quoi? On assiste maintenant à une inflation galopante et incontrôlée. Notre nouveau chef l'avait prédit, et il a un plan rigoureux pour nous sortir de cette situation. En attendant, nous allons continuer de demander des comptes au premier ministre, et nous allons redoubler d'efforts pour encourager le gouvernement à adopter des politiques raisonnables.

Parlons du projet de loi C-30 et des répercussions financières pour le Trésor, l'économie et, ce qui importe le plus, le contribuable ordinaire. Le gouvernement affirme que, grâce à la mesure limitée et ponctuelle consistant à doubler le remboursement de la TPS, une famille moyenne recevrait 467 \$. D'une part, qui se plaindra que le gouvernement veut lui remettre de l'argent? Certes, il s'agit d'un répit qui arrive à point nommé en période difficile, mais il s'agit d'une solution de fortune, à court terme, qui ne s'attaque pas aux racines du problème. Si on ne règle pas le problème principal, d'autres so-

lutions de fortune seront proposées. En fait, c'est déjà le cas. Le gouvernement dit qu'il s'agit d'un paiement ponctuel, tout en admettant ouvertement que ce n'est que le début d'un programme de dépenses gouvernementales de plus grande envergure. Le projet de loi C-31 prévoit, par exemple, d'autres injections d'argent qui alimenteront l'inflation. Cela n'est que le début d'un programme de dépenses plus vaste que le ministre de la Santé ne peut même pas quantifier à l'heure qu'il est.

Voici donc une bonne occasion de prendre un instant pour fournir au gouvernement certains renseignements qu'il ne comprend peut-être pas. Voyez-vous, j'ai fait des études en économie, comme beaucoup de mes collègues conservateurs. Comme moi, bon nombre des députés conservateurs ont dirigé une entreprise et créé des emplois avant d'être élus dans cette illustre enceinte. Je me suis appuyé sur de solides principes économiques pour bâtir une entreprise prospère et gérer mon ménage avec l'aide de mon épouse. Tous les deux, nous avons compris certains principes économiques de base et les avons appliqués de manière fructueuse. Nous ne sommes pas nécessairement plus intelligents que les autres Canadiens. En fait, je suis prêt à affirmer que la plupart des Canadiens comprennent ces principes économiques de base et les appliquent dans la gestion de leur propre ménage.

Voyons certains de ces principes de base. D'abord, l'argent dont nous disposons est limité. Il n'est pas infini. Dans notre jardin, il n'y a pas d'arbre magique où pousse de l'argent que nous pourrions aller cueillir au besoin. Non. Nous sommes forcés de faire des choix difficiles. Nous disposons d'une quantité limitée d'argent, et les possibilités de le dépenser sont illimitées. Nous devons donc nous asseoir ensemble, peser le pour et le contre des différentes options et faire un choix. Il arrive que ce choix soit difficile, surtout en ce moment. Des familles se retrouvent coincées entre la flambée des prix des denrées alimentaires et la taxe sur le carbone qui fait grimper leur facture de chauffage. De tels choix sont difficiles, mais les Canadiens sont créatifs. Les familles trouvent des moyens d'économiser à certains endroits pour pouvoir dépenser ailleurs. Voilà le premier principe: l'argent dont nous disposons est limité.

Le principe suivant veut qu'emprunter de l'argent, ce soit comme jouer avec le feu. Il faut y aller avec beaucoup de précaution et de façon contrôlée. Bien entendu, il faut parfois emprunter de l'argent, pour acheter une maison, par exemple, mais le remboursement du prêt peut devenir un lourd fardeau financier, surtout lorsque les taux d'intérêt commencent à grimper.

● (1810)

C'est pourquoi la plupart des familles comprennent que les emprunts devraient être temporaires et que, lorsque des prêts sont remboursés, elles sont enchantées et se sentent merveilleusement libres. C'est là le deuxième principe: emprunter avec prudence. Comment cela s'applique-t-il au gouvernement? Si le gouvernement avait appliqué ces deux principes simples, cela aurait réduit le fardeau fiscal et la dette. Cela aurait permis aux Canadiens de garder plus d'argent dans leurs poches et de dépenser à leur guise.

Je veux aussi parler d'un troisième principe fort important. Il s'agit d'un principe général que les gouvernements doivent vraiment comprendre et appliquer: c'est la loi de l'offre et de la demande. La meilleure façon de l'expliquer, c'est en donnant un exemple. Si les consommateurs ont 10 \$ et que le magasin vend 10 miches de pain, les consommateurs paieront 1 \$ pour chaque miche. Cependant, si le gouvernement leur donne soudainement 10 \$ de plus, mais que la quantité de pain n'augmente pas, les gens paieront désormais 2 \$ pour chaque miche. C'est cela l'inflation. Le prix du pain passe de 1 \$ à 2 \$. C'est exactement ce qui est en train de se passer dans notre pays.

En offrant aux Canadiens une série de mesures d'aide d'une valeur de 500 milliards de dollars au cours des deux dernières années, le gouvernement a augmenté de façon spectaculaire le montant d'argent en circulation. Cet argent supplémentaire a fait augmenter le prix de tous les biens à la consommation. Cela a également fait augmenter notre dette nationale, donnant lieu à une hausse des intérêts à payer, une obligation avec laquelle nos petits-enfants devront composer bien longtemps après que nous ne serons plus ici. Cela revient à la célèbre déclaration du premier ministre comme quoi il ne réfléchit pas vraiment à la politique économique. Ce principe pourtant simple est exactement ce à quoi il n'a pas réfléchi, et parce qu'il n'a pas réfléchi, nous nous retrouvons aujourd'hui dans ce borbier.

Je rappelle à tous que le chef conservateur comprend ces principes et est déterminé à diriger le gouvernement en les respectant. À quoi ressemblerait la situation à l'heure actuelle si les conservateurs étaient au pouvoir? Si par exemple nous avions un premier ministre conservateur et que nous estimions que le gouvernement devrait alléger le fardeau de la TPS pour les Canadiens, comme il est proposé dans le projet de loi C-30. Comment nous y prendrions-nous?

Premièrement, nous comprendrions que l'argent n'est pas une ressource renouvelable et qu'on ne peut pas la faire pousser dans les arbres, comme par magie, pour mettre en œuvre ce projet de loi. Nous chargerions donc le gouvernement de trouver des économies ailleurs pour payer ce nouveau programme. Nous reconnaitrions que pour chaque dollar dépensé, il faut économiser un dollar ailleurs, exactement comme le font les Canadiens lorsqu'ils gèrent les finances de leur ménage au quotidien. Si le gouvernement agissait ainsi, l'inflation diminuerait rapidement et les taxes aussi. Voilà comment les conservateurs gouverneraient.

Je reviens sur les prix exorbitants et l'inflation généralisée que nous observons jour après jour. Il y a une épicerie située à quelques pâtés de maisons de mon bureau de circonscription, sur la 22^e rue. Les gens qui y font leurs emplettes savent que je m'y installe parfois la fin de semaine pour serrer la main des citoyens de ma circonscription, Saskatoon-Ouest, leur remettre des sacs réutilisables et discuter avec eux.

J'y fais aussi mes courses avec ma femme, Cheryl. Cheryl et moi avons vu notre facture d'épicerie augmenter chaque mois. Qu'il s'agisse de ce que nous mettons dans nos salades, comme de la laitue et des tomates, ou encore de la viande, des pommes de terre, des plats d'accompagnement, des légumes, du pain, du lait, du café, des boissons gazeuses ou des croustilles, tout a augmenté, et les portions des produits préemballés diminuent. Je ne parle pas que de petites augmentations. Comparons le prix de la viande aujourd'hui à celui d'il y a deux ans. Il a presque doublé. C'est une inflation de 100 %.

Ordres émanant du gouvernement

Autrefois, on pouvait acheter un paquet de cinq blancs de poulet pour 10 \$. Maintenant, nous n'en avons que trois pour le même prix. On a réduit la taille des portions pour masquer l'augmentation des prix. J'étais chez Costco en fin de semaine et j'y ai acheté quatre paquets de bacon, qui coûtaient auparavant 20 \$, mais qui coûtent aujourd'hui 30 \$. Cela représente une augmentation de 50 %.

Est-ce que c'est attribuable à l'invasion de l'Ukraine par la Russie, comme tentent de nous le faire croire les libéraux? Quelle est la quantité de bœuf, de poulet, de laitue, de croustilles, de riz, de café et de lait que nous importons d'Ukraine? C'est probablement zéro. La majeure partie de ces produits sont cultivés et récoltés ici même, au Canada. Ce sont les politiques intérieures du gouvernement fédéral, comme l'impression effrénée de billets depuis deux ans, qui ont poussé le Canada vers une période d'inflation. Ce sont les politiques intérieures comme celles de la Banque du Canada, qui a soutenu le gouvernement fédéral en se portant garante de la dette massive qu'il a engendrée, au lieu de jouer le rôle qui lui incombe, soit de limiter l'inflation. Ce sont les politiques intérieures comme la taxe sur le carbone et l'imposition d'une réduction de l'utilisation d'engrais qui nuisent aux agriculteurs canadiens et qui provoquent une explosion du prix des aliments. Ce sont les politiques intérieures comme l'adoption forcée de mesures législatives ultra-couteuses par la Chambre des communes dans le seul but de maintenir en vie le mariage de convenance intervenu entre les libéraux et le NPD qui sont en cause.

En terminant, je voudrais parler de responsabilité. Qui assumera la responsabilité des 5 milliards de dollars que le gouvernement jette par la fenêtre dans le seul but d'apaiser une crise que le chef du NPD a faite sur Twitter? Je sais que ce ne seront ni les libéraux ni les néo-démocrates parce qu'ils forcent l'adoption de projets de loi au Parlement et qu'ils s'en félicitent, comme d'habitude. Ce seront plutôt les gens de Saskatoon-Ouest, qui devront subir l'inflation galopante, la hausse du fardeau fiscal et la réduction des prestations gouvernementales. Malheureusement, cela me fait penser à la célèbre déclaration de Rodney Dangerfield, qui avait affirmé que personne ne le respecte; hélas, personne au gouvernement libéral ne respecte les Canadiens non plus.

● (1815)

M. Han Dong (Don Valley-Nord, Lib.): Monsieur le Président, j'ai écouté attentivement ce que le député a dit au cours des 10 dernières minutes, mais il y a quelque chose que je n'arrive tout simplement pas à comprendre.

Il a déclaré que la hausse des taux d'intérêt cause la hausse du taux d'inflation, mais je ne suis pas d'accord. Si les États-Unis augmentent leur taux d'intérêt et que nous n'ajustons pas le nôtre, la valeur du dollar canadien subira une dépréciation. Cela entraînerait des conditions encore plus difficiles dans le contexte de l'inflation que nous connaissons au Canada.

Ma question porte sur ses propos concernant la dette nationale. Il pense que le gouvernement dépense tellement qu'il fait augmenter la dette nationale. Toutefois, presque dans le même paragraphe, il a allégué que le gouvernement devrait réduire les impôts. Or, si le gouvernement réduit les impôts, il aura moins de revenus.

Cela n'entraînerait-il pas une hausse encore plus marquée de la dette nationale?

Ordres émanant du gouvernement

• (1820)

M. Brad Redekopp: Monsieur le Président, je pense que la question du député montre clairement le problème actuel. Le gouvernement ne comprend pas vraiment les rouages de l'économie. Tous les économistes peuvent expliquer — et ils se feront un plaisir de le faire — que lorsque les gouvernements ajoutent beaucoup d'argent dans l'économie, l'inflation grimpe. C'est prouvé. Cela se produit régulièrement, et nous le constatons dans la présente conjoncture.

C'est vrai que d'autres pays connaissent une crise inflationniste, mais la gravité de la situation dépend de ce que fait le gouvernement. Au Canada, le gouvernement a injecté tellement d'argent dans l'économie que notre taux d'inflation est plus dommageable qu'il devrait l'être. Voilà le problème que réglera le nouveau gouvernement conservateur.

[Français]

Mme Julie Vignola (Beauport—Limoilou, BQ): Monsieur le Président, on s'entend tous pour dire que le prix d'à peu près tout a augmenté. On le voit à la pompe, à l'épicerie, dans nos loyers, partout. Le député suggère qu'on diminue les taxes pour soulager les contribuables. Je peux le comprendre. Cela dit, c'est encore une mesure temporaire. Quelle mesure pérenne, prévisible, peut-il suggérer, question de soulager à moyen et à long terme les contribuables?

[Traduction]

M. Brad Redekopp: Monsieur le Président, c'est un bon point. Nous avons besoin de solutions permanentes à ces problèmes. Une mesure d'allègement fiscal temporaire comme le projet de loi C-30 est utile, comme je l'ai dit, mais elle n'est que temporaire.

Nous devons empêcher le gouvernement d'intervenir dans notre économie. Le gouvernement s'immisce dans l'économie et la perturbe d'une manière qui amène les entreprises à prendre des décisions différentes de celles qu'elles auraient prises auparavant. Cela nous fait perdre des emplois. Notre économie n'a pas la production économique qu'elle devrait avoir, ce qui a des répercussions sur tout, allant des emplois aux revenus et des chèques de paie aux recettes de l'État. Nous devons aller dans cette voie. Nous devons aider le gouvernement à cesser d'intervenir afin que l'on puisse laisser notre économie faire ce qu'elle est censée faire, ce qui est mieux pour tout le monde, y compris pour le gouvernement.

M. Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Monsieur le Président, je ris toujours quand j'entends les conservateurs dire qu'il faut réduire la taille de l'État et que l'État doit s'enlever du chemin.

Regardons le système Phénix, par exemple. Les conservateurs ont donné ce système de paie du gouvernement en sous-traitance pour économiser 70 millions de dollars par année. D'ici la fin de l'année prochaine, il aura toutefois coûté 2,2 milliards de dollars. Ils ont réduit d'un tiers Anciens Combattants Canada. Résultat: il y a un arriéré de 50 000 demandes soumises par des vétérans handicapés, qui ont risqué leur vie. Ces demandes n'ont même pas encore été ouvertes. Ils ont aussi été catastrophiques pour le ministère des Pêches et des Océans, qu'ils ont grandement affaibli. Je vis dans une région côtière. Je sais ce que cela a donné.

Pendant son discours, le député a parlé des gens comme nous qui paient eux-mêmes leur facture d'épicerie. Qu'en est-il des députés qui ne paient pas pour leurs propres soins dentaires? C'est inacceptable. Ted, un homme de Parksville, dans ma circonscription, a 77 ans. Qu'a dit le député conservateur de Sherwood Park—Fort Saskatchewan? Il a dit que Ted devrait retourner travailler.

Ted a perdu ses dents. Le député croit-il que Ted devrait retourner travailler?

M. Brad Redekopp: Monsieur le Président, le gouvernement a un rôle à jouer pour aider notre économie de bien des façons. Aider les gens qui ne sont pas en mesure de travailler et qui ont besoin d'un coup de pouce fait partie du rôle intégral du gouvernement. C'est l'une de ses principales fonctions.

Toutefois, les gouvernements ne peuvent pas bien s'acquitter de cette fonction lorsqu'ils sont paralysés financièrement. C'est là toute la question. Nous devons tenir le gouvernement à l'écart des domaines dans lesquels il ne devrait pas intervenir afin qu'il puisse exceller dans ceux sur lesquels ils devraient se concentrer. Lorsque le gouvernement se mêle de ce qui ne le regarde pas, il n'a plus la possibilité de venir en aide à des gens comme ceux dont mon collègue a parlé.

Nous pouvons concilier ces deux aspects. Le gouvernement doit rester à l'écart pour laisser l'économie faire son œuvre en générant de l'argent et des revenus. Il pourra ensuite faire ce qui s'impose, comme dans le secteur de la défense et en aidant ceux qui en ont besoin. Nous pouvons y arriver, et nous y arriverons.

M. Eric Melillo (Kenora, PCC): Monsieur le Président, je remercie mes collègues de leur accueil chaleureux. C'est un honneur de participer au débat aujourd'hui et d'être le dernier intervenant avant que nous passions à la discussion très importante prévue ce soir.

Bien sûr, je tiens à remercier mon collègue de Saskatoon-Ouest d'avoir eu la générosité de partager son temps de parole avec moi aujourd'hui. J'apprécie ses observations. Je dois dire que, même s'il est un partisan des Roughriders de la Saskatchewan, c'est en fait un gars formidable et un collègue apprécié à la Chambre.

C'est également la première fois que j'ai la chance de prononcer un discours en cette nouvelle session parlementaire. Je dois dire que je suis ravi d'être de retour au travail à la Chambre. J'espère que mes collègues de tous les partis ont eu un été reposant et très productif, en plus d'avoir pu passer du temps avec leur famille et leurs êtres chers.

Compte tenu des événements récents qui ont conduit au débat que nous tiendrons plus tard ce soir, je tiens à profiter de l'occasion avant de parler du projet de loi C-30 pour dire que mes pensées accompagnent tous les habitants du Canada atlantique. Je sais que tous les habitants de Kenora sont du même avis à la suite de la terrible destruction et de la douleur causées par la récente tempête. Je tiens à exprimer ma solidarité à tous les habitants du Canada atlantique et à reprendre les observations faites par le chef de l'opposition conservatrice plus tôt aujourd'hui, soit que notre parti est prêt à collaborer avec le gouvernement et à soutenir ses efforts par tous les moyens possibles, et que nous mettons tout en œuvre pour aider les gens qui souffrent actuellement.

Comme il me reste quelques minutes, je vais revenir au projet de loi C-30, le sujet à l'étude. C'est un honneur de pouvoir parler de ce projet de loi, compte tenu des difficultés incroyables auxquelles les Canadiens et les habitants du Nord-Ouest de l'Ontario sont confrontés. À mon avis, c'est vraiment dommage qu'il nous ait fallu tant de temps pour discuter de cette question, parce que je sais que les conservateurs soulevaient des préoccupations au sujet du coût de la vie il y a plusieurs mois, avant que le Parlement ne s'ajourne pour l'été. Des députés des autres partis faisaient de même: ils suppliaient le gouvernement actuel de présenter un plan visant à s'attaquer à la crise de l'abordabilité. Toutefois, pendant tout l'été, le gouvernement est resté les bras croisés et il a permis au coût de la vie de continuer à monter en flèche, alors que de nombreux habitants de ma circonscription et de tout le Canada en souffraient de plus en plus.

Je suis heureux et soulagé de voir le plan présenté dans le projet de loi C-30 visant à doubler le crédit pour la TPS pendant six mois, mais il est regrettable qu'il ait fallu tant de temps pour que le gouvernement aille enfin de l'avant dans ce domaine. Si nous regardons les prix des produits essentiels comme les aliments, ils montent en flèche. Bien sûr, chaque famille doit en acheter. En fait, près d'un quart des Canadiens ont réduit la quantité de nourriture qu'ils peuvent acheter, simplement pour essayer de suivre la hausse des prix. Le beurre a augmenté de 17 %, les œufs de 11 %, le pain de près de 18 % et les fruits frais de plus de 13 %, ce qui fait que tous les Canadiens ont du mal à s'en sortir.

Ces problèmes sont vraiment exacerbés dans le Nord, dans ma circonscription, dans les municipalités que je représente et, surtout, au sein des communautés nordiques éloignées des Premières Nations, où l'on peut s'attendre à ce que les coûts soient au moins 1,5 fois plus élevés dans le meilleur des cas. L'inflation que nous observons, qui est due aux dépenses inconsidérées du gouvernement, a vraiment des répercussions sur les collectivités éloignées, rurales et du Nord, comme celles que je représente dans le Nord-Ouest de l'Ontario. C'est pourquoi nous continuons à voir les taux d'insécurité alimentaire monter en flèche. En fait, dans certaines régions du Nord de l'Ontario, les taux d'insécurité alimentaire atteignent 70 %, et nous avons vu au cours des derniers mois un plus grand nombre de personnes se tourner vers les banques alimentaires et d'autres secteurs d'aide parce qu'elles n'arrivent pas à joindre les deux bouts.

C'est pourquoi le soutien inscrit au projet de loi C-30 est certainement attendu depuis longtemps et bienvenu. Nous espérons que le gouvernement continuera à proposer des solutions comme celle-ci et à travailler avec l'opposition. Comme je l'ai dit au début, nous préconisons des mesures de soutien telles que celles-ci depuis un certain temps déjà.

Parlant de temps, c'est probablement tout pour moi. Je suis reconnaissant de l'occasion qui m'a été donnée de partager quelques réflexions, et j'ai hâte de poursuivre ce débat à la prochaine occasion.

Article 52 du Règlement

DÉBAT D'URGENCE

● (1830)

[Traduction]

L'OURAGAN FIONA

Le vice-président: La Chambre procédera maintenant à l'étude d'une motion d'ajournement de la Chambre en vue de discuter une affaire déterminée et importante dont l'étude s'impose d'urgence, à savoir l'ouragan Fiona.

M. Richard Cannings (Okanagan-Sud—Kootenay-Ouest, NPD) propose:

Que la Chambre s'ajourne maintenant.

— Monsieur le Président, c'est un véritable honneur de prendre la parole ce soir pour entamer le débat sur la réponse du gouvernement fédéral à l'ouragan Fiona et à la dévastation qu'il a causée au Canada atlantique. En tant que porte-parole du NPD en matière de protection civile et de résilience aux changements climatiques, j'ai estimé qu'il s'agissait d'un débat nécessaire et urgent, et je tiens à remercier le Président d'avoir accédé à ma demande et les conservateurs d'avoir convenu qu'il s'agissait d'un débat nécessaire.

Pour commencer, je tiens à dire que mes pensées accompagnent tous les Canadiens de la côte atlantique qui ont été touchés par cette tempête catastrophique. Mes pensées accompagnent les proches et les familles qui ont perdu des êtres chers, ceux qui ont perdu leur maison et ceux qui ont perdu leur gagne-pain.

J'ai vécu sur l'île de Terre-Neuve pendant trois ans, dont quelques mois dans un phare éloigné. C'est donc dire que je connais très bien la rigueur du climat de l'Atlantique et la résilience des habitants de cette région. Au cours des 40 dernières années, j'ai beaucoup voyagé dans le Canada atlantique, notamment à l'Île-du-Prince-Édouard et en Nouvelle-Écosse cette année, et je connais donc bien les collectivités qui ont été dévastées par l'ouragan Fiona.

L'ouragan Fiona n'était pas une tempête atlantique ordinaire. C'est la tempête la plus violente à avoir jamais touché terre au Canada. Les Canadiens de l'Atlantique se souviennent de l'ouragan Juan en 2003 et de la tempête tropicale Dorian. Eh bien, Fiona avait l'intensité de Juan et la taille de Dorian. Fiona a battu le record de pression atmosphérique la plus faible jamais enregistrée dans l'histoire canadienne et s'accompagnait de vents pouvant atteindre 180 kilomètres à l'heure. Les ondes de tempête ont balayé la côte comme une série de tsunamis.

Le coût sur le plan humain est terrible. Plusieurs vies ont été perdues. Des centaines de logements ont été détruits par des ondes de tempêtes ou des vents violents, et bon nombre d'entre eux ont été emportés par la mer. Des routes, des quais, des aéroports et d'autres infrastructures ont été gravement endommagés. Des infrastructures de pêche ont été détruites au beau milieu de la saison de pêche, des cultures ont été compromises juste avant la récolte, et près de 1 million de Canadiens sont encore privés d'électricité.

Je dois m'interrompre pour dire que je partagerai mon temps de parole avec la députée de Victoria.

Article 52 du Règlement

Nous savions que cette tempête approchait. Depuis une semaine, à mesure qu'on suivait son déplacement dans l'Atlantique à partir des Bermudes, les prévisions étaient unanimes: il s'agissait d'un phénomène météorologique battant des records. Je tiens à féliciter les scientifiques d'Environnement Canada pour leur excellente modélisation, qui a permis de se préparer à l'arrivée de l'ouragan *Fiona*. Je suis persuadé que ce sont leurs sérieux avertissements qui ont permis de réduire au minimum le nombre de morts et de blessés. Je ne compte plus le nombre de fois où j'ai entendu des gens dire que c'est un miracle s'il n'y a pas eu davantage de morts et de blessés. Je remercie donc la science et les avertissements qui ont été émis.

J'ai reçu un appel du ministre de la Protection civile samedi. Je le remercie pour sa mise à jour de la réponse du gouvernement fédéral. Il a indiqué que les forces armées participeraient aux efforts de nettoyage. Depuis, j'ai entendu que le NCSM *Margaret Brooke* allait longer la côte sud de Terre-Neuve afin d'effectuer des vérifications du bien-être à plusieurs des petits ports isolés qui n'ont aucun lien routier.

Il s'agit là de tâches essentielles, et je suis heureux d'entendre qu'on s'y attelle, mais il reste quand même quelques questions importantes: à quel point les forces armées étaient-elles préparées à cette tempête, dont on connaissait l'arrivée depuis longtemps, et est-ce qu'on aurait pu et dû en faire plus dans les jours précédant la tempête?

Je sais que la plupart des communautés comptent des armées de bénévoles qui répondent présents lorsqu'une telle situation survient et qui organisent alors des abris, de la nourriture et d'autres fournitures d'urgence pour les personnes qui ont perdu leur logis ou ont dû l'évacuer. Je remercie ces bénévoles, les voisins qui ont aidé des gens à débiter les arbres tombés sur les maisons et dans les entrées, et les premiers intervenants qui participent au premier nettoyage d'urgence, y compris les travailleurs des sociétés d'électricité qui s'emploient jour et nuit à rétablir le courant pour des centaines de milliers de Canadiens qui ont froid et faim.

Aussi cruciales que soient ces premières interventions, il est peut-être encore plus important de penser aux jours et aux semaines qui s'en viennent, et souvent aux années malheureusement, ainsi qu'au rôle que jouera le gouvernement dans la reconstruction nécessaire. Nous sommes à la fin septembre, et l'hiver approche au Canada. Nous avons des mesures de soutien et des systèmes gouvernementaux pour aider les gens dont le logis a été endommagé par un désastre, mais ils sont ancrés dans une bureaucratie qui fait souvent que les familles vivent des semaines puis des mois d'anxiété, et ce, alors que l'hiver s'installe et qu'elles n'ont toujours nulle part où aller. Elles doivent compter sur la bienveillance de leurs voisins ou de membres de la famille, ou sont parfois forcées de quitter complètement leur communauté en attendant de rebâtir leur maison et leur vie.

• (1835)

Le gouvernement fédéral a mis en place des programmes, comme le Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes, qui visent à aider les collectivités touchées par des catastrophes naturelles, comme des incendies, des inondations ou des ouragans. Selon mon expérience, ces collectivités, surtout les petites, doivent faire le gros du travail durant la phase de reconstruction. Pourtant, elles n'ont ni la capacité financière d'assumer ce fardeau, ni les ressources humaines pour affronter les dédales de la bureaucratie afin d'accéder aux programmes d'aide.

Je peux vous donner quelques exemples dans ma province de la Colombie-Britannique. La collectivité de Princeton a été affectée par des inondations causées par le débordement des rivières Tulaheen et Similkameen lors de la rivière atmosphérique s'est déversée sur le Sud-Ouest de la Colombie-Britannique l'automne dernier. Cette municipalité doit payer une facture d'environ 20 millions de dollars pour réparer ses infrastructures. En vertu des ententes ordinaires de partage des recettes avec les gouvernements fédéral et provincial, Princeton et d'autres collectivités semblables devraient payer 20 % de ces coûts. Cette entente peut sembler une bonne affaire pour les grandes collectivités, mais les recettes fiscales annuelles de Princeton ne sont que de 2 ou 3 millions de dollars environ. Princeton n'a tout simplement pas la capacité financière d'absorber 20 % des coûts liés à une catastrophe naturelle. Il faut apporter des modifications définitives à ces modèles d'ententes de partage des coûts pour soutenir la viabilité des petites collectivités.

Deuxièmement, il y a l'exemple de Grand Forks, une ville qui a été dévastée par les inondations de 2018. Après des mois de querelle, un travail intense et ardu de la part de la collectivité et des décisions difficiles visant à changer radicalement certains secteurs de la collectivité, un accord de financement a été conclu, selon lequel le gouvernement provincial assumerait des coûts d'environ 38 millions de dollars et le gouvernement fédéral verserait environ 20 millions de dollars.

La Ville de Grand Fort a attendu une année entière avant d'obtenir une réponse de la part du gouvernement fédéral à la première demande de financement présentée conformément à cet accord. À de multiples reprises, le gouvernement fédéral lui a indiqué que l'on était à modifier l'accord de base et que la ville aurait à couvrir une partie de plus en plus importante des coûts. La ville a dû soumettre maintes fois des demandes de financement détaillées. Ces lourdeurs administratives ont été un cauchemar pour cette petite collectivité qui tentait de se remettre d'un terrible désastre naturel.

Ce genre d'attitude de la part du gouvernement fédéral doit changer. Le gouvernement fédéral doit entretenir une relation plus bienveillante et coopérative avec les collectivités dans ce genre de situations.

Je vais conclure en parlant de questions à long terme. Au Canada, on dépense environ 5 milliards de dollars chaque année pour réparer les dommages causés par des désastres météorologiques. Ces coûts sont assumés en grande partie par les particuliers et les compagnies d'assurance. Le gouvernement fédéral couvre environ 10 % des coûts. On s'attend à ce que le montant annuel dépensé décuple et qu'il atteigne les 50 milliards de dollars, d'ici 2050.

Pour supporter la hausse des coûts associés à ces phénomènes climatiques et aider notre économie et nos collectivités à résister aux ravages causés par les incendies, les inondations et les ouragans, nous devons consacrer des sommes importantes aux mesures d'adaptation aux changements climatiques. Il faut financer des infrastructures qui protègent les Canadiens afin que leurs maisons ne soient pas emportées par une tempête, financer l'achat de thermopompes pour que les Canadiens à faible revenu aient accès à la climatisation et pour éviter des situations comme la mort de 619 personnes l'année dernière, dans la région métropolitaine de Vancouver, à cause d'un dôme de chaleur. Il faut financer des programmes comme FireSmart afin de protéger les quartiers à proximité des zones forestières.

Il faut des fonds pour réagir aux situations, mais nous pouvons sûrement injecter de l'argent afin de répondre aux besoins socioéconomiques que nous pouvons déjà anticiper. En attendant, je tiens seulement à exprimer de nouveau mon soutien aux gens des provinces de l'Atlantique. Je sais qu'ils redoubleront d'ardeur et d'ingéniosité pour se remettre de cette catastrophe, et j'espère que tous les ordres de gouvernement seront là pour répondre à leurs besoins.

• (1840)

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, comme nous l'avons vu plus tôt aujourd'hui pendant la période des questions, des députés des deux côtés de la Chambre, que ce soit le premier ministre ou d'autres députés ministériels ou de l'opposition, ont exprimé leur solidarité à la suite de ce qui s'est passé. En effet, d'un océan à l'autre, étant donné que les médias, ainsi que vous-même, monsieur le Président, ont attiré l'attention de la Chambre la semaine dernière sur la tempête qui se dirigeait vers le Canada atlantique et qui allait également toucher la province de Québec, les gens ont fait preuve d'une solidarité remarquable. Les Canadiens d'un océan à l'autre ont été témoins de la tragédie. Une partie de la solution consiste maintenant à permettre aux Canadiens de faire un don pour montrer qu'ils sont de tout cœur avec une partie de notre nation qui souffre.

Je me demande ce que le député serait en mesure de nous dire sur la façon dont les Canadiens pourraient s'impliquer autrement qu'en donnant de l'argent, peut-être en offrant une prière ou, pour certains d'entre eux, en se rendant sur la côte Est.

M. Richard Cannings: Monsieur le Président, encore une fois, selon l'expérience que j'ai accumulée pendant ma carrière de député — j'ai vu un grand nombre d'incendies et d'inondations dans ma circonscription —, je peux témoigner de l'importance de groupes comme la Croix-Rouge pour venir en aide aux gens en cas de catastrophe.

C'est souvent la Croix-Rouge qui assume une bonne partie du travail pour déplacer les gens, leur trouver un endroit où se loger et les nourrir pendant qu'ils sont obligés de quitter leur maison. Des dons à la Croix-Rouge seraient fort utiles.

Ce soir, nous parlons plus précisément de ce que nous pouvons faire à la Chambre pour aider les gens du Canada atlantique.

M. Stephen Ellis (Cumberland—Colchester, PCC): Monsieur le Président, je remercie le député du NPD d'offrir ses bons mots et de tendre la main aux gens de ma circonscription et du reste du Canada atlantique qui ont été gravement touchés par l'ouragan *Fiona*. Il est intéressant que nous semblions tous sur la même longueur d'onde ce soir.

Lorsque nous découvrirons que le gouvernement n'arrive plus à gérer ces programmes et qu'il est impossible que l'argent soit versé aux gens, le NPD se rangera-t-il du côté du Parti conservateur pour garantir que les Canadiens de l'Atlantique obtiennent ce dont ils ont besoin pour rebâtir leur vie?

M. Richard Cannings: Monsieur le Président, le député de Cumberland—Colchester représente la région d'où vient la famille de ma mère, mes ancêtres, alors j'y suis sensible.

Il est important de travailler ensemble dans cette enceinte pour aider les Canadiens lorsqu'ils en ont besoin. Parmi les exemples que je n'ai pas donnés, il y a celui de la ville d'Oliver, dans ma circonscription, qui a subi un glissement de terrain ayant causé des dommages évalués à 10 millions de dollars. Cette ville n'était pas ad-

Article 52 du Règlement

missible à un financement dans le cadre du Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes, et j'ai exercé des pressions pendant des années. J'ai essayé de les aider. Le gouvernement a fini par modifier ce Fonds de sorte que les petites collectivités peuvent maintenant avoir accès à un financement de moins de 20 millions de dollars. Il était trop tard pour Oliver, mais ces changements sont possibles, et nous devons travailler ici ensemble pour les instaurer lorsque les Canadiens en ont besoin.

[Français]

Mme Julie Vignola (Beauport—Limoilou, BQ): Monsieur le Président, j'ai passé une partie de ma vie dans le Bas-Saint-Laurent. Il y a eu des moments où des grandes marées s'accordaient avec une tempête de neige. On en récoltait des berges, des garages et des maisons qui partaient à l'eau. C'était beaucoup moins grave que ce qu'on a vécu dans les provinces de l'Atlantique et dans l'Est du Québec en fin de semaine. Cela dit, ce type d'événements graves a tendance à se répéter, mais sur des périodes de plus en plus courtes, faisant ainsi écho aux changements climatiques.

Ma question à mon honorable collègue est la suivante: à son avis, est-ce que le Canada engloutit trop d'argent pour aider les pollueurs à moins polluer? Devrait-il en investir davantage pour aider les entreprises innovantes qui multiplient les technologies vertes tant au Québec qu'au Canada?

[Traduction]

M. Richard Cannings: Monsieur le Président, il est évident que nous devons mettre un prix sur la pollution et faire en sorte que les processus, les entreprises et les personnes qui causent des changements climatiques dans le monde entier paient pour cette pollution, afin que nous puissions prendre les mesures nécessaires pour lutter contre ce phénomène. Voilà pour la question de l'atténuation des changements climatiques.

Ce soir, j'ai aussi parlé de la question de l'adaptation. Nous ne pouvons pas éviter les changements climatiques que nous connaissons aujourd'hui. À l'heure actuelle, on s'approche d'un réchauffement de 1,5 degré Celsius. Si nous arrêtons toutes nos émissions de carbone aujourd'hui, comme je ne peux que l'espérer, les ouragans et les incendies de forêt se poursuivraient quand même pendant plusieurs siècles. Nous devons donc prendre en compte ces deux questions.

• (1845)

Mme Laurel Collins (Victoria, NPD): Monsieur le Président, je veux exprimer mon appui et ma solidarité envers les Canadiens de l'Atlantique. Je suis allée à l'école secondaire au Nouveau-Brunswick et à l'université en Nouvelle-Écosse. J'ai de la famille et des amis sur la côte Est, et il est navrant de voir les ravages causés par l'ouragan Fiona. Je souhaite offrir mes plus sincères condoléances à ceux qui ont perdu des êtres chers, aux familles dont les maisons ont été détruites, ainsi qu'à toutes les victimes de la destruction et des bouleversements provoqués par ce phénomène météorologique extrême.

Presque 1 million de Canadiens de l'Atlantique sont privés d'électricité, et nous devons faire tout en notre pouvoir pour aider les familles et les localités touchées par cette catastrophe.

Je tiens à remercier mon collègue, le député d'Okanagan-Sud—Kootenay-Ouest, d'avoir décrit clairement comment des catastrophes de cette ampleur nous touchent tous.

Article 52 du Règlement

Nous demandons au gouvernement non seulement d'apporter une aide immédiate à ceux qui en ont besoin, mais aussi de se tourner vers l'avenir. Les phénomènes météorologiques extrêmes deviennent de plus en plus fréquents et de plus en plus graves. Cela coûte cher aux collectivités. En effet, cela signifie qu'il faut reconstruire en bâtissant des infrastructures plus résistantes.

Au cours des 30 prochaines années, les tempêtes et les inondations majeures pourraient coûter 108 milliards de dollars au Canada. Tous les rapports publiés sur les coûts engendrés par la crise climatique indiquent que ces coûts seront astronomiques, et il est important de souligner qu'il s'agit d'un enjeu national. Le gouvernement fédéral doit donc jouer un rôle de premier plan. Il est nettement moins coûteux de faire des investissements proactifs dans la résilience aux changements climatiques que de devoir assumer les coûts associés à la destruction d'infrastructures. Plus encore, cela permet de sauver des vies.

C'est pourquoi nous demandons au gouvernement d'augmenter ses investissements dans la résilience aux catastrophes. C'est pourquoi nous voulons que des mesures concrètes soient prises pour lutter contre la crise climatique.

Lorsque je regardais les vidéos et les photos, je n'ai pas pu m'empêcher de penser à la rivière atmosphérique et aux inondations qui ont touché la Colombie-Britannique l'année dernière. Il y a moins d'un an, nous tenions un débat d'urgence sur les inondations en Colombie-Britannique. Il suffit de regarder ailleurs sur la planète pour constater l'accroissement de la gravité des événements météorologiques extrêmes, comme les inondations au Pakistan ou l'augmentation de la fréquence des incendies causés par les changements climatiques. Ces catastrophes ne sont qu'un aperçu de ce qui nous attend dans le futur.

Des centaines de personnes ont perdu la vie lorsqu'un dôme de chaleur s'est installé en Colombie-Britannique. Des gens sont morts dans les inondations, les tempêtes et les feux de forêt. Le gouvernement doit considérablement augmenter le financement du Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes. Il doit, de toute urgence, créer un volet de financement consacré à l'aide aux gouvernements provinciaux, territoriaux, autochtones et municipaux afin que ces derniers puissent mettre en œuvre des mesures proactives visant à consolider les infrastructures pour répondre aux défis que représentent les événements météorologiques extrêmes, la hausse du niveau de la mer, les feux de forêt et d'autres catastrophes naturelles destructrices causées par l'urgence climatique; oui, il y a urgence climatique.

Il y a urgence climatique, mais le gouvernement fait comme si ce n'était pas le cas. Nous ne pouvons plus suivre le chemin emprunté auparavant par les gouvernements libéraux et conservateurs successifs.

Alors que le gouvernement libéral distribue des milliards de dollars aux compagnies pétrolières et gazières rentables tout en faisant équipe avec les conservateurs pour s'opposer à une taxe exceptionnelle sur les profits records des compagnies pétrolières et gazières, il ne cesse de dire qu'il croit que le changement climatique est réel. Cependant, peu importe ce que l'on croit si l'on ne prend pas de mesures pour le climat. Les libéraux soulignent qu'ils sont différents des conservateurs, mais face aux graves répercussions de la crise climatique qui sévit sous nos yeux, ils ne prendront pas les mesures qui correspondent à l'ampleur et à l'urgence de la situation.

Alors que les Canadiens ont de la difficulté à joindre les deux bouts, que les Canadiens de l'Atlantique font face aux effets dévastateurs de l'ouragan Fiona, le gouvernement remet des milliards de dollars de nos contribuables aux entreprises qui alimentent la crise climatique.

• (1850)

Ce sont des milliards de dollars en subventions qui pourraient être consacrés à la lutte contre les changements climatiques, à des solutions climatiques, à la résilience aux changements climatiques et au soutien des collectivités touchées par ces catastrophes. Les libéraux et les conservateurs s'opposent aux politiques qui amélioreraient vraiment la vie des Canadiens.

Les libéraux refusent de prendre le type de mesures qui sont nécessaires en fonction de l'ampleur et de l'urgence de cette crise, c'est-à-dire le type de mesures qui permettraient de maintenir le réchauffement sous la barre du 1,5 degré Celsius. La dure vérité, c'est que le Canada n'est pas en voie d'atteindre ses objectifs climatiques et que ces objectifs ne sont pas suffisants pour maintenir le réchauffement climatique sous la barre du 1,5 degré Celsius. Les libéraux aiment dire qu'ils croient aux changements climatiques, mais ils doivent agir. Les décisions que nous prenons aujourd'hui détermineront si nos enfants et nos petits-enfants auront un avenir vivable. Ces catastrophes ne sont qu'un aperçu de l'avenir.

Nous sommes solidaires des habitants du Canada atlantique. Nous mettrons de côté la partisanerie pour leur donner le soutien dont ils ont besoin pendant cette épreuve inimaginable. Nous allons pousser le gouvernement à commencer à traiter l'urgence climatique comme l'urgence qu'elle est. Nous nous battons pour eux et pour leur avenir collectif.

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, nous sommes saisis d'un débat d'urgence concernant ce qui se passe au Canada atlantique et dans certaines régions du Québec aujourd'hui. J'espère sincèrement qu'au cours des prochaines heures les députés donneront leur opinion sur la façon dont le gouvernement pourrait améliorer les mesures d'aide. Nous avons entendu le premier ministre et des ministres parler des militaires, de la contribution équivalente aux dons versés à la Croix-Rouge et de l'incroyable travail de communication entre les bureaux ministériels, les cabinets des premiers ministres provinciaux et les différents intervenants.

La députée semble concentrer son attention sur le problème des changements climatiques, dont, oui, nous reconnaissons l'existence. Nous ne sommes pas comme les conservateurs. Nous ne nions pas l'existence des changements climatiques, mais cela concerne un autre débat.

Ma question à l'intention de la députée est la suivante: a-t-elle des idées ou des suggestions concernant ce qui pourrait être fait pour venir en aide aux habitants du Canada atlantique et de certaines régions du Québec?

Mme Laurel Collins: Monsieur le Président, je me réjouis de constater que les députés de tous les partis sont solidaires pour aider les Canadiens de l'Atlantique. Nous unissons nos efforts pour soutenir tous les habitants du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, de Terre-Neuve-et-Labrador et de l'Île-du-Prince-Édouard.

Cependant, si le député s'attend à ce que je garde le silence sur le fait que la crise climatique est l'une des raisons à la source des catastrophes naturelles de plus en plus fréquentes et intenses qui affectent notre pays, et si le gouvernement continue d'ignorer les causes de ces catastrophes hors normes, alors nous sommes dans de beaux draps.

M. Stephen Ellis (Cumberland—Colchester, PCC): Monsieur le Président, les conditions sont souvent difficiles dans le Canada atlantique. Cela dit, nous savons que l'abordabilité du transport est faible. Il y a un grand nombre de familles qui vivent dans une habitation unifamiliale qui doit être chauffée, mais le gaz naturel n'est pas distribué à toutes les maisons. Parallèlement, il est très difficile de se procurer une voiture. Beaucoup de Canadiens de l'Atlantique se résignent à acheter une vieille voiture pour environ 2 500 \$, car c'est tout ce qu'ils peuvent se permettre. Comment auront-ils les moyens de se procurer un véhicule électrique pour lutter contre les changements climatiques?

J'aimerais aussi qu'on m'explique comment tripler la taxe sur le carbone aura pour effet de réduire d'un tiers le nombre d'ouragans dans le Canada atlantique.

• (1855)

Mme Laurel Collins: Monsieur le Président, les Canadiens de l'Atlantique et de partout au pays sont en difficulté. Ils ont du mal à composer avec le coût de la vie. Ils souffrent parce qu'ils n'ont pas accès aux soins dentaires. Ils ont du mal parce qu'ils n'ont pas les moyens d'acheter de quoi manger ni de payer le loyer. Nous vivons des temps très difficiles. C'est pourquoi les néo-démocrates continuent de demander au gouvernement de mettre en place une taxe sur les bénéfices exceptionnels des grandes banques, des grandes épiceries, des magasins à grande surface et des grandes compagnies gazières. C'est essentiel pour pouvoir redonner de l'argent aux gens.

La taxe sur le carbone est un élément crucial du plan de lutte contre les changements climatiques — les conservateurs l'ont d'ailleurs reconnu pendant la dernière campagne —, mais ce n'est pas une solution miracle. Malheureusement, nous avons besoin d'un gouvernement prêt à poser des gestes d'une ampleur adaptée à celle de la crise.

[Français]

Mme Julie Vignola (Beauport—Limoilou, BQ): Monsieur le Président, la situation vécue en fin de semaine n'est qu'un exemple de ce qui pourrait arriver de plus en plus souvent si nous continuons de réfléchir à court terme, de diriger par sondage ou d'agir en réaction au lieu d'agir en prévention.

Cela dit, beaucoup d'investissements sont faits supposément pour aider sur le plan de l'environnement; je pense notamment aux usines de captation de carbone qui produisent plus que ce qu'elles peuvent capter.

J'aimerais entendre ma collègue sur ces solutions qui ne sont, en fin de compte, pas si vertes que cela et sur les solutions qu'elle proposerait en échange.

Mme Laurel Collins: Monsieur le Président, je remercie la députée de sa question. Je suis désolée, mais je vais répondre en anglais.

[Traduction]

La députée soulève un point très important. Le gouvernement actuel propose de donner des milliards de dollars aux grandes entreprises pétrolières et gazières pour le captage, l'utilisation et le sto-

Article 52 du Règlement

ckage du carbone. Une telle mesure n'est pas une solution au problème climatique. Des rapports démontrent que c'est simplement faire un cadeau aux grandes entreprises pétrolières et gazières. Alors que le gouvernement semble prêt à verser ces milliards de dollars à des entreprises rentables, il faudrait plutôt les investir dans des politiques et des solutions climatiques qui auront de réels effets. La science est claire. Nous avons la technologie, les réponses et la capacité qu'il nous faut pour atteindre nos cibles climatiques si nous agissons vraiment.

M. Yasir Naqvi (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre de la Protection civile, Lib.): Monsieur le Président, je vais partager mon temps de parole avec la ministre de la Défense nationale.

C'est toujours un honneur de prendre la parole dans cette enceinte, mais j'aurais largement préféré intervenir dans d'autres circonstances. Les Canadiens d'un bout à l'autre du pays ont vu les images terribles qui sont parvenues du Canada atlantique et de l'Est du Québec au cours du week-end. Des maisons ont été détruites par des arbres tombés, leur toit a été arraché par des vents extrêmes ou elles ont été emportées par la mer.

Dans plusieurs provinces, dont Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard et la Nouvelle-Écosse, les autorités rapportent que des personnes ont péri tragiquement en raison de la tempête. Nos pensées accompagnent d'abord leur famille et leurs proches. Nous pensons à eux, nous ressentons leur douleur et nous serons là pour les aider et les soutenir.

L'ouragan Fiona a été une tempête sans précédent, différente de tout ce qui avait frappé nos côtes auparavant. Je m'attends à entendre de nombreux récits de la part des députés ici ce soir, au sujet de Canadiens de l'Atlantique et de la façon dont la tempête a touché la vie de ceux qu'ils représentent, des députés comme vous, monsieur le Président, et j'ai hâte de les entendre.

En ma qualité de secrétaire parlementaire du ministre de la Protection civile, j'aimerais commencer par faire le point à la Chambre sur les dernières nouvelles émanant de nos fonctionnaires. Je me permets d'abord de dire que le ministre de la Protection civile s'implique très activement dans ce dossier depuis le début. Dès que nous avons su qu'un ouragan se dirigeait vers nous, il s'est impliqué activement, en collaboration avec des fonctionnaires et d'autres ministères — et nous entendrons également un discours la ministre de la Défense nationale —, afin de coordonner les efforts pour être prêts à l'arrivée de la tempête au Canada, en travaillant non seulement au sein du gouvernement fédéral, mais aussi en collaborant étroitement avec les gouvernements provinciaux et les autorités locales pour veiller à ce qu'ils obtiennent tout le soutien nécessaire.

Malheureusement, le ministre ne pouvait pas être ici. Comme beaucoup le savent, il a subi une intervention au genou. Toutefois, il continue de s'impliquer activement, et je travaille en étroite collaboration avec lui. Je lui souhaite un prompt rétablissement.

En ce qui concerne la tempête qui a frappé le Canada atlantique et l'Est du Québec, les efforts de rétablissement se poursuivent partout dans les provinces de l'Atlantique. À 15 h 30 cet après-midi, heure avancée de l'Est, nous savons que les pannes d'électricité touchaient environ 171 000 clients en Nouvelle-Écosse, 75 000 clients à l'Île-du-Prince-Édouard, 6 800 clients au Nouveau-Brunswick et 220 clients à Terre-Neuve-et-Labrador. Aucun client n'a été touché au Québec pour le moment.

Article 52 du Règlement

Port aux Basques et le Cap-Breton sont encore en état d'urgence. Treize communautés des Premières Nations ont signalé avoir subi des effets de l'ouragan Fiona, et Services aux Autochtones Canada travaille directement avec elles. La Croix-Rouge canadienne et l'Armée du Salut soutiennent les opérations visant à offrir de la nourriture et un toit dans l'ensemble des provinces de l'Atlantique.

Deux perturbations météorologiques doivent toucher le Canada atlantique les 26 et 27 septembre, ce qui pourrait nuire aux efforts de rétablissement. Les conditions météorologiques devraient s'améliorer d'ici le 28 septembre.

Tous les ordres de gouvernement sont déterminés à continuer de travailler en étroite collaboration pour faire en sorte que les collectivités touchées puissent se rétablir aussi rapidement que possible. Au fédéral, nous avons approuvé les demandes d'aide de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard et de Terre-Neuve-et-Labrador. Les Forces armées canadiennes ont été déployées pour appuyer les équipes d'intervention locales, et je ne doute pas que nous en apprendrons davantage sur le sujet lorsque la ministre de la Défense nationale aura l'occasion de faire le point.

● (1900)

En outre, le Programme national de surveillance aérienne de Transports Canada apporte son aide pour évaluer les dommages causés par la tempête dans plusieurs provinces. La Garde côtière canadienne a également débloqué des ressources pour apporter son aide là où elle est nécessaire.

Nous sommes également en étroite communication avec l'ensemble des provinces touchées pendant qu'elles poursuivent leurs interventions et nous demeurons très actifs sur le plan des nouvelles. Des communications directes et permanentes sont en cours, non seulement au niveau des fonctionnaires, entre le gouvernement fédéral, les provinces et, bien entendu, les autorités locales chargées d'intervenir en cas d'urgence, mais je peux aussi dire aux députés que les ministres du gouvernement canadien s'entrelient régulièrement avec les premiers ministres des provinces et leurs homologues. Nous adoptons une approche « Équipe Canada » pour affronter les conséquences très importantes de cette catastrophe pour notre pays.

En plus d'apporter directement son aide aux provinces, le gouvernement a également annoncé qu'il doublerait les dons faits par les Canadiens à la Croix-Rouge pendant les 30 jours suivant cette catastrophe. Grâce à ce programme, la Croix-Rouge pourra répondre aux besoins les plus urgents des Canadiens touchés et de leurs familles.

Évidemment, nous savons à quel point les Canadiens sont généreux. Dans ma circonscription, Ottawa-Centre, bien des gens me demandent comment ils peuvent contribuer aux mesures d'intervention et de rétablissement. Nous encourageons les Canadiens à faire des dons à la Croix-Rouge canadienne. Comme bon nombre d'entre nous le savent, la Croix-Rouge canadienne a déjà collaboré avec le gouvernement du Canada pour offrir de l'aide à la suite de catastrophes comme les inondations de 2021 en Colombie-Britannique et les feux de forêt survenus à Fort McMurray, en Alberta. Elle a démontré qu'elle est capable d'offrir une aide importante à un grand nombre de personnes.

Je tiens aussi à saluer les efforts de tous les autres partenaires qui continuent de participer aux efforts d'intervention et de rétablissement. Nous savons que bon nombre d'organismes locaux comme des organisations non gouvernementales, des groupes religieux et

des groupes de services sociaux participent aux efforts de rétablissement. Après tout, nous devons prendre soin de nos concitoyens.

● (1905)

[Français]

Notre gouvernement félicite les nombreuses ONG qui travaillent déjà pour apporter du soutien aux personnes touchées par l'ouragan Fiona.

[Traduction]

Même si la tempête est passée, nous savons que les efforts d'intervention et de rétablissement ne font que commencer. Il faudra du temps pour connaître l'ampleur des dommages, mais nous savons que les provinces ont déjà exprimé des craintes par rapport aux coûts.

[Français]

Nous continuons à travailler en étroite collaboration avec les provinces touchées pour trouver toutes les ressources fédérales disponibles qui peuvent aider à l'intervention et au rétablissement.

Notre priorité est d'assurer le bien-être de tous les Canadiens touchés, et nous restons déterminés à être présents, maintenant et tout au long du processus de rétablissement.

[Traduction]

Grâce aux Accords d'aide financière en cas de catastrophe, le gouvernement fédéral peut partager avec une province les coûts entraînés par une catastrophe d'une ampleur telle que la province n'arriverait pas à en assumer à elle seule le coût d'intervention. Nous sommes prêts à en discuter avec les provinces et nous réagirons rapidement à toute demande qui nous sera faite. Quand arrivent des moments difficiles, les Canadiens sont toujours prêts à s'aider les uns les autres, comme nous le constatons actuellement dans les provinces de l'Est du pays. C'est ce qui nous rend fiers d'être Canadiens.

J'invite tous les députés à continuer d'exprimer leur soutien aux collectivités de l'Atlantique en cette période exceptionnelle. Tous les députés savent que nous passerons à travers cette épreuve. Nous y arriverons ensemble et nous bâtirons des collectivités encore plus résilientes dans le Canada atlantique et dans l'Est du Québec.

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, ayant passé la majeure partie de ma vie au Cap-Breton et étant maintenant Britanno-Colombienne, j'ai vu la crise climatique frapper durement les collectivités que je connais et que j'aime. C'est déchirant.

Je tiens à remercier tous les députés pour la solidarité dont ils ont fait preuve en soutenant les Canadiens de l'Atlantique en cette période difficile. Il faut continuer à les soutenir, car les habitants de Lytton, dont la ville a brûlé l'été dernier, n'ont toujours rien vu. Certains de ces gens paient encore à la banque l'hypothèque de la maison qu'ils n'ont plus. Beaucoup de gens ont besoin d'aide et ils en ont besoin à cause de l'urgence climatique.

Mon collègue parle au nom du gouvernement, et je salue le travail préparatoire que le ministre de la Sécurité publique a tenté de faire pour que les provinces agissent rapidement. Au Canada atlantique, cela a fonctionné, et les gens ont été prévenus. Or, cela n'a pas été le cas en Colombie-Britannique. Les gens n'ont pas été avertis de la présence du dôme de chaleur.

Article 52 du Règlement

En ce moment, sur le site Web d'Environnement Canada, on trouve un document de consultation tout à fait inadéquat qui demande aux Canadiens d'aider le gouvernement à mettre en place des stratégies d'adaptation d'ici 2030. Le secrétaire parlementaire conviendra-t-il avec moi que nous avons besoin de ces plans d'adaptation depuis longtemps et que nous ne pouvons certainement pas attendre huit ans?

M. Yasir Naqvi: Monsieur le Président, d'abord, notre priorité en ce moment est d'offrir l'aide nécessaire pour que les sinistrés, qui malheureusement sont nombreux, puissent se remettre sur pied, de rétablir le courant, de distribuer de l'eau potable et de faire en sorte que les gens puissent se rendre à leur lieu de travail.

Comme l'a dit la députée, dans nos démarches, nous avons appris que lorsque nous nous préparons à de telles situations d'urgence, nous pouvons mieux intervenir en réponse à celles-ci, prévenir la perte de vies et prévenir, idéalement, la perte de biens. C'est un travail qui se poursuit.

Nous savons que les changements climatiques ont une incidence énorme. Voilà pourquoi il est nécessaire de nous munir de stratégies d'adaptation réfléchies et rigoureuses fondées sur des données probantes. C'est notre objectif.

• (1910)

M. Stephen Ellis (Cumberland—Colchester, PCC): Monsieur le Président, je remercie le député d'Ottawa-Centre de ses bonnes paroles et de ses observations.

J'aimerais lui poser une ou deux questions très importantes auxquelles bien des gens du Canada atlantique souhaitent, je crois, obtenir réponse.

Premièrement, comment, exactement, les fonds seront-ils versés aux personnes qui réclament une indemnisation? Le gouvernement fédéral les leur versera-t-il directement ou l'argent sera-t-il distribué par l'intermédiaire des provinces?

Deuxièmement, et c'est peut-être la question la plus importante, pourquoi a-t-on choisi la Croix-Rouge canadienne? Ce n'est pas pour dénigrer la Croix-Rouge, mais nous savons parfaitement que dans les petits villages partout au pays et dans le Canada atlantique en particulier, ce sont les banques alimentaires qui offrent de l'aide sur le terrain de même que, bien souvent, les brigades de pompiers volontaires dont le fonctionnement repose sur les dons. La Croix-Rouge est une grosse entité multinationale dont l'appareil administratif risque de manger une partie des fonds.

Pourquoi donc avoir choisi la Croix-Rouge? N'est-ce pas incohérent quand on sait que ce sont les petits organismes communautaires qui fournissent véritablement une aide à l'épicentre, pour ainsi dire?

M. Yasir Naqvi: Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord d'exprimer ma gratitude au député d'en face. Je sais que sa collectivité a été directement touchée et qu'il s'efforce activement d'aider ses concitoyens. Je lui ai offert mon aide. Je reste à sa disposition s'il a besoin de renseignements. Je sais que, pas plus tard que ce matin, le premier ministre et moi-même, ainsi que le député d'Ottawa-Sud, avons rendu visite aux équipes d'Hydro Ottawa qui se rendaient à Truro, en Nouvelle-Écosse, dans la circonscription du député d'en face, pour apporter de l'aide. J'espère que cela aidera.

La Croix-Rouge canadienne est une organisation nationale. Elle a un partenariat très solide avec le gouvernement du Canada. Elle a

fait ses preuves quant à sa capacité d'intervenir à la suite d'événements de grande envergure, comme celui dont nous sommes actuellement témoins, et d'aider un grand nombre de personnes. C'est pourquoi il est important que nous travaillions avec elle pour que les personnes touchées puissent bénéficier d'un soutien immédiat.

Il va sans dire que les organisations communautaires locales jouent un rôle très important et font partie de l'effort de rétablissement, mais pour le moment, nous devons nous assurer que les gens sont en sécurité le plus rapidement possible et que l'électricité est rétablie. Ces organismes ont donc mis à leur disposition des centres de confort, ainsi que de la nourriture et des abris.

[Français]

M. Yves Perron (Berthier—Maskinongé, BQ): Monsieur le Président, de prime abord, j'aimerais exprimer ma solidarité, et celle du Bloc québécois en général, envers les populations touchées. C'est important qu'on vienne en aide aux populations touchées avec les montants nécessaires. Nous serons là pour collaborer avec les membres du gouvernement au besoin.

Maintenant, j'aimerais savoir quelles sont les intentions de mon collègue quant à l'érosion des berges. Cela fait longtemps que nous demandons au gouvernement d'investir et de mettre des sommes à la disposition de provinces et des territoires pour améliorer la protection des berges, puisque des événements comme celui-là vont se reproduire. J'ai moi-même présenté une pétition au cours de la session à cet égard.

J'aimerais savoir ce que mon collègue a à dire à ce sujet.

M. Yasir Naqvi: Monsieur le Président, je remercie le député de sa question.

[Traduction]

Comme je le disais précédemment, le gouvernement doit continuer d'investir dans des stratégies d'adaptation. Nous savons que les phénomènes météorologiques sont de plus en plus fréquents parce que les changements climatiques sont bien réels. Nous devons veiller non seulement à lutter contre la pollution en ne permettant plus que l'on pollue gratuitement, à ne pas seulement réduire la pollution pour lutter contre les changements climatiques, mais aussi à investir dans la construction d'infrastructures résilientes, par exemple des berges, des barrages ou des ponts. C'est sur ce travail important que le ministère de la Protection civile concentre ses efforts, et il continuera de travailler de manière efficace pour que les Canadiens soient toujours en sécurité.

[Français]

L'hon. Anita Anand (ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, je suis très heureuse d'être ici ce soir pour prendre part à ce débat d'urgence.

[Traduction]

Je commencerai par dire que nos pensées accompagnent toutes les personnes touchées par l'ouragan Fiona. Je suis née à Kentville, en Nouvelle-Écosse, au cœur de la vallée de l'Annapolis, et je suis dévastée à la vue des dommages survenus dans les provinces de l'Atlantique et dans l'Est du Québec. À l'instar de nombreux collègues qui ont pris la parole aujourd'hui, j'aimerais à mon tour adresser mes plus sincères remerciements aux Forces armées canadiennes, ainsi qu'aux premiers intervenants, aux bénévoles en recherche et sauvetage et aux gestionnaires des mesures d'urgence, qui travaillent tous très fort pour assurer la sécurité des gens et contribuer au rétablissement en cette période hors de l'ordinaire.

Article 52 du Règlement

J'ai communiqué avec les premiers ministres Houston et Furey, et je leur ai répété que le gouvernement canadien était là pour les aider. Nous travaillerons en étroite collaboration avec toutes les régions pour appuyer le rétablissement, et je veux que les Canadiens qui nous regardent à la maison sachent que le gouvernement et les Forces armées canadiennes restent vigilants et prêts à intervenir et à relever le défi, comme ils le font toujours.

Au cours des derniers jours, nous avons vu les images des dommages dévastateurs causés par l'ouragan Fiona dans le Canada atlantique et l'Est du Québec. Étant moi-même Néo-Écossaise, j'ai une pensée particulière à toutes les personnes du Canada atlantique et de l'Est du Québec qui ont été touchées et qui souffrent en ce moment. Nous sommes de tout cœur avec eux.

• (1915)

[Français]

Nous sommes ici pour eux. Nous continuons d'aider les provinces qui ont besoin de nous.

[Traduction]

Je vais aborder les points province par province.

Je dirai que les soldats de trois divisions des Forces armées canadiennes sont en attente et sont prêts à donner un coup de main, au besoin. Qui sont-ils? Il s'agit de la Force opérationnelle interarmées de l'Atlantique, de la 5^e Division du Canada, des Rangers canadiens, des unités de réserve locales, des aéronefs et équipages de l'Aviation royale canadienne et des navires, petites embarcations et équipages de la Marine royale canadienne. Ils sont tous en attente et fournissent de l'aide là où on a besoin d'eux.

En ce qui concerne le travail effectué par les Forces armées canadiennes en Nouvelle-Écosse et, en fait, au Cap-Breton, une équipe de reconnaissance de l'armée canadienne était sur le terrain hier matin pour évaluer les dommages causés par l'ouragan et déterminer les meilleures capacités militaires à déployer et où. Hier, nous avons confirmé que les Forces armées canadiennes fourniraient de l'équipement et du personnel, soit environ 100 membres des Forces armées canadiennes, pour aider à rétablir l'électricité, les routes et les ponts si la Nouvelle-Écosse en a besoin.

[Français]

Ils sont là pour la province.

[Traduction]

Ils sont disponibles pour aider la province si nécessaire. En fait, jusqu'à 100 personnes peuvent être déployées dans chacune des provinces touchées. Nous nous assurons que les Forces armées canadiennes sont là pour le Canada atlantique. Les principaux éléments des Forces armées canadiennes étaient prêts à entreprendre leurs tâches ce matin, et les Forces armées canadiennes étaient aussi présentes dans les collectivités de la Nouvelle-Écosse dès le début de la journée.

S'agissant maintenant de l'Île-du-Prince-Édouard, deuxième province à soumettre une demande d'aide au gouvernement fédéral, les Forces armées canadiennes se sont déployées dès hier soir pour aider à retirer la végétation et les débris sur les routes afin de rétablir le réseau électrique et de réparer les routes au besoin. À l'heure actuelle, plus de 100 militaires se trouvent dans la province, tout comme les principaux éléments des Forces armées canadiennes. Ils se sont mis au travail sans tarder aujourd'hui pour aider les autorités provinciales, de concert avec les autorités locales, bien sûr.

Pour ce qui est de Terre-Neuve-et-Labrador, cette province a présenté une demande d'aide hier, et nos Forces armées canadiennes ont mobilisé des ressources et du personnel pour fournir des évaluations des répercussions physiques et un soutien immédiat sur le terrain aux autorités locales afin d'assurer le bien-être et la sécurité des résidents de la province.

J'aimerais vous parler du NCSM *Margaret Brooke*. Le NCSM *Margaret Brooke* a quitté St. John's ce matin pour effectuer des vérifications de l'état de santé dans quatre collectivités de la côte sud. Ces vérifications commenceront demain, à la demande de la province.

[Français]

La présence du navire *Margaret Brooke* sera fondée sur les évaluations continues des autorités régionales et provinciales et du leadership militaire. Bien qu'il arrive après un long déploiement dans l'Arctique dans le cadre de l'opération Nanook, il se tient prêt à soutenir les Canadiens dans le besoin.

Au Québec, les Rangers canadiens continuent de nous fournir des informations à jour, afin que nous restions prêts à aider la province si on nous le demande.

[Traduction]

À mesure que la situation évolue, nous restons prêts à intervenir dans les provinces susceptibles d'avoir besoin de notre aide. Nous continuerons à collaborer étroitement avec les provinces et d'autres partenaires. Je promets à tous les Canadiens que nous ferons toujours tout ce que nous pouvons pour aider.

[Français]

Nous remercions les membres des Forces armées canadiennes et tous ceux qui participent à ces efforts de leur travail acharné et leur dévouement à l'égard de leurs concitoyens.

• (1920)

[Traduction]

Il s'agit d'un effort de tous les instants, et je sais que les Forces armées canadiennes relèveront le défi, comme elles le font toujours.

[Français]

Mme Julie Vignola (Beauport—Limoilou, BQ): Monsieur le Président, je joins ma voix à Mme la ministre pour remercier toutes les personnes présentes sur le terrain pour aider à faire en sorte que cette catastrophe passe plus rapidement. Elle ne passera pas plus rapidement, mais c'est de l'aide qui est importante.

Trois milliards de dollars sont investis sur 10 ans dans le Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes. Soit dit en passant, le Canada, c'est 243 042 kilomètres de littoral, ce qui implique que ce Fonds correspond à 12 343 \$ par kilomètre sur 10 ans, donc 1 234 \$ par an par kilomètre.

Lorsqu'il arrive des catastrophes comme il s'est passé en fin de semaine, et ces catastrophes sont de plus en plus fréquentes, 1 234 \$ par an, ce n'est pas suffisant. Ce montant de 3 milliards de dollars est astronomique, néanmoins il faut d'autres mesures plus responsables que d'investir au sein des grands pollueurs, même dans les usines de captation de carbone qui produisent plus de carbone qu'elles n'en captent.

Article 52 du Règlement

Mme la ministre peut-elle nous parler de mesures plus responsables et viables pour l'environnement et contre les changements climatiques?

L'hon. Anita Anand: Monsieur le Président, je remercie la députée de cette question.

C'est très important de se rappeler que nous devons faire beaucoup de choses pour aider les provinces et les territoires relativement à de telles catastrophes environnementales.

Pour notre part, les Forces armées canadiennes sont là pour les provinces et les territoires; trois unités sont maintenant prêtes à fournir de l'équipement et du personnel.

Les résidents des zones touchées où les forces sont déployées constatent la présence de nos membres depuis ce matin. Les équipes suivantes sont opérationnelles et aident en cas de besoin: par exemple, la Force opérationnelle interarmées de l'Atlantique, la 5^e Division du Canada, les Rangers canadiens, les unités de réserve locale, les aéronefs et les équipages de l'Aviation royale canadienne, les navires de la Marine royale canadienne ainsi que petits navires et équipage.

Ce sont des mesures très importantes pour notre pays, les provinces et les territoires quand nous avons des catastrophes environnementales.

M. Pierre Paul-Hus (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, PCC): Monsieur le Président, la ministre vient de donner un peu d'information sur les troupes présentes en Atlantique, mais j'ai posé la question aujourd'hui au premier ministre concernant le 5^e Groupe-brigade mécanisé basé à Valcartier.

Est-ce que les troupes du 5^e Groupe-brigade sont en état d'alerte actuellement pour être prêtes à être déployées ou est-ce qu'il y a une autre brigade au Canada qui est actuellement en attente pour pouvoir agir de façon très rapide?

L'hon. Anita Anand: Monsieur le Président, je remercie le député de sa question.

Nous n'avons pas de demande d'aide de la province du Québec en ce moment, mais les Forces armées canadiennes sont prêtes à être déployées si nous recevons une telle demande.

En ce moment, comme je l'ai dit hier, au total, nous avons environ 100 membres des Forces armées canadiennes par province disponibles pour aider en Nouvelle-Écosse, à l'Île-du-Prince-Édouard et à Terre-Neuve-et-Labrador.

Si nous recevons une demande d'aide de la province du Québec, nous allons bien sûr aider le Québec et les Îles-de-la-Madeleine.

M. Peter Julian (New Westminster—Burnaby, NPD): Monsieur le Président, nous sommes de tout cœur avec les gens du Canada atlantique et nos pensées sont avec eux. Bien sûr, nous remercions les gens qui ont répondu si vite à cette catastrophe. Il faut dire qu'il faut davantage de ressources pour aider les gens du Canada atlantique. Il faut bien sûr mettre en place des mesures pour mitiger les répercussions de la prochaine catastrophe. Surtout, il faut mettre fin à toutes ces subventions à l'industrie pétrolière pour pouvoir faire des investissements afin de contrer les changements climatiques.

Est-ce que la ministre est prête à dire aujourd'hui qu'on va mettre fin à ces subventions et qu'on va investir pour aider les gens du Canada atlantique et de partout au Canada?

• (1925)

L'hon. Anita Anand: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa question.

Pour ma part, en tant que ministre de la Défense nationale du Canada, je suis certaine que les Forces armées canadiennes seront là pendant les crises environnementales. C'est ce que nous observons en ce moment dans les provinces atlantiques.

Nous sommes là maintenant avec les forces, l'équipement, le matériel et les frégates. Le *NCSM Margaret Brooke*, par exemple, sera sur la côte Ouest de Terre-Neuve pour apporter de l'aide. C'est notre promesse envers les provinces atlantiques et le Canada que nous honorerons lors de crises.

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, au nom des conservateurs de l'opposition officielle et, je pense, au nom de tous les Canadiens, j'exprime ma solidarité envers nos confrères et nos consœurs de l'Est du Canada, des provinces de l'Atlantique et de l'Est du Québec, surtout des Îles-de-la-Madeleine.

Nous sommes ici aujourd'hui pour démontrer notre soutien, mais aussi pour planifier le grand retour à la normale. Ce sera long et difficile, mais nous allons travailler en équipe, comme les Canadiens le font tout le temps.

[Traduction]

Nous sommes solidaires des personnes très durement touchées à Terre-Neuve, au Labrador, à l'Île-du-Prince-Édouard, en Nouvelle-Écosse, dans l'est du Québec et au Nouveau-Brunswick. Les conservateurs feront tout ce qu'ils peuvent. Au nom de tous les Canadiens, je remercie les travailleurs des services d'urgence, les policiers, les ambulanciers, les pompiers, les travailleurs du secteur énergétique, les militaires et tous les bénévoles qui aident à nettoyer les dégâts, à ramasser les débris, à enlever les arbres abattus, à rétablir les lignes de transport d'électricité et à faire les premiers pas vers un retour à la normale.

Je tiens tout particulièrement à souligner les ravages causés par Fiona à Port aux Basques, à Terre-Neuve. Il y a des histoires et des images de bateaux de pêche et d'infrastructures démolis, ainsi que de maisons et d'appartements engloutis par les vagues et emportés par la mer. Ces images sont déchirantes pour tous les Canadiens. Comme l'a dit un habitant de la région: « C'est de loin la chose la plus terrifiante que j'aie jamais vue de ma vie ». Pire encore, comme bien des gens au Canada le savent maintenant, une des deux personnes à avoir perdu la vie dans la tempête jusqu'à présent habitait à Port aux Basques. Il s'agit d'une femme de 73 ans qui tentait de quitter sa résidence, qui était emportée par les vagues. La perte de vies inspire un sentiment d'impuissance chez les familles, les proches et toute une communauté.

Article 52 du Règlement

Les producteurs de pommes de terre de l'Île-du-Prince-Édouard subissaient déjà les contrecoups de l'interdiction d'exporter du gouvernement. Une saison entière avait déjà été gâchée par la décision du gouvernement de fermer leur industrie et de nombreux producteurs, toujours incapables de vendre leurs pommes de terre de semence parce qu'elles demeurent visées par cette même interdiction, risquent maintenant de perdre une année entière de récolte. Des producteurs de lait n'ont plus d'électricité et risquent par le fait même de perdre leur précieux cheptel. Des pêcheurs ont perdu leur bateau, leur quai et d'autres infrastructures essentielles. Dans l'Est, beaucoup trop d'habitants traversent des moments extrêmement difficiles, cela ne fait aucun doute. Il faut donc faire preuve de solidarité à leur égard.

Les lourds programmes bureaucratiques qui font les manchettes sans donner de résultats ne sont d'aucun secours. Le gouvernement doit agir rapidement afin de rétablir l'ordre, de rebâtir les collectivités qui ont été dévastées et de permettre aux entreprises, aux exploitations agricoles et aux villages de pêcheurs de se remettre sur pied. Le caucus conservateur va faire pression sur le gouvernement afin qu'il agisse en ce sens.

L'ouragan Fiona n'est pas le seul à avoir fait des ravages dans les collectivités des familles de l'Est canadien. On se rappellera que bien d'autres ouragans, dont Juan et Dorian, ont causé des ravages et bien des difficultés. Cependant, malgré la destruction et les pertes, les gens du Canada atlantique ont toujours fait montre d'une détermination à toute épreuve qui leur a permis de se rétablir et de reprendre une vie normale, et ils sauront se relever encore une fois. Nous sommes prêts à les aider à se remettre de cette épreuve. Nous ferons le nécessaire pour accroître leur résilience et leur fournir les infrastructures et les fonds nécessaires.

En cette période difficile, je m'en voudrais de ne pas remercier nos alliés américains qui sont intervenus pour respecter leur part de l'entente. Nous savons que nous pouvons compter sur l'aide de travailleurs du secteur énergétique du Maine. Cela n'est pas sans nous rappeler l'explosion qui a coûté la vie à des milliers de personnes à Halifax, en 1917. Après cette catastrophe, des fournitures médicales, des chirurgiens et d'autres professionnels de la santé ont été envoyés en grand nombre par train à partir de Boston.

Évidemment, cette collaboration a toujours été maintenue de façon bilatérale. Des Canadiens ont prêté main-forte aux Américains pour riposter à la suite des attaques terroristes du 11 septembre. En tant que voisins nord-américains, nous avons toujours voulu entretenir cette amitié. Je profite donc de l'occasion pour remercier les Américains qui ont traversé la frontière pour nous prêter main-forte. Je pense notamment à Central Maine Power, qui a envoyé 16 monteurs de lignes pour nous aider. Nous les remercions de leur travail, et nous leur promettons de leur rendre la pareille si, par malheur, ils ont besoin que nous venions à leur secours.

● (1930)

Je sais que mon collègue de Cumberland—Colchester, avec qui je partage mon temps de parole, apportera des précisions sur cette solidarité. Cependant, des rapports indiquent que le gouvernement se met à nouveau en travers du chemin. Nous avons appris que des équipes américaines qui s'efforçaient de se rendre au Canada pour participer aux travaux ont été retenues à cause de l'infâme application ArriveCAN, qui est toujours là hélas!, mais heureusement jusqu'à samedi seulement. Nous demandons au gouvernement d'éliminer cette application dès aujourd'hui, afin qu'elle ne cause plus de perturbations.

Nous notons que le ministre de la Sécurité publique a nié ces rapports, mais que son collègue du Cabinet, le ministre de la Protection civile, l'a contredit en affirmant qu'il s'était effectivement produit un incident et un retard à la frontière, même s'il les a dits « sans conséquence ». Je lui rappelle que chaque minute compte en cas d'urgence. Il n'y a pas de temps à perdre avec des empêcheurs de tourner en rond, des applications défectueuses ou des ca-fouillages lorsque les Canadiens ont désespérément besoin d'aide.

Je tiens à remercier les membres de mon caucus de l'Atlantique, qui m'ont tenu au courant de la situation. Nous nous sommes réunis samedi pour discuter de notre intervention. Ils ont été en contact avec des représentants locaux, avec la population et avec les pêcheurs dans les villages pour identifier les besoins et les porter à notre attention. Je tiens à remercier les premiers ministres provinciaux, les autorités locales et les résidents eux-mêmes, avec lesquels j'ai eu l'occasion de m'entretenir ces derniers jours.

Je remercie le député de South Shore—St. Margarets, qui a communiqué avec des organismes locaux, dont l'Union des pêcheurs des Maritimes, la Prince Edward Island Fishermen's Association et l'Union des pêcheurs de Terre-Neuve. Nous continuerons de prier, au nom de l'opposition officielle, pour que tout le monde soit en sécurité. Pendant que la côte Est sera en reconstruction à la suite des dommages et de la dévastation causés par l'ouragan Fiona, nous devons demeurer solidaires en tant que Canadiens.

Comme le dit une chanson du légendaire Stompin' Tom Connors, en anglais, bientôt les oiseaux recommenceront à chanter dans les arbres et la nature aura l'air de vouloir se reposer.

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, les Canadiens se sont unis. J'ai trouvé encourageant de voir le chef de l'opposition parler plus tôt de l'importance de la collaboration entre les députés de tous les partis à la Chambre pour appuyer le Canada atlantique pendant cette période.

Le gouvernement a pris un certain nombre de mesures. Nous avons parlé du déploiement des forces armées et de la volonté d'égaliser les dons faits à la Croix-Rouge. Je pense que tous les Canadiens peuvent s'impliquer. Je me demande ce que le député pourrait dire aux Canadiens d'un océan à l'autre sur les façons d'aider par rapport à ce qui se passe dans le Canada atlantique, peut-être en faisant un don à la Croix-Rouge, en offrant une prière ou en se rendant sur la côte Est, pour ceux qui veulent s'impliquer. Le député a-t-il des idées à ce sujet?

● (1935)

L'hon. Pierre Poilievre: Madame la Présidente, j'encourage tous les Canadiens à donner généreusement et à aider par tous les moyens possibles. Nous félicitons le gouvernement des interventions qu'il a annoncées en réponse à la situation. Toutefois, nous ferons un suivi pour nous assurer qu'il tient ses promesses. Nous ne voudrions pas devoir lui accorder un « A » pour son annonce, puis un « F » pour l'exécution, comme cela s'est déjà produit. Nous voulons que le gouvernement tienne ses promesses, et nous le surveillerons de près, nous l'aurons à l'œil, pour nous assurer qu'il n'abandonne pas une fois de plus les gens du Canada atlantique.

Je souligne le travail de l'excellent député de Foothills, qui vient du Sud de l'Alberta, mais qui est devenu le plus grand champion des cultivateurs de pommes de terre de l'Île-du-Prince-Édouard au Canada. Je crois qu'il mérite des applaudissements. Le député défend l'intérêt des cultivateurs de pommes de terre de l'Île-du-Prince-Édouard et chaque jour, on chante ses louanges à la grandeur de l'île. Je sais qu'il n'abandonnera pas tant et aussi longtemps que les cultivateurs de pommes de terre de l'Île-du-Prince-Édouard ne seront pas remis sur pied et que leurs récoltes ne pourront pas de nouveau être exportées vers les marchés du monde entier.

[Français]

M. Yves Perron (Berthier—Maskinongé, BQ): Madame la Présidente, je suis très heureux de voir une espèce d'unanimité dans la solidarité envers les gens de la côte atlantique. C'est très important que nous soyons tous d'accord pour aider à la reconstruction le plus rapidement possible.

Le chef de l'opposition a dit: le gouvernement va devoir agir rapidement et nous allons veiller à ce que le gouvernement agisse pour obtenir des résultats concrets.

Une fois que ce sera fait, ne faut-il pas aussi commencer à être sérieux dans notre transition relativement aux énergies utilisées pour contrer les changements climatiques, pour les ralentir et pour s'y adapter?

J'ai parlé tantôt avec le porte-parole libéral en matière d'aménagement des berges. C'est de l'adaptation, mais il faut aussi en parallèle commencer la transition dans les régions qui sont entre autres productrices d'énergies fossiles, dans le respect pour les populations locales et en investissant des sommes pour la transition.

N'est-il pas temps de cesser de construire des pipelines et de commencer la transition?

L'hon. Pierre Poilievre: Madame la Présidente, il faut surtout reconnaître la différence entre combattre les changements climatiques et favoriser l'importation du pétrole d'outre-mer.

La stratégie des autres partis — libéraux, bloquistes et néo-démocrates — n'est pas contre le pétrole. Elle est pour le pétrole étranger, celui qui provient d'outre-mer.

Nous importons 130 000 barils par jour. Environ 40 % du pétrole consommé au Québec provient des États-Unis. Selon les conservateurs, tant qu'il y aura utilisation de pétrole au Canada, ce pétrole devrait être canadien.

Nous sommes le parti le plus responsable, le plus sain sur le plan environnemental, et nous allons continuer d'appuyer notre industrie de l'énergie d'un bout à l'autre du Canada.

[Traduction]

M. Peter Julian (New Westminster—Burnaby, NDP): Madame la Présidente, je suis surpris que le chef de l'opposition soit le premier intervenant ce soir à ne pas parler des changements climatiques.

Comme nous le savons, l'année dernière, en Colombie-Britannique, 600 personnes sont mortes à cause du dôme de chaleur. La rivière atmosphérique de l'automne dernier a coupé la Colombie-Britannique du reste du pays. Maintenant, le Canada atlantique a été frappé par un ouragan qui a causé une destruction sans précédent. Ce qui est tragique, c'est que nous savons aussi qu'il s'agit du premier d'une longue série. Dans les Caraïbes, les ouragans aug-

mentent d'intensité et causent de plus en plus de pertes de vie humaine.

Ma question pour le chef de l'opposition officielle est très simple. Le gouvernement libéral, à l'instar du gouvernement conservateur avant lui, verse des milliards de dollars en subventions massives aux dirigeants du secteur des hydrocarbures. Ne serait-il pas préférable pour les habitants du Canada atlantique d'investir cet argent dans l'atténuation des changements climatiques, la lutte contre les changements climatiques et l'élimination du problème?

L'hon. Pierre Poilievre: Madame la Présidente, encore une fois, il ne fait aucun doute que la politique libérale en matière de climat est un échec. Les libéraux ont raté toutes les cibles qu'ils ont fixées. En fait, ils ont dit qu'en instaurant la taxe sur le carbone, ils atteindraient les cibles. Ils n'ont pas atteint une seule cible. Maintenant, ils affirment que la taxe sur le carbone doit être triplée et coûter des milliers de dollars aux Canadiens.

Selon le directeur parlementaire du budget, les Canadiens paient beaucoup plus en taxes sur le carbone qu'ils n'obtiennent en retour avec les prétendus remboursements. Dans de nombreuses provinces, y compris celle du député, il n'y a pas de remboursement du tout, même si le gouvernement fédéral y impose une taxe sur le carbone qui triplera, que le gouvernement provincial le veuille ou non, à moins, bien sûr, qu'il y ait un nouveau gouvernement qui lutte contre le changement climatique avec la technologie et non avec les taxes.

● (1940)

M. Stephen Ellis (Cumberland—Colchester, PCC): Madame la Présidente, je remercie le chef de l'opposition officielle de ses bons mots et de son soutien dans mes efforts pour obliger le gouvernement à rendre des comptes.

Ce soir, alors que nous nous réunissons pour tenir ce débat d'urgence, certaines choses doivent absolument se produire. Nous devons d'abord comprendre la chronologie. J'étais chez moi en fin de semaine. J'étais donc aux premières loges de cette catastrophe naturelle. Je crois également qu'il est important que le débat d'urgence de ce soir ait pour but de soutenir les Canadiens de l'Atlantique, et non avoir d'autres visées, comme on l'a déjà vu. Malheureusement, le gouvernement continue de ne pas respecter ses cibles en matière de changement climatique, ce qui est tout à fait honteux, comme pourraient le dire les habitants du Canada atlantique.

Cela dit, puisque certaines personnes n'ont jamais vécu un ouragan, je tiens à ce qu'elles comprennent très clairement que les météorologues, comme d'autres députés l'ont souligné, ont été tout à fait formidables. Mes enfants vous diraient que je ne pensais pas que la situation serait aussi catastrophique qu'elle l'a été. Je suis peut-être juste optimiste, et c'est probablement une bonne chose.

Aux environs de minuit moins dix, vendredi soir, le courant a été coupé. Il n'y avait plus d'électricité. Lorsque j'ai quitté la maison ce matin, ma famille n'avait toujours pas d'électricité. J'ai parlé à ma femme plus tôt dans la soirée et nous n'avons toujours pas d'électricité. Qu'est-ce que cela signifie? Cela signifie que nous devons faire attention aux produits qui doivent être réfrigérés. Nous devons compter sur les autres, sur les gens qui, heureusement, ont à nouveau le courant, comme les amis et les voisins. Nous devons compter sur eux.

Ma femme est pharmacienne et elle avait des produits périssables dans sa pharmacie. Nous avons dû déterminer comment gérer au mieux ces articles afin de ne pas perdre de précieux stocks.

Article 52 du Règlement

Certains d'entre nous ont la chance d'avoir une génératrice. Je me félicite d'avoir acheté une génératrice il y a 15 ans. Malheureusement, je l'ai fait après le passage de l'ouragan *Juan*. Toutefois, nous avons ensuite essayé la tempête *Juan blanc*. La génératrice est ensuite restée inutilisée pendant longtemps. Je ne suis peut-être pas très doué pour l'entretien, mais avoir une génératrice qui fonctionne et qui me permet d'avoir un peu de lumière et de faire fonctionner le réfrigérateur dans ma maison est une chose formidable et merveilleuse dans une telle situation.

Je veux que les gens sachent que j'habite dans la ville de Truro. Je suis bien chanceux que l'eau ne soit pas coupée. Les employés de mon bureau de circonscription habitent une petite collectivité appelée Londonderry. Ceux qui n'ont pas de génératrice pour faire fonctionner leur pompe doivent faire comme nous faisons lorsque j'étais jeune et qu'il y avait une grosse tempête. Nous remplissons la baignoire afin de pouvoir continuer de nous laver les mains et de tirer la chasse. C'est le genre de choses que les gens doivent faire en ce moment et nos pensées et nos prières accompagnent ceux qui subissent un tel sort.

Il est important de mentionner les industries qui sont les plus durement touchées. Je pense aux secteurs des pêches, de l'agriculture et de la foresterie. Nous savons que ces industries font partie des piliers du Canada atlantique. Comme l'a souligné à plusieurs reprises mon bon ami de South Shore—St. Margarets, les quais sont l'équivalent de la route transcanadienne pour l'industrie de la pêche. Nous savons que l'industrie de la pêche est un moteur économique du Canada atlantique. Nous savons également que les infrastructures des ports pour petits bateaux sont négligées depuis longtemps et que les quais de ces ports sont maintenant dans un état encore pire. Il faudra une aide rapide et importante du gouvernement fédéral pour réparer ces quais afin que le poisson récolté puisse être adéquatement acheminé vers les marchés.

En ce qui concerne l'industrie agricole, nous savons que l'Île-du-Prince-Édouard est particulièrement touchée par les inondations. Nous avons pu le constater. Ces inondations auront des conséquences incalculables sur un secteur qui a été presque anéanti par la mauvaise gestion du gouvernement libéral. Là encore, c'est une véritable honte pour ceux d'entre nous qui vivent au Canada atlantique.

Évidemment, le secteur forestier est lui aussi touché. Les arbres jonchent maintenant le sol et sont empilés les uns sur les autres comme dans un jeu de bâtonnets. Il est beaucoup plus difficile et certainement beaucoup plus dangereux pour les travailleurs du secteur forestier de travailler dans ces conditions pour tenter de récolter le bois rapidement, car le cours du bois est presque aussi élevé que celui de l'or.

Un autre aspect important à souligner est l'absence de service cellulaire. À la Chambre, nous dépendons tous beaucoup de nos téléphones cellulaires. Dans la ville de Truro, qui n'est pas très grande comparativement au centre-ville de Toronto, le fait que 15 000 personnes n'aient qu'une seule barre de service cellulaire rend les choses très difficiles. Il m'a été difficile de communiquer avec le chef, car je ne pouvais pas utiliser la vidéo, entre autres.

● (1945)

Cela a considérablement nui aux efforts de recherche et de sauvetage. Malheureusement, un petit garçon de quatre ans s'est perdu dans le comté de Pictou, tout près du comté de Colchester. Les équipes de recherche et de sauvetage ont souligné très clairement la

nécessité d'avoir un bon service de téléphonie cellulaire pour coordonner les opérations de recherche et de sauvetage. Ce service était tout simplement indisponible, ce qui a rendu leur travail beaucoup plus difficile.

Encore une fois, nous savons que le gouvernement libéral a promis, après l'ouragan *Dorian*, que le service de téléphonie cellulaire dans les régions rurales et éloignées serait considérablement amélioré. Nous voici, trois ans plus tard, et c'est toujours un problème de taille. Cette situation touche de manière disproportionnée ceux qui, au Canada, choisissent de vivre dans des régions rurales et éloignées. Nous estimons qu'il faut y remédier sans tarder.

Une autre chose que j'aimerais aborder concerne nos voisins de la Central Maine Power. Mon père a été un fier employé d'Énergie Nouveau-Brunswick pendant de nombreuses années quand j'étais jeune. Lors de telles tempêtes, je me souviens très bien qu'il donnait un coup de main. Il s'occupait surtout de l'équipe de soutien parce qu'il était un employé de bureau, mais il était certainement heureux de prêter main-forte.

Nous savons qu'il existe de nombreux accords de réciprocité entre le Nouveau-Brunswick et le Maine et la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard. Toutes ces équipes de travailleurs de compagnies d'électricité travaillent ensemble pour s'entraider, souvent aussi loin que l'État de New York. Parfois, lorsque des ouragans puissants touchent terre en Floride, des équipes de notre région se rendent en Floride pour prêter main-forte.

Les volontaires qui viennent au Canada pour fournir de l'aide sont arrêtés à la frontière. Ensuite, des ministres et, comme nous l'avons entendu aujourd'hui, le premier ministre induisent la Chambre en erreur et contredisent ce que le premier ministre Tim Houston a très clairement dit. Le premier ministre Houston a demandé l'aide du gouvernement fédéral pour permettre aux travailleurs de la Central Maine Power de traverser la frontière. C'est une conséquence intolérable de l'application ArriveCAN, qui ne sert à rien. Je comprends que les députés d'en face veuillent vraiment dire: « Hé, il n'y a pas lieu de s'inquiéter. L'application ne sera plus requise samedi. » Cependant, c'est trop tard. Il faut immédiatement mettre fin à l'application ArriveCAN, car elle ne sert absolument à rien.

L'une des dernières choses dont nous devons parler, c'est le besoin continu de nettoyage. Quand j'ai quitté ma maison ce matin, il y avait des monticules de broussailles à ramasser. Les branches d'arbres qui ont été coupées seront toujours là. Nous devons faire comprendre aux gens du coin que ces broussailles seront ramassées avant la prochaine tempête.

Lorsque je suis parti ce matin, il pleuvait à verse, il y avait du tonnerre et des éclairs. Une trombe marine qui remontait la baie de Fundy jusqu'à la baie de Cobequid menaçait de toucher terre. On s'imagine ce qui serait arrivé si elle avait touché terre avec toutes ces broussailles empilées. Il faut les enlever. Il faut les déplacer rapidement et efficacement, et pas au détriment des Canadiens de l'Atlantique.

J'aimerais aborder deux autres sujets. Nous devons remercier les pompiers volontaires qui ont joué un rôle essentiel dans la création de centres où les gens peuvent se rendre et recharger leurs appareils, prendre un café et un sandwich, et avoir un endroit propre, chaud et sec, dont ils savent qu'ils peuvent bénéficier. Il est certain que les pompiers volontaires constituent un lien permanent qui unit les petites collectivités. Je les salue chaleureusement.

Les premiers intervenants poursuivent leur travail dans ces moments difficiles. On sait que certains ont perdu la vie à l'occasion d'autres ouragans. Nous sommes donc reconnaissants qu'ils aient eu la vie sauve dans ce cas-ci.

Enfin, j'aimerais parler de la résilience des habitants du Canada atlantique, dont je fais partie. On pourrait croire que je me vante, mais je suis vraiment heureux de faire partie d'une communauté liée par le bénévolat et dont les membres n'hésitent pas à dire: « Hé, je sais manier une scie à chaîne. Pourquoi ne pas aller aider mon voisin? »

Nous savons que c'est cette attitude positive qui contribue à faire avancer le Canada ici comme à l'étranger. Nous savons que les Canadiens bénéficient d'un immense respect pour tout ce qu'ils ont fait pendant les deux guerres mondiales. J'ai le sentiment que ce genre d'efforts n'y est pas étranger.

Ceux qui ont de l'électricité devraient inviter leurs voisins à venir prendre un café ou un bon repas chaud. Les gens devraient offrir leurs services et vérifier si leurs voisins vont bien, surtout ceux qu'ils savent être vulnérables ou éprouver des difficultés. Nous avons déjà vécu des situations semblables. Je suis persuadé que nous allons nous en sortir encore plus forts qu'avant.

Je tiens à remercier tous les députés pour leur confiance dans le Canada atlantique et leur soutien à l'égard de ses habitants.

• (1950)

M. Kody Blois (Kings—Hants, Lib.): Madame la Présidente, je partage l'opinion de mon collègue à propos de la façon dont nous unissons nos efforts au Canada atlantique, où les collectivités s'aident mutuellement.

Le député a mentionné l'importance de déployer sans tarder les efforts requis pour enlever les monticules de broussailles et les débris. J'ai été très rassuré de constater la présence de membres des Forces armées canadiennes qui s'affairaient sur le terrain en Nouvelle-Écosse afin d'aider les autorités locales.

Ma question porte sur l'agriculture. Kings—Hants est ce que j'appelle le grenier ou le cœur agricole du Canada atlantique. Cependant, je tiens à préciser que l'on retrouve aussi une communauté agricole très importante dans Cumberland—Colchester. En tant que députés, nous avons travaillé fort, au cours du week-end, pour sensibiliser le premier ministre, le ministre de la Protection civile et le groupe qui œuvre sur le terrain à l'impact de cette catastrophe sur la région.

Le député pourrait-il expliquer à la Chambre quelles sont les conséquences de cette catastrophe sur le secteur agricole de Cumberland—Colchester, de manière à ce que des mesures importantes soient prises dans les jours à venir?

M. Stephen Ellis: Madame la Présidente, je remercie le député de Kings—Hants de poser cette question importante.

Au fil des jours, nous aurons une idée plus précise de ce qui s'est produit exactement dans Cumberland—Colchester. Nous sommes heureux que la récolte de bleuets soit déjà terminée, car c'est un moteur économique important. Cela dit, des producteurs laitiers sont encore dans une situation difficile en ce moment. Bien sûr, plus l'électricité sera rétablie rapidement, moins cette industrie risquera de subir des conséquences désastreuses.

Pour ce qui est d'autres facettes de l'agriculture, nous sommes actuellement entre deux saisons. C'est notamment le cas avec les

Article 52 du Règlement

fraises, ce qui est un point positif. Il faudra aussi voir combien d'arbres sont tombés sur d'autres cultures, une situation qui créera des difficultés.

Nous devons adopter une approche dynamique en matière de soutien et comprendre qu'à mesure que nous recevrons de l'information, il faudra être en mesure d'aider les gens rapidement et de verser les fonds qui les aideront à reprendre leurs activités aussi vite que possible, en ayant de l'argent dans leurs poches.

[Français]

Mme Julie Vignola (Beauport—Limoilou, BQ): Madame la Présidente, je suis de tout cœur avec les agriculteurs, qui vivent des heures angoissantes. Il ne faut pas oublier que ces agriculteurs représentent 3 % de la population, mais qu'ils nourrissent l'ensemble de la population. Cela démontre à quel point les changements climatiques et les conséquences de ces changements auront aussi des répercussions sur notre alimentation. Voilà pourquoi il est important d'assurer une transition énergétique rapide.

J'aimerais entendre les propositions responsables, viables et pérennes de mon collègue concernant la transition énergétique.

[Traduction]

M. Stephen Ellis: Madame la Présidente, il faut comprendre que le Parti conservateur s'intéresse davantage à la technologie qu'aux taxes. Lorsqu'on se penche sur le bilan du gouvernement libéral, on se rend compte qu'il n'a tout simplement pas su apporter une contribution concrète dans la lutte contre les changements climatiques.

Nous savons aussi que les habitants du Canada atlantique sont nombreux à vivre dans des régions rurales, à habiter dans une maison unifamiliale et à chauffer leur maison au mazout, ce qui rend ce genre de transition d'autant plus difficile.

Nous savons aussi que nos concitoyens de la grande province de l'Alberta contribuent à rendre le secteur de l'énergie plus écologique. Il faut comprendre que nous avons le secteur de l'énergie le plus écologique du monde, et nous devons en tirer profit davantage. Nous devons aussi nous pencher sur des moyens comme le captage et le stockage de carbone et déterminer comment mieux utiliser cette technologie afin d'améliorer la situation actuelle.

Si nous tenons compte de tous les éléments, alors nous comprendrons que nous pouvons aider les Canadiens à apporter des changements importants en proposant des objectifs atteignables plutôt que des solutions irréalistes.

• (1955)

Mme Lisa Marie Barron (Nanaimo—Ladysmith, NPD): Madame la Présidente, je suis née à Terre-Neuve, que j'ai quittée à l'âge de 15 ans. J'ai été horrifiée de voir des maisons emportées par la mer à Port aux Basques. C'est déchirant. Je tiens à transmettre mes condoléances et mes pensées à tous nos amis de l'Est.

Article 52 du Règlement

Nous savons qu'il s'agit d'un autre exemple des changements climatiques et que ces perturbations deviennent de plus en plus fréquentes. Je me demande si le député pourrait nous dire pourquoi le chef de l'opposition n'a pas mentionné une seule fois les changements climatiques dans son discours et qu'il a plutôt laissé entendre qu'une baguette magique pourrait résoudre miraculeusement les problèmes qui leur sont attribuables.

M. Stephen Ellis: Madame la Présidente, je n'ai entendu personne parler de baguette magique dans cette enceinte, sauf peut-être les libéraux qui affirment que le fait de tripler la taxe sur le carbone permettra de régler comme par magie le problème des changements climatiques. Je ne sais vraiment pas comment cela serait possible.

Cela dit, je pense que les choses sont très claires. Il a été dit clairement à maintes reprises partout au Canada que nous savons de ce côté-ci de la Chambre que les changements climatiques constituent une réalité et que nous avons des plans et des politiques de premier ordre sur la façon de lutter contre les changements climatiques, afin d'offrir une solution tangible au Canadien moyen.

[Français]

Mme Kristina Michaud (Avignon—La Mitis—Matane—Mapédia, BQ): Madame la Présidente, cela signifie beaucoup pour moi d'être ici ce soir, parce que mon coin de pays a été durement touché par l'ouragan Fiona.

Je veux encore une fois offrir mes plus sincères condoléances aux proches des victimes de l'ouragan, à Terre-Neuve et à l'Île-du-Prince-Édouard. Toutes mes pensées sont avec les personnes éprouvées de près ou de loin par l'ouragan.

Ma formation politique tient encore à exprimer sa solidarité envers toutes les personnes touchées. Nous sommes évidemment disposés à collaborer avec l'ensemble des parlementaires et des partis, de même qu'avec le gouvernement, pour nous assurer que les citoyens et les citoyennes des Maritimes et de l'Est du Québec reçoivent l'aide appropriée.

Nous éprouvons un grand sentiment d'impuissance ce soir, mais nous ressentons aussi un beau sentiment de solidarité. Je pense qu'il est de notre devoir, en tant qu'élus et pour la société civile, de donner tout l'appui possible aux gens touchés.

[Traduction]

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Je demanderais aux députés de bien vouloir tenir leurs conversations dans l'antichambre afin que nous puissions entendre le discours.

La parole est à la députée d'Avignon—La Mitis—Matane—Mapédia.

[Français]

Mme Kristina Michaud: Madame la Présidente, je vous remercie de cette intervention.

Comme je le disais, il faut travailler ensemble en empruntant une approche collaborative et proactive. Dans des situations exceptionnelles comme celle-ci, nous devons laisser tomber les barrières partisanses et travailler pour notre monde. Toute la fin de semaine, mes pensées étaient avec les Gaspésiens et les Madelinots. J'étais moi-même en Gaspésie, et je dois dire que les vents étaient plus intenses qu'à l'habitude. À Matane, on est habitué au vent, mais, cette fois, c'était autre chose.

Je veux remercier de nouveau toutes les personnes qui prêtent encore main-forte ce soir, notamment les pompiers et les monteurs

de lignes. Je salue encore mon deuxième papa, Mario, qui est en Nouvelle-Écosse en ce moment pour rebrancher plusieurs foyers qui ont subi des pannes électriques. Il y a aussi les militaires, les employés de la Croix-Rouge, les nombreux bénévoles d'Ambulance Saint-Jean et toutes les personnes qui ont prêté main-forte depuis vendredi.

Le Bloc québécois annonçait un peu plus tôt un partenariat avec la Croix-Rouge. Nous avons fait la même chose au mois de mai dernier en solidarité avec l'Ukraine et nous avons amassé près de 35 000 \$. Nous comptons encore une fois sur la générosité des Québécois et de tous les citoyens pour venir en aide aux personnes qui sont éprouvées.

Je veux prendre le temps ce soir de saluer le gouvernement fédéral qui, je dois le dire, a été actif et collaboratif en fin de semaine. J'ai reçu un appel du ministre de la Protection civile. J'ai reçu des mises à jour constantes de la part de son équipe, ce qui démontrait que le gouvernement était, à court terme du moins, assez préparé pour faire face à la situation. Il était prêt à communiquer avec les différents paliers de gouvernement, les municipalités, les gouvernements provinciaux et les partis de l'opposition. Je pense qu'il faut saluer cela. En politique, on se critique trop souvent. Quand il y a des bons coups comme cela, je pense que c'est important de les mentionner. Je le disais, il faut travailler en concertation et en collaboration, donc je salue vraiment la proactivité dont a fait preuve le gouvernement la fin de semaine dernière.

Elle était nécessaire, cette proactivité, parce que l'effet de l'ouragan Fiona a été assez dévastateur. La tempête a soufflé fort avec des vents soutenus de 80 kilomètres à l'heure et des pointes entre 90 et 120 kilomètres à l'heure. Il y a même une rafale de 171 kilomètres à l'heure qui a été enregistrée en Nouvelle-Écosse. Le Sud-Ouest de Terre-Neuve a été particulièrement ravagé. Les eaux ont éventré au moins une vingtaine de maisons dans la municipalité de Port aux Basques. Des centaines de résidents de la région ont dû être évacués et mis à l'abri.

À l'Île-du-Prince-Édouard, on constate aussi l'ampleur de la destruction. D'innombrables maisons, commerces et quais ont été endommagés. Environ 200 personnes ont dû être évacuées de l'île du Cap-Breton. Les plus grosses vagues sur le golfe du Saint-Laurent ont atteint généralement entre quatre et six mètres. Des vagues de dix mètres ont été mesurées à l'est de la Gaspésie. Dix mètres, c'est très haut. Certaines pointes de vagues ont été mesurées à 16 mètres. Les vents et les vagues ont abîmé voire ravagé plusieurs bâtiments. Ils ont emporté des maisons, des voitures et des bateaux, du matériel pour lequel on travaille souvent toute une vie.

L'Est de la Gaspésie accuse aussi de lourds dommages. Le Château Dubuc, à Chandler, a été englouti par les vagues samedi. Je vais parler davantage de ce château. Je peux dire que cela a fait mal au cœur à bon nombre de Gaspésiens de le voir emporté par la mer en direct. C'est une vidéo qui a circulé et qui a été repartagée des milliers de fois sur les réseaux sociaux. C'est un bâtiment patrimonial qui nous était cher et qui représentait une partie de l'histoire industrielle de Chandler. Dans les dernières années, la municipalité s'est battue pour sauver le bâtiment patrimonial de la destruction. Il était malheureusement déjà en piètre condition depuis de précédentes tempêtes, et il menaçait déjà d'être emporté par la mer.

Les gouvernements n'ont pas su le protéger à temps, malgré les demandes répétées des communautés locales. Ce long combat pour restaurer le bâtiment a commencé lors des grandes marées de 2016 et de 2017, quand le mur de protection du château a été endommagé, le rendant encore plus vulnérable face aux intempéries. Plus tard, en février 2021, le mur a finalement cédé, laissant le château à découvert. Il était donc déjà bien fragile, mais cela témoigne encore une fois du manque de prévisibilité de nos gouvernements quant aux événements météorologiques extrêmes tel que l'a été Fiona.

Pour Patrimoine Gaspésie, la destruction du Château Dubuc représente l'écroulement d'une partie de l'histoire de Chandler. C'est la perte d'un bien patrimonial. C'est le dernier vestige physique de la grande épopée industrielle de la ville. C'est ce que soulignait le président de Patrimoine Gaspésie.

Les secteurs de Gaspé et de Percé ont été eux aussi durement secoués. Les vagues ont frappé avec une grande intensité. La mer est passée par-dessus le quai de Rivière-au-Renard. Des arbres et des poteaux électriques sont tombés. La route 132 a rapidement été fermée à Gaspé. Le site du festival Oktoberfest Gaspésien à Percé a subi d'importants dommages matériels également. Le festival a été annulé pour la fin de semaine.

● (2000)

Il y a eu de l'eau et des débris sur la chaussée de la route 132 dans les secteurs de La Martre, Marsoui, Manche-d'Épée et Gros-Morne. Il y a également eu des débordements côtiers à certains endroits en raison d'un déferlement de vague.

D'autres secteurs de la Gaspésie ont également été touchés: des vents forts ont provoqué la chute d'arbres sur la route 198 entre Murdochville et Gaspé, et sur la route 299. À des endroits, malheureusement, la couverture cellulaire n'est pas encore présente, ce qui crée un problème de sécurité encore plus important. Les acteurs locaux sont toujours sur le qui-vive et les routes continuent d'être étroitement surveillées par le ministère des Transports du Québec.

Aux Îles-de-la-Madeleine, les dégâts sont encore plus nombreux. Les vagues ont submergé les quais à plusieurs endroits, endommageant plusieurs bateaux. La crue soudaine des eaux a détruit des dizaines d'édifices. À Havre-Aubert, notamment, le littoral a été complètement submergé. Presque toutes les demeures riveraines ont été inondées. Les vents ont aussi arraché une partie du toit de l'église à valeur patrimoniale de Saint-Pierre-de-La-Vernière, à L'Étang-du-Nord.

Parmi les zones les plus touchées par les inondations notons le site historique de La Grave, à Havre-Aubert, le quai de Pointe-Basse, ainsi que le secteur de La Martinique.

Le bilan des dommages n'est pas encore chiffré évidemment, mais au moins 37 personnes ont dû être évacuées. Heureusement, aux Îles, il n'y a pas eu de décès ni de blessés. Le réseau routier a été rétabli hier soir; de nombreuses équipes d'Hydro-Québec sont sur place pour rétablir le courant et rebrancher les près de 6 000 personnes touchées par les pannes d'électricité.

L'un des deux câbles sous-marins de télécommunications entre l'archipel et le continent a été rompu. Le second lien a toutefois tenu bon, ce qui a permis aux Madelinots de rester sans cesse en communication directe avec le reste du Québec. Imaginons si les deux câbles avaient été abîmés. Les habitants des Îles auraient été laissés à eux-mêmes.

Article 52 du Règlement

Selon le maire par intérim des Îles, on parle de quelques dizaines de milliers de dollars en dommage, à moins qu'on ait d'autres surprises dans les prochains jours. C'est très probable, parce qu'il est très difficile d'évaluer la situation aujourd'hui. Il n'est pas toujours facile de vérifier sur-le-champ les infiltrations d'eau.

Les travaux qui étaient en cours pour la recharge de la falaise de Cap-aux-Meules allaient bon train lorsque Fiona s'est invitée dans l'Est du pays. Résultat: le chantier a subi des dommages évalués entre 150 000 et 200 000 \$.

Quant à la recharge des plages dans le secteur de Havre-Aubert, elle a tenu le coup et a démontré son efficacité. Il y a eu de la submersion. L'eau est passée par-dessus la rive, mais elle n'a rien détruit. On peut dire que cette intervention a été efficace. C'est au moins quelque chose de positif dont on pourra s'inspirer pour la suite. La suite ce sera la mise en place de procédés pour l'adaptation aux phénomènes climatiques futurs.

Le gouvernement du Québec de son côté a rapidement offert son aide: il dédommagera aux Îles les propriétaires des résidences qui n'étaient pas assurés. Un bureau exceptionnel doit être installé dans les prochains jours. Les gens touchés pourront faire des demandes au ministère de la Sécurité publique sur le site Internet ou par téléphone.

Plusieurs villes ont rapidement décrété l'état d'urgence. En Gaspésie, à l'échelle municipale, il faut savoir que les mesures d'urgence permettent au maire de prendre des décisions financières sans devoir être approuvées par le conseil municipal. Quand on décrète les mesures d'urgence, c'est habituellement pour faciliter le processus afin d'offrir des programmes d'aide aux citoyens touchés.

Du côté du gouvernement fédéral, je sais que le gouvernement était en alerte et avait des solutions possibles sur la table. Cependant, je sais que, par le passé, quand de tels événements se sont produits, on a rapidement critiqué les délais associés au déploiement de ces fonds. J'espère que cette fois-ci le gouvernement sera au rendez-vous rapidement.

Une chose est certaine, on ne peut pas laisser les municipalités et les provinces toutes seules là-dedans. À Maria, dans ma circonscription, cela a récemment coûté 10 millions de dollars pour éponger les effets des changements climatiques pour un tout petit kilomètre de route. Comme on le dit souvent, la transition énergétique va coûter cher, mais de ne pas la faire maintenant nous coûtera encore plus cher.

Tout cela suscite bien des questionnements. L'une des questions qu'on doit se poser, à mon sens, est: comment se fait-il que l'Est du Canada soit touché par une tempête tropicale?

En entrevue à CPAC tout à l'heure, on me questionnait sur le lien que j'ai fait à la Chambre aujourd'hui entre l'ouragan Fiona et les changements climatiques. La vérité, c'est qu'on ne peut pas ne pas faire de lien entre les deux. Il y a une corrélation directe entre le réchauffement de la planète et les événements météorologiques extrêmes et violents. C'est indéniable. Les experts le disent.

Les données enregistrées durant les 50 dernières années par le Centre national des ouragans américain montrent une nette tendance à l'intensification des événements cycloniques depuis la fin des années 1990.

Article 52 du Règlement

● (2005)

Les scientifiques s'attendent, avec le réchauffement climatique, à une augmentation de l'intensité des cyclones, des vents plus puissants associés à des pluies plus intenses qui s'expliquent notamment par l'augmentation de la température des océans. C'est d'ailleurs ce que confirmaient les experts du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, ou GIEC, dans leur évaluation publiée en août 2021.

Que la catastrophe actuelle soit liée directement ou indirectement aux changements climatiques n'est certainement pas l'objet du débat. Le fait est que les phénomènes climatiques extrêmes et leurs effets sur nos modes de vie et sur nos sociétés sont appelés à se multiplier sous l'effet des changements climatiques. La catastrophe actuelle illustre les défis qui attendent le monde dans l'avenir.

La multiplication des phénomènes météorologiques extrêmes exige que soient accélérées et bonifiées les actions publiques visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre pour contrôler la hausse des températures à l'échelle mondiale, ainsi que les actions visant l'adaptation aux effets des changements climatiques, comme la mise à niveau des infrastructures. C'est ce qu'on appelle l'adaptation.

Je ne peux qu'insister sur l'importance de concrétiser la transition énergétique pour construire une société plus résiliente. Dès l'été 2020, ma formation politique a formulé des propositions en ce sens en publiant un plan de relance verte parce que les régions du Québec ont des besoins en matière d'adaptation aux changements environnementaux. Nos régions ne sont pas à l'abri des effets dévastateurs des catastrophes naturelles. On le constate encore une fois aujourd'hui.

Il faut davantage se concentrer sur la protection des rives. Le Bloc québécois demande depuis des années au gouvernement de s'attaquer à l'érosion des berges de façon plus combative. Il existait auparavant un programme fédéral qui servait à financer la protection des rives. Il fut aboli et n'a jamais été réactivé. Le Bloc québécois a proposé de le réactiver et a même proposé la création d'un fonds dédié à la lutte contre l'érosion avec un financement annuel de 250 millions de dollars. Le financement doit être récurrent et prévisible.

La lutte contre les changements climatiques doit être fondée à la fois sur la mitigation et l'adaptation aux effets des changements. Les sommes investies pour le Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes sont insuffisantes pour construire des infrastructures susceptibles de contrer les effets négatifs des changements climatiques. On parle d'environ 3 milliards de dollars sur 10 ans. C'est trop peu.

Le discours du Trône parle d'investissements pour prévenir et prévoir certains effets négatifs des changements climatiques. Il parle d'une stratégie nationale d'adaptation. Ce serait la première jamais publiée par le gouvernement canadien. Le ministre de l'Environnement en a parlé à la COP26, l'an dernier. Près d'un an plus tard, il n'y a toujours rien de publié. On n'a aucune idée de la stratégie, du plan du gouvernement canadien en matière d'adaptation et de résilience pour faire face aux changements climatiques.

Est-ce normal que nous n'ayons toujours pas ce plan, en 2022, après avoir eu à subir les effets d'événements météorologiques intenses à plusieurs reprises, comme ce fut le cas en fin de semaine?

Je pense qu'on doit plus que jamais mettre la main à la pâte, proposer cette stratégie et la mettre en œuvre le plus rapidement possible pour aider nos communautés à être plus résilientes et prêtes à faire face à ces changements ou aux effets de ces changements.

Je pense que cela va rapidement devenir la priorité. Le ministre le sait très bien. Je ne sais pas ce qu'il attend pour agir. En fait, si on veut mon avis, c'est déplorables que le gouvernement libéral se vante de lutter contre les changements climatiques, mais qu'il n'applique pas les changements qui s'imposent pour opérer la transition énergétique au Canada et la sortie des énergies fossiles. Aujourd'hui, ce que l'on constate, c'est qu'il ne suffit pas de réparer des incidents climatiques. Il faut les prévenir.

Les citoyens sont de plus en plus inquiets. Dans ma circonscription, de plus en plus de comités citoyens se forment pour demander aux différents paliers de gouvernement d'agir maintenant. Une citoyenne qui possède un terrain à Métis-sur-Mer a contacté mon bureau récemment pour dire que des galettes d'au moins un mètre sont parties dans la mer au cours de la dernière année. Des citoyens de Sainte-Félicité qui n'ont jamais milité auparavant se sont réunis un samedi, au printemps, pour participer à un événement organisé par une étudiante de l'UQAR qui s'intéresse à l'érosion des berges. Tous les participants disaient la même chose: ils sont inquiets pour l'avenir.

On ne peut pas continuer, de bonne foi et en pleine conscience, à financer des projets qui exacerbent les changements climatiques. Aujourd'hui, au Comité permanent des affaires autochtones et du Nord, le thème de l'étude était: est-ce que les communautés autochtones sont prêtes et aptes à affronter les catastrophes naturelles?

Le chef de la communauté micmaque de Listuguj, Darcy Gray, est revenu sur les douloureux souvenirs et événements liés à l'inondation de 2018, au cours de laquelle plusieurs maisons avaient été touchées. Il a d'ailleurs mentionné que les prérequis pour le dédommagement avaient été modifiés en cours de route, rendant ainsi moins élevé le nombre de maisons admissibles à des compensations.

● (2010)

Ces événements pourraient se reproduire. Est-on réellement prêts à y faire face? La réponse est malheureusement non. Il faut préparer non seulement l'adaptation, mais l'atténuation aussi.

On critique depuis longtemps le fait que le Canada n'a jamais atteint ses cibles de réduction des gaz à effet de serre et continue de subventionner massivement l'industrie canadienne du gaz et du pétrole plutôt que d'investir dans les énergies renouvelables et le développement de l'économie verte.

Or, le gouvernement s'entête dans sa lubie des hydrocarbures et il est incapable d'entamer la réduction graduelle de la production. Il y a bien la fameuse promesse de plafonnement des émissions du secteur gazier et pétrolier, mais cette promesse ne vise pas la sortie graduelle du charbon, du gaz et du pétrole. Elle prétend que ces industries peuvent être viables écologiquement en réduisant l'intensité carbonique de leur production.

Autrement dit, pendant que le monde transite du régime énergétique des hydrocarbures vers celui des énergies renouvelables, le Canada et le gouvernement libéral transigent des hydrocarbures aux hydrocarbures.

Combien de dollars le Canada va-t-il engloutir avec l'argent des contribuables pour aider les pollueurs à moins polluer, plutôt que d'aider les entreprises innovantes à créer l'économie de l'avenir?

Par exemple, la stratégie de l'hydrogène gris du Canada et les promesses douteuses des technologies de captation, d'utilisation et de stockage du carbone nous laissent déjà envisager la facture salée de l'inaction libérale. On paie déjà des millions de dollars pour développer des technologies non éprouvées qui seraient implantées dans des années, donc trop tard pour atteindre nos objectifs de réduction pour 2030. Tout cela pour produire du gaz et du pétrole soi-disant moins polluants, plutôt que de faire la vraie transition énergétique.

Que la catastrophe actuelle soit liée directement ou indirectement aux changements climatiques n'est peut-être pas l'objet du débat. Toutefois, elle nous rappelle qu'il faut absolument et le plus rapidement possible préparer nos communautés à faire face aux effets, qui seront de plus en plus violents, des changements climatiques.

M. Stephen Ellis (Cumberland—Colchester, PCC): Madame la Présidente, je voudrais remercier la députée de son discours.

J'ai seulement une petite question: est-ce que la députée d'Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia sera avec nous pour tenir le gouvernement responsable de la prestation des programmes?

• (2015)

Mme Kristina Michaud: Madame la Présidente, je remercie mon collègue de sa question en français; c'est très apprécié.

C'est certain que nous allons battre à ses côtés pour s'assurer que le gouvernement répond présent et qu'il aide les citoyens et les citoyennes qui sont touchés par les effets dévastateurs de l'ouragan Fiona.

Cependant, ce que j'aimerais de la part des députés du Parti conservateur, c'est qu'ils s'engagent à aider le gouvernement à mettre en place des mesures pour l'adaptation aux changements climatiques. Ce n'est donc pas seulement de faire face à ce qu'on a vécu en fin de semaine, mais c'est de préparer l'avenir et de prévenir aussi les effets de ces changements qui pourraient être de plus en plus dévastateurs.

Avec les vents et les vagues qu'on a vus aux Îles-de-la-Madeleine, je peux dire que les berges en ont pris un coup et que cela va nécessiter des investissements pour des infrastructures résilientes. Ce n'est pas seulement aux Îles-de-la-Madeleine, cela va être un peu partout au pays.

Je compte sur mon collègue pour se battre avec nous à ce sujet.

[Traduction]

M. Kody Blois (Kings—Hants, Lib.): Madame la Présidente, je tiens à rectifier les faits. La députée affirme que le gouvernement du Canada n'a pas de stratégie ni de plan en matière d'infrastructure résiliente au climat. Je soutiens respectueusement que ce n'est pas le cas. Le programme en question est le Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes, un programme de plusieurs milliards de dollars dans le cadre duquel on travaille directement avec les provinces et les administrations municipales afin de fournir des fonds fédéraux pour répondre aux préoccupations et aux besoins locaux.

La députée d'en face siège pour un parti souverainiste qui parle souvent des champs de compétence et de la délégation de ce genre de décisions au gouvernement local. Voilà un exemple où le gou-

vernement du Canada fait précisément cela et la députée ne le souligne pas dans son intervention. J'aimerais entendre ses observations là-dessus.

[Français]

Mme Kristina Michaud: Madame la Présidente, cela va me faire plaisir de corriger à mon tour mon collègue. Ce dont je parlais, c'est la Stratégie nationale d'adaptation que le ministre de l'Environnement et du Changement climatique a annoncée l'année dernière.

Il en a refait l'annonce à la COP26 à Glasgow, où j'étais présente d'ailleurs. Cette stratégie, malheureusement, n'est pas encore publiée. Elle va l'être d'ici à la fin de l'année, nous l'espérons; selon le site du ministère de l'Environnement que j'ai consulté tout à l'heure, du moins, c'est ce qu'on disait.

Effectivement, de plus petits investissements ont peut-être été faits, mais certainement pas assez grands pour nous permettre d'être confiants face à l'avenir et à la résilience dont nous devons faire preuve.

Cette stratégie nationale d'adaptation serait la première jamais publiée par le gouvernement du Canada. Ce que je disais un peu plus tôt dans mon discours, c'est que, en 2022, je pense qu'il est plus que temps qu'on publie une stratégie d'adaptation parce que les régions du Québec et les villes partout au pays font déjà face aux effets des changements climatiques.

[Traduction]

Mme Bonita Zarrillo (Port Moody—Coquitlam, NPD): Madame la Présidente, la députée parle de la perte de divers types d'infrastructures, dont celles des télécommunications, qui sont cruciales, et de la nécessité d'agir de manière proactive pour faire avancer la transition énergétique. Ma question porte sur la transition énergétique. Selon le Bloc, qu'est-ce qui empêche le gouvernement d'entamer la transition énergétique et de cesser d'investir dans les projets d'expansion du secteur des combustibles fossiles?

[Français]

Mme Kristina Michaud: Madame la Présidente, je remercie ma collègue de sa question.

En fait, il n'y a pas de barrières; il y a juste un manque de courage politique. Le gouvernement a tous les outils nécessaires en main et il sait exactement ce qu'il doit faire. Il a un ancien activiste environnemental comme ministre de l'Environnement. Il sait exactement quels sont les gestes qu'il doit poser pour que nous réussissions à réduire nos émissions de gaz à effet de serre, que nous apportions notre contribution sur la scène internationale, que nous prenions le virage et que nous suivions des exemples comme celui du Québec, qui utilise des énergies renouvelables depuis tant d'années.

Il n'y a donc pas de barrières. Le gouvernement a déjà toutes les solutions en main, mais il n'a pas suffisamment de courage pour les mettre en œuvre.

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Madame la Présidente, je remercie ma collègue d'Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia de son discours. Je suis tout à fait d'accord avec elle pour dire qu'il est impossible de parler de cet affreux ouragan sans en mentionner la cause, soit le changement climatique et notre dépendance aux énergies fossiles.

Article 52 du Règlement

Les vagues qui tiraient les maisons dans la mer faisaient penser à un film de science-fiction. C'est presque incroyable, mais c'est la réalité actuelle. En ce moment, l'intensité des changements climatiques est moindre qu'elle ne le sera demain et dans les prochaines années. Les températures de la surface de l'eau au sud de la Nouvelle-Écosse ont augmenté continuellement à cause des changements climatiques. C'est l'eau chaude qui a augmenté la force des ouragans et leur effet tellement destructeur.

Je veux demander à la députée si elle est d'accord avec moi pour dire qu'il faut cesser la dépendance aux énergies fossiles aussitôt que possible et qu'il faut en même temps mettre sur pied un système d'adaptation. Comme elle l'a dit, le gouvernement manque le courage à cet égard.

● (2020)

Mme Kristina Michaud: Madame la Présidente, je suis absolument d'accord sur tout que ma collègue vient de dire. Évidemment, le Bloc québécois est d'accord, puisqu'il affirme depuis tellement longtemps qu'il faut sortir des énergies fossiles. D'autres solutions existent et ce n'est pas comme si on se retrouvait les mains vides. Non, il y a autre chose.

Nous promettons de le faire en concertation avec le milieu; nous promettons une transition juste. Du moins, c'est ce que le milieu nous demande, c'est ce que les travailleurs demandent. Ils savent eux aussi qu'ils devront faire des sacrifices, mais ils sont prêts à les faire. Cela prend toutefois le *go* d'en haut. Si le gouvernement fédéral ne veut pas faire la transition, les communautés, les villes et les provinces ne peuvent pas la faire toutes seules. Il faut vraiment que le gouvernement s'y engage fortement, et un des engagements qui pourrait être fait rapidement, dès maintenant, ce serait de mettre fin aux subventions aux énergies fossiles.

Non seulement le Canada privilégie ces énergies, mais il continue de prendre l'argent des contribuables et de le verser à ces entreprises, qui font déjà des milliards de dollars sur le dos des consommateurs. Je pense que ce genre de mesure enverrait un message fort de la part du gouvernement libéral, qui se dit un partenaire dans la lutte aux changements climatiques.

Mme Julie Vignola (Beauport—Limoilou, BQ): Madame la Présidente, ma collègue, mes collègues d'en face et moi avons été plusieurs à souligner que, en ce moment, les ouragans sont alimentés par la hausse de la température de l'océan, ce qui est anormal dans l'océan Atlantique Nord.

On voit aussi que les tornades sont de plus en plus fréquentes et de plus en plus fortes au Canada. Au Québec, on en a vu. Certains secteurs de Gatineau ont été dévastés par des tornades. Cela dit, comme ma collègue l'a mentionné dans son discours, on subit les conséquences de ces ouragans, mais il y en aura d'autres dans les prochains mois et dans les prochaines années, notamment sur les plans économique et touristique.

J'aimerais que ma collègue parle un peu plus des répercussions des changements climatiques sur notre économie et sur notre tourisme.

Mme Kristina Michaud: Madame la Présidente, ma collègue est porte-parole en matière de tourisme et, cet été, j'ai eu la chance de la recevoir dans ma circonscription, en Gaspésie.

Elle sait très bien que ce que les gens aiment de la Gaspésie, c'est faire la boucle. Ce n'est pas seulement un aller, il faut revenir; on

peut faire le tour. C'est plaisant et c'est ce qui fait l'attrait de notre région.

Or, il y a des parties de la route 132 qui ont été ensevelies sous les vagues. L'érosion des berges a fait en sorte que, à un moment donné, cela s'est effondré. On a dû reconstruire la route 132, la seule route qui mène à Gaspé, à Percé et à Bonaventure si on veut faire le tour.

Ces effets sont immenses sur notre économie et sur notre tourisme. Si nous voulons continuer à recevoir des gens, il faut être capables de fonctionner nous-mêmes et d'assurer un service de sécurité, s'assurer que l'économie continue de fonctionner et que les camions peuvent passer.

Je parlais de Murdochville tout à l'heure. C'est à peu près la seule ville qui se retrouve au milieu de la Gaspésie, dans le parc national de la Gaspésie et, sur la route, il n'y a pas de réseau. Des fils électriques et des arbres étaient tombés sur cette route. C'était un problème de sécurité assez important, en plus des vents forts et des pluies. Pour une personne qui se retrouve sur la route par mégarde et qui fait face à cela, cela a des répercussions assez importantes. Cela a été le cas en fin de semaine et cela sera le cas encore. Alors, il faudra être préparé à cela.

Comme je le disais, le gouvernement est déjà au courant de tout cela et il a déjà les outils pour mettre en place une vraie adaptation.

[Traduction]

M. Kody Blois (Kings—Hants, Lib.): Madame la Présidente, je suis reconnaissant d'être ici aujourd'hui. J'aimerais remercier mes collègues parlementaires parce que nous parlons ce soir des répercussions que l'ouragan Fiona a eues sur le Canada atlantique, sans oublier bien sûr l'Est du Québec.

D'abord, je souligne que je partagerai mon temps de parole ce soir avec mon collègue de Dartmouth—Cole Harbour.

Il n'a pas été simple de déterminer quelle était la meilleure façon d'aborder le débat de ce soir compte tenu de la gravité de la situation qui se déroule actuellement dans le Canada atlantique. Certes, en tant que député du Canada atlantique, je suis ici alors qu'un bon nombre de mes collègues ne le sont pas. Ils sont en fait dans leur région pour travailler directement avec les gens de leur circonscription afin de s'attaquer aux lourdes conséquences bien réelles de l'ouragan Fiona, qui est parvenu jusqu'à nos côtes vendredi soir et qui y est resté tout au long de la fin de semaine.

Je suppose que beaucoup d'entre nous — et je pense aux députés, mais également aux Canadiens qui nous regardent à la maison — avons vu les images déchirantes partout dans la région, que ce soit à Port aux Basques, où des maisons se sont retrouvées dans l'océan et où une femme est malheureusement décédée, ou à l'Île-du-Prince-Édouard, où des arbres énormes plusieurs fois centenaires ont été arrachés, presque comme s'ils étaient de simples jouets. Telles étaient la violence et l'intensité de cet ouragan. À l'échelle de la région, un certain nombre de résidents n'ont toujours pas d'électricité. En fait, ils n'auraient pas la moindre chance de regarder le débat ce soir parce qu'ils s'affairaient à tenter de chauffer leur maison. Ils s'inquiètent d'avoir les fournitures nécessaires pour la suite.

Avant d'aller plus loin, je tiens à remercier les premiers répondants, les bénévoles et les professionnels qui sont sur le terrain et qui font tout en leur pouvoir pour aider les gens devant se relever de cette importante tempête. J'ai eu l'occasion d'être dans ma circonscription hier.

• (2025)

[Français]

J'ai parlé avec des travailleurs du Québec et d'Hydro-Québec. Il y a eu un effort concerté des services publics de l'Île-du-Prince-Édouard, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, de Terre-Neuve, du Québec, de l'Ontario et du Maine.

[Traduction]

C'était impressionnant de voir les Canadiens se serrer les coudes et je tiens à remercier tous ceux qui travaillent loin de leurs proches pour assurer la protection des familles du Canada Atlantique.

Je compte utiliser le temps qui m'est imparti ce soir pour aborder différentes questions. D'abord, je parlerai des répercussions subies dans ma circonscription, Kings—Hants. Même si les répercussions y ont été graves et généralisées, je ne veux pas avoir l'air de dire n'importe quoi: les répercussions ont été bien plus sévères dans le Nord de la Nouvelle-Écosse, au Cap-Breton, à l'Île-du-Prince-Édouard et dans l'Ouest de Terre-Neuve. Je parlerai de ces trois régions, ainsi que des Îles-de-la-Madeleine, au Québec, mais je vais d'abord parler de Kings—Hants.

J'ai eu la chance d'arriver à la maison après ma semaine de travail à Ottawa juste avant que la tempête frappe. Au plus fort de la tempête, il y avait des vents d'environ 130 kilomètres à l'heure à Kings—Hants. La maison tremblait et c'est une maison relativement nouvelle dans un nouveau développement de la région. Honnêtement, nous n'avons pas beaucoup dormi, comme bien des gens du Canada Atlantique d'ailleurs. Nous avons vu des arbres passablement abîmés, dont certains qui étaient tombés sur les lignes électriques, entraînant des pannes de courant pour bien des gens. Une partie des gens de ma circonscription ont retrouvé l'électricité. En fait, la plupart des gens l'ont retrouvée, mais il reste des secteurs sans électricité. On espère pouvoir relier ces secteurs au réseau d'ici demain soir ou mercredi.

Je parle souvent du secteur agricole dans Kings—Hants. Quand on pense à la vallée de l'Annapolis, dont il a été question aujourd'hui pendant la période des questions, on pense à l'important secteur de la culture fruitière et aux vergers de pommes de la région. En outre, nous sommes en pleine saison de récolte de ces fruits.

J'ai eu l'occasion de rencontrer Andrew Bishop, de Noggins Corner Farm, et, hier, j'ai rendu visite à Alex Sarsfield et Dave Power, deux agriculteurs de ma circonscription, pour constater les dommages, qui sont nettement moins importants que ceux causés par l'ouragan Dorian. Dans certains cas, dans presque toute l'industrie, 90 % des pommes étaient tombées au sol, et elles ne pouvaient donc plus être commercialisées comme elles auraient pu l'être si elles avaient été cueillies sur l'arbre. Heureusement, dans bien des cas, ce n'est pas arrivé dans la vallée de l'Annapolis, mais certaines fermes ont subi des dommages considérables.

En ce qui a trait aux télécommunications, dans les 36 à 48 premières heures, il était très difficile de faire un appel téléphonique ou d'envoyer un message texte. Je me souviens de m'être levé samedi matin pour évaluer les dommages. Je voulais faire le tour de ma circonscription pour parler à mes concitoyens et trouver com-

Article 52 du Règlement

ment le gouvernement du Canada pouvait mieux les aider en collaboration avec les différentes autorités locales. Je n'ai même pas pu participer à la conférence téléphonique organisée par le ministre de la Protection civile parce qu'il n'y avait plus de connexion cellulaire.

Je sais qu'il s'agit d'un sujet délicat et que la situation des télécommunications est difficile, mais j'estime que ce qui s'est passé avec nos télécommunications doit faire partie des leçons à retenir de l'ouragan Fiona. Quand il y a une panne d'électricité et que l'accès à Internet est coupé, le seul lien que les gens ont avec leur collectivité et les services d'urgence est leur téléphone cellulaire parce que beaucoup de personnes n'ont plus de ligne terrestre. Que pouvons-nous faire pour garantir que les tours de téléphonie cellulaire restent debout le plus longtemps possible, même si nous savons que le service ne sera pas parfait en raison de la nature de ce genre de tempêtes?

Mon collègue, le ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, député de Nova-Centre, habite dans le Nord de la Nouvelle-Écosse. Nous avons vu les images des impacts sur l'infrastructure agricole et forestière dans cette partie de la province. La ville de Sydney a été frappée particulièrement durement. Je suis heureux d'informer la Chambre que le député de Sydney—Victoria a avisé notre caucus de la Nouvelle-Écosse que le courant avait été rétabli dans sa collectivité. Par contre, je sais que d'autres régions, notamment l'Île-du-Prince-Édouard, sont toujours privées de courant. Je n'ai pas d'information récente, mais je sais que nous poursuivons les efforts dans ce domaine.

• (2030)

Pour ce qui est de Port aux Basques, je n'ai pas de mots. Le nombre de maisons détruites dépasse certainement 25. Je pense à la députée de Long Range Mountains, ministre du Développement économique rural, qui est sur les lieux. Si elle nous regarde aujourd'hui, je veux qu'elle sache que nous pensons à elle. Il n'y a rien que je puisse dire aujourd'hui pour décrire avec justesse ce que cela signifie que de perdre ainsi 25 maisons et un membre de sa communauté.

Je veux parler de notre intervention. Elle comporte trois principaux volets. Les Forces armées canadiennes sont déjà sur le terrain dans le Canada atlantique. Lorsque les provinces nous ont envoyé leurs demandes, nous étions là pour les aider. Je félicite le ministre de la Défense nationale d'avoir mobilisé ces gens pour qu'ils participent au nettoyage. Le député de Cumberland—Colchester a précisé à quel point c'est important, et il a raison. C'est exactement pour quoi nous avons envoyé des membres des Forces armées canadiennes sur le terrain dans un délai de 48 heures, ce qui est impressionnant, pour qu'ils apportent leur aide. Ce soir, je leur lève mon chapeau.

Au cours des 30 prochains jours, le gouvernement du Canada égalera les dons faits par des particuliers à la Croix-Rouge canadienne. Il s'agit là d'un programme majeur. Je crois que le gouvernement pourrait être disposé à prolonger cette période, en fonction des circonstances et de l'étendue des dommages, une fois qu'elle aura été évaluée au cours des prochains jours. Nous nous réjouissons vraiment de cette mesure, ainsi que du fait qu'elle a été mise en place très rapidement.

Article 52 du Règlement

Enfin, il y a le programme des Accords d'aide financière en cas de catastrophe. Par exemple, le gouvernement du Canada a aidé à mettre en place un programme de 5 milliards de dollars avec le gouvernement de la Colombie-Britannique lorsque les pluies atmosphériques ont frappé l'intérieur de la province. C'est le modèle que les provinces de l'Atlantique et le gouvernement du Québec, s'ils choisissent de le faire, pourraient adopter afin que le gouvernement du Canada soit là pour aider aux réparations et à la reconstruction des collectivités.

Je veux simplement que les gens de ma circonscription sachent, s'ils sont en mesure de suivre le débat de ce soir, que le gouvernement du Canada sera là pour les aider à reconstruire leurs collectivités. Nous allons mettre en place ces programmes le plus rapidement possible. Nous savons qu'il y aura des difficultés logistiques. Nous pensons aux collectivités rurales et à leur capacité, notamment en ce qui concerne les entreprises de construction et la main-d'œuvre. Cela ne se fera pas du jour au lendemain. Cependant, nous serons là et nous sommes déterminés à travailler avec les députés de la Chambre, avec les gouvernements provinciaux et avec les autorités locales pour que cela se concrétise.

Un député pourrait peut-être m'interroger sur les répercussions sur l'agriculture. En tant que président du comité de l'agriculture, je serais heureux de répondre.

Ma principale conclusion, c'est que le gouvernement du Canada sera là. Je sais que tous les députés appuieront ces initiatives pour que nous puissions être présents sur le terrain auprès des collectivités du Canada atlantique. C'est un moment crucial, car il faut maintenant reconstruire les collectivités les plus durement touchées en veillant à ce que leurs infrastructures soient résistantes aux changements climatiques. Je sais que ces mots peuvent sembler très banals, mais nous devons nous assurer de reconstruire des maisons, des arénas et des écoles qui seront en mesure de résister aux futures intempéries. Je m'en tiendrai là.

● (2035)

M. Rick Perkins (South Shore—St. Margarets, PCC): Madame la Présidente, j'ai été heureux d'entendre le député de Kings—Hants faire état d'une meilleure situation, cette fois-ci, que dans le cas de *Dorian* pour les pomiculteurs. En effet, c'est une très bonne nouvelle. C'était un enjeu important.

Le député de Kings—Hants a évoqué la difficulté d'obtenir des services de téléphonie cellulaire. Nous savons qu'après *Dorian*, cela a été un problème majeur. Les batteries des tours de téléphonie cellulaire étaient à plat, et nous n'avions aucun service de téléphonie cellulaire. À l'époque, le ministre fédéral de la sécurité publique, Ralph Goodale, alors en Nouvelle-Écosse, s'est fait sermonner par les Néo-Écossais à ce sujet. Il a répondu qu'il comprenait que les téléphones cellulaires étaient devenus une nécessité, mais que si les gens avaient des plaintes à formuler, ils devaient s'adresser au CRTC.

Il ne semble pas que quoi que ce soit ait été fait pour remédier à la situation, car nous voilà devant le même problème trois ans plus tard.

M. Kody Blois: Madame la Présidente, comme je l'ai mentionné, un certain nombre de personnes n'ont pas de service téléphonique filaire et ne peuvent donc pas être jointes. Du point de vue strict de la sécurité publique, si l'électricité est coupée, le cellulaire est leur seule façon de communiquer.

Je sais ce qui s'est passé au moment de l'ouragan *Dorian*. C'était avant que je sois élu, à l'époque du ministre Ralph Goodale dont le député a parlé. Or, il est temps pour tous les parlementaires de poser ces questions.

Je suis certainement prêt à accorder le bénéfice du doute aux entreprises de télécommunications; elles travaillent probablement à améliorer la situation aussi rapidement que possible. Cependant, si ce n'est pas le cas, en tant que parlementaires, nous avons le devoir de nous en assurer, que ce soit par l'entremise du comité ou du ministre, lorsqu'il sera de retour du Japon, où il assiste aux funérailles de l'ex-premier ministre japonais. C'est le genre de questions que nous pouvons poser, des questions importantes pour éviter que cette situation se reproduise.

[Français]

M. Yves Perron (Berthier—Maskinongé, BQ): Madame la Présidente, je remercie mon collègue de son discours. Je l'assure de notre sincère collaboration. Il est au courant pour ce qui est des circonstances normales. Dans les circonstances extraordinaires de ce soir, c'est donc plus que doublé.

J'aimerais qu'il nous parle davantage, tel qu'il l'a souhaité ardemment, des conséquences du passage de cet ouragan sur le monde agricole de sa région. Quels sont les moyens concrets qui seront pris pour soutenir rapidement les producteurs?

Mon collègue sait quoi répondre pour me faire plaisir.

[Traduction]

M. Kody Blois: Madame la Présidente, mon collègue sait que, normalement, j'aimerais bien discuter avec lui en français, mais à cette heure-ci de la nuit et compte tenu du sujet, puisqu'il y a beaucoup de facteurs à prendre en considération, je vais simplement répondre en anglais.

Nous sommes toujours en train d'évaluer les dégâts dans le Canada atlantique. À l'Île-du-Prince-Édouard en particulier, la récolte de maïs a été durement touchée. Plusieurs fermes laitières et avicoles soumises à la gestion de l'offre ont subi des dommages structurels importants. Voilà donc le genre de programmes que nous devons pouvoir mettre en place.

J'ai mentionné un programme d'aide financière en cas de catastrophe. Il s'agit d'un programme extraordinaire qui peut être instauré pour toute une série d'industries, y compris l'agriculture. Mon collègue connaît l'initiative Agri-relance et les différents programmes dont les coûts sont partagés entre la province et le gouvernement du Canada, en ce qui concerne précisément le secteur agricole. Cependant, nous avons des mécanismes pour les coûts extraordinaires qui dépassent le montant admissible. Nous devons donc peut-être évaluer si c'est bel et bien le cas afin d'offrir ce soutien immédiatement.

Là encore, je veux gérer les attentes. Nous parlons de reconstruire des granges, mais il existe actuellement une pénurie de main-d'œuvre au pays. Par conséquent, nous devons garder à l'esprit qu'il ne sera pas facile, surtout dans les collectivités rurales, d'avoir les ressources nécessaires pour construire le tout du jour au lendemain. Cependant, nous nous mettrons au travail sans délai.

Article 52 du Règlement

M. Richard Cannings (Okanagan-Sud—Kootenay-Ouest, NDP): Madame la Présidente, je veux parler de l'expérience vécue dans ma circonscription, à Grand Forks, où il y a eu des inondations en 2018. Le district régional a fait une étude sur ce qui aurait pu et dû être mieux fait pour aider le processus de rétablissement. Certaines choses constatées ont entravé la reprise et le processus de reconstruction. L'un d'eux était l'inflexibilité du gouvernement fédéral à prendre en compte les solutions locales. Les gouvernements locaux proposaient des solutions innovantes qui auraient aidé les gens plus rapidement et à moindre coût, mais les programmes du gouvernement fédéral étaient totalement inflexibles. Quatre ans plus tard, la ville de Grand Forks attend toujours le reste du montant d'argent qui lui avait été garanti, et ces gens sont très frustrés.

• (2040)

M. Kody Blois: Madame la Présidente, je remercie le député du rôle qu'il a joué dans l'organisation du débat de ce soir.

J'ai deux ou trois éléments de réponse. Je l'ai entendu parler de ce sujet particulier tout à l'heure et j'ai pensé que le problème était la contribution de 20 % du gouvernement local, ce qui est un autre aspect de la situation. Oui, le gouvernement du Canada doit apporter de l'aide financière, mais il doit le faire en collaboration avec différents ordres de gouvernement. Je ne connais pas ce dossier particulier, mais je peux dire qu'il est important que le gouvernement du Canada travaille en collaboration avec les provinces et les autorités locales pour les soutenir chaque fois qu'il peut le faire.

D'après ce que je comprends de la façon dont ces programmes sont conçus, c'est la province qui fixe les paramètres de notre collaboration. Je serais toutefois heureux de poursuivre cette conversation dans un autre contexte et de déterminer les leçons qui peuvent être tirées.

M. Darren Fisher (secrétaire parlementaire de la ministre des Aînés, Lib.): Madame la Présidente, je prends la parole aujourd'hui pour décrire les dommages que l'ouragan Fiona a causés la région de l'Atlantique, où j'habite. J'aimerais aussi parler des efforts déployés par le gouvernement fédéral pour aider les populations de l'Atlantique à se relever de ce que nous pouvons qualifier de tempête la plus dévastatrice de notre histoire.

Je suis de tout cœur avec la famille, les amis et la communauté des personnes qui ont péri dans cette terrible tempête. Je reconnais la désolation des personnes qui ont perdu leur maison, leur sanctuaire. Tous ces gens-là sont dans mes pensées. En outre, je sais que dans les provinces touchées, tous les pouvoirs publics se montrent solidaires. Ils unissent leurs efforts pour aider tous les sinistrés et leur famille à se relever de cette épreuve très difficile.

Je tiens à dire bien respectueusement que ce n'est pas le temps de se livrer à des jeux politiques. Au cours de notre discussion sur l'impact dévastateur de l'ouragan Fiona, j'ai entendu plus d'une personne dans cette enceinte tenir des propos qui relèvent de la politique hyperpartisane alors qu'elles n'ont habituellement pas grand-chose à dire sur les provinces de l'Atlantique. Le moment est mal choisi pour ce faire.

L'heure est plutôt à la collaboration: il faut soutenir ensemble les personnes touchées par cette violente tempête. Il faut prendre conscience des immenses défis que doivent affronter beaucoup de résidents de ma région, celle de l'Atlantique, à cause de cet ouragan. C'est le moment de montrer aux Canadiens de l'Atlantique que nous pouvons mettre la partisanerie de côté et unir nos forces pour les aider.

Les Canadiens de l'Atlantique sont incroyablement résilients, comme beaucoup de gens de cette région l'ont dit ce soir. Nous savons nous préparer avant l'arrivée d'une tempête. Nous nous préparons au mauvais temps. Nous veillons à avoir les provisions et le matériel qu'il faut. Il est toutefois évident que les tempêtes deviennent de plus en plus violentes et que l'ouragan Fiona a réduit en miettes les préparatifs et les plans de nombreux résidents. Je crois que personne ne pourrait décrire, pour le moment, toutes les répercussions qu'aura cette tempête dans les provinces de l'Atlantique et tous les besoins auxquels il faudra répondre.

Il me semble que nous débattons de cette question trop tôt, car les vents sont encore forts dans certaines régions du Canada atlantique. En ce moment même, certaines provinces s'emploient encore à déterminer ce qu'il faut faire et ce que le gouvernement fédéral peut faire pour mieux soutenir leurs efforts. Cependant, que ce soit avant, pendant ou après cette tempête, je peux dire que le gouvernement a toujours été là pour soutenir les provinces. Nous sommes restés constamment en contact avec les premiers ministres des provinces touchées, car lorsque les provinces ont besoin de son aide, le gouvernement fédéral doit répondre à l'appel.

La Nouvelle-Écosse, Terre-Neuve-et-Labrador et l'Île-du-Prince-Édouard ont demandé l'aide du gouvernement fédéral, et ce dernier a rapidement déployé des ressources et des membres des Forces armées canadiennes pour les aider. Je tiens à remercier le premier ministre, le ministre de la Protection civile et la ministre de la Défense nationale d'avoir agi à la vitesse de l'éclair. La Force opérationnelle interarmées de l'Atlantique, la 5^e Division du Canada, les Rangers canadiens, les réservistes, les effectifs et les appareils de l'Aviation royale canadienne, les navires de la Marine royale canadienne et d'autres encore sont prêts au déploiement.

Dans ma province, en Nouvelle-Écosse, une équipe de reconnaissance des Forces armées canadiennes est déjà sur le terrain au Cap-Breton pour constater et évaluer les dommages ainsi que déterminer comment les militaires peuvent le mieux apporter leur aide. Les provinces sont à pied d'œuvre, et les Forces armées canadiennes sont prêtes à les aider dans tous les domaines, qu'il s'agisse de ponts, de routes ou du rétablissement du réseau électrique. À la demande de la province, le NCSM *Margaret Brooke* a quitté St. John's et se dirige en ce moment même vers quatre collectivités de la côte Sud de Terre-Neuve pour y mener des vérifications du bien-être. Par ailleurs, les Forces armées canadiennes apporteront leur aide sur le terrain à Terre-Neuve en travaillant avec les autorités locales afin de veiller au bien-être et à la sécurité des habitants de la province.

À la demande de l'Île-du-Prince-Édouard, les Forces armées canadiennes vont aider à enlever les arbres et les autres débris qui jonchent les routes afin que les techniciens puissent rétablir le courant dans cette province. Les militaires aideront aussi à reconstruire les routes au besoin. De l'enlèvement des débris au déblaiement des routes en passant par des survols visant à évaluer les dommages et la vérification du bien-être des plus vulnérables, les Forces armées canadiennes sont prêtes à appuyer les provinces dans leurs efforts visant à venir en aide à ceux qui ont été durement touchés par cette violente tempête. Je remercie énormément les membres des Forces armées canadiennes qui sont à pied d'œuvre pour soutenir les provinces de l'Atlantique et les personnes qui sont en route.

Article 52 du Règlement

Plus tôt cette semaine, nous avons souligné la Journée de reconnaissance des familles de militaires, mais j'aimerais remercier les familles des militaires qui sont déployés dans les municipalités du Canada atlantique ou qui s'approprient à l'être.

• (2045)

On oublie souvent les familles de militaires. Pourtant, elles sont si importantes. Elles méritent toute notre gratitude. Elles ont certainement la mienne. Il y a tout un contingent militaire au Canada atlantique en ce moment. Certains trouvent peut-être difficile de constater les épreuves que les gens là-bas doivent surmonter. Je les remercie de tout ce qu'ils font.

Comme quelques députés d'en face l'ont fait ce soir, j'ai mentionné déjà que les Canadiens du Canada atlantique sont résilients. Cela se manifeste dans les incroyables actes de gentillesse que nous observons d'une communauté à l'autre. Dans ma circonscription, Dartmouth—Cole Harbour, des entreprises telles que Stone Pizza et Chanoeys Pasta distribuent des repas chauds gratuitement aux gens dans le besoin, notamment ceux qui n'ont pas d'électricité. D'autres donnent du café chaud ou fournissent aux gens un endroit où recharger leur téléphone.

Quand les gens voient arriver des équipes de monteurs de lignes de l'extérieur de la province, ils les saluent par des acclamations et ils les remercient de leur aide. Certains leur offrent même des boissons chaudes et des collations. Des gens qui ont du courant installent des stations de recharge sur leur parterre et ils invitent leurs voisins à venir s'asseoir et prendre un café pendant que leur téléphone recharge. Dans ma circonscription, des gens sont sans électricité. J'en fais partie. Ma famille est à la maison aujourd'hui et elle ne peut pas regarder ce débat parce qu'il n'y a pas de courant. Évidemment, et je crois qu'un député d'en face l'a mentionné plus tôt ce soir, les plus appréciés en ce moment, ce sont la panoplie de propriétaires de scie à chaîne qui se portent volontaires pour aider à retirer les nombreux arbres tombés.

Je veux que tous les Canadiens qui sont en mesure d'écouter ces discours ce soir sachent que le gouvernement égale les dons faits à la Croix-Rouge canadienne dans le cadre de l'appel lancé à la suite de l'ouragan Fiona. Les gens en mesure de donner pourront venir en aide à ceux qui ont perdu leur maison ou qui ont besoin d'aide humanitaire.

Je voudrais conclure en remerciant ceux qui ont travaillé si dur pendant la tempête et après celle-ci, qu'il s'agisse des premiers intervenants et des bénévoles jusqu'aux travailleurs de la santé et aux équipes de réparation des lignes électriques, en passant par les gens qui sont prêts à donner un coup de main partout dans les communautés. Ce sont des personnes qui, en temps de crise, font tout ce qu'elles peuvent pour s'aider les unes les autres. Je les remercie de tout ce qu'elles font pour rendre cette terrible situation aussi réconfortante qu'elle puisse l'être.

M. Rick Perkins (South Shore—St. Margarets, PCC): Madame la Présidente, le député de Dartmouth—Cole Harbour représente, si je comprends bien, une circonscription urbaine diversifiée comportant une importante communauté de pêcheurs. Après *Dorian*, en l'espace d'une semaine, le gouvernement fédéral a détaché 700 soldats en Nouvelle-Écosse pour aider à dégager les arbres des lignes électriques — ce qui demeure le principal problème à l'heure actuelle, du moins dans notre province — afin que l'on puisse rétablir le courant. En revanche, le gouvernement n'a dépêché que 100 soldats pour l'instant.

Le député peut-il expliquer pourquoi il y a une telle différence alors que la dévastation est sans doute tout aussi dramatique, sinon pire?

M. Darren Fisher: Madame la Présidente, le député a l'une des plus belles circonscriptions de tout le Canada. J'ai passé énormément de temps sur la côte Sud de la Nouvelle-Écosse.

Le gouvernement fédéral répond aux demandes des provinces, et les provinces font des demandes au gouvernement fédéral. Les ministres que j'ai mentionnés dans mon discours ont agi à la vitesse de la lumière pour répondre à ces demandes. Des soldats sont sur le terrain. Je ne peux pas parler de l'écart entre les chiffres, mais je peux dire que chaque demande faite au gouvernement fédéral a été écoutée, entendue et satisfaite.

[Français]

Mme Kristina Michaud (Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia, BQ): Madame la Présidente, je remercie mon collègue de son discours. Je suis d'accord avec lui. J'ai mentionné tout à l'heure que le gouvernement était bien préparé, du moins à court terme, cette fin de semaine, pour prêter main-forte et collaborer avec les différents acteurs sur le milieu. Ce qui m'inquiète, c'est davantage la préparation à moyen et à long terme.

Comme on l'a dit un peu plus tôt, tout est relié. Les gaz à effet de serre qui sont émis par l'industrie pétrolière et gazière canadienne sont directement liés à la hausse de la température mondiale, qui, elle, est liée à la hausse de la température des océans, laquelle cause des événements météorologiques extrêmes. Je pense donc que nous devons être prêts à court terme, mais qu'il faut aussi l'être à moyen et à long terme.

Je me demande si mon collègue est d'accord avec moi pour dire que, pour ce faire et pour améliorer les choses à l'échelle mondiale, le Canada devrait prendre des mesures en matière de lutte contre les changements climatiques. Il devrait cesser de financer l'industrie pétrolière et gazière et devrait en faire plus pour que nous réduisions nos émissions de gaz à effet de serre.

Est-il d'accord avec moi pour dire qu'en ce moment, on n'en fait pas suffisamment en ce qui concerne le long terme?

• (2050)

[Traduction]

M. Darren Fisher: Madame la Présidente, le nom de la circonscription de la députée est long et je l'ai noté. J'ai écouté son discours très attentivement et j'ai parlé de l'utilisation de la politique dans les discours lors de crises comme l'ouragan Fiona. Elle a fait des suggestions et elle a proposé des idées, alors je tiens à féliciter la députée d'Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia, car son discours a été le moins partisan et le moins politique que j'ai entendu ce soir. Je tiens à l'en remercier.

Pour ce qui est de la lutte contre le changement climatique, elle prêche à des convertis.

M. Richard Cannings (Okanagan-Sud—Kootenay-Ouest, NPD): Madame la Présidente, pour revenir sur la question de la planification à long terme, comme je l'ai dit, ma circonscription a connu de graves catastrophes, surtout des inondations, mais aussi des incendies. L'un des facteurs limitant vraiment notre intervention est la pénurie de logements dans ma circonscription. Quand un incendie ou une inondation survient, il peut soudainement y avoir des centaines de gens évacués de leur foyer qui n'ont nulle part où aller, ainsi que des gens qui ont perdu leur maison et veulent rester dans la circonscription, mais n'ont nulle part où aller.

Je me demande si le député pourrait se prononcer sur la nécessité d'élaborer des plans sérieux et concrets pour la construction de logements abordables au Canada afin que nous n'ayons pas les mains liées quand une tragédie se produit.

M. Darren Fisher: Madame la Présidente, ce n'est un secret pour personne à la Chambre. Si on demandait aux députés de dire si le logement est l'un des problèmes les plus importants au pays, ils répondraient tous que c'est indéniablement le cas. Nous devons créer un grand nombre de logements abordables. Nous avons besoin de tous types de logement.

Comme cela ne concerne pas forcément le débat de ce soir sur la crise au Canada atlantique, j'aimerais prendre quelques instants pour mentionner des gens de chez nous qui travaillent probablement en ce moment même.

Le maire de Halifax, Mike Savage, a été présent jour et nuit au centre des opérations d'urgence pour s'occuper des citoyens de la municipalité régionale d'Halifax, et la mairesse de la municipalité régionale du Cap-Breton s'est montrée extraordinaire tout au long de cette crise. Je dirai aussi que les députés provinciaux de tous les partis, les conseillers municipaux et tous les intervenants des divers ordres de gouvernement ont été formidables. Leur priorité est de s'occuper des personnes déplacées et de celles qui ont perdu leur maison.

M. Rick Perkins (South Shore—St. Margarets, PCC): Madame la Présidente, j'interviens ce soir dans le cadre du débat d'urgence sur la situation au Canada atlantique à la suite de l'ouragan Fiona.

Pour ceux qui n'ont pas vécu ce genre de situation, je signale qu'au cours des 20 dernières années où j'ai vécu sur la côte Sud de la Nouvelle-Écosse, j'ai vu frapper quatre ouragans et un certain nombre de tempêtes tropicales. Outre les croustilles que tout le monde achète en cas de tempête, il y a, malheureusement, certaines routines que nous suivons en préparation à une tempête et d'autres routines que nous suivons durant celle-ci.

Les gens de la campagne qui ont un puits et une fosse septique doivent prendre quelques précautions. Ils doivent remplir leur baignoire d'eau qu'ils utiliseront pour chasser l'eau de la toilette. Ils possèdent aussi une génératrice. S'il s'agit d'un gros modèle sophistiqué, elle alimente peut-être toute la maison. Toutefois, si ces gens sont comme moi, leur génératrice n'alimente que le réfrigérateur et peut-être le micro-ondes, et il faut la remplir de temps en temps. Il s'agit de mon premier mandat, et je viens de découvrir l'un des risques du métier: mon épouse est à la maison dans cette situation où, pour être en mesure de faire le nécessaire, elle doit remplir la génératrice d'essence pour que celle-ci continue de fonctionner.

J'habite dans la baie St. Margarets. Certains députés ne savent peut-être pas que c'est là que se trouve Peggy's Cove. Des travailleurs de la Nova Scotia Power sont venus dans notre rue au-

jourd'hui parce que nous n'avions pas d'électricité, l'ayant perdue à minuit vendredi. Ils ont constaté les ravages causés par les arbres dans notre rue et sur les lignes électriques, y compris sur mon terrain. Ils ont dit que le courant serait rétabli à 23 h ce soir, mais ils ont ensuite ajouté: « Nous n'allons pas réparer cette rue aujourd'hui, il y a trop de travail. C'est la pire rue de la baie St. Margarets. Nous serons de retour d'ici un jour ou deux. Nous devons remplacer des lignes et toutes sortes d'autres choses. »

C'est une période très difficile, et l'accès limité à l'électricité a une incidence sur tout, y compris certaines choses auxquelles nous ne pensons pas. Pendant les appels que j'ai faits dans ma circonscription cette fin de semaine, j'ai parlé à des membres d'une famille dont la mère a eu un accident vasculaire cérébral. Ils ont dû la transporter d'urgence à l'hôpital, mais l'hôpital n'avait pas assez d'électricité pour faire fonctionner l'appareil d'IRM. Les médecins ont pu formuler des hypothèses et lui donner des médicaments, mais ils n'ont pas pu faire tout ce que l'on ferait habituellement dans une situation aussi grave, car l'hôpital fonctionnait avec une alimentation de secours. Je suis sûr que mon bon ami, notre collègue médecin de Cumberland—Colchester, a vu cela de nombreuses fois dans sa vie antérieure en milieu hospitalier, quand il a dû affronter ce genre de tempête dans sa circonscription.

Le député de Kings—Hants a parlé tout à l'heure des répercussions sur l'agriculture dans sa circonscription. Dans Cumberland—Colchester, nous avons une industrie viticole florissante et nous produisons certains des meilleurs vins du Canada. Un des plus grands établissements vinicoles vient de nous informer que 20 % de ses raisins sont au sol et qu'en raison d'une alimentation en électricité limitée, il ne dispose que de 25 % de courant et ne peut pas récolter le reste des raisins. C'est un problème pour l'entreprise à cette période-ci de l'année, étant donné les dommages que certaines vignes ont subis à cause du vent et des arbres, en plus des problèmes liés au toit de l'usine de transformation.

Voici un avant-goût de ce à quoi ressemble la vie locale. Dans ma rue, tout le monde se rallie. Les gars sortent les tronçonneuses et aident là où ils peuvent. D'ailleurs, tous les hommes que je connais, moi y compris, ne manquent jamais d'utiliser leur tronçonneuse dès que l'occasion se présente. Cependant, malgré la façon dont nous nous mobilisons face à de telles crises, et les mesures que nous prenons au Canada atlantique et presque partout au Canada en pareilles situations, il y a des choses vraiment difficiles.

Je tiens d'abord à offrir mes condoléances aux familles des personnes qui ont perdu la vie lors de cette tempête, dont l'une est une femme de 73 ans de Port aux Basques. On rapporte des vagues de 10 mètres de haut en moyenne. En fin de semaine, j'ai appelé des collectivités de pêcheurs de Terre-Neuve, de l'Île-du-Prince-Édouard, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse, et les habitants d'un village de pêcheurs du Sud-Ouest de Terre-Neuve avec qui j'ai parlé m'ont dit qu'il y avait à l'occasion des vagues de 30 mètres de haut, ce qui explique pourquoi il y a une telle dévastation. Nous compatissons pour la famille de la femme qui a disparu en mer, mais qui a été retrouvée.

• (2055)

Le député de Dartmouth—Cole Harbour sait sûrement où se trouve Lower Prospect. Nous avons appris aujourd'hui qu'un homme de Lower Prospect est porté disparu et qu'on pense qu'il a été emporté par les flots. Il n'a toujours pas été retrouvé.

Article 52 du Règlement

De plus, évidemment, des maisons ont été détruites par les inondations et par des arbres, surtout par des arbres. Des centaines de milliers de résidents de la Nouvelle-Écosse n'ont toujours pas retrouvé l'électricité. D'après les dernières informations que j'ai reçues, des 82 000 résidences de l'Île-du-Prince-Édouard, 80 000 n'ont toujours pas d'électricité. Dans la majorité des cas, l'électricité est acheminée depuis le Nouveau-Brunswick.

Mes pensées accompagnent évidemment mes concitoyens de la Nouvelle-Écosse et tous les Canadiens de l'Atlantique qui ne se sont pas encore remis de la catastrophe et qui continuent de composer avec ses répercussions.

Comme je l'ai mentionné plus tôt pendant la période des questions et dans le cadre de la déclaration que j'ai faite en vertu de l'article 31 du Règlement, l'ouragan Fiona n'est pas le premier à frapper le Canada atlantique. Comme je l'ai dit, j'ai vécu 4 ouragans au cours des 20 dernières années, mais il y en a eu plus de 30 depuis 1951 et bien d'autres auparavant, si on remonte jusqu'à 1775, même si les données scientifiques à ce sujet ne sont pas très nombreuses. Il y a eu des tempêtes tropicales et extra-tropicales, et les gens de la région savent comment se préparer avant leur arrivée.

Je peux donner quelques exemples de tempêtes bien connues. Les gens qui sont proches du milieu de la pêche connaîtront ce qu'on a appelé les « grands coups de vent » de 1926 et 1927: deux ouragans qui ont tué plus de 300 pêcheurs dans les Grands Bancs. Un ouragan a touché terre à Yarmouth et l'autre, à Port Hawkesbury. C'était en 1926 et 1927.

L'ouragan Cindy, en 1959, a frappé les côtes du Nouveau-Brunswick. Il y a eu, au fil des décennies, des tempêtes semblables dont nous pourrions parler. En 1950, l'ouragan Able a touché Goodwood, à Halifax, qui est également dans ma circonscription. En 1940, l'ouragan dit « de la Nouvelle-Écosse » s'est abattu sur Lockeport, dans ma circonscription.

Ce type de tempêtes nous est familier. Leur intensité s'accroît, mais nous les connaissons depuis des siècles dans le Canada atlantique. Elles sont toujours synonymes de tragédie, mais l'ouragan Fiona était différent parce qu'il était géographiquement beaucoup plus vaste. J'étais sur la côte Sud lorsque l'ouragan Juan a frappé, en 2003. La tempête était intense, mais elle était compacte et elle a rapidement traversé la région. Elle a causé beaucoup de dégâts à minuit, avec la marée haute et la pleine lune. Le secteur riverain d'Halifax a été détruit. Cependant, cette fois-ci, la tempête était plus étendue et se déplaçait plus lentement. Les vents ont donc été présents plus longtemps.

Les ouragans manipulent l'océan de deux façons, en vagues de déferlement. D'abord, la puissance déplace l'eau, puis le vent pousse les vagues. Il se produit alors une sorte de double impact. Quand un ouragan reste en place plus longtemps, il y a des vagues plus intenses, et c'est ce qui est arrivé avec Fiona.

J'aimerais également réitérer les commentaires de notre chef plus tôt aujourd'hui lorsqu'il a demandé au premier ministre comment nous, en tant que députés de l'opposition, pouvons le mieux soutenir les Canadiens de l'Atlantique qui sont dans le besoin en ce moment. Tout le monde — non seulement à la Chambre, mais aussi partout au pays — peut nous aider. Je dois aussi exprimer ma gratitude au gouvernement fédéral pour sa communication constante avec les députés de l'opposition et sa réponse rapide aux demandes d'aide militaire.

J'aimerais également remercier les dirigeants municipaux de ma collectivité à qui j'ai parlé. Ils ont fait un excellent travail en communiquant, ces derniers jours, avec moi et avec leurs résidents sur la façon de se préparer et les mesures à prendre par la suite pour fournir des services aux résidents. Nous pouvons tous obtenir de meilleurs résultats de nos concitoyens lorsque nous travaillons ensemble et que nous maintenons des canaux de communication ouverts.

En de tels moments, nous dépendons des monteurs de lignes, qui travaillent jour et nuit pour rétablir le courant le plus rapidement possible. Il n'y a jamais eu autant de lignes électriques tombées au sol qui menacent les travailleurs et le public. Cela pourrait prendre des semaines avant que les monteurs de lignes de la Nova Scotia Power puissent dormir huit heures d'affilée. Je crois que nous devrions les remercier.

Par ailleurs, plus de 300 monteurs de lignes d'autres provinces et même de la Nouvelle-Angleterre, comme on l'a entendu plus tôt, arrivent en renfort. Comme le veut la tradition, lorsqu'une crise survient, les provinces de l'Atlantique viennent en aide aux États de la Nouvelle-Angleterre, et vice-versa. Les Canadiens de l'Atlantique ont la réputation d'aider leurs amis dans le besoin, et les Canadiens des autres régions du pays en font tout autant lorsque c'est nécessaire.

● (2100)

Je tiens aussi à remercier les policiers, les ambulanciers, les pompiers ainsi que les membres de la Garde côtière et des forces armées pour tout ce qu'ils font pour garder nos communautés en sécurité et nous aider à rebâtir.

Comme c'est la tradition dans les Maritimes, les communautés se serrent les coudes lorsqu'une catastrophe survient. De généreux dons permettent d'approvisionner en personnel et en matériel les centres d'accueil et les abris en cas d'évacuation. Les Néo-Écossais ont la couenne dure, et ce trait de caractère ressort immédiatement lorsque des tragédies comme celle-ci surviennent.

Alors que nous entamons la reconstruction, je sais que les Néo-Écossais et les Canadiens de l'Atlantique seront plus déterminés que jamais. J'ai été impressionné par de nombreux groupes et organismes qui ont rapidement commencé à évaluer les dommages causés par la tempête. Au Canada atlantique, cela inclut des groupes de l'industrie représentant bon nombre de nos agriculteurs, de nos pêcheurs et de nos travailleurs forestiers, qui ont tous été éprouvés par les dommages.

Dans les collectivités côtières du Canada atlantique, les grosses tempêtes mettent toujours en péril les quais et les ports pour petits bateaux, bien sûr. Des gens de ma circonscription et des localités côtières de la région ont parlé de l'ampleur des dommages qu'ils ont pu voir du côté des quais. J'ai parlé à des maires de la province de Terre-Neuve, à des ministres de l'Île-du-Prince-Édouard et à des associations de pêcheurs du Nouveau-Brunswick pour comprendre les premières évaluations. Bon nombre de ces groupes commencent tout juste à retourner sur l'eau et à constater l'ampleur des dégâts subis par les quais, les engins de pêche et les fermes, puisqu'il est maintenant relativement sécuritaire de faire une telle exploration, pourvu qu'on évite les fils électriques qui sont tombés.

Article 52 du Règlement

J'ai aussi parlé, pendant la fin de semaine et aujourd'hui, avec des représentants de l'Union des pêcheurs des Maritimes, de FFAW-Unifor et de la PEI Fishermen's Association en ma qualité de ministre du cabinet fantôme pour les pêches. Ils m'ont expliqué que la situation est grave dans le Sud-Est du Nouveau-Brunswick et qu'à l'Île-du-Prince-Édouard, les quais de la côte Nord sont fortement endommagés. Dans le Sud-Ouest de Terre-Neuve, nous avons aussi pu voir une destruction et une dévastation complètes.

J'ai appris que des pêcheurs de l'Île-du-Prince-Édouard avaient remis leurs bateaux en vue de la tempête. Lorsqu'ils sont retournés sur les lieux, leurs bateaux n'étaient plus là. Des pêcheurs m'ont dit que la remise où ils entreposaient les engins de pêche au flétan et au homard avait complètement disparu. Je sais que des pêcheurs du Nouveau-Brunswick sont allés en mer aujourd'hui et qu'ils y retourneront demain pour tenter de retrouver les engins de pêche au homard qu'ils avaient laissés dans les zones de pêches. Ce sera très difficile.

David Sansom, président de l'administration portuaire de Red Head, à l'Île-du-Prince-Édouard, a dit ceci :

La marée a monté si haut qu'elle a emporté et complètement détruit le quai inférieur. Ce soir, la marée a soulevé le quai de l'est et l'a détaché de l'endroit où on l'avait consolidé.

Il a ajouté ceci :

Tout est à la dérive et inutilisable pour le moment.

De plus, des engins ont été perdus, et certains pêcheurs vont perdre plusieurs jours de pêche, voire des semaines, à cause des dommages causés aux infrastructures. Ils pourraient même perdre une saison de pêche. La saison estivale de pêche au homard est encore en cours à l'Île-du-Prince-Édouard et au Nouveau-Brunswick, mais, d'ici à ce qu'on évalue les dommages causés aux quais, il se pourrait que certains pêcheurs ne puissent pas retourner pêcher cette saison. Il leur reste trois semaines avant la fin de la saison.

Voilà pourquoi la ministre des Pêches doit envisager sérieusement de prolonger les saisons dans ces collectivités, compte tenu des graves problèmes financiers auxquels les familles de pêcheurs doivent faire face à cause de l'ouragan. Par ailleurs, le ministère des Pêches doit commencer immédiatement à préparer des plans en vue de réparer les quais dont il est responsable, et il doit accélérer la délivrance de permis pour que les pêcheurs puissent reprendre leurs activités le plus rapidement possible.

Je vais lire le bref communiqué que FFAW-Unifor, qui représente bon nombre de pêcheurs côtiers de Terre-Neuve, a publié ce matin pour faire le point sur situation dans le Sud de Terre-Neuve :

● (2105)

Les pêcheurs professionnels de la côte Sud-Ouest de la province sont sous le choc depuis que la tempête post-tropicale *Fiona* a touché terre dans la région vendredi et samedi. Les dégâts causés par *Fiona* ont eu des répercussions sur de nombreuses entreprises, ayant notamment endommagé de l'équipement, des bateaux, des moteurs et des hangars. La FFAW-Unifor cherche à obtenir de l'aide financière des gouvernements fédéral et provincial afin de soutenir les efforts de reconstruction de ces pêcheurs côtiers.

Comme l'a expliqué Jason Spingle, secrétaire-trésorier de la FFAW-Unifor, « les dommages causés par *Fiona* ont été particulièrement importants entre La Poile et Port aux Basques. Certains pêcheurs côtiers ont perdu tout leur matériel, leurs moteurs, leurs bateaux et leurs hangars — tout a été emporté par la tempête. En tant que petits exploitants, ils n'ont aucun recours financier par le biais des mécanismes d'assurance traditionnels et c'est pourquoi nous sollicitons de l'aide financière auprès des gouvernements fédéral et provincial.

« Par le passé, de l'aide a été accordée aux pêcheurs côtiers à la suite d'ouragans et de tempêtes tropicales, et nous pensons que ce sera aussi le cas pour *Fiona*. Ces

pêcheurs auront besoin d'aide financière pour remplacer leurs pertes et reprendre la pêche la saison prochaine.

« Les revenus des pêcheurs de cette région dépendent essentiellement, voire exclusivement, de la pêche au homard et au flétan. La reconstruction des infrastructures et le remplacement des équipements perdus seront essentiels pour permettre à la région de se remettre de la destruction causée par *Fiona*.

« Dans l'immédiat, la FFAW-Unifor communique avec ses membres sur le terrain pour continuer à évaluer l'ampleur des dommages et pour s'assurer que nos membres et leurs familles puissent satisfaire leurs besoins fondamentaux dans les jours et les semaines à venir. Le syndicat approuvera également un don à la Croix-Rouge canadienne par l'intermédiaire du Conseil exécutif dès que possible [...] »

« Le rétablissement de la côte Sud-Ouest ne se fera certainement pas du jour au lendemain et nous reconnaissons qu'il y a beaucoup de pain sur la planche. Ce dont nos membres ont besoin maintenant, c'est d'un engagement de la part de nos élus à venir en aide aux pêcheurs côtiers qui en ont besoin. Sans cet engagement, ils perdront leur gagne-pain », conclut M. Spingle.

En tant qu'opposition officielle, nous préconisons une telle aide.

Les organisations de pêche commerciale et leurs membres, ainsi que les administrations portuaires, dressent l'inventaire des quais endommagés par l'ouragan. Des responsables d'administrations portuaires sont venus me faire part de leurs inquiétudes parce que, normalement, le gouvernement fédéral partage avec les administrations portuaires les coûts des réparations en se servant du financement destiné aux ports pour petits bateaux. Cependant, dans la situation actuelle, bon nombre de ces administrations n'ont pas les fonds nécessaires pour payer la moitié des coûts de réparation des dommages et, dans certains cas, de remplacement d'un quai détruit. Les administrations portuaires compteront sur la ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne comme unique source de financement des ports pour petits bateaux pour payer la totalité des frais de reconstruction afin de les aider à s'assurer que les infrastructures se conforment de nouveau aux normes de sécurité et d'exploitation appropriées.

Comme la ministre des Pêches le sait — mais ce n'est peut-être pas le cas de tout le monde ici —, il y a un certain nombre de pêches qui sont actuellement ouvertes, et de nombreux pêcheurs tentent d'évaluer les dommages et les pertes en matière d'équipement. Les représentants des organisations de pêche auxquels j'ai parlé veulent savoir immédiatement si leurs organisations recevront de l'aide financière.

Le ministre des Pêches sait très bien que la pêche au homard d'automne est ouverte dans la zone 25, entre le Nouveau-Brunswick et le Sud-Ouest de l'Île-du-Prince-Édouard. C'est une saison brève, qui est déjà presque terminée, et les quelques jours perdus ont des répercussions considérables. Nous demandons au ministre, comme nous l'avons déjà fait à la Chambre aujourd'hui, de prolonger la saison afin que les pêcheurs puissent la terminer. Je demanderai de nouveau au gouvernement ce soir s'il envisagerait de prolonger la saison.

Comme je l'ai dit à la Chambre plus tôt aujourd'hui, les ports pour petits bateaux sont en quelque sorte la route transcanadienne de nos océans. Sans eux, les embarcations ne peuvent pas être mises à l'eau, ce qui veut dire qu'on ne peut pas pêcher de fruits de mer et qu'il y a donc moins de produits canadiens dans les supermarchés et moins de revenus dans les communautés côtières.

Les travailleurs et travailleuses de la mer qui nous nourrissent méritent un gouvernement qui saura éliminer la bureaucratie et les tracasseries administratives et remettre les quais en activité. Les engagements du gouvernement sont sérieux et doivent être respectés.

Article 52 du Règlement

Étant donné la situation, nous devons, en tant que législateurs, unir nos forces, porter attention aux besoins sur le terrain et fournir rapidement au Canada atlantique ce qu'il lui faut pour se remettre de cet ouragan, dans des délais qui permettront aux gens de retrouver un gagne-pain et de subvenir aux besoins de leur famille.

• (2110)

M. Adam van Koeverden (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé et de la ministre des Sports, Lib.): Madame la Présidente, je remercie le député pour son excellent discours de ce soir et j'offre mes condoléances à sa collectivité et à tous les habitants du Canada atlantique, des Maritimes et du Québec, ainsi qu'à tous ceux qui ont été touchés par cette tragique tempête.

Comme de nombreux députés, j'ai passé beaucoup de temps en Nouvelle-Écosse. Mon frère y est né. Nous avons vécu à Dartmouth pendant quelques années. C'est pourquoi je suis assis à côté de son excellent député. J'ai également eu l'occasion de le visiter cet été. Beaucoup de Canadiens, et certainement les gens de ma circonscription, se sentent à des lieux de la tempête, et ils veulent savoir ce qu'ils peuvent faire.

Le gouvernement a mis sur pied un programme de jumelage des dons par l'entremise de la Croix-Rouge canadienne, une organisation qui a démontré son efficacité en matière de distribution de fonds aux organisations communautaires. Selon le député, quel message devrais-je transmettre aux habitants de ma circonscription pour qu'ils puissent contribuer utilement au plan « rebâtir en mieux » pour tous les Néo-Écossais et les Canadiens de l'Atlantique?

M. Rick Perkins: Madame la Présidente, je remercie le député de son offre et de ses bons mots. Je suis convaincu qu'il a dû passer beaucoup de temps sur le lac Banook, étant donné ce qu'il faisait avant de se lancer en politique et ses exploits passés.

Manifestement, doubler les dons à la Croix-Rouge est une excellente initiative de la part du gouvernement. Je suis convaincu que d'autres organismes de bienfaisance demanderont de l'aide au cours des prochains jours. J'espère que le gouvernement envisagera de verser un montant équivalent aux dons effectués à ces organismes également.

Le député a de la famille là-bas, et le plus important, si l'on a un ami ou un parent au Canada atlantique, c'est de communiquer avec cette personne pour qu'elle sache qu'on pense à elle et lui demander ce qu'on peut faire pour l'aider. Lorsque sa routine est bouleversée, on se sent isolé. Mon message aux gens qui nous regarde est donc de tenter de communiquer autant que possible avec leurs parents et amis en Nouvelle-Écosse au cours des prochaines semaines, comme beaucoup le font sans doute déjà.

• (2115)

[Français]

Mme Julie Vignola (Beauport—Limoilou, BQ): Madame la Présidente, des tempêtes comme celle qu'on a subie en fin de semaine vont irrémédiablement changer le portrait des berges et le portrait des havres de pêche. Les quais sont accrochés quelque part. Ils sont accrochés sur les berges.

Cela fait des années que le Bloc québécois demande qu'il y ait de meilleurs investissements sur la recherche pour contrer les effets des vagues sur les berges, mais aussi pour réhabiliter les berges.

Est-ce que mon collègue est du même avis, c'est-à-dire qu'il faut augmenter les efforts financiers pour protéger nos berges de telles

tempêtes et ainsi, par ricochet, protéger nos quais, nos ports et nos pêcheurs?

[Traduction]

M. Rick Perkins: Madame la Présidente, je crois que des méthodes efficaces sont déjà utilisées. Je sais que, dans la région où je vis au bord de l'océan, la moitié des propriétaires ont eu recours à ces technologies et ils ont obtenu des résultats. L'autre moitié des propriétaires, de l'autre côté, ne l'ont pas fait, et la rive s'érode.

À propos des ports, où des activités commerciales ont lieu, il doit y avoir des investissements beaucoup plus importants. Il faut déjà probablement de 3 à 4 milliards de dollars pour mettre les quais à niveau partout au Canada. C'est sans parler des brise-lames et de tout ce qu'il faut pour élever légèrement les quais parce que le niveau de la mer est un peu plus haut, les tempêtes sont un peu plus fortes et les bateaux sont un peu plus gros. Tous ces facteurs contribuent à exposer les collectivités de pêcheurs aux tempêtes que nous voyons.

Je serais en faveur de toute mesure pour freiner l'érosion, mais dame Nature étant ce qu'elle est, il est très difficile de remporter la bataille contre l'océan avec des moyens artificiels. Malheureusement, rien n'arrête l'avancée de l'océan. Il est donc très important de bien réfléchir à l'endroit où les maisons sont construites et à la méthode de fabrication des brise-lames.

M. Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Madame la Présidente, tout d'abord, j'aimerais moi aussi offrir mes condoléances aux habitants du Canada atlantique et je remercie mon collègue. Je sais que sa circonscription, où vivent également des membres de ma famille, lui tient beaucoup à cœur. Nous parlons très souvent du secteur de la pêche et de son importance.

J'aimerais axer ma question sur les premiers intervenants et l'armée canadienne. Il y a des membres des Forces armées canadiennes sur le terrain. Ils sont constamment déployés, que ce soit pour les inondations en Colombie-Britannique ou les feux de forêt. Selon un article qui a été publié aujourd'hui, les Forces armées canadiennes comptent 100 000 postes, mais un poste sur dix est actuellement vacant. J'ai rencontré un homme l'autre jour. Il était si fier de son fils, qui est ambulancier dans l'armée. Il a dit que son fils allait quitter l'armée à cause des salaires. Ce n'est pas comme à l'époque où les gens pouvaient économiser suffisamment d'argent pour acheter une maison et mettre de l'argent de côté. L'achat d'une maison est hors de portée, avec l'inflation. Il veut rester dans l'armée, mais il envisage de partir.

Peut-être que mon collègue pourrait parler de la nécessité de restructurer nos forces armées de manière à ce qu'elles s'attaquent aux changements climatiques, tout en veillant au bien-être des personnes qui sont au service de notre pays. Leur rôle est en pleine évolution. Le député pourrait aborder l'importance de veiller non seulement à avoir le personnel militaire pour répondre aux urgences climatiques, mais aussi à leur fournir l'équipement adéquat pour remplir ce rôle.

• (2120)

M. Rick Perkins: Madame la Présidente, je sais que le député de Courtenay—Alberni est lui aussi un passionné du secteur des pêches, ayant rempli très efficacement ses fonctions de membre du comité des pêches pendant de nombreuses années. Par ailleurs, plusieurs membres de sa famille vivent dans le Canada atlantique. Les Canadiens originaires de l'Atlantique sont répartis partout au pays et c'est extraordinaire. Les membres de cette communauté ont tissé des liens d'un bout à l'autre du pays en fonction des emplois qu'ils ont trouvés, notamment en Alberta.

Quant au rôle des militaires, nous sommes très chanceux de pouvoir compter sur eux pour intervenir et aider rapidement quand surviennent de telles catastrophes. Cependant, la principale raison qui amène les gens à s'enrôler dans l'armée — je peux bien le comprendre, car j'ai un neveu dans la marine — est d'être déployés dans le cadre d'une mission à l'étranger. Les militaires n'ont pas nécessairement l'ambition de demeurer au Canada pour soutenir les opérations de secours à la suite de catastrophes naturelles. Ils veulent surtout aller là où il est nécessaire de défendre la démocratie et la liberté dans les pays sous l'emprise de dictateurs et autres dirigeants qui violent les droits fondamentaux. On a l'exemple du conflit entre la Russie et l'Ukraine et ils sont fiers de leur travail.

Ce qui les exaspère, c'est que nous ne faisons pas les investissements nécessaires pour fournir aux militaires l'équipement dont ils ont besoin. C'est un peu comme la question de l'œuf ou la poule. Pourquoi des gens voudraient-ils se joindre aux forces aériennes du Canada pour piloter des chasseurs alors que le Canada semble incapable de prendre les décisions nécessaires en vue d'acheter ce genre d'appareils et que les forces aériennes utilisent encore des avions qui ont été achetés par le gouvernement de Pierre Trudeau, à une époque où nombre de députés dans cette enceinte n'étaient même pas encore nés?

Si quelqu'un s'enrôle dans l'armée, c'est principalement parce qu'il veut s'investir afin de répondre aux besoins opérationnels à l'étranger. Si nous avions les ressources nécessaires pour mener nos opérations et pour intervenir à la suite d'une catastrophe, la situation n'en serait que meilleure. Dans les circonstances actuelles, les gens seraient plus attirés par une carrière militaire si nous équipions les forces armées convenablement.

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Madame la Présidente, je suis vraiment reconnaissante au Parti conservateur d'avoir laissé le député de South Shore—St. Margarets se prévaloir de toute une période de 20 minutes, car cela signifie que la période des questions durera 10 minutes.

Le député est un de mes amis, et nous nous sommes envoyé des textos toute la journée parce que je suis à la fois députée de la Colombie-Britannique et Cap-Bretonnaise. Je me souviens des ouragans que nous avions auparavant dans les provinces de l'Atlantique. Le député et moi avons échangé nos points de vue sur le fait que cette tempête est suralimentée par les changements climatiques.

Je n'oublierai jamais l'ouragan Juan, en 2003, car ma mère était décédée à la fin du mois d'août de cette année-là. L'ouragan est survenu si peu de temps après que je fais toujours le lien dans ma tête. Je me trouvais au Cap-Breton. La tempête était hors normes, ce que je n'ai pas besoin de rappeler au député ni à quiconque dans cette enceinte. Comme je suis une militante écologiste, j'ai creusé pour voir ce qui s'était passé dans le cas de Juan. C'était la première fois qu'un véritable ouragan de catégorie 2 avait frappé nos côtes de plein fouet. Nous avons déjà connu des ouragans, comme l'a dit le

Article 52 du Règlement

député, mais ils avaient tendance à s'être affaiblis. Dans le cas de Juan, les météorologues, si je me rappelle bien, pensaient que l'ouragan perdrait de sa vigueur parce qu'il passerait au-dessus des eaux froides au sud de la Nouvelle-Écosse et qu'il ralentirait. Nous aurions certainement une vilaine tempête accompagnée de vents violents et de beaucoup de pluie, mais l'ouragan Juan s'est avéré différent, tout comme Dorian et maintenant, mon Dieu, Fiona, qui a frappé le Canada avec la plus basse pression barométrique jamais enregistrée.

J'aimerais faire part à mon collègue de la mise en garde d'un Britannico-Colombien: plus d'un an s'est écoulé depuis les incendies, les dômes de chaleur et les inondations de l'an dernier. Les habitants de la Colombie-Britannique attendent toujours de l'aide, alors nous pouvons écouter ces beaux discours aujourd'hui, mais nous devons rester vigilants. Aussi, je tiens à donner ma parole au député que je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour aider tous nos collègues, amis et cousins, ainsi que mon frère et ma belle-sœur qui vivent au Cap-Breton. Nous devons apporter de l'aide à tout le monde, comme nous le faisons pour son ami le député de Mission—Matsqui—Fraser Canyon. Les gens de Lytton, eux, attendent toujours.

Pouvons-nous tirer parti de ce moment de convergence pour nous asseoir et disséquer les données scientifiques qui indiquent que la situation ne fera qu'empirer jusqu'à ce que nous fermions le robinet des combustibles fossiles?

M. Rick Perkins: Madame la Présidente, la députée de Saanich—Gulf Islands et moi nous connaissons depuis longtemps. Nous avons de grandes discussions, et je suis heureux de son intervention.

Les ouragans n'ont pas tous la même intensité. En 1975, l'ouragan Blanche a touché la Nouvelle-Écosse, et l'ouragan Hortense, en 1996, a frappé directement la Nouvelle-Écosse. Il y en a eu d'autres avant cela. Ils suivent le Gulf Stream, et ce dernier se déplace, ce qui a une incidence.

Je serais ravi de poursuivre cette conversation plus tard avec la députée, puisque mon temps est écoulé.

• (2125)

M. Mike Kelloway (secrétaire parlementaire de la ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne, Lib.): Madame la Présidente, je partagerai mon temps de parole avec le député de Sydney—Victoria.

Je prends la parole ce soir pour faire part à la Chambre et à tous les Canadiens des effets soudains et ravageurs de l'ouragan Fiona. Pour beaucoup et en particulier pour mes propres concitoyens de Cape Breton—Canso, mes voisins, ma famille et mes amis, cela représente un moment sans précédent dans la vie de tous les résidents de ma circonscription.

Il s'agit manifestement de l'un des plus gros phénomènes météorologiques survenus dans notre région et certainement l'un des plus destructeurs. Des maisons, des écoles et des collectivités entières qui, la semaine dernière encore, étaient florissantes, sont maintenant, pour beaucoup d'entre elles, méconnaissables. Des arbres sont tombés, des fils électriques sont sectionnés et des débris jonchent nos collectivités. C'est vraiment une situation inimaginable, que j'ai vue de mes propres yeux en parcourant ma circonscription au lendemain de cette tempête.

Article 52 du Règlement

Je veux partager une histoire au sujet de Glace Bay, ma ville natale et celle où j'ai grandi. Il y a un quartier appelé Numéro 2, et il s'appelle Numéro 2 parce que son nom vient de la mine numéro 2, la mine de charbon. Il y a des gens formidables dans cette région, et le pôle de Glace Bay.

Tant de maisons d'ouvrier dans les régions touchées ont perdu leur toit, même qu'un toit a été arraché et retrouvé trois rues plus loin, dans la cour arrière d'un particulier. La force de la tempête et la dévastation qu'elle a causée ne peuvent pas être exagérées.

Néanmoins, je tiens à dire à mes collègues et aux Canadiens qui sont à l'écoute qu'une chose ressort intacte de la tempête: la résilience des gens de Cap-Breton et du Nord-Est de la Nouvelle-Écosse. Pour chaque cas de destruction que j'ai vu, il y a eu un exemple de solidarité. Les voisins s'entraident. Nous l'avons entendu aujourd'hui. Les membres d'une famille s'entraident et ils viennent même en aide à des étrangers, avec des gestes petits et très grands, que ce soit offrir un endroit sûr pour dormir ou laisser des fournitures sur le porche pour que les gens se servent. Ces exemples de bonne volonté sont à l'honneur sur la côte Est.

J'aimerais parler de la générosité que j'ai observée ces derniers jours, comme celle dont a fait preuve Margaret Kuchma. J'ai rencontré Margaret l'été passé, et elle est rapidement devenue un prolongement de ce que j'aime appeler « l'équipe Kelloway ». Margaret pense toujours à notre collectivité; en fait, elle la fait passer avant elle. Plus précisément, elle prend soin de tout le monde dans le quartier n° 11 de Glace Bay, un autre qui porte le nom d'une mine de charbon, la mine de charbon n° 11. Dimanche, après la tempête, Margaret a allumé sa génératrice, elle a nourri des dizaines de personnes à partir de chez elle et elle a permis aux gens de recharger leur appareil ou leur ordinateur portable, ou encore de tout simplement boire un café chaud.

Comme Margaret, après le passage de l'ouragan, les administrateurs et les élèves-officiers du Collège de la Garde côtière canadienne à Westmount, en Nouvelle-Écosse, ont ouvert leurs portes à la population. J'étais là aujourd'hui. Les élèves-officiers aidaient les gens qui avaient été arrachés à leur domicile en leur offrant un toit, du soutien et de la nourriture. Quelle preuve de leadership. Quel leadership engagé. Ils sont des exemples à suivre.

Le personnel et les élèves-officiers étaient là pour la population. Je tiens à souligner qu'ils sont venus en aide à 40 familles qui ont été déplacées et qui vivent maintenant sur le campus jusqu'à ce qu'elles retournent chez elles. Ils permettent aux gens de boire un café chaud, de prendre une douche ou de tout simplement faire le point et de penser à la dévastation. Cela dit, il s'agit plutôt d'être avec des gens, même des étrangers, pour parler de la chance qu'ils ont eue pendant la tempête, et ce, malgré les défis qui les attendent.

Je sais que la plupart des gens le savent, mais je suis fier d'être un habitant de Cap-Breton, dans le Nord-Est de la Nouvelle-Écosse. C'est une communauté qui s'est montrée autonome et courageuse, même quand les temps sont durs.

Je l'ai déjà dit et je le répète: mon père était responsable de services de sauvetage minier. Il était un formateur et un mentor pour ceux qui descendaient sous terre pour sauver des vies. Mon père était un homme de peu de mots, mais il me disait toujours: « Les crises révèlent le caractère des gens. »

● (2130)

Au cours des deux derniers jours, pendant que je parcourais ma circonscription, j'ai été touché par la gentillesse et la générosité des gens dans toutes les collectivités que je sers. Malgré notre résilience, il y a des limites à ce que nous pouvions accomplir au cours des 48 dernières heures. Heureusement pour nous, il n'a pas été nécessaire de chercher bien loin pour trouver des leaders.

Je veux prendre un moment pour remercier tous les premiers répondants qui sont venus en aide aux gens de ma circonscription. On l'a déjà dit ce soir, mais il convient de répéter que les policiers, les pompiers, les ambulanciers et les répartiteurs de la région ont tous travaillé sans relâche pour répondre aux appels des personnes dans le besoin. J'ai la conviction que bon nombre de ces personnes sont aujourd'hui en sécurité grâce à eux.

Rappelons-nous que, au moment où je prenais la parole ce soir, dans Cape Breton—Canso, il n'y avait pas eu de blessés graves ni de décès. C'est grâce à ces premiers intervenants. C'est grâce aux efforts du gouvernement provincial et du gouvernement fédéral qui ont travaillé en collaboration avec les municipalités, avec les communautés des Premières Nations et avec les villes à nous préparer en vue de la destruction qui s'amenait vers nous.

Je veux reparler de la Garde côtière un moment. La Garde côtière canadienne a répondu à des appels pour des bateaux qui avaient sombré ou qui s'étaient échoués. Elle demeure prête à répondre à tout déversement de matière polluante et à toute menace pour la faune marine.

Je tiens également à souligner la contribution des Forces armées canadiennes. Elles sont sur le terrain, ici, au Cap-Breton. Que ce soit par voie aérienne ou maritime, elles nous ont apporté les ressources humaines, l'équipement et les moyens militaires nécessaires. Je tiens à remercier tout particulièrement les membres des FAC de la 5^e Division du Canada, qui demeurent à nos côtés pour nous aider à nous remettre des dommages causés à nos collectivités.

Nos autorités municipales et provinciales ont également joué un rôle essentiel dans le cadre de cette intervention, qui s'est donc avérée fructueuse. Je sais qu'il reste encore beaucoup à faire, mais, lentement et sûrement, on commence à rétablir le courant dans les collectivités qui en sont privées depuis le passage de la tempête.

J'aimerais également profiter de cette occasion pour remercier mes collègues du fédéral pour le leadership exceptionnel dont ils ont fait preuve en cette période difficile. Je tiens à remercier tout particulièrement le ministre de la Protection civile et la ministre de la Défense nationale pour le temps et les efforts qu'ils ont consacrés et qui, je le sais, ont énormément aidé nos collectivités. Je tiens également à remercier les députés de l'opposition qui ont communiqué avec moi pour prendre des nouvelles et savoir comment allaient mes concitoyens. Je les en remercie. Cela en dit long sur leur personne.

J'aimerais rappeler aux Canadiens et à mes collègues que les changements climatiques existent. Dans l'une des haltes-chalear, un homme a dit: « Je croyais déjà aux changements climatiques, mais c'est maintenant à peu près garanti que j'y crois encore plus. »

Enfin, je remercie mes concitoyens de leur bravoure et de leur endurance. Les habitants de Cape Breton—Canso se sont montrés à la hauteur d'une autre épreuve. Que ce soit à titre de leader communautaire, de professionnel de la santé, de technicien ou de commis, ils ont tous joué un rôle crucial en s'entraîdant. Cela va se poursuivre.

Les succès obtenus dans le contexte de cet incident, de cette tempête et de cet événement vraiment catastrophique et les réponses de tous les ordres de gouvernement ne seraient pas ce qu'ils sont aujourd'hui sans la gentillesse, la compassion et l'excellent travail observés dans les zones les plus durement touchées. J'exprime ma profonde gratitude aux gens incroyables de ma circonscription que j'ai le privilège de représenter à la Chambre et de servir.

Monsieur le Président, je crois que cela va vous être familier. Dans mon coin, il y a une chanson bien connue qui contient les paroles « we rise again », qu'on pourrait traduire par « nous renaissions de nos cendres ». En ce moment, ces paroles représentent bien la philosophie des habitants de ma circonscription et de l'ensemble des Canadiens de l'Atlantique. Ce sont des gens qui ont su braver les tempêtes. Compte tenu de tout ce qui s'est passé, c'est avec gratitude et une confiance absolue dans les gens du Cap-Breton et du Nord-Est de la Nouvelle-Écosse que, comme le dit si bien la chanson, nous allons renaître de nos cendres.

• (2135)

Le vice-président: Je remercie le député, mon ami de Cape Breton—Canso, de ne pas avoir chanté cette chanson, même si elle est merveilleuse, tout comme le sentiment qu'elle véhicule.

Nous passons aux questions et observations. Le député de South Shore—St. Margarets a la parole.

M. Rick Perkins (South Shore—St. Margarets, PCC): Monsieur le Président, mon collègue de la Nouvelle-Écosse, le secrétaire parlementaire de la ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne, représente une des circonscriptions les plus durement touchées de la province. C'est désolant. Il représente des collectivités de pêcheurs très importantes du Cap-Breton. Tous les Néo-Écossais sont évidemment préoccupés par ce qui se passe dans le nord de notre province et plus particulièrement au Cap-Breton.

Comme il est le secrétaire parlementaire de la ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne, je profite de l'occasion pour lui demander s'il aimerait parler au nom du gouvernement et s'engager à ce que celui-ci accélère la réparation des infrastructures portuaires en omettant la bureaucratie et les processus de demande habituels. Le gouvernement va-t-il procéder aux travaux rapidement afin que nos pêcheurs et ceux qui dépendent des pêches puissent retourner au travail lorsque la prochaine saison de pêche arrivera?

M. Mike Kelloway: Monsieur le Président, c'est un plaisir de siéger au comité des pêches avec le député d'en face.

Je dirai que nous avons fait des investissements importants dans les ports pour petits bateaux, car ils sont les pôles économiques du Canada atlantique. En ce qui concerne les dommages causés à ces ports et leur réparation, c'est à nous de travailler collectivement. C'est au gouvernement de faire des investissements là où ils sont nécessaires afin de renforcer les ports pour petits bateaux. C'est ce que nous faisons depuis 2015, et nous verserons 300 millions de dollars supplémentaires l'année prochaine. Cependant, ne vous y trompez pas: l'environnement va changer. Les crises environnemen-

tales nous obligent à examiner la situation en profondeur pour nous assurer de renforcer ces ressources qui apportent tant aux Canadiens de l'Atlantique et, si j'ose dire, à tous les Canadiens.

Mme Laurel Collins (Victoria, NPD): Monsieur le Président, les gens de la côte Est souffrent, et j'ai été heureuse d'entendre les commentaires de tous les députés de la Chambre qui s'engagent à soutenir les Canadiens de l'Atlantique au cours des prochaines semaines.

Je veux aussi que nous commençons à penser à l'avenir. Ces événements météorologiques extrêmes se produisent plus fréquemment et avec plus de gravité. Je suis préoccupée par le fait que le Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes est actuellement totalement inadéquat. Il est loin de répondre aux besoins des collectivités et des municipalités qui doivent réparer les infrastructures essentielles et renforcer leur résilience face aux catastrophes climatiques.

Le député s'engagera-t-il à faire pression sur le gouvernement afin que ce fonds soit adéquat pour répondre aux besoins découlant du changement climatique?

M. Mike Kelloway: Monsieur le Président, le fonds dont parle la députée aide considérablement un grand nombre d'habitants, de collectivités et de municipalités. Cependant, nous devons agir collectivement. Nous vivons encore une fois un moment important où, avec le recul, nous réalisons qu'il ne s'agit pas d'un événement qui arrive tous les trente-six du mois. Ces types de catastrophes naturelles surviennent régulièrement sur la côte Est. Même si l'ouragan Fiona a été plus dévastateur, nous avons quand même connu des inondations catastrophiques il y a cinq ans au Cap-Breton. Pourtant, on disait que ce phénomène n'arrive qu'une fois dans un siècle. Les grandes catastrophes naturelles se produisent de plus en plus fréquemment.

Le gouvernement est déterminé à réagir de la bonne façon, surtout au moment de répondre à une urgence. Outre le fond mentionné, il y a entre autres le Plan de protection des océans, dans lequel on a investi environ 9 millions de dollars.

Il existe des possibilités de collaboration au sein des ministères et auprès des autres ordres de gouvernement pour prévoir le financement adéquat. Toutefois, je suis totalement d'accord avec la députée que nous devons continuellement améliorer nos efforts pour protéger nos collectivités, notre environnement de même que notre développement économique et social.

Mme Sherry Romanado (Longueuil—Charles-LeMoine, Lib.): Monsieur le Président, comme c'est la première fois que je prends la parole depuis que l'ouragan Fiona a touché terre il y a 72 heures, je tiens à ce que tous les membres des communautés touchées sachent que nous sommes de tout cœur avec eux.

[Français]

J'aimerais dire aux Québécois et aux Québécoises touchés par l'ouragan que nous sommes ici pour eux.

• (2140)

[Traduction]

L'un de mes fils est affecté à la base de Gagetown, et mon fils aîné a été déployé en 2019 dans le cadre de l'opération Lentus, à la suite des inondations. Notre collègue de Cape Breton—Canso a mentionné que des membres des Forces armées canadiennes sont rapidement allés sur le terrain pour aider à ramasser les débris et à régler des problèmes de connexion, notamment pour l'électricité.

Article 52 du Règlement

Le député pourrait-il nous parler un peu des besoins qu'il entrevoit à moyen terme? Quel soutien pourrait être nécessaire sur le terrain pour aider les Forces armées canadiennes?

M. Mike Kelloway: Monsieur le Président, très honnêtement, il s'agit actuellement de rétablir l'électricité et d'enlever les arbres, les lumières et d'autres débris qui se sont accumulés autour des maisons et des commerces. Nous sommes heureux que les membres des Forces armées canadiennes viennent ici et, comme l'ont dit le premier ministre et la ministre de la Défense, ils y resteront jusqu'à ce que le travail soit terminé.

M. Jaime Battiste (secrétaire parlementaire du ministre des Relations Couronne-Autochtones, Lib.): Monsieur le Président, en temps de crise, les Cap-Bretonnais se serrent les coudes. Ils s'unissent dans un objectif commun en aidant leurs voisins. Dans cet esprit, je dois commencer par remercier le député de Cape Breton—Canso d'avoir partagé son appareil et son nom d'utilisateur avec moi ce soir pour me permettre de prononcer ce discours. Je lui suis très reconnaissant d'avoir accepté de m'aider. Depuis le début de ce débat, il n'y a pas d'électricité à Eskasoni, et je suis donc venu à Sydney River, sur le territoire hospitalier de Cape Breton—Canso, pour prononcer mon discours.

Le Cap-Breton a été durement touché par l'ouragan Fiona. Nous avons vécu une nuit meublée de vents hurlants, du bruit des arbres qui se brisent, de pluies torrentielles et de dévastation sans précédent. La plupart de nos collectivités sont toujours sans électricité, sans eau courante, et beaucoup sont sans chauffage. Les toits de nombreux bâtiments ont été arrachés. Des arbres déracinés et des poteaux d'électricité jonchent les rues.

Dans la municipalité régionale de Cap-Breton, des arbres géants ont été déracinés et sont tombés sur des clôtures, des maisons et des voitures. Dans les collectivités côtières comme Neil's Harbour, la mer est carrément entrée dans les maisons, laissant une couche d'écume de mer d'au moins un pied sur toutes les surfaces. L'accès à Internet demeure irrégulier, voire inexistant à certains endroits. Il y a de longues files devant les stations-service où les gens veulent acheter de l'essence pour leur génératrice afin de chauffer leur maison et d'empêcher leur nourriture de s'avarier. C'est réellement la pire tempête à avoir frappé notre île, mais dans le sillon de la tempête, j'ai été témoin du meilleur des gens de nos collectivités, qui se soutiennent et s'aident les uns les autres pour rebâtir.

J'ai parlé avec des gens de partout sur l'île qui, même s'ils sont fatigués, font tout en leur pouvoir pour aider leurs concitoyens du Cap-Breton. Je pense à des gens comme la lieutenant Jenelle Durdle, de l'Armée du Salut, qui offre des repas chauds et des vêtements chauds aux gens qui en ont besoin.

J'ai parlé avec des membres des Forces armées canadiennes de la caserne de Victoria Park qui participent aux efforts de rétablissement, notamment à la recherche de logements pour ceux qui se sont retrouvés à la rue et ont besoin d'un refuge, comme les résidents d'un édifice de 64 logements de la promenade Rotary, à Sydney, qui n'ont maintenant plus d'endroit où loger leur famille.

Je me suis entretenu avec l'un des locataires, Raj; il nous a demandé notre soutien. C'est un étudiant étranger qui n'aura maintenant nulle part où aller pendant des semaines, voire des mois. Raj et de nombreux autres évacués sont actuellement hébergés au centre des congrès de la Première Nation de Membertou, où le chef Terry Paul s'est admirablement illustré en aidant ses voisins en ces temps difficiles. J'ai été touché de voir les communautés mi'kmaq du

Cap-Breton s'entraider et tendre la main à tous ceux qu'elles ont eu la chance de pouvoir aider.

J'ai rencontré plus de 150 employés, étudiants, cadets et bénévoles du Collège de la Garde côtière à Westmount qui ont transformé leur établissement en centre d'accueil pour les résidents déplacés. Ce matin, en compagnie de la directrice générale, Dena Richardson, je me suis entretenu avec eux et je les ai remerciés de leur courage et de leurs efforts. Bien que le bâtiment lui-même ait subi des dommages importants, 40 lits sont maintenant mis à la disposition de ceux qui en ont le plus besoin.

La désolation est omniprésente dans la circonscription. Osborne Burke, qui dirige la Victoria Co-operative Fisheries, un employeur important de la région, a vu son entreprise subir des dommages considérables et aura besoin de l'aide du gouvernement fédéral dans les mois à venir pour être prêt pour la saison de pêche sur laquelle sa collectivité compte tant.

La mairesse de la municipalité régionale du Cap-Breton, Amanda McDougall, et moi sommes en communication constante. Elle a réitéré le besoin de soutien en matière d'infrastructure pour les logements, les trottoirs, les résidences pour personnes âgées et le grand nettoyage qui s'impose. Je l'ai rassurée en lui disant que de l'aide est en route et que le gouvernement fédéral est là pour les Canadiens en cas d'inondations, de pandémies et d'ouragans. Le gouvernement a montré qu'il sera là pour les Canadiens et il continue de le montrer.

Le ministre de la Protection civile, que je ne saurais trop remercier, a déjà approuvé une demande d'aide immédiate du gouvernement de la Nouvelle-Écosse afin de gérer les conséquences de l'ouragan Fiona dans la province. Dans le cadre de l'intervention fédérale, la Garde côtière canadienne déploie des équipes de gestion des incidents. Le Programme national de surveillance aérienne de Transports Canada fournit des images aériennes et une capacité de reconnaissance.

L'an dernier, une inondation sans précédent a emporté des routes entières sur la piste Cabot. Les gens ont dit qu'il s'agissait d'une tempête qu'on ne voit qu'une seule fois dans sa vie. Moins d'un an plus tard, nous avons vu pire. Il est clair que les collectivités côtières sont maintenant vulnérables aux effets de la crise climatique. Des étangs sur lesquels je jouais au hockey dans mon enfance ne gèlent plus. Des tempêtes annuelles frappent les Maritimes avec une intensité qu'on ne voyait auparavant que dans des endroits comme la Floride et la Nouvelle-Orléans. On observe la pression atmosphérique la plus basse jamais enregistrée dans l'histoire du Canada.

● (2145)

La crise climatique est bien présente. Les phénomènes météorologiques sont de plus en plus imprévisibles et leur intensité ne cesse de s'aggraver. Nous nous plaisons à croire que les conséquences des changements climatiques ne se produiront que dans un avenir lointain, mais nous en subissons les conséquences aujourd'hui même. Nous payons le prix de l'inaction des générations précédentes.

Article 52 du Règlement

Je sais que les habitants de Cap-Breton sont inquiets pour l'avenir de leurs enfants. Ils se demandent quels types de tempêtes leurs enfants devront affronter et ce que nous pouvons faire dès maintenant pour essayer de ralentir ou de renverser les effets de ces phénomènes météorologiques. Il faut déterminer quels sacrifices nous devons faire pour offrir une meilleure qualité de vie aux prochaines générations.

Les habitants de Cap-Breton constatent de leurs propres yeux qu'il n'est plus temps de questionner l'existence de la crise climatique ou la nécessité d'en faire plus. L'aide est requise immédiatement. Par ailleurs, il faut arrêter les chamailleries populistes qui visent à mettre plus d'argent dans les poches des pollueurs au sacrifice de l'avenir de nos enfants.

Un proverbe cri nous enseigne que ce n'est que lorsque le dernier poisson aura été pêché, que la dernière rivière aura été empoisonnée et que le dernier arbre aura été coupé que nous réaliserons que l'argent ne se mange pas. Le savoir autochtone nous apprend à planifier pour les sept prochaines générations. Les gouvernements responsables savent que ce n'est pas facile, mais nous devons réaliser des progrès importants. Nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour passer à une économie verte et atténuer la gravité de la crise croissante, et nous devons investir dans la résilience et les infrastructures vertes à l'épreuve du changement climatique.

Nous devons nous assurer que le prix de la pollution est suffisant pour couvrir le coût de l'atténuation des catastrophes, qui est nécessaire aujourd'hui et qui le sera encore plus à l'avenir. Si certains d'entre nous refusent d'écouter les scientifiques, ils pourraient peut-être écouter la Cour suprême du Canada. En mars 2021, le juge en chef Richard Wagner a statué comme suit:

Les changements climatiques sont une réalité. Ils sont causés par les émissions de gaz à effet de serre résultant de l'activité humaine et ils représentent une grave menace pour l'avenir de l'humanité.

Nous avons été chanceux au Cap-Breton: nous avons seulement eu des dommages, et pas de morts. Je veux offrir mes condoléances aux régions qui ont déploré des décès.

Toutefois, je suis convaincu que nous pouvons en faire davantage, plus rapidement. Maintenant plus que jamais, les parlementaires doivent devenir des chefs de file de l'environnement sur la scène internationale. Étant donné la gravité de la situation, nous devons prendre nos décisions en nous fiant à nos cœurs et à nos esprits, ainsi qu'en songeant à l'avenir de nos enfants et de nos petits-enfants.

Je formule ces réflexions en espérant humblement que nous ne serons pas tentés d'adopter une vision myope et égocentrique aux dépens des générations futures. Même si c'est difficile, nous devons réfléchir ensemble aux sept prochaines générations de Canadiens. *Wela'liog.*

M. Stephen Ellis (Cumberland—Colchester, PCC): Monsieur le Président, de ce côté-ci de la Chambre, l'une de nos plus grandes inquiétudes est de ne pas tomber dans le piège de reprendre les paroles suivantes du grand Ronald Reagan: « Je suis du gouvernement et je suis là pour vous aider. »

Comment les députés d'en face s'y prendront-ils pour garantir aux Canadiens de l'Atlantique que l'aide promise par le gouvernement se rendra réellement à eux de manière rapide, transparente et simple, sans passer par des formalités administratives échelonnées sur les quatre prochaines années?

M. Jaime Battiste: Monsieur le Président, ce dont nous avons besoin, c'est d'agir rapidement.

Cependant, blâmer la catastrophe sur les bureaucrates ou les gardiens — peu importe la terminologie que le député préfère —, revient à ne pas voir le problème que nous devons régler. Le véritable problème est la crise climatique. Il y aura d'autres catastrophes naturelles et elles ne disparaîtront pas. Nous l'avons constaté dans le Nord, dans l'Ouest et dans l'Est de notre pays. Essayer de blâmer la bureaucratie n'a aucun rapport avec le vrai problème auquel nous devons faire face.

J'aimerais que le député nous dise s'il croit à la crise climatique, comme la Cour suprême du Canada l'a énoncé. Le député et les membres de son parti sont-ils prêts à agir afin que les habitants de la Nouvelle-Écosse n'aient plus à subir une telle catastrophe dans le futur?

• (2150)

M. Richard Cannings (Okanagan-Sud—Kootenay-Ouest, NPD): Monsieur le Président, j'aimerais remercier le député pour son discours de ce soir et pour son témoignage en direct de l'île du Cap-Breton. Il a souligné que les changements climatiques sont à l'origine de cette catastrophe et d'autres catastrophes que nous avons à subir.

Vu la contribution du député dans ce domaine, je me demande s'il voudrait nous dire un mot sur le rôle que les peuples autochtones du Canada devraient jouer dans la lutte contre les changements climatiques, une lutte dans laquelle nous devons tous nous engager.

M. Jaime Battiste: Monsieur le Président, c'est une importante question.

Le terme *netukulimk*, qui fait partie de la culture et de la langue micmaque, nous rappelle que nous avons une responsabilité envers les autres, une responsabilité envers nos communautés et une responsabilité envers notre nation.

Nous avons également une responsabilité envers les écosystèmes, une responsabilité que nous fait trop souvent oublier la quête des profits et de l'argent que nous voulons nous mettre dans les poches. Nous avons perdu de vue nos liens avec les écosystèmes et nos responsabilités envers eux. Nous devons renouer avec cette réalité et l'enseigner à nos enfants. En tant que parlementaires, nous devons collaborer pour répondre d'une seule voix à cette menace existentielle. Le gouvernement minoritaire que forme mon parti est prêt à prendre les mesures nécessaires pour protéger l'avenir de nos enfants.

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, je voudrais dire à mon ami de Sydney—Victoria un *wela'lin* bien senti. En tant que Britanno-Colombienne qui se considère toujours comme une Cap-Bretonnaise, je crois n'avoir jamais été aussi fière d'être à la Chambre qu'en ce moment. Je crois que c'est le député de Sydney—Victoria qui a présenté le point de vue le plus réfléchi de toute la soirée.

J'aimerais qu'il nous dise si, comme moi, il pense que les chances de léguer à nos enfants un monde où il sera possible de vivre risquent de s'envoler à très court terme et que, s'il faut écouter la science, il faut le faire en étant guidés par le leadership et la sagesse des Autochtones.

Article 52 du Règlement

M. Jaime Battiste: Monsieur le Président, je veux remercier la députée de ses observations et des efforts qu'elle déploie depuis tant d'années dans ce dossier. Une des choses qu'on apprend lorsqu'on grandit dans une communauté autochtone, c'est que la langue nous unit. C'est l'un des aspects importants auxquels j'essaie de penser chaque jour, cependant je crois que toutes les solutions ne se trouvent pas dans le savoir autochtone, mais dans la collaboration au sein de la Chambre. Nous avons les réponses. Le gouvernement est minoritaire. Il faut collaborer, comme c'est le cas au sein du caucus multipartite sur l'environnement. Ce dernier doit se réunir plus souvent. Il faut parler de ces enjeux de la façon dont la députée le fait depuis de nombreuses années; je la remercie d'ailleurs de son leadership et de tous ses efforts. Cependant, je n'abandonne pas l'espoir que, pendant la législature actuelle, nous réaliserons tous ce qui est en train de se passer et nous serons tous prêts à agir.

M. Jake Stewart (Miramichi—Grand Lake, PCC): Monsieur le Président, les Canadiens de l'Atlantique sont bien habitués à se préparer aux ouragans et aux tempêtes tropicales. Ces tempêtes font partie de la vie dans les provinces de l'Atlantique. Les Canadiens de l'Atlantique sont préparés et ils s'attendent à ce que le gouvernement fédéral le soit aussi.

De mémoire d'homme, en 1959, les vestiges d'un ouragan ont provoqué des vagues de 50 pieds et des vents de 100 milles à l'heure dans ma circonscription, Miramichi—Grand Lake, ce qui a causé la mort de 35 personnes et la destruction de 22 bateaux. Cet événement a fini par être connu sous le nom de désastre d'Escuminac. Ce fut une si grande tragédie que la défunte reine Elizabeth II a elle-même fait à l'époque un don au Fonds de secours pour les pêcheurs du Nouveau-Brunswick. Les histoires de cette tempête et de ses conséquences tragiques continuent d'être racontées aujourd'hui, 60 ans après l'incident. J'ai eu le privilège de prononcer un discours lors du 60^e anniversaire du désastre.

Comme nous le savons tous, la tempête post-tropicale Fiona a fait rage dans les provinces de l'Atlantique cette fin de semaine. C'est là l'objet du débat de ce soir. Je me demande quelles histoires seront racontées dans 60 ans sur les séquelles de cette tempête. Quel souvenir impérissable le gouvernement libéral actuel laissera-t-il dans l'esprit des habitants de cette région? Tous les habitants des provinces de l'Atlantique savent que, lors des élections de 2015, le premier ministre actuel a remporté presque tous les sièges là-bas. La région de l'Atlantique a été là pour lui. Cependant, où est le premier ministre alors que nous avons le plus besoin de lui? Le gouvernement abandonne les provinces de l'Atlantique quand nous avons le plus besoin de lui.

L'un des rôles cruciaux du gouvernement fédéral est de protéger les citoyens du pays. Or, la tempête post-tropicale Fiona a ravagé des logements, des localités et des infrastructures dans toutes les provinces de l'Atlantique. Des centaines de milliers de personnes demeurent sans électricité, et il faudra des jours, voire des semaines avant que les régions les plus durement touchées retrouvent l'électricité. Certains habitants des provinces de l'Atlantique n'ont pas les moyens de mettre de l'essence dans leur génératrice, et d'autres n'ont pas les moyens de se payer une génératrice. Il y a bien des gens dans ces provinces qui ont du mal à joindre les deux bouts, qui auront plus froid qu'avant, et qui sont dans le besoin.

Je me suis entretenu aujourd'hui avec le premier ministre du Nouveau-Brunswick et brièvement avec le premier ministre de la Nouvelle-Écosse. Ils m'ont fait savoir que même si le Nouveau-Brunswick n'a pas été aussi durement touché que d'autres provinces

de l'Atlantique, il reste impossible de communiquer avec les gens à certains endroits pour vérifier leur état de santé. C'est une préoccupation en Nouvelle-Écosse. De plus, de nombreuses routes sont impraticables, et la couverture cellulaire dans les provinces de l'Atlantique laissait déjà à désirer. Nous le savons tous. Maintenant, le signal du réseau cellulaire est très faible, voire inexistant, dans des collectivités entières. Le service est insuffisant.

En quoi la médiocre application ArriveCAN est-elle plus importante que la sécurité publique des Canadiens? L'une des responsabilités fondamentales du gouvernement fédéral est d'assurer la sécurité des Canadiens. La fin de semaine dernière, la tempête post-tropicale Fiona s'est déchaînée sur la région de l'Atlantique, dévastant des communautés et endommageant des infrastructures essentielles. Cette tempête ne nous a pas surpris. Ceux qui se trouvaient sur sa trajectoire ont eu de nombreux jours pour s'y préparer du mieux qu'ils le pouvaient. Le gouvernement fédéral, lui aussi, a eu de nombreux jours pour s'y préparer. Aujourd'hui, des centaines de milliers de foyers et d'entreprises de la région de l'Atlantique sont toujours privés d'électricité et comptent sur des équipes dépêchées par une autre province ou par nos voisins, aux États-Unis, pour maîtriser la situation.

Selon CBC News, de hauts dirigeants du gouvernement libéral ont confirmé que les voyageurs ne seront plus obligés d'utiliser l'application ArriveCAN — qui est un véritable fiasco — à partir du 1^{er} octobre. Cette mesure de contrôle pour lutter contre la pandémie a coûté 17 millions de dollars aux contribuables, elle a été totalement inefficace et elle a brimé les droits fondamentaux de la population canadienne. Le gouvernement restait les bras croisés pendant que les restrictions qu'il a mises en place retardaient l'arrivée de travailleurs des services publics essentiels pour ma région. Dans cinq jours, ces restrictions vont être annulées de toute façon. Pourquoi les libéraux acceptent-ils que cette mesure de contrôle retarde le rétablissement de l'électricité et des infrastructures essentielles dans le Canada atlantique?

Prenons un instant pour y réfléchir. Quand cette application a été instaurée, de nombreuses voix dans le secteur des technologies avaient déclaré que sa création aurait pu ne coûter que 1 million de dollars. Or, le gouvernement a dépensé plus de 17 ou 18 millions de dollars. J'ai oublié le montant exact.

• (2155)

Par conséquent, 17 ou 18 millions de dollars ont été dépensés pour une application, ce qui est 16 millions de dollars de trop. L'application était vouée à l'échec dès le début, et voilà qu'elle empêche les équipes de travailleurs de l'électricité de la Nouvelle-Angleterre d'aller aider les Canadiens de l'Atlantique. C'est un échec total. On ne peut pas l'envisager autrement.

Il y a une chose que je peux dire au sujet des Canadiens de l'Atlantique. Je crois que nous pourrions prendre la majorité des citoyens de ma circonscription, leur bander les yeux, les mettre dans un hélicoptère, les lâcher dans n'importe quelle région sauvage de ce pays et ils pourraient survivre. Je parierais là-dessus.

Les Canadiens de l'Atlantique sont coriaces. Ils vivent sur une terre sauvage. Ils ont connu des tempêtes dont ils gardent le souvenir depuis 1775. Au cours des 100 années qui ont précédé la Confédération des 150 années qui l'ont suivie, ils n'attribuaient pas ces tempêtes aux prétendus changements climatiques. À l'époque où j'étais député provincial, il y a eu plusieurs tempêtes de verglas au Nouveau-Brunswick, ainsi que l'ouragan Arthur.

Article 52 du Règlement

De graves tempêtes ont frappé la région dans un passé récent. De graves inondations également. Ce que je peux dire, c'est que malgré tout cela, les Canadiens de l'Atlantique persévèrent. C'est ce qui fait notre réputation à la grandeur du pays. C'était la réputation des Canadiens de l'Atlantique lors de la Seconde Guerre mondiale et lors de la Première Guerre mondiale. C'était la réputation des anciens combattants. Nous sommes réputés partout au pays pour bien des choses. Cette épreuve fera ressortir la résilience des Canadiens de l'Atlantique.

Cela dit, en tant qu'opposition officielle, nous voulons que le gouvernement intervienne vigoureusement. Nous voulons qu'il fasse bien son travail pour que les Canadiens de l'Atlantique obtiennent l'aide dont ils ont besoin. De ce côté-ci de la Chambre, nous allons surveiller le gouvernement pour nous assurer qu'il livre la marchandise pour les Canadiens de l'Atlantique. C'est notre travail, et nous avons à cœur de bien le faire.

J'ai vu des images de la dévastation à Terre-Neuve, notamment à Port aux Basques. Je n'arrivais pas à en croire mes yeux. J'ai vu beaucoup de photos et d'imagerie numérique de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard. De toute évidence, il y a beaucoup de dommages. Comme je l'ai mentionné, dans Miramichi—Grand Lake, le quai d'Escuminac a notamment été endommagé. Dans ma circonscription, qui englobe Baie-Sainte-Anne, Escuminac et Hardwicke, tout comme dans l'ensemble de ma région et de ma province, la pêche est primordiale.

Comme on le sait, les pêcheurs de homards perdront au moins une semaine. Ils ont déjà perdu trois jours, et ils devront prendre les deux ou trois prochains jours pour retrouver leur matériel, qui a été éparpillé dans la baie et les zones côtières. Ils n'arriveront pas à retrouver une partie de leur matériel. Ils devront réinstaller toutes les cages. Bref, ils auront perdu au moins une semaine. Voilà pourquoi les conservateurs demandent au gouvernement de prolonger d'au moins une semaine la saison de la pêche au homard. La prolongation devra peut-être être plus longue, mais elle doit avoir lieu, parce que la saison de la pêche au homard est d'une importance capitale dans ma province. Je tiens à ce que le gouvernement porte attention aux ports pour petits bateaux, qui ont tendance à être chroniquement sous-financés: en ce moment, il existe des besoins clairs de ce côté.

J'ai oublié de dire, d'entrée de jeu, que je partagerai mon temps de parole avec l'excellent député de Tobique—Mactaquac. Nous sommes tous un peu rouillés après la pause estivale. J'ai très hâte d'entendre son discours.

Enfin, de ce côté-ci de la Chambre, nous voulons soutenir le Canada atlantique. Les conservateurs et nos collègues du Canada atlantique travaillent ensemble. Nous bénéficions de l'excellent leadership de notre chef et nous travaillons tous en équipe dans l'intérêt du Canada atlantique. Nous serons là pour ces personnes et nous veillerons à ce que le gouvernement soutienne les Canadiens de l'Atlantique, comme il prétend le faire, car nous les soutenons de ce côté-ci de la Chambre.

● (2200)

Mme Laurel Collins (Victoria, NPD): Monsieur le Président, je remercie le député de son discours de solidarité envers les Canadiens de l'Atlantique et de ses propos sur la résilience et la force des collectivités de la côte Est.

J'ai été étonnée de certains des commentaires du député sur les changements climatiques, comme je l'ai été lorsque le chef de l'op-

position n'a pas mentionné les changements climatiques ni la crise climatique dans son discours ce soir. Je me demande si le député voulait dire qu'il ne pense pas que les changements climatiques et la crise climatique constituent une cause majeure de l'augmentation de la gravité et de la fréquence des ouragans et des phénomènes météorologiques extrêmes.

M. Jake Stewart: Monsieur le Président, je pense que ce que je voulais dire, c'est que, au sein de l'opposition, nous croyons qu'il faudrait combattre les changements climatiques à l'aide de progrès technologiques.

Le gouvernement actuel, avec l'appui de la députée même qui m'a posé cette question, n'a atteint aucune de ses cibles. Si la coalition du NPD et du Parti libéral se souciait réellement des changements climatiques et croyait vraiment en l'existence d'une crise climatique, elle aurait créé un système qui aurait permis d'atteindre au moins une cible. Or, aucune cible n'a été atteinte. Je ne crois donc pas que j'aie de conseils à recevoir des députés de l'un ou l'autre de ces partis, qu'il s'agisse des libéraux ou des néo-démocrates. S'ils croyaient sincèrement que ce problème est sérieux, ils auraient respecté l'une des cibles fixées.

● (2205)

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, je vais revenir à la question de ma collègue de Victoria.

Je ne suis pas en désaccord avec le député quand il soutient que, si les libéraux prenaient le problème au sérieux, ils prendraient les mesures qui s'imposent pour lutter contre les changements climatiques. Cependant, je ne suis pas tout à fait sûre que le caucus du député appuierait le gouvernement, même si ce dernier faisait ce qui s'impose.

Par exemple, nous devons immédiatement annuler le projet Bay du Nord et le projet d'oléoduc Trans Mountain, de même que nous assurer de suivre le conseil qui consiste à arrêter d'ajouter des gaz à effet de serre et à commencer plutôt à les éliminer. C'est la première étape, et nous devons la franchir d'ici 2025, d'après les scientifiques internationaux du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat. Nous devons appuyer ces initiatives.

M. Jake Stewart: Monsieur le Président, je suis heureux que la députée et moi puissions nous entendre sur la première partie de sa question.

À mon avis, de ce côté-ci de la Chambre, nous comprenons l'importance du projet Bay du Nord. Nous comprenons aussi que les habitants du Nouveau-Brunswick devaient avoir l'oléoduc Énergie Est, qui devait acheminer le pétrole de l'Alberta vers leur province. Ce projet ne s'est pas réalisé. Nous avons aussi des stocks de gaz naturel. En ce moment, nos alliés d'Europe de l'Ouest s'approvisionnent en énergie auprès de la Russie, et Poutine alimente la machine de guerre avec les profits tirés de la vente de ce produit à l'Angleterre, à la France et à l'Allemagne. Il s'agit de pays qui sont nos alliés.

Article 52 du Règlement

Je pense que le programme de lutte contre les changements climatiques de la gauche et de l'extrême gauche a contribué à la dynamique de pouvoir qui prévaut dans le monde en ce moment. Je crois que nous avons raté une excellente occasion avec l'oléoduc Énergie Est. Nous devrions sans aucun doute appuyer cet oléoduc ainsi que le projet Bay du Nord. Le temps est venu de penser à la souveraineté énergétique, à la sécurité énergétique et à la construction de pipelines et d'infrastructures, afin d'alimenter en énergie notre pays et d'aider nos alliés pour qu'ils ne soient pas obligés d'acheter auprès des gens qui veulent faire la guerre à d'autres pays sur cette planète.

M. Rick Perkins (South Shore—St. Margarets, PCC): Monsieur le Président, j'aurais une question pour le député de Miramichi—Grand Lake. On lui a posé beaucoup de questions au sujet des changements climatiques et de leurs effets. Nous savons que les changements climatiques sont causés en bonne partie par les besoins énergétiques de la Chine et de l'Inde, mais j'aimerais revenir à la raison du débat d'urgence de ce soir. Il porte sur les mesures que nous devons prendre dès maintenant pour venir en aide à nos collectivités qui traversent une période extrêmement difficile en ce moment. Les gens ne peuvent même pas se faire cuire un repas, et encore moins prendre la mer ou aller aux champs pour gagner leur vie.

J'aimerais que le député nous dise ce que, à son avis, le gouvernement devrait faire pour s'attaquer immédiatement à ces questions.

M. Jake Stewart: Monsieur le Président, manifestement, des premiers intervenants sont sur le terrain en ce moment. Des compagnies de services publics provinciales, de la Nouvelle-Angleterre et peut-être même de plus loin encore sont sur place. De toute évidence, nous avons besoin de toute l'aide possible pour rétablir le réseau électrique.

Lors de certaines tempêtes qui se sont produites ces dernières années, on a constaté que l'aide des forces armées a fait une réelle différence. Même si cela ne fait peut-être pas partie de leur mandat, leur participation a fait toute la différence. Toute aide supplémentaire de la part des forces armées serait grandement appréciée. Je crois que le gouvernement actuel doit se pencher très attentivement et très rapidement sur la question.

M. Richard Bragdon (Tobique—Mactaquac, PCC): Monsieur le Président, c'est un honneur de prendre la parole à la Chambre ce soir au nom de nos concitoyens du Canada atlantique, qui sont soumis à d'énormes contraintes dans de nombreux secteurs de notre région et qui vivent une situation sans précédent. Certaines familles et personnes subissent les conséquences dévastatrices de l'ouragan Fiona.

D'abord et avant tout, je tiens évidemment à prendre le temps de dire, au nom de tous les députés et des Canadiens d'un océan à l'autre, que tous nos concitoyens du Canada atlantique et nos concitoyens canadiens sont dans nos pensées et nos prières en ce moment, alors qu'ils doivent faire face aux effets dévastateurs de l'ouragan Fiona.

J'aimerais également profiter de cette occasion pour offrir nos sincères remerciements et exprimer notre gratitude aux nombreux bénévoles fidèles et dévoués qui sont si souvent là en temps de crise. Les gens des Maritimes et du Canada atlantique sont connus pour être parmi les plus enclins à intervenir lorsque leurs voisins sont dans le besoin.

Quand ils voient quelqu'un en difficulté, un de leur concitoyen de l'Atlantique, ils courent pour être à ses côtés et l'aider. Nous l'avons vu chez les pompiers, qui interviennent en ce moment même, à cette heure tardive, qui sont là pour leurs concitoyens, qui passent bénévolement de nombreuses heures à aider, à enlever des débris, à rétablir l'électricité et à être là pour les gens qui sont dans la détresse et qui sont privés d'électricité depuis de nombreuses heures, voire plusieurs jours.

Nous l'avons vu chez les membres des Forces armées canadiennes qui sont sur le terrain et qui aident partout dans notre région. Nous disons merci, du fond du cœur, aux braves hommes et femmes des Forces armées canadiennes, qui sont là et qui accomplissent un travail remarquable pour soutenir les efforts des premiers intervenants et des pompiers locaux. C'est tellement vrai, cette expression, qui dit que nos pompiers volontaires, nos premiers intervenants et les membres des Forces armées canadiennes sont ceux qui se précipitent pour entrer quand tout le monde se précipite pour sortir. Nous leur disons merci, au nom de tous les députés de la Chambre, pour leur service dévoué et loyal envers leurs concitoyens canadiens, notamment ceux qui doivent faire face aux conséquences de cette tempête.

J'aimerais également prendre un instant pour souligner la résilience des Canadiens de l'Atlantique. Comme le député de Miramichi—Grand Lake l'a expliqué très éloquemment, les tempêtes et leur cortège de difficultés, les ouragans et les autres catastrophes ne nous sont pas étrangers.

Je me souviens que, il y a quelques années, notre région avait été très durement affectée par l'ouragan *Arthur*. Je me souviens aussi de la solidarité des habitants de la région. Ils accueillaient leurs voisins ou ils se rendaient dans un endroit à proximité où il y avait de l'électricité. Plusieurs collectivités avaient dû patienter pendant de nombreuses semaines avant que le service d'électricité ne soit rétabli, mais les gens s'étaient entraïdés. Nous avons uni nos forces pour traverser cette épreuve.

Les Canadiens de l'Atlantique font honneur au dicton selon lequel face à l'adversité, ceux qui ont du cœur au ventre savent se montrer à la hauteur. « Vous savez quoi, disent-ils? Nous avons assez de cœur au ventre pour nous montrer à la hauteur. » C'est ainsi qu'ils font preuve de courage et qu'ils s'entraïdent. S'il faut une tronçonneuse, ils en trouvent une. S'il faut suer un bon coup pour dégager des piles de débris, ils se mettent à la tâche.

Les Canadiens de l'Atlantique sont ainsi; nous sommes des gens chaleureux. Pendant que quelqu'un travaille dehors, ils diront probablement: « Pas de souci. Nous préparons de la soupe et des sandwiches. » Ils font leur possible pour s'entraïder. Voilà pourquoi le Canada atlantique est spécial. Je suis fier d'être un Canadien de l'Atlantique et immensément fier de représenter les bons gens de l'Atlantique. C'est un honneur.

J'ai réfléchi à tout cela et s'il y a un point qui m'apparaît très important et absolument clair, c'est que la collaboration, la coordination et la rapidité d'intervention sont essentielles en temps de crise.

J'encourage le gouvernement fédéral à veiller du mieux possible à collaborer avec les gouvernements provinciaux du Canada atlantique, donc du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard et de Terre-Neuve, sans oublier, bien sûr, l'Est du Québec, et à voir à ce que toutes les ressources nécessaires soient sur place rapidement, afin que l'intervention puisse prendre, aussi vite que possible, la direction qu'elle doit prendre. Il arrive trop souvent que des retards, des contraintes et des obstacles nuisent aux opérations de secours.

• (2210)

Nous devons faire tout en notre pouvoir pour accélérer le soutien aux gens sur le terrain, c'est-à-dire les gouvernements provinciaux, pour qu'ils aient tous les outils et les ressources nécessaires pour faire le travail et porter secours à la population.

En réfléchissant aux événements, je me suis remémoré une vieille histoire. Peut-être est-ce mes racines qui se manifestent? Toujours est-il qu'une vieille histoire m'est revenue qui a en quelque sorte cristallisé ce moment. Peut-être sera-t-elle utile à ceux qui suivent le débat de chez eux.

Je me suis souvenu d'une vieille histoire racontée dans l'Évangile selon saint Marc au sujet de pêcheurs surpris par une mauvaise tempête. La tempête était si terrifiante que les pêcheurs étaient désemparés. Les pêcheurs étaient expérimentés. Certes, ce n'était pas la première fois qu'ils affrontaient des eaux tumultueuses, mais ils se trouvaient au milieu d'une tempête, leur bateau submergé, les vagues s'écrasant contre lui. Ils étaient terrifiés, effrayés et ils ont crié à l'aide.

Heureusement, de l'aide est arrivée. La tempête s'est calmée, puis un grand calme s'est installé. Une remarque a été faite qui m'a frappé et dont je me suis souvenu aujourd'hui. Parlant du Seigneur, ces pêcheurs expérimentés ont posé la question suivante: « Mais qui est celui-ci, que le vent même et la mer lui obéissent? » Le vent et les vagues sont la partie qui a le plus retenu mon attention. Étant originaire du Canada atlantique, je ne peux pas m'en empêcher. Cela me vient naturellement.

Le vent peut être perçu comme la cause. Les vents de l'ouragan sont à l'origine d'une grande catastrophe qui sévit actuellement dans notre région, mais la cause n'est qu'une seule partie de l'histoire. Les vagues sont les effets. Même lorsque le vent ne soufflera plus depuis longtemps, les vagues continueront de déferler et de balloter les navires, de frapper les berges et de causer des dommages.

Je reconnais que, dans la vie des gens, ce qui est vrai au sens littéral dans cette ancienne histoire est également vrai au sens figuré. Lorsqu'une catastrophe bouleverse la vie des gens, que ce soit une crise personnelle ou une expérience traumatisante, dans bien des cas, même si la cause n'est plus et que le vent s'est calmé, les effets secondaires perdurent et les conséquences de cette tempête dans leur vie continuent de secouer leur bateau pendant des semaines, voire des mois et des années ensuite. Pendant longtemps, ces personnes sont définies par un événement qui s'est produit plus tôt dans leur vie parce que, oui, les gens se sont rués à leur secours au moment de la tempête et sont intervenus rapidement quand les vents ont soufflé ou immédiatement après coup, mais qui était là quand les vagues ont continué de secouer leur bateau dans les semaines, les mois ou les années qui ont suivi?

En temps de crise, il est facile pour les gouvernements d'intervenir rapidement, mais ce que les Canadiens de l'Atlantique veulent savoir, c'est si le gouvernement leur tiendra toujours la main une

fois que le vent se sera calmé, lorsque les vagues balloteront leur bateau. Sera-t-il là non seulement pour éliminer la cause, mais aussi pour remédier aux conséquences et aux effets secondaires durables de cette tempête qui s'est abattue sur leur région? Investira-t-il stratégiquement dans l'infrastructure nécessaire que mentionne souvent le député de South Shore—St. Margarets, c'est-à-dire notre route transcanadienne, ainsi que les quais et l'infrastructure côtière?

Le gouvernement sera-t-il là pour soutenir leurs exploitations agricoles, non seulement dans les prochaines semaines, mais dans les mois à venir? Sera-t-il là pour les familles qui ont perdu les entreprises qu'elles exploitent depuis des générations, pour les aider à reconstruire et à se rétablir? Bon nombre de Canadiens de l'Atlantique se demandent si le gouvernement sera là pour les aider à tenir bon, contre vents et marées.

Pour conclure, j'aimerais réciter une vieille chanson qui m'est venue à l'esprit spontanément, puisque nous parlons de tempêtes et de vents et marées. Elle s'intitule simplement *Jusqu'à la fin de la tempête*:

Au cœur de la nuit
Lorsque la tempête fait rage
Et que je ne peux me mettre à l'abri
Je me couvre le visage
Quand le tonnerre résonne avec fracas
Ô, Seigneur, prends pitié de moi
Jusqu'à la fin de la tempête, protège-moi.

Jusqu'à ce que la tempête s'apaise
Et que le tonnerre se taise
Jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de nuages au-dessus de moi
Porte-moi, tiens-moi bien
Au creux de Tes mains
Jusqu'à la fin de la tempête, protège-moi.

[...] Jusqu'à ce que la tempête s'apaise
Et que le tonnerre se taise
Jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de nuages au-dessus de moi
Porte-moi, tiens-moi bien
Au creux de Tes mains
Jusqu'à la fin de la tempête, protège-moi.

Ce que je souhaite à mes concitoyens du Canada atlantique, c'est que le Seigneur les aide à tenir bon, contre vents et marées. J'implore les députés ministériels d'en faire autant, de les aider à tenir bon, contre vents et marées.

• (2215)

Le vice-président: Je ne suis pas allé à l'église dimanche. Je remercie donc le député de ces paroles.

Nous passons aux questions et observations. Le député d'Okanagan-Sud—Kootenay-Ouest a la parole.

M. Richard Cannings (Okanagan-Sud—Kootenay-Ouest, NPD): Monsieur le Président, je souhaitais simplement continuer à parler du long terme. Le gouvernement aidera-t-il les gens du Canada atlantique à long terme?

Article 52 du Règlement

Selon des données dont nous avons pris connaissance, nous dépensons, à l'heure actuelle, environ 5 milliards de dollars par année au Canada pour régler les problèmes que causent les changements climatiques et les phénomènes météorologiques; 5 milliards de dollars chaque année. Le gouvernement fédéral assume environ un dixième de cette somme. Il est vrai que le Canada atlantique connaît des tempêtes chaque année, mais elles deviennent de plus en plus violentes, plus rapides et plus destructrices. Selon les prévisions, d'ici 2050, les dépenses s'élèveront à 50 milliards de dollars par année. Nous pourrions prévenir des problèmes si nous investissons à long terme dans des façons de mieux protéger nos rives contre les tempêtes. En Colombie-Britannique, ma province, nous pouvons faire en sorte de réduire le risque qu'une rivière inonde une zone urbaine ou qu'un feu de forêt incendie une ville.

Le député pourrait-il nous parler de l'importance d'investir dans l'avenir, c'est-à-dire d'investir avant que les désastres se produisent au lieu d'être toujours en mode réactif, ce qui nous permettra de faire de futures économies et de sauver des vies, des infrastructures et des maisons?

• (2220)

M. Richard Bragdon: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa question et de ses observations pertinentes. Je crois qu'il serait tout à fait judicieux de la part du gouvernement de faire des investissements stratégiques dans notre région. Il faut notamment investir dans des infrastructures essentielles comme les quais afin d'en assurer la pérennité. Ils ont besoin d'investissements depuis des années, et il faudra investir énormément dans nos quais au cours des semaines et des mois à venir pour rétablir les infrastructures essentielles dont les pêcheurs, leurs familles et les collectivités ont besoin, et pour que ces gens aient de meilleures infrastructures qui les aideront à traverser les prochaines tempêtes.

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, je n'ai pas raté la messe dimanche dernier, mais je suis tout de même heureuse d'avoir entendu cela.

En ce qui concerne le genre d'investissements dont nous avons besoin pour l'avenir, le député d'Okanagan-Sud—Kootenay-Ouest a indiqué la voie dans laquelle nous nous dirigeons. À l'heure actuelle, la température moyenne mondiale est supérieure à celle d'avant le début de la révolution industrielle. Chaque fraction de degré de réchauffement entraîne une aggravation des tempêtes. Nous essayons vraiment de sauver des vies, car, à chaque fraction de degré, des millions de personnes supplémentaires seront en danger. Il y aura toujours un niveau de changement climatique auquel nous pourrions nous adapter, mais nous nous rapprochons d'un niveau de changement climatique auquel nous ne pourrions plus nous adapter.

Le député pense-t-il que nous pouvons prendre du recul et examiner sérieusement la situation? À quoi pouvons-nous nous adapter? Quels types de quais, de ponts et d'infrastructures peuvent résister à ce qui se produira à 1,2 et à 1,4 degré Celsius, mais pas à 1,5 degré Celsius et certainement pas à 2 degrés Celsius? Comment pouvons-nous conserver un climat vivable, celui que Dieu a créé pour nous?

M. Richard Bragdon: Monsieur le Président, j'aimerais remercier mon amie d'en face pour ses commentaires et ses réflexions.

Je voudrais assurer la députée que je pense que nous tous dans cette enceinte voulons nous montrer responsables et être de bons intendants de la terre et de la planète qui nous ont été confiées. Je crois également qu'il y aura deux façons différentes d'aborder cette question. À l'heure actuelle, le gouvernement fédéral pense qu'il

peut se servir de la fiscalité pour s'attaquer aux changements climatiques.

De ce côté-ci de la Chambre, nous comprenons que la fiscalité ne servira absolument à rien pour lutter contre les changements climatiques. La voie à suivre consiste plutôt à investir dans la technologie et dans une bonne énergie canadienne propre. Je crois que le Canada dispose de certaines des meilleures solutions de rechange, mais aussi de l'énergie la meilleure et la plus propre du monde. Cette énergie aidera le reste du monde à se débarrasser de sources d'énergie beaucoup plus sales. Cela bénéficiera à la planète et nous aidera tous à devenir de meilleurs intendants de la planète qui nous a été confiée.

Mme Lena Metlege Diab (Halifax-Ouest, Lib.): Monsieur le Président, je commencerai par dire que je partagerai mon temps de parole avec le député de Charlottetown.

Je commencerai par souligner à quel point les derniers jours ont été difficiles pour les habitants d'Halifax-Ouest, pour les Néo-Écosseis, pour les Canadiens de l'Atlantique et pour l'Est-du-Québec. Je remercie tous mes collègues d'avoir transmis leurs messages de soutien au cours du week-end dernier et ce soir.

J'aurais souhaité que nous n'ayons pas à siéger ce soir pour tenir ce débat. Mais nous y sommes. Ce que nous savons pour l'instant, c'est que deux familles de ma région sont en deuil aujourd'hui. À l'Île-du-Prince-Édouard, Fiona a coûté la vie à un insulaire. À Terre-Neuve, nous avons appris la tragédie qui a frappé Port aux Basques et qui a coûté la vie à une femme de 73 ans. Dans ma province, nous sommes inquiets pour Larry Smith, un homme de 81 ans résidant à Lower Prospect, qui n'a pas été vu depuis vendredi soir. Il semble qu'il ait été emporté par la mer.

Je suis profondément triste pour ces familles. Il est difficile de trouver un mot réconfortant en ce moment, mais je veux qu'elles sachent qu'elles sont dans mes prières, j'ai d'ailleurs assisté à la messe hier. Avant de vous faire part de ma propre expérience face à la tempête, je tiens à remercier de nombreuses personnes.

• (2225)

[Français]

Premièrement, je tiens à exprimer ma profonde gratitude à notre premier ministre et aux ministres de la Protection civile et de la Défense nationale.

[Traduction]

Nous avons eu plusieurs entretiens téléphoniques au cours de la fin de semaine. Ils nous ont rassurés et, en retour, nous avons pu rassurer les citoyens de nos circonscriptions.

[Français]

Notre gouvernement fédéral et nos forces armées se sont préparés tôt et ont agi rapidement. Pour cela, je peux parler au nom de ma propre communauté en disant que nous sommes profondément reconnaissants.

*Article 52 du Règlement**[Traduction]*

À l'heure actuelle, en Nouvelle-Écosse, des équipes de partout au pays, y compris d'Hydro Ottawa, ainsi que de la Nouvelle-Angleterre sont à l'œuvre pour nous aider à retrouver le courant et dégager nos rues des arbres et des débris qui les encomrent. On me dit que plus d'un millier de personnes participent aux efforts de rétablissement sur le terrain, et je suis reconnaissante envers chacune d'elles.

Dans Halifax-Ouest, j'ai examiné une grande partie des dommages au cours de la fin de semaine de même qu'aujourd'hui avant d'emprunter l'avion pour venir ici ce soir. Je peux dire à mes collègues que la plupart, sinon toutes les rues secondaires de mon secteur sont entravées d'arbres et ont des trottoirs arrachés. D'innombrables rues sont impraticables, jonchées d'arbres. Dans bien des cas, les résidants ont pris l'initiative d'aider à dégager les rues.

J'aimerais en particulier mentionner ce soir, parce que je connais ces personnes et que j'en ai entendu parler sur Facebook, le groupe de familles de Kelvin Grove qui ont dégagé vite fait leur rue des arbres tombés qui l'encombraient, armés de scies, de haches, de cisailles et de scies à chaîne. Ils se sont tous mobilisés pour aider une jeune femme dont l'entrée de cour et l'accès à la maison étaient bloqués par des arbres tombés juste à côté de son véhicule.

Ce dont je suis reconnaissante, c'est que les Néo-Écossais ont en grande partie respecté la consigne de rester à la maison, ce qui a permis aux ambulanciers, aux premiers intervenants et aux équipes de réparateurs de lignes électriques de continuer à faire leur travail sans obstacles ni délais supplémentaires. À voir les photos des étages des épiceries de ma circonscription, il n'est pas difficile d'imaginer que la plupart des gens étaient à la maison avec leur famille et leurs croustilles tempête. En parcourant ma collectivité pour prendre des nouvelles de ceux qui en avaient besoin, et probablement de certains qui en avaient moins besoin, et en leur demandant ce que l'on pouvait faire pour eux dans l'immédiat, j'ai été soulagée d'entendre que la plupart des gens allaient bien, même s'ils n'avaient plus d'électricité.

[Français]

Cependant, tout le monde n'a pas résisté à la tempête aussi facilement.

[Traduction]

C'était une tempête violente. Dimanche matin, je me suis arrêtée au Centre des Jeux du Canada, qui a été converti en centre d'hébergement pour les gens qui ont perdu leur logement pendant la tempête. Ce qui était auparavant un centre de loisirs très fréquenté est maintenant géré par l'Armée du Salut et la Croix-Rouge pour accueillir des dizaines de résidants de deux immeubles d'habitation qui ont subi d'importants dégâts. Le toit de l'un a été arraché et la cheminée de l'autre s'est détachée, perforant ainsi tous les étages. Par miracle, personne n'a été blessé, mais tous ces résidants sont maintenant à la recherche d'un logement.

Au Centre des Jeux du Canada, j'ai rencontré des gens de l'équipe de secours des animaux en cas de catastrophe de la Nouvelle-Écosse. Ils m'ont dit être les premiers et les seuls au pays à faire ce genre d'intervention. Ils hébergeaient 13 animaux de compagnie dont les maîtres, déplacés en raison de la tempête, n'avaient plus d'endroit où les garder.

Plus tard, je me suis rendue au centre récréatif LeBrun, à Bedford, où des membres de l'équipe de gestion conjointe des situations

d'urgence d'Halifax offraient du thé, du café, des collations et un endroit où charger leur téléphone aux gens qui n'avaient pas d'électricité à la maison. Dave Aalders, Karen Saulnier et Amani Saleh, des bénévoles, accueilleraient chaleureusement tous ceux qui avaient besoin d'aide. D'ailleurs, je me suis souvenue d'avoir rencontré Karen en 2018, lorsqu'elle commençait les démarches en vue de la création d'une équipe de gestion conjointe pour le Sud de la province. Je suis reconnaissante à tous ceux qui, lorsque nous ne pensons pas aux catastrophes du genre, investissent leur temps et leurs efforts pour se préparer pour les « au cas où », même si, avec les changements climatiques, il faudra plutôt penser en termes de « au moment où ».

Lorsque j'étais sur place, j'ai été en communication avec la CBC pour parler des ressources disponibles dans la région. Dans les cinq minutes qui ont suivi, une femme est venue me voir et m'a dit: « Oh, c'est vous Lena. » Je lui ai dit que c'était moi, et elle m'a expliqué qu'elle venait de m'entendre à la radio de la CBC dire qu'il y avait un refuge ici. Elle était venue pour avoir accès au WiFi parce qu'elle n'avait plus d'électricité. Le système fonctionne.

● (2230)

[Français]

Pour moi, cela témoigne de la valeur de nous tous, personnalités publiques et leaders communautaires, faisant ce que nous pouvons pour amplifier les ressources existantes dans nos réseaux.

[Traduction]

De l'autre côté de ma circonscription, l'équipe du Fairview Resource Centre faisait à peu près le même travail. Ce matin, je me suis arrêtée au centre pour remercier Hayley Nelson, une bénévole de l'organisation de gestion des urgences provinciale, ainsi que le personnel et les bénévoles du centre qui fournissent un endroit sûr aux personnes privées d'électricité.

J'ai vu des Néo-Écossais de tous âges et de nombreux habitants du Canada atlantique se mobiliser pour aider leurs voisins. De la subdivision de Haliburton Hills à Lucasville, en passant par Bedford et Fairview, et partout ailleurs, les gens se demandaient ce qu'ils pouvaient faire pour aider. C'est tout à fait ce que nous faisons dans notre coin de pays, ce que nous avons beaucoup entendu ce soir.

Les groupes Facebook sont pleins de voisins qui tendent la main aux personnes qui n'ont pas d'électricité. Les gens offrent leur aide, leurs douches, leurs congélateurs, leurs générateurs et leurs tasses de thé. Dans un exemple vraiment inspirant, Square Roots, un groupe qui livre chaque semaine des paquets de fruits et légumes à des résidants dans le besoin, a refusé de laisser un ouragan perturber ses livraisons. Dès qu'ils ont pu trouver des bénévoles, ils ont fait leurs livraisons.

Je remercie tout particulièrement l'Université Mount Saint Vincent et sa présidente, dans ma circonscription, d'avoir veillé à ce que les étudiants du campus soient en sécurité, au chaud, nourris et bien traités.

Article 52 du Règlement

La tempête a été terrible. De nombreuses personnes dans nos collectivités ont vécu et vivent encore des moments pénibles et douloureux. Cependant, lorsque des gens avaient besoin d'aide, les familles, les amis et les voisins étaient là pour eux. J'ai pu leur assurer, après un appel téléphonique avec le premier ministre, mes collègues du Cabinet et des députés, que le gouvernement est là pour aider. Je suis fière de dire que l'aide demandée à l'armée est sur le terrain et qu'il y aura également une aide financière importante. On offre également d'égaliser les dons qui seront faits à la Croix-Rouge.

Je tiens à dire que mon cœur et mes pensées sont avec le Cap-Breton, l'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve. Tous ceux qui sont en mesure de faire un don sont invités à le faire. Une fois de plus, nous savons tout le travail qui nous attend encore, et je veux remercier tous ceux qui ne ménagent aucun effort dans nos collectivités afin de les ramener à la sécurité et à la normalité. J'invite toute la population à rester en sécurité.

Mme Laurel Collins (Victoria, NPD): Monsieur le Président, je remercie ma collègue pour ses bons mots au sujet de l'entraide entre membres des collectivités et voisins. Cela représente bien l'esprit des habitants du Canada atlantique. Cela me rappelle lorsque j'étais à Halifax pendant l'ouragan *Juan*. Un arbre a traversé la maison de nos voisins, et nous sommes allés les aider. D'autres voisins sont arrivés avec un barbecue pour qu'on fasse cuire les aliments de notre congélateur qui avaient dégelé. C'est vraiment important, et je suis très contente que les députés de tous les partis à la Chambre soient résolus à fournir un soutien immédiat.

Comme on l'a déjà dit plusieurs fois, il faut aussi se tourner vers l'avenir. Il a été montré à maintes et maintes reprises que le fait d'investir dans la résilience en amont revient beaucoup moins cher que les coûts de nettoyage dans la foulée d'une catastrophe naturelle.

La députée peut-elle parler de l'importance d'investir de manière proactive dans la résilience climatique afin que les collectivités soient prêtes à affronter de futures catastrophes naturelles?

• (2235)

Mme Lena Metlege Diab: Monsieur le Président, je remercie infiniment la députée de Victoria. J'aime beaucoup sa région. Je trouve qu'elle a beaucoup de points en commun avec Halifax.

J'aimerais d'abord la remercier de penser à nous. Je crois que les gens du Canada atlantique sont des gens exceptionnels qui prennent vraiment soin les uns des autres. Nous sommes accueillants, et nous sommes généralement des gens généreux et bienveillants.

Deuxièmement, pour répondre à la question de la députée, je dirais que le premier ministre s'est engagé fermement à soutenir le Canada atlantique et à veiller à ce que le gouvernement prenne toutes les mesures nécessaires pour répondre aux besoins actuels sur le terrain et pour offrir son aide non seulement à court terme, mais aussi à long terme, puisqu'il y aura d'autres ouragans. Ils seront plus fréquents et plus violents. Ayant pu observer les effets de ces ouragans dans notre province au cours des deux dernières décennies, je peux dire que ces phénomènes sont de plus en plus violents, de plus en plus fréquents et, bien franchement, de plus en plus effrayants.

Au moment même où je m'adresse à la Chambre, tous mes enfants — dans leurs maisons respectives à Halifax — sont sans électricité. Je viens de voir une photo de l'un d'entre eux avec ses trois jeunes enfants, et il y a des bougies partout. Ils sont tous assis, et ils s'amuse. J'ai trouvé cela merveilleux, et je suis heureuse de dire

que le gouvernement souhaite aider la province et les municipalités, qui travaillent très fort sur le terrain pour que tout le monde puisse retrouver sa vie normale, ainsi que collaborer avec elles.

M. Adam van Koeverden (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé et de la ministre des Sports, Lib.): Monsieur le Président, je remercie ma collègue d'avoir pris l'avion pour venir ici aujourd'hui et d'être demeurée dans la collectivité pour s'assurer que toutes les personnes avaient ce dont elles avaient besoin avant de venir à la Chambre des communes.

J'ai eu la chance cet été de visiter mon amie et ma collègue à Halifax, ainsi que de parcourir l'ensemble de sa circonscription. J'ai pu voir personnellement son engagement et son dévouement envers les habitants de sa circonscription. Ils étaient bien en évidence dans le discours de ma collègue ce soir.

Tel que je l'ai mentionné plus tôt, beaucoup d'habitants de Milton ressentent une sympathie considérable envers les Canadiens touchés par cette tragédie. Mes voisins veulent savoir ce qu'ils peuvent faire. Comment mes voisins dans Milton et à l'échelle de l'Ontario peuvent-ils remédier à cette catastrophe?

Mme Lena Metlege Diab: Monsieur le Président, je tiens vraiment à remercier le secrétaire parlementaire pour la santé et le sport. En effet, il est venu à Halifax-Ouest cet été et il a visité le Centre des Jeux du Canada, qui sert, hélas!, de refuge à présent.

On peut faire un don à la Croix-Rouge canadienne. Je le dis sincèrement, honnêtement et sans hésitation. Si quelqu'un veut aider au pays ou à l'étranger, je dirais qu'à l'heure actuelle, la meilleure chose à faire pour les citoyens est de faire un don à la Croix-Rouge canadienne.

M. Sean Casey (Charlottetown, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais tout d'abord souligner que j'interviens depuis le territoire traditionnel du peuple micmac Abegweit. Ils sont les gardiens passés, présents et futurs de ces terres, et nous les honorons.

Je suis au centre-ville de Charlottetown, l'un des seuls endroits de la circonscription où il y a du courant. J'essaierais bien de parler depuis mon bureau à domicile, mais le son de la génératrice étoufferait probablement celui de ma voix.

Je tiens tout d'abord à remercier le député d'Okanagan-Sud—Kootenay-Ouest d'avoir présenté la motion suggérant le débat d'urgence de ce soir. Il arrive à point nommé, et je pense qu'il est important pour les Canadiens d'entendre les parlementaires parler de l'impact de la tempête et de la réponse du gouvernement.

La tempête n'a pas été une surprise. Toutes les prévisions et tous les avertissements émis à l'avance se sont avérés remarquablement précis. Les habitants de l'Île-du-Prince-Édouard sont habitués aux tempêtes, plus souvent aux tempêtes d'hiver, et tous les préparatifs avaient été faits. Les générateurs étaient en place. Le carburant pour les générateurs avait été acheté. Il y a eu une ruée vers les épiceries pour acheter des croustilles et d'autres produits d'épicerie. Assurément, les étagères étaient assez vides avant la tempête. Des dispositions ont été prises pour les abris d'urgence. Le niveau de préparation et d'information — toutes ces choses étaient précises et bien exécutées.

À l'Île-du-Prince-Édouard, et plus particulièrement dans ma circonscription, Charlottetown, je dirais qu'on ne s'attendait pas à ce que ce soit presque exclusivement le vent qui pose problème. La pluie n'a pas été un facteur déterminant. L'eau a été un facteur déterminant dans les collectivités côtières, et je me fonde non pas sur mes observations personnelles — puisque j'ai seulement pu observer la situation dans ma circonscription —, mais sur l'information que d'autres m'ont communiquée. Je dis cela parce que l'un des principaux problèmes auquel nous avons dû faire face dans les trois derniers jours, depuis le début de la tempête, a trait à la connectivité. Les services d'accès à Internet et de téléphonie cellulaire sont au mieux inégaux, ce qui a des répercussions sur absolument tout le reste. Quand on n'a pas accès à l'information, il est difficile de savoir comment accéder à l'aide offerte.

De nombreux autres intervenants se sont exprimés ce soir sur les effets de la tempête dans leur région, si bien que ce que je vais dire semblera presque banal. En raison des vents violents, la ville de Charlottetown et une grande partie de l'Île-du-Prince-Édouard sont jonchées d'arbres arrachés. Ces arbres sont tombés sur des lignes électriques, ce qui a entraîné une panne d'électricité dans pratiquement toute la circonscription et toute l'île. Le courant est rétabli petit à petit, mais pas encore à Charlottetown, à l'exception du centre-ville. Ces arbres ont endommagé les toitures. Dans certains cas, les vents ont même arraché des toits pas très loin de chez moi. Des morceaux du toit de l'école intermédiaire Queen Charlotte se sont envolés sur plusieurs pâtés de maisons, et la question de savoir quand les élèves du premier cycle du secondaire pourront retourner en classe est au cœur des préoccupations.

Nous avons constaté une forte érosion, notamment la disparition des dunes de la plage de Cavendish. Une célèbre et populaire formation rocheuse a disparu à Darnley. Des voitures ont été endommagées, dont une chez moi. Les quais ont subi des dommages importants dans les collectivités côtières, et il y a eu des dommages dans le secteur agricole, en particulier pour le maïs, et dans les installations de stockage des pommes de terre et des produits laitiers. Tous ces secteurs ont été particulièrement touchés.

• (2240)

Pendant la tempête, il est devenu difficile de remplir les génératrices de propane ou d'essence. En l'absence d'électricité, on ne pouvait plus se procurer ces carburants. Alors que je cherchais du propane hier, je me suis réjoui d'apprendre qu'on avait rouvert le pont de la Confédération. Je sais que c'est un mot associé à quelque chose de mauvais, mais un convoi de camions transportant des équipes de monteurs de lignes est arrivé de l'extérieur de la province. Je l'ai croisé sur la voie de contournement. Je n'avais jamais été aussi heureux de voir un convoi, car ce convoi était rempli de gens qui venaient faire quelque chose de bien.

La même chose s'est produite aujourd'hui à l'arrivée du contingent militaire. Il y a deux jours, le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard a demandé l'aide du gouvernement fédéral. Hier, la demande a été approuvée et aujourd'hui, l'armée est arrivée. Cela aidera énormément pour nettoyer les rues et retirer les arbres des lignes électriques.

J'aimerais parler quelques instants de la mentalité des gens de cette ville et de cette province. La dévastation que je viens de décrire pourrait porter certains à croire que les gens sont désespérés. Rien ne saurait être plus faux. Beaucoup sont sous le choc et n'en reviennent pas de la magnitude du vent et de l'ampleur de la dévas-

Article 52 du Règlement

tation. Nous savions que la tempête s'en venait, mais bien des gens n'ont jamais vu de tels dégâts.

L'état d'esprit est à la détermination et à la résolution; nous allons retrousser nos manches. Nous avons confiance les uns dans les autres, et je dois dire que nous avons également confiance dans la Maritime Electric. À maintes reprises, lorsque nous avons été frappés par des tempêtes hivernales, nous avons reçu à l'Île-du-Prince-Édouard des renseignements opportuns et fiables de la Maritime Electric concernant les progrès réalisés par ses équipes vaillantes et l'état d'avancement de leurs travaux. C'est déjà commencé. Kim Griffin, la porte-parole de la Maritime Electric, est devenue un visage bien connu des Prince-Édouardiens pour les mises à jour dans ces situations critiques. C'est ce qu'elle fait encore maintenant.

Lorsque nous nous sommes promenés dans Charlottetown ces deux derniers jours, le son des génératrices et des tronçonneuses dominait pratiquement partout.

J'ai été encouragé par l'implication du Cabinet. Le ministre de la Protection civile et le premier ministre nous ont écoutés. Ils ont été en contact avec nous. Il est évident qu'ils se soucient de nous. Il est évident que les renseignements que nous leur transmettons sont pris en compte dans les mesures qu'ils mettent en place. Il est également important de souligner les autres mesures qui ont été prises par le gouvernement, notamment la décision d'égaliser les dons faits à la Croix-Rouge.

Je souhaite remercier grandement les travailleurs du centre familial Jack Blanchard, du centre communautaire Malcolm J. Darrach, du Centre d'action communautaire, du Centre des arts de la Confédération et du centre communautaire Hillsborough Park pour le travail qu'ils font en vue d'aider les gens ayant besoin d'un refuge d'urgence.

En terminant, je souhaite donner un dernier conseil aux travailleurs dans le domaine de l'assurance. Lorsque je pratiquais le droit, j'ai travaillé des deux côtés de l'industrie de l'assurance. Je demanderais aux gestionnaires de cas et aux experts en assurances de bien vouloir, au cours des prochains jours, agir de toute urgence, faire preuve de compassion et faire passer leurs souscripteurs avant leurs actionnaires.

• (2245)

M. Stephen Ellis (Cumberland—Colchester, PCC): Monsieur le Président, c'est toujours un plaisir de siéger au Comité permanent de la santé avec le député de Charlottetown. J'apprécie le travail qu'il y fait.

Comme nous l'avons entendu aujourd'hui de la plupart des provinces de l'Atlantique, et c'est toujours intéressant de l'entendre, il est vrai que nous avons beaucoup de points communs et que le Canada atlantique se distingue par sa grande résilience. Comme je l'ai dit précédemment, j'espère que ce n'est pas de la vantardise.

Cela dit, je pense qu'il est important de souligner — et je pense que nous sommes maintenant tous en mesure de le comprendre — que les services de téléphonie cellulaire font partie des infrastructures essentielles. Nous savons également, et nous l'avons déjà entendu dans cette enceinte, que l'ancien ministre Ralph Goodale avait promis, à l'époque de *Dorian*, que le CRTC allait régler ce problème. Nous savons que cela n'a pas été fait.

Article 52 du Règlement

Je me demande comment le député d'en face va pousser le gouvernement à faire en sorte que cet élément d'infrastructure essentielle soit davantage en mesure de répondre aux besoins de tous nos concitoyens.

• (2250)

M. Sean Casey: Monsieur le Président, j'aimerais remercier le député de Cumberland—Colchester d'avoir saisi une occasion de plus pour diffuser le message à la Chambre sur cet enjeu. Dans le monde actuel, les téléphones cellulaires et la connectivité Internet sont absolument essentiels. Il est important que le gouvernement crée l'environnement propice à ce que les grandes sociétés de télécommunications investissent pour offrir ces services. Des progrès considérables ont été accomplis, mais une catastrophe naturelle comme celle qui vient de se produire nous rappelle que le travail n'est pas terminé.

Le message ne pourrait pas être plus clair. Je sais que le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie est parfaitement conscient de l'importance de cet enjeu et il s'est déjà exprimé à cet effet. Je suis convaincu que de plus amples discussions auront lieu sur ce sujet dans un proche avenir, tout comme les investissements requis. C'est primordial.

M. Richard Cannings (Okanagan-Sud—Kootenay-Ouest, NPJ): Monsieur le Président, je remercie le député de Charlottetown d'avoir raconté son expérience sur le terrain. J'ai visité Charlottetown en juin et je suis de tout cœur avec les habitants qui font face à toutes ces difficultés là-bas.

Il a mentionné que nous savions qu'une tempête s'en venait. Nous n'étions peut-être pas certains de la force des vents ou de la quantité de pluie qui nous attendaient, mais je me souviens que nous débattions d'un autre sujet à la Chambre mercredi dernier et que nous parlions de l'ouragan Fiona et des vents violents qui l'accompagnaient.

Je me demande s'il peut parler de ce que nous aurions pu faire différemment dans le but d'être prêts à l'avance. Il a dit que la province a demandé l'aide de l'armée il y a deux jours, puis que cette dernière a été déployée le lendemain. Que serait-il arrivé si les membres des forces armées avaient été là avant l'arrivée de la tempête? Est-ce que leur présence aurait fait une différence? Seraient-ils déjà en train d'aider à dégager les rues? Appuieraient-ils tout ce qui se passe en ce moment? Nous aurions eu une longueur d'avance. Y a-t-il quoi que ce soit que nous aurions pu faire pour nous préparer à l'avance? Nous savions que la tempête s'en venait.

M. Sean Casey: Monsieur le Président, il s'agit peut-être en fait d'une question de processus. À l'heure actuelle, le processus est le suivant: le gouvernement fédéral répond aux demandes de déploiement de ressources fédérales présentées par les provinces. Dans le cas présent, les ressources ont été mises à disposition des provinces presque immédiatement après la réception de la demande. Je ne sais pas s'il existe un processus ou un mécanisme qui permet à une province de faire cette demande de façon préventive. Étant donné la clarté des prévisions, il s'agit peut-être d'une situation où l'on pourrait explorer cette possibilité.

Je dirais aussi que, en ce qui concerne les changements climatiques et la résilience, l'Île-du-Prince-Édouard est et sera à la fine pointe de l'adaptation aux changements climatiques grâce aux investissements considérables du gouvernement dans le Canadian Centre for Climate Change and Adaptation, qui est situé à St. Peter's Bay et qui produit des experts dans le domaine.

L'hon. Rob Moore (Fundy Royal, PCC): Monsieur le Président, c'est un honneur de prendre la parole ce soir pour aborder ce sujet très important. Je tiens à mentionner dès le départ que je partagerai mon temps de parole avec le député de Sherwood Park—Fort Saskatchewan.

La semaine dernière, les gens de tout le Canada atlantique ont fait de leur mieux pour se préparer à une tempête que l'on décrivait comme une menace grave et potentiellement historique. Comme nous le savons tous maintenant, cette description était exacte. L'ouragan Fiona a effectivement été grave et historique. Malheureusement, il a aussi été tragique.

Je veux me faire l'écho des sentiments qui ont été exprimés à la Chambre. Nos pensées accompagnent ceux qui ont perdu un être cher en ce moment difficile. Nos pensées vont également à ceux qui ont perdu leur maison ou leur entreprise ou dont la propriété a subi des dommages importants, ainsi qu'à tous ceux qui ont l'impression que le chemin vers le rétablissement est actuellement trop long à parcourir. Je tiens à remercier les pompiers, les policiers et les ambulanciers qui ont répondu aux appels à l'aide, souvent au péril de leur vie. Je veux aussi remercier les maires qui dirigent leurs interventions locales de rétablissement, ainsi que les premiers ministres de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard, de Terre-Neuve-et-Labrador et du Nouveau-Brunswick, qui ont réagi rapidement après le passage de l'ouragan Fiona.

Bien entendu, je tiens à remercier tous ceux qui travaillent à rebrancher toutes les familles du Canada atlantique. Ces vaillants travailleurs vont passer bien des journées loin de leur propre famille afin d'aider à rétablir le courant dans les milliers de foyers qui sont toujours privés d'électricité dans la région. Je songe notamment aux travailleurs qui viennent du Maine et qui ont franchi de nombreux obstacles pour offrir une aide bien nécessaire à la Nouvelle-Écosse.

Tandis que les équipes d'urgence travaillent jour et nuit pour rétablir le courant dans les régions touchées par l'ouragan, nous découvrons l'étendue des dommages et les récits personnels des habitants des Maritimes et de Terre-Neuve sur la façon dont ils ont affronté la tempête et tentent de s'en remettre.

Je tiens aussi à remercier tous ceux qui ont aidé leur voisin. On l'a constaté à d'innombrables reprises dès qu'il se produit un événement tragique. Au Canada atlantique, les gens se préoccupent de leur prochain et viennent en aide à leurs voisins. Comme d'habitude, les anecdotes à ce sujet abondent ces derniers jours.

Bon nombre de ces anecdotes respectent un thème qui est devenu très familier aux Canadiens de l'Atlantique, c'est-à-dire notre solide esprit communautaire. Les gens se serrent les coudes et s'entraident comme ils peuvent. Quiconque possède une scie à chaîne se met rapidement au travail pour aider à dégager les arbres abattus. Les centres communautaires ouvrent leurs portes pour accueillir les familles qui ont besoin de recharger leur téléphone, de se réchauffer ou simplement de boire un café chaud.

Notre solide esprit communautaire n'est qu'une des raisons pour lesquelles je suis fier d'être un Canadien de l'Atlantique. Cet esprit communautaire est absolument indispensable pour traverser des périodes difficiles comme celle que nous vivons. La province de la Nouvelle-Écosse, à l'instar d'autres provinces, a maintes fois démontré que ses habitants savent unir leurs forces pour se relever d'une tragédie.

En 1917, un autre événement historique avait secoué la province. À cette époque, un navire transportant des explosifs était entré en collision avec un navire à vapeur dans le port d'Halifax. Le monde n'avait jamais connu une explosion d'une telle ampleur créée par l'homme. La dévastation qui a suivi était indescriptible. Cependant, il n'avait fallu que quelques heures après cette catastrophe pour que les trains commencent à se diriger vers Halifax afin de livrer des denrées et que de bons samaritains offrent leur secours. La vitesse avec laquelle les collectivités et les provinces avoisinantes s'étaient mobilisées pour prêter main-forte à cette lointaine époque est l'héritage de la force d'entraide que l'on peut encore constater chez les Canadiens de l'Atlantique aujourd'hui.

Il y a aussi une autre tradition, cette fois chez nos voisins du Sud, qui n'hésitent pas à offrir leur soutien durant les temps difficiles. Même 106 ans après l'explosion survenue à Halifax, la Nouvelle-Écosse achemine chaque année un arbre de Noël à la ville de Boston pour témoigner sa gratitude pour les secours fournis par les Bostonnais en 1917.

En 2022, nos voisins américains ont une fois de plus répondu à l'appel à l'aide. Cependant, cette fois-ci, leurs efforts ont été bloqués par la paperasserie et les pirouettes bureaucratiques qu'ils devaient faire pour entrer au Canada afin de prêter main-forte. L'application ArriveCAN est un désastre depuis son lancement. Aux postes frontaliers où il y a peu ou aucun service cellulaire l'application s'est révélée inutile, et le gouvernement n'a pas tenu compte des personnes âgées et des personnes qui n'ont tout simplement pas de téléphone intelligent. On a ordonné par erreur à des voyageurs de se mettre en quarantaine alors qu'ils n'étaient pas tenus de le faire. Avec toute la confusion créée par ArriveCAN, un nombre incalculable de fraudes ont été perpétrées; des Canadiens innocents ont été victimes d'escroqueries parce qu'ils tentaient de respecter les règles complexes et incohérentes imposées par le gouvernement fédéral.

• (2255)

L'application ArriveCAN a une incidence négative sur certaines industries, y compris sur le secteur touristique de ma circonscription, Fundy Royal. Bien que son utilisation, qui résulte d'une mauvaise politique frontalière, nuise aux collectivités et aux entreprises tributaires des déplacements transfrontaliers, le gouvernement libéral s'entête à maintenir sa politique. Dimanche, nous avons pu voir l'inefficacité de cette application quand le premier ministre de la Nouvelle-Écosse, Tim Houston, a révélé que des travailleurs du secteur énergétique des États-Unis, qui venaient au Canada pour participer au rétablissement du réseau électrique, ont été retardés à la frontière à cause de l'application ArriveCAN.

Il faut agir rapidement après un ouragan. Chaque minute compte quand les membres d'une famille sont coupés les uns des autres, qu'ils ne peuvent pas téléphoner pour demander de l'aide et n'arrivent pas à faire chauffer de la nourriture pour leurs enfants. Tout ce qui retarde le soutien qui aidera les Canadiens à se remettre de cette tempête est carrément inacceptable.

Le ministre de la Protection civile a dit hier que s'il y avait eu des retards à la frontière, ils étaient négligeables. C'était une déclaration plutôt hardie, puisqu'il était alors chez lui, où il y avait du courant, et qu'il s'adressait à des familles qui ne savent pas encore quand l'électricité sera rétablie.

Selon moi, cette entrave possible au rétablissement constitue un exemple de politique absurde, car nous savons que l'application Ar-

Article 52 du Règlement

riveCAN ne sera plus requise à partir de ce week-end. J'exhorte le gouvernement à l'abandonner immédiatement. Nous constatons les dommages que peut causer une politique mal pensée.

Cela m'amène à d'autres questions concernant la reprise. Il existe des ententes entre le gouvernement fédéral et les provinces pour l'indemnisation de ceux qui en ont besoin pour reconstruire des maisons, des fermes et des entreprises. Il ne faut pas laisser la paperasserie, les prétextes administratifs ou les retards empêcher les Canadiens de l'Atlantique d'obtenir l'aide dont ils auront si désespérément besoin après la tempête.

Les membres du gouvernement ne cessent de dire qu'ils sont solidaires de toutes les personnes touchées par la tempête, mais ils doivent aussi éviter de se mettre en travers de leur chemin. Les dispositions du fédéral pour l'aide financière en cas de catastrophe ont été mises en place pour fournir une aide financière aux gouvernements provinciaux et territoriaux en cas de catastrophe naturelle de grande envergure. Toutefois, cette aide n'est pas versée immédiatement aux Canadiens qui souffrent à l'heure actuelle. Je demande donc que nous travaillions tous ensemble pour réduire les lourdeurs administratives qui empêchent les Canadiens d'obtenir l'aide dont ils ont besoin le plus rapidement possible.

Même si les intentions des créateurs de ces programmes sont louables, nous devons surtout veiller à ce qu'ils soient accessibles. Dans les dernières années, nous avons vu à maintes reprises que le gouvernement peut agir rapidement s'il le veut, et il n'y a pas de raison de ne pas accorder autant d'attention et d'énergie aux gens de la région de l'Atlantique en cette période difficile.

Cet ouragan a causé énormément de dommages dans l'ensemble des Maritimes et à Terre-Neuve-et-Labrador, mais nous sommes déterminés à faire tout en notre pouvoir pour aider les gens de la région de l'Atlantique à traverser cette crise. Je tiens à remercier tous ceux qui ont uni leurs efforts et fait une contribution tantôt importante, tantôt modeste afin d'aider leurs concitoyens et leurs collectivités. Ensemble, nous pourrons rebâtir et nous assurer un avenir meilleur. Pour y arriver, il faut que tout le monde collabore, y compris les municipalités, les provinces et le gouvernement fédéral.

J'exhorte le gouvernement fédéral à éliminer tous les obstacles qui pourraient empêcher les habitants et les gouvernements des provinces de l'Atlantique de recevoir l'aide dont ils ont désespérément besoin.

• (2300)

M. Adam van Koevreden (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé et de la ministre des Sports, Lib.): Monsieur le Président, il est très important que nous soyons ici ce soir pour parler de ce que nous pouvons faire pour aider les gens qui sont touchés par cette situation dans le Canada atlantique et partout au Québec.

Il est également très important que nous nous en tenions aux faits. Plus tôt aujourd'hui, pendant la période des questions et tout au long de l'après-midi, nous avons entendu des informations erronées à propos de certains événements. Je veux lire pour le compte rendu quelque chose qui m'a été fourni par la députée d'Halifax-Ouest. Il s'agit d'un article de presse qui dit ceci:

La Nova Scotia Power affirme qu'aucun problème n'a empêché les équipes américaines de réparation des lignes électriques de traverser la frontière pour venir aider à réparer le réseau électrique dévasté par l'ouragan Fiona.

Article 52 du Règlement

Dimanche, l'entreprise de services publics et le premier ministre de la Nouvelle-Écosse, Tim Houston, ont tous deux déclaré qu'un problème lié à l'application controversée ArriveCAN [qui deviendra facultative à partir de dimanche prochain] retardait le passage au Canada des équipes de réparation des lignes électriques.

Dans une nouvelle déclaration faite lundi après-midi, la porte-parole de la Nova Scotia Power, Jacqueline Foster, a affirmé qu'il y avait eu une certaine confusion au sujet de l'application, mais qu'il était maintenant confirmé qu'il n'y avait eu aucun problème.

J'espère que cela remet les pendules à l'heure pour tous ceux qui se trouvent à la Chambre ce soir.

L'hon. Rob Moore: Monsieur le Président, cela illustre parfaitement l'inutilité du programme. Le député parle d'un programme qui a retardé des équipes du Maine, qui devaient traverser le Nouveau-Brunswick pour se rendre en Nouvelle-Écosse. C'est un programme dont le gouvernement va se débarrasser samedi, mais il refuse de le faire aujourd'hui pour empêcher des retards à la frontière et faciliter l'entraide.

Le député a lu une citation. Je ferai donc de même:

« Je sais que certaines équipes du Maine ont eu des problèmes à la frontière », a dit le premier ministre de la Nouvelle-Écosse, Tim Houston, aux journalistes, lors d'une conférence de presse dimanche matin.

Une fois que nous en avons pris conscience, nous avons alerté le gouvernement fédéral, et je crois comprendre que cela a été réglé assez rapidement, mais [...] il y avait initialement un problème.

Je crois le premier ministre Houston sur parole quand il affirme qu'il y a eu un retard. C'est inexcusable. Le gouvernement sait que ce programme n'a jamais fonctionné et que, pire encore, il retarde ces jours-ci l'arrivée de l'aide dont nous avons désespérément besoin. Nous devrions donc supprimer ce programme immédiatement.

• (2305)

Mme Jenny Kwan (Vancouver-Est, NPD): Monsieur le Président, si nous sommes réunis ce soir, c'est bien sûr afin d'offrir notre soutien à tous ceux qui doivent faire face aux catastrophes naturelles d'un bout à l'autre du pays. Nous parlons de l'importance d'agir immédiatement et il est évident qu'il faut le faire.

Il est également question des investissements nécessaires et de savoir si le gouvernement devrait injecter de l'argent de façon proactive afin de mettre en œuvre des projets d'adaptation aux changements climatiques. Le député serait-il pour qu'on augmente le financement projets proactifs d'adaptation aux changements climatiques, plutôt que d'attendre que les catastrophes surviennent, ce qui exacerbe souvent les impacts de ces dernières, comme on le voit présentement?

L'hon. Rob Moore: Monsieur le Président, il faut agir sur les deux fronts: l'adaptation et l'atténuation. Il faut le faire en tenant compte des défis propres aux régions côtières, mais il faut aussi répondre aux besoins criants liés à la reconstruction des quais et des ressources côtières dont l'industrie et les collectivités locales ont besoin.

Par le passé, il y a eu de nombreux ouragans et de nombreuses tempêtes qui ont causé des dégâts et une des choses qu'il faut faire pour assurer la relance de l'industrie, des petites entreprises et des collectivités et retourner les gens au travail est de choisir judicieusement le financement à consacrer aux infrastructures de la région pour avancer et bâtir ensemble. Nous sommes prêts à aider les collectivités pour qu'elles y arrivent et nous les soutiendrons à toutes les étapes.

M. Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Monsieur le Président, je suis heureux de pouvoir participer

à l'important débat de ce soir au sujet des répercussions de l'ouragan Fiona sur l'Est du Canada.

Comme les députés le savent, je représente une circonscription de l'Alberta. Nous vivons dans un grand pays, où une catastrophe naturelle peut toucher une région donnée et non une autre. Je sais aussi que nous avons un grand sens de la solidarité et que les Albertains suivent les événements qui se déroulent ailleurs au pays en éprouvant un profond sentiment de solidarité et le désir d'aider. De nombreux Albertains qui ont des liens familiaux et ancestraux étroits avec le Canada atlantique suivent avec effroi les conséquences de cet ouragan et ils souhaitent que je communique en leur nom leur sentiment de solidarité et leur désir de voir le gouvernement venir en aide à ceux qui en ont besoin.

Tout comme le Canada atlantique nous a témoigné sa solidarité lorsque l'Ouest canadien a été victime de catastrophes naturelles comme les inondations en Colombie-Britannique, ma province et mes concitoyens sont pleinement solidaires du Canada atlantique et ils exhortent le gouvernement à intervenir résolument, efficacement et durablement. C'est le caucus de l'Atlantique du caucus conservateur qui est à l'origine de cette démarche, et je tiens à souligner l'excellent travail accompli par ses membres, notamment le député de Cumberland—Colchester, qui a proposé le débat d'urgence de ce soir. Bien entendu, je tiens également à souligner l'engagement de notre chef et le poignant discours qu'il a prononcé ce soir.

Une chose m'a vraiment marqué dans le discours de notre chef: c'est lorsqu'il a dit ne pas vouloir une autre situation où on donne « A » pour l'annonce et un « F » pour l'exécution. Parfois, des engagements sont pris lorsqu'une histoire fait les manchettes, lorsqu'une situation attire l'attention et que les événements sont sentis de manière très aiguë. Il faut alors se demander si le gouvernement et le reste du pays sont réellement présents par la suite, lors du processus de reconstruction qui doit se poursuivre longtemps après que l'histoire n'est plus d'actualité et que l'attention s'est déplacée vers d'autres questions. Le suivi est-il assuré? De même, le gouvernement fait-il des annonces pour ensuite tarder à fournir les résultats escomptés? Le gouvernement réagit-il assez rapidement?

L'opposition, guidée par son caucus de l'Atlantique, sera là pour vivement exiger un suivi, des mesures efficaces et un soutien suffisant de la part du gouvernement pour assurer la reconstruction, et ce, non seulement pendant que les médias parlent de la situation, mais à long terme. Il faut adopter une approche axée sur les résultats qui permettra de mesurer les résultats obtenus et les effets concrets. Il faut investir l'argent nécessaire et mesurer concrètement les résultats. Les Canadiens peuvent avoir l'assurance que l'opposition suivra attentivement ce dossier à long terme pour veiller à ce que l'on obtienne des résultats. De ce côté-ci de la Chambre, nous ferons certainement tout ce que nous pouvons pour nous en assurer.

Ce soir, j'aimerais parler plus particulièrement d'un problème que nous avons observé dans l'approche du gouvernement. Il touche plus particulièrement les programmes visant à doubler les dons. Il y a toujours un problème dans la façon dont le gouvernement les conçoit et les met à exécution. Le problème, c'est que le gouvernement s'engage à verser une somme équivalente pour les dons faits à un organisme ou un petit groupe d'organismes de son choix, mais pas à tous les organismes qui interviennent.

Article 52 du Règlement

Je me suis déjà heurté à ce problème, en particulier dans le domaine du développement international. Lors de catastrophes un peu partout dans le monde, c'est un grave problème qui a été porté à mon attention par des organismes de développement international. Des organismes qui travaillent au Liban, qui répondent aux besoins humanitaires associés à l'invasion de l'Ukraine ou, plus récemment, qui s'occupent de la situation au Pakistan, des organismes qui sont peut-être petits, mais qui sont dirigés par des membres de la diaspora et qui ont des liens très profonds et une présence importante sur le terrain, sont exclus du programme de contributions égales du gouvernement parce qu'il est plus simple pour le gouvernement de ne cibler que les très grands organismes qui ont plus l'habitude de faire affaire avec lui et qui ont des liens établis avec lui. Pour le gouvernement, il est plus simple de dire qu'il égalera un don fait à un joueur important plutôt que d'annoncer qu'il égalera les dons faits à tous les organismes qui font le travail.

• (2310)

J'ai eu l'occasion de prendre connaissance de ce genre de problème dans le domaine du développement international, mais il survient actuellement au beau milieu des interventions d'urgence provoquées par une catastrophe au Canada. Le gouvernement désigne une seule organisation qui recevra tout l'argent octroyé par le gouvernement afin de doubler les dons reçus. Cette organisation, c'est la Croix-Rouge.

Je tiens à dire d'entrée de jeu que la Croix-Rouge accomplit un excellent travail. Je pense aussi que c'est une excellente idée de mettre en œuvre un programme consistant à doubler les dons faits par des particuliers, de manière à encourager la population à se montrer généreuse. C'est une bonne manifestation du principe de solidarité. Le gouvernement n'agit pas seul, mais il fait partie de la solution. Il promeut l'altruisme parmi les gens dans un esprit de collaboration avec eux. En principe, c'est vraiment une bonne idée.

Or, lorsque le système prévoit un apport de deniers publics pour doubler les dons faits à certaines organisations, mais pas à d'autres, les petites organisations qui sont exclues se trouvent à perdre non seulement des contributions qui pourraient leur être versées par le gouvernement, mais aussi des dons qui pourraient leur être faits par des particuliers, et ce, bien qu'elles soient présentes sur le terrain que les grandes organisations, qu'elles soient dirigées par des gens de la place et qu'elles aient des liens étroits avec la population locale.

Lorsque les gens disent qu'ils veulent participer aux efforts de reconstruction après le passage de l'ouragan Fiona, ou par le passé, après les inondations au Pakistan ou la situation au Liban, ils veulent instinctivement donner aux organisations qui reçoivent un financement de contrepartie, plutôt qu'aux organisations qui n'en reçoivent pas.

Les organisations me racontent qu'elles reçoivent des appels d'anciens donateurs qui leur disent qu'ils allaient initialement leur faire un don, mais qu'ils vont en fait faire un don à une autre organisation qui bénéficie d'un financement de contrepartie. Nous voyons comment, par le biais d'une politique gouvernementale, en versant des dons de contrepartie à certaines organisations, mais pas à d'autres, le gouvernement finit par inciter les donateurs privés à modifier leur comportement en matière de dons, en délaissant les organisations auxquelles ils donnaient auparavant au profit de celles qui reçoivent une contrepartie. Le gouvernement, par le biais de cette politique de contrepartie, oriente les dons de certaines organisations vers d'autres. C'est un problème.

Le fait de doubler les dons à certains organismes risque de nuire à des groupes qui œuvrent depuis longtemps et qui travaillent sur le terrain. Cela éveille également un certain degré de soupçons. Les gens se demandent pourquoi le gouvernement ne verse pas un montant équivalent aux dons effectués à ces organismes. Est-ce parce qu'il a déterminé que ces organismes ne sont pas assez bons? Ce n'est pas la raison. En fait, certains de ces organismes apportent une aide peut-être même plus efficace, mais ils ne reçoivent pas du gouvernement un montant équivalent aux dons recueillis parce que, instinctivement, le gouvernement offre toujours de doubler les dons effectués auprès des mêmes organismes.

Ayant soulevé ce problème maintes fois dans d'autres contextes, j'aimerais implorer le gouvernement, une fois de plus, de revoir cette politique. Il pourrait s'y prendre de différentes façons. Il pourrait recenser, en général, tous les dons effectués auprès d'organismes de bienfaisance offrant de l'aide aux victimes d'inondation, puis verser le même montant dans un fonds qu'il distribuerait par la suite.

Il ne serait pas tenu nécessairement de verser dollar pour dollar exactement au même organisme. Toutefois, s'il mettait de côté un montant d'argent équivalent au total des dons effectués, puis le redistribuait, à tout le moins, cela réglerait le problème actuel, c'est-à-dire le fait que l'offre du gouvernement dissuade les gens de faire un don aux organismes qui en sont exclus. Selon moi, c'est une piste de solution.

Les dons de tous les Canadiens pour l'aide aux victimes de l'ouragan devraient être doublés, d'une façon ou d'une autre, qu'il s'agisse des dons faits à la Croix-Rouge ou à d'autres organisations plus petites intégrées aux collectivités locales. Le conseil des Chevaliers de Colomb de ma région pourrait recueillir des fonds et les transférer à un conseil de l'organisation du Canada atlantique. Il y a peut-être des banques alimentaires qui recueillent des fonds à l'échelle locale ou du pays. Je crois qu'il faudrait toujours doubler les dons pour ce genre d'effort louable.

Encore une fois, j'ai déjà soulevé cette question à la Chambre dans le passé. Il est un peu frustrant de voir qu'on ne semble pas écouter les solutions simples et non partisans dont nous avons besoin pour procéder à une réforme des programmes de jumelage de dons. Ces problèmes ont déjà été soulevés, mais rien n'a été fait pour les régler. J'exhorte le gouvernement à étudier de nouveau cette question et à trouver des moyens de rendre inclusif le jumelage des dons de façon à refléter la diversité des organisations et à soutenir les organismes locaux autant que les grandes organisations.

• (2315)

Encore une fois, je veux dire à la Chambre que les gens de ma circonscription, les gens de l'Ouest canadien, soutiennent les habitants de l'Est du Canada qui vivent des moments difficiles. Nous voulons que le gouvernement soit là pour les aider à long terme.

M. Adam van Koevreden (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé et de la ministre des Sports, Lib.): Monsieur le Président, mon collègue s'y connaît plutôt bien en développement international et j'espère pouvoir en discuter de nouveau avec lui la prochaine fois que nous emprunterons l'ascenseur ensemble.

Article 52 du Règlement

Ayant eu l'occasion de rendre visite à la Croix-Rouge en Nouvelle-Écosse cet été, je voulais souligner son vaste réseau de personnes-ressources et de relations à l'échelle communautaire. Le genre d'intervention rapide que ces dons visent à permettre dépend de ces relations et de la facilité avec laquelle les groupes qui offrent une aide à l'échelle communautaire, notamment celui qu'a mentionné le député, les Chevaliers de Colomb, peuvent communiquer avec leur Croix-Rouge locale.

Cela dit, même si c'est un peu en dehors du sujet, le député a également mentionné l'aide internationale. Il n'est sûrement pas sans savoir que la Coalition humanitaire regroupe 12 organisations plutôt diversifiées. Quoi qu'il en soit, je prends note de ses observations qui, je crois, valent la peine d'être étudiées.

Le député pourrait-il nous expliquer de quelle façon les citoyens de sa circonscription, en Alberta, peuvent contribuer aux importants efforts pour réparer les dégâts?

M. Garnett Genuis: Monsieur le Président, je tiens à souligner que rien dans mon discours ne visait à minimiser l'excellent travail qu'accomplit la Croix-Rouge dans l'Est du Canada ou dans d'autres régions du monde. Bien sûr, la Croix-Rouge entretient des partenariats avec des organisations locales, et j'espère qu'elle fera de son mieux pour mobiliser certaines de ces organisations.

Cependant, cela ne change en rien le fait qu'il y a beaucoup d'autres organisations méritantes qui ne reçoivent pas ce soutien de contrepartie et, en somme, cela place la Croix-Rouge dans la position de débiteur de fonds publics, ce qui est normalement considéré comme le rôle du gouvernement. Nous devrions nous efforcer de fournir ce soutien sous forme de contrepartie à toutes les organisations qui font du bon travail, non pas parce que les organisations qui reçoivent une contrepartie ne la méritent pas, mais parce que d'autres organisations la méritent tout autant.

Je sais que mes concitoyens participeront activement aux efforts de secours et j'aimerais que tous leurs dons soient doublés, quelles que soient les organisations bénéficiaires.

• (2320)

M. Richard Cannings (Okanagan-Sud—Kootenay-Ouest, NDP): Monsieur le Président, j'aimerais poser au député une question sur la première partie de son discours. Il me semble qu'il a dit que le gouvernement devrait s'engager durablement à venir en aide aux habitants de la région de l'Atlantique et à ceux d'autres régions sinistrées au pays. Bien que le gouvernement soutienne toujours les victimes au moment des catastrophes, il lui arrive parfois de les oublier assez rapidement.

Je me demande si le député pourrait nous dire ce qu'il pense de l'idée de dépenser plus d'argent pour préparer l'avenir, compte tenu des catastrophes de plus en plus fréquentes, graves et dévastatrices. Devrions-nous consacrer des sommes plus importantes à nous adapter aux changements climatiques? Au lieu de toujours réagir et de dépenser des milliards de dollars après coup, nous devrions vraiment fournir un financement accru chaque année pour aider les collectivités canadiennes à se préparer.

M. Garnett Genuis: Monsieur le Président, il est bien sûr logique d'avoir des infrastructures résilientes, des infrastructures qui sont adéquates et qui permettent de faire face à ce genre d'événements le plus possible.

Je ne suis pas ingénieur. Il n'est probablement pas envisageable de construire les infrastructures pour répondre à tous les scénarios

possibles. Cela dit, je suis favorable à l'idée que nous devrions, dans le processus de reconstruction et de construction des infrastructures, essayer de nous préparer en vue de résister aux tempêtes possibles et aux autres phénomènes météorologiques.

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, j'ai eu des inquiétudes semblables au sujet des programmes de contributions égales. Je me demande ce que suggérerait le député pour que nous modifiions à court terme, dans les prochains jours, notre façon d'accéder aux meilleurs organismes de bienfaisance — les plus efficaces — sur le terrain.

M. Garnett Genuis: Monsieur le Président, je pense qu'une mesure très simple que le gouvernement pourrait prendre consiste à dire, à titre d'énoncé de politique, qu'il s'efforcera de cerner tous les dons faits à cette fin et de les égaliser dans la mesure où il mettra de côté, dans un fonds de secours, un montant équivalant à celui qu'il estime avoir été versé en dons.

Il n'est pas nécessaire que ce calcul officiel soit effectué en un ou deux jours. Si le gouvernement s'engage maintenant sur le plan politique, cela signifie qu'il pourra graduellement communiquer avec ces organismes de bienfaisance, s'efforcer de déterminer qui a fourni de l'aide et quel montant a été versé, et ensuite déboursier les fonds à un moment ultérieur.

M. Robert Morrissey (Egmont, Lib.): Monsieur le Président, je tiens d'abord à préciser que je vais partager mon temps de parole avec la députée de Saanich—Gulf Islands et que je suis heureux de pouvoir participer au débat de ce soir.

À cette heure tardive, je crois être le seul député présent à avoir déjà vécu personnellement un tel événement météorologique au Canada atlantique. D'autres étaient aussi présents de ce côté. Je me trouvais à l'épicentre, avec certains de mes collègues. Je sais que d'autres collègues ont vécu la même expérience.

En toute honnêteté, en ce qui concerne l'Île-du-Prince-Édouard, la province était bien préparée. J'accorde une excellente note aux organismes d'urgence ainsi qu'à mon collègue, le ministre responsable, et au gouvernement provincial, qui ont transmis le message qu'une tempête très importante approchait et qu'il fallait se préparer en conséquence. Les avertissements ont été efficaces. Toutefois, tout ce qu'on pouvait faire, c'était attendre en espérant que les choses ne seraient pas aussi graves qu'on nous le disait. Tous les mécanismes de prévention du gouvernement ont fonctionné, et c'est pourquoi les pertes de vie ont été minimales. Il est bien entendu impossible de minimiser la moindre perte de vie, car une c'est déjà trop, mais il n'en demeure pas moins que le bilan aurait pu être pire.

Nous étions conscients du danger. En fait, je suis retourné dans ma circonscription quand les prévisions ont commencé à indiquer des conditions météorologiques extrêmes. J'ai choisi d'être auprès de mes concitoyens.

Je peux affirmer sans l'ombre d'un doute que c'est l'une de ces alertes d'urgence qui m'a réveillé vers 3 h 30 du matin. J'avais décidé qu'il valait mieux garder mon téléphone cellulaire à côté de moi durant la nuit. Le temps était très mauvais dehors et je n'étais pas certain de la tournure des événements. Je suis content de l'avoir fait, car l'application d'alerte d'urgence a retenti. J'ai soudainement pris conscience de la réalité. J'ai lu l'alerte, puis j'ai cru bon de jeter un coup d'œil par la fenêtre. Les arbres se faisaient violemment secouer par le vent. Je n'avais jamais rien vu de tel. Soudainement, des arbres ont commencé à s'abattre sur ma maison. Oui, j'affirme que ces systèmes d'alerte sont efficaces.

Article 52 du Règlement

Je vais concentrer mes observations sur deux secteurs du Canada atlantique et de l'Île-du-Prince-Édouard qui ont très bien réagi. Il s'agit de l'industrie des pêches, plus particulièrement les pêcheurs, qui ont retiré leurs bateaux d'une très grande valeur des eaux. Ils ont pris les avertissements des autorités au sérieux. Ils ont suivi les consignes de tous les ordres de gouvernement. Ils ont retiré leurs embarcations des eaux pour les mettre en sûreté et il n'y a eu aucune perte sur ce plan. Cependant, ils n'ont pas pu retirer leurs engins de pêche. Une évaluation des dommages est en cours et ils sont considérables.

Les agriculteurs ont entreposé leur équipement du mieux possible dans les bâtiments. Ils ont pris des précautions. Ils ne pouvaient toutefois pas sortir les cultures des champs. C'est le volet de l'industrie agricole qui a subi le plus de dommages. Tant les agriculteurs que les pêcheurs ont pris toutes les mesures qui leur étaient recommandées pour limiter les pertes, mais les pertes ont tout de même été considérables, et elles continuent de s'accumuler.

Le gouvernement doit donc être prêt à soutenir l'industrie de l'agriculture et l'industrie de la pêche et à fournir des ressources pour atténuer les pertes subies, car les pêcheurs et les agriculteurs ont fait tout en leur pouvoir pour limiter les dommages. Nous évaluons encore tout cela. Un autre enjeu concerne les dommages, des dommages considérables, qu'a subis l'infrastructure des ports pour petits bateaux de la région. Il s'agit d'une situation qui ne date pas d'hier.

J'ai écouté certains des députés qui sont intervenus à la Chambre dire que le gouvernement devait agir vite, vite, vite. J'ai parlé à un agriculteur hier. En fait, j'ai sillonné ma circonscription samedi et dimanche; je suis allé jusqu'à la plupart des ports et j'ai rencontré les personnes directement touchées par les événements. C'était important. Bref, l'agriculteur que j'ai écouté m'a dit que même si nous lui donnions de l'argent dès aujourd'hui, il ne pourrait pas embaucher d'entrepreneur pour commencer les réparations nécessaires.

Tempérons les attentes, car certains disent que nous n'allons pas assez vite et que nous devrions déjà être sur place. Je prends le premier ministre et les ministres au mot: nous serons là dès que la demande en sera faite. Cela doit émaner des provinces, comme toute demande. Le gouvernement du Canada ne peut pas détacher des militaires de son propre chef. Il doit attendre que les provinces en fassent la demande. Nous avons répondu à toutes les demandes que les provinces ont faites jusqu'à présent.

• (2325)

Le gouvernement du Canada a agi aussi rapidement, diligemment et judicieusement que possible, mais il y a des obstacles. Il se peut que nous ne soyons pas en mesure d'effectuer les réparations nécessaires à certaines infrastructures essentielles en temps opportun, simplement parce que nous n'avons pas d'entrepreneurs pour le faire.

Je tiens également à souligner l'énorme travail accompli par les employés des services publics de l'Île-du-Prince-Édouard et de toutes les provinces en vue de rétablir le courant. Nous devons reconnaître que nous ne pouvons pas simplement faire appel à des gens de la rue pour gonfler les rangs, car le personnel des services publics est à la fois hautement qualifié et compétent. C'est un métier très dangereux. Nous ne pouvons pas minimiser le temps que tout cela prendra, mais nous n'avons d'autre choix face à ce phénomène météorologique.

J'ai entendu au cours du débat de ce soir que nous avons déjà connu de tels phénomènes, comme des tempêtes de verglas et des ouragans. Il faut comprendre que le phénomène météorologique qui s'est produit au Canada atlantique tôt samedi matin et tout au long de la journée est le premier de ce genre jamais enregistré au Canada. C'est la première fois que de telles conditions météorologiques sont enregistrées au Canada. Nous n'avons jamais connu de phénomène de ce genre auparavant. Les phénomènes météorologiques deviennent de plus en plus graves.

C'est une situation importante. Nous devons prendre le temps de saluer et de remercier tous les intervenants de première ligne qui ne pouvaient pas rester à l'intérieur comme moi pendant cette situation. J'ai suivi les recommandations qui nous ont été communiquées et je n'ai pas osé sortir lorsque j'ai vu l'état de la situation. À part ceux qui habitent dans les zones les plus touchées, personne n'aurait pu décrire ce que j'ai vécu. J'ai dû faire face à de violentes tempêtes, et je suis sûr que c'est aussi le cas d'autres députés. C'était une situation très inquiétante, et les dommages sont considérables.

Le gouvernement sera là pour offrir de l'aide, mais en ce qui concerne certains endroits, comme ceux où on trouve des ports pour petits bateaux, je crois qu'il faudra faire preuve d'innovation. Nous devons peut-être envoyer l'argent aux administrations portuaires locales pour que le travail se fasse rapidement. D'une part, nous savons que le processus prend du temps et, d'autre part, on reproche souvent au gouvernement de ne pas suivre le processus établi. On ne peut pas avoir le beurre et l'argent du beurre.

C'est la toute première fois qu'un événement de cette ampleur se produit au Canada. Si nous voulons réagir en temps opportun, nous allons devoir faire les premiers pas également. En ce qui concerne l'infrastructure, je mettrais le gouvernement, formé par mon propre parti, au défi de travailler avec les administrations portuaires locales en ce qui concerne l'infrastructure des ports pour petits bateaux afin d'effectuer des réparations rapides. Cela signifie qu'il n'y aura peut-être pas d'appel d'offres public, car cela prend du temps. Nous allons devoir faire preuve de tolérance et de soutien.

Nous devons reconnaître que les agriculteurs et les pêcheurs ont pris toutes les mesures possibles pour minimiser leurs pertes et leurs dommages. Cependant, dans les régions dont nous dépendons pour nourrir le pays, les cultures sont demeurées exposées à Dame Nature, et c'est là que les dommages se sont produits. Dans le secteur de la pêche, les engins de pêche étaient toujours en mer. Nous devons assumer les coûts qui ne sont pas couverts par l'assurance pour les pêcheurs, et nous devons reconstruire.

Comme cela a été soulevé à quelques reprises pendant le débat de ce soir, nous pouvons construire des infrastructures qui peuvent résister aux tempêtes. Je suis probablement le seul député de la Chambre à avoir participé à l'approbation de la conception du pont de la Confédération. Le pont de la Confédération s'est comporté comme il était censé le faire lors de cet événement météorologique catastrophique. Il n'a subi aucun dommage. Je me souviens d'avoir participé à un débat avec les concepteurs au moment de l'approbation de la conception. J'étais le ministre provincial responsable à l'époque. Ils proposaient une conception pour des ouragans de catégorie 4, et j'ai dit que nous exagérons un peu, ce qui n'était pas le cas. Donc, oui, nous pouvons concevoir des infrastructures capables de résister aux phénomènes météorologiques à venir.

Article 52 du Règlement

Pour conclure, tout ce que je peux dire, c'est que nous ferions mieux d'être prêts à faire les investissements nécessaires pour protéger les infrastructures côtières essentielles que nous avons et sur lesquelles nous comptons parce que le Canada atlantique est la région du pays la plus susceptible d'être frappée régulièrement par des ouragans. Nous devons investir dans les infrastructures qui protégeront les ports de pêche du Canada atlantique et les infrastructures dont nous avons besoin. Ce sera coûteux, mais le gouvernement a un rôle à jouer.

Je mets le gouvernement dont je fais moi-même partie au défi d'assumer ce rôle. Nous devons être créatifs et nous devons lancer les projets et les réparations beaucoup plus rapidement pour faire face à ces pertes catastrophiques qui ont été subies.

• (2330)

Le vice-président: Je n'ai pas l'habitude de faire des observations, mais j'ai vu de quoi ont l'air les engins de pêche après le passage d'un ouragan, et ils ne valent plus rien.

Nous passons aux questions et observations. Le député de South Shore—St. Margarets a la parole.

M. Rick Perkins (South Shore—St. Margarets, PCC): Monsieur le Président, je remercie le député de nous avoir fait part de l'expérience qu'il a vécue. Il y a quelques années à peine, l'œil d'un ouragan est passé juste au-dessus de chez moi et je suis sorti dehors à ce moment-là.

Le député n'est pas la seule personne à la Chambre qui a pris part au projet du pont de la Confédération. À l'époque, j'étais le chef de cabinet du ministre qui a signé le contrat du pont, le député était ministre du Développement économique au sein du gouvernement Ghiz, et nous nous sommes rencontrés près de Summerside.

Je suis membre du comité permanent des pêches de la Chambre des communes depuis longtemps. Au cours des 10 dernières années, ce comité a publié quatre rapports sur les ports pour petits bateaux, dans lesquels il a indiqué que des services votés beaucoup plus considérables étaient nécessaires pour que les administrations portuaires puissent effectuer une planification à long terme adéquate des immobilisations, afin que les quais ne soient pas dans l'état où ils sont actuellement, où ils peuvent être détruits plus facilement par des tempêtes de cette ampleur. Le député nous aidera-t-il, et je l'aiderai de mon côté, à préconiser et à réclamer avec plus d'insistance un financement adéquat de ce programme pour qu'on puisse prendre de l'avance sur l'entretien?

Selon le MPO, il faut 600 millions de dollars uniquement dans ma circonscription et dans celle du Président pour rendre les quais conformes aux normes opérationnelles.

• (2335)

M. Robert Morrissey: Monsieur le Président, je suis tout à fait d'accord avec mon collègue, avec qui je siège au comité des pêches. Le gouvernement a ajouté 600 millions de dollars supplémentaires au budget des ports pour petits bateaux. C'est encore une goutte d'eau dans l'océan. Les gouvernements successifs ont réduit le financement à même les services votés à un niveau, qui demeure inchangé, de 100 millions de dollars pour les immobilisations dans tout le pays. Très franchement, ce n'est même pas un pansement.

Je suis d'accord pour dire que c'est un signal d'alarme au sujet de l'infrastructure. Quelqu'un, je ne suis pas sûr de qui il s'agit, a déclaré que si c'était un tronçon de la route transcanadienne dans une zone située près d'une municipalité, il serait réparé en quelques

jours. Je suis d'accord avec ce commentaire. Nous devrions être en mesure de réagir aussi rapidement pour réparer les ports pour petits bateaux et les amener à un niveau où ils ne subiront pas les dommages qu'ils ont subis. Nous savons que ces ouragans arrivent.

J'appuie fortement le député et j'ai hâte de voir comment le gouvernement libéral répondra de façon très positive en investissant les ressources nécessaires pour construire cette infrastructure de façon à ce qu'elle soit capable de résister aux tempêtes à venir.

M. Richard Cannings (Okanagan-Sud—Kootenay-Ouest, NPD): Monsieur le Président, plus tôt, j'ai demandé au député de Charlottetown ce que nous aurions peut-être pu faire avant que la tempête ne frappe. Nous étions au courant de son arrivée depuis des jours. Je sais qu'il existe des procédures pour demander l'aide des militaires. La province doit en faire la demande. Dans le cas présent, nous savons que la tempête du siècle approchait. Nous savions que nous aurions besoin d'aide.

N'aurait-il pas été préférable que certains membres des forces armées soient présents sur l'Île-du-Prince-Édouard lorsque la tempête a frappé, afin qu'ils puissent se mettre au travail immédiatement après? Nous aurions ainsi pu agir plus rapidement. Peut-être que nous aurions pu prendre d'autres mesures n'incluant pas la participation des forces armées, mais il faut travailler en amont maintenant que nous sommes capables de prévoir ces tempêtes, en particulier un tel ouragan, alors que nous savions exactement à quel moment il allait frapper.

M. Robert Morrissey: Monsieur le Président, je ne sais pas à quel point nous aurions pu améliorer la prévention. L'ouragan s'est calmé samedi soir et les membres des forces armées étaient déjà sur le terrain hier. C'est une réponse très rapide de la part des Forces armées canadiennes. Cette aide est très appréciée et nous ne la tenons pas pour acquise.

D'un autre côté, si nous avions déployé les troupes plusieurs jours à l'avance et que l'ouragan n'avait pas été aussi dévastateur qu'il ne l'a été, on aurait accusé le gouvernement d'être alarmiste. La ligne est toujours très mince. Pour ma part, j'estime que nous avons pris toutes les mesures nécessaires dans les circonstances. Les avertissements ont été diffusés et les habitants étaient dûment informés que cet ouragan allait être très dangereux. Ils ont suivi les conseils. Nous ne pouvions qu'attendre la fin de l'ouragan pour constater les dégâts, les évaluer et intervenir, comme nous le faisons présentement.

Le vice-président: Avant de reprendre le débat, je tiens à dire que plus la soirée avance, plus les questions et les réponses semblent s'allonger. Il y a un effet exponentiel. J'invite donc les députés à raccourcir un peu leurs interventions pour que nous puissions entendre un peu plus de gens avant la fin de la séance, à minuit.

Nous reprenons le débat. La députée de Saanich—Gulf Islands a la parole.

• (2340)

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, il est tard, en effet, et on pourrait dire la même chose en parlant de la crise climatique puisqu'il est actuellement presque trop tard, selon les conseils des scientifiques internationaux qui ont entrepris le plus vaste processus d'examen par les pairs de l'histoire de l'humanité, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.

D'entrée de jeu, je tiens à souligner que nous sommes sur le territoire traditionnel de la nation algonquine. Je dis donc *meegwetch*. J'ajouterais qu'en tant que députés, nous sommes tous, je crois, remplis d'émotions, de préoccupations et de détermination tandis que nous aidons les gens du Canada atlantique.

[Français]

Nous pensons aussi aux gens du Québec, parce que les Îles-de-la-Madeleine ont été affectées par l'ouragan.

J'ai aussi de l'inquiétude pour la population de Saint-Pierre-et-Miquelon.

[Traduction]

Je n'ai rien entendu de ce qui est arrivé au protectorat français au sud de Terre-Neuve-et-Labrador. J'ai cherché à le savoir dans les informations. C'est un endroit que j'ai visité et que je trouve à la fois intrigant et charmant. Saint-Pierre-et-Miquelon a été très exposé à Fiona lorsque celui-ci a traversé l'Est du Canada, le Québec et chacune des provinces de l'Atlantique.

Comme les députés m'ont entendu le mentionner à quelques reprises dans cette enceinte, je suis à la fois Cap-Bretonnaise et Britannico-Colombienne. J'ai de la famille à ces deux endroits et j'ai vécu les phénomènes climatiques qui ont frappé la Colombie-Britannique l'été dernier, à l'été 2017 et à de nombreuses autres occasions. J'ai également vécu des ouragans qui ont traversé le Canada atlantique. Mes pensées vont à tous ceux qui ont été touchés.

Si le ministre de la Protection civile nous regarde, je veux aussi lui envoyer mes pensées. Je sais qu'il se remet d'une chirurgie au genou, comme moi récemment, et que ce n'est pas une sinécure. Je suis convaincue qu'il travaille très dur, où qu'il soit, pour s'occuper de la protection civile en ce moment.

Le débat de ce soir a fait ressortir de nombreux points communs. Je veux en parler, car je pense qu'il est important de trouver des points communs.

Nous entendons souvent les gens parler des conséquences de l'ouragan Fiona: pas de téléphones, pas de téléphones portables, pas d'électricité et un véritable sentiment d'isolement. Je peux affirmer qu'il en a été de même pour beaucoup d'événements climatiques qui se sont produits ces dernières années.

Dans ma propre circonscription, Saanich—Gulf Islands, nous avons entièrement mis entre parenthèses la semaine de Noël 2018. De nombreuses personnes de la circonscription n'avaient pas de lignes terrestres, pas de téléphones portables et pas d'électricité, en particulier dans les îles Gulf, une expérience très semblable à celle dont nous avons entendu parler, avec des gens qui accouraient avec leurs tronçonneuses pour dégager les arbres, essayer d'aider les voisins, atteindre les voisins âgés qui étaient seuls à Noël et apporter de l'aide aux gens parce qu'aucune autre aide ne venait.

Cela vaut aussi pour Ashcroft. J'ai eu une discussion avec le chef du service d'incendie local au sujet des avis d'évacuation qui étaient en vigueur à l'été de 2017. Je parle d'un endroit dans l'intérieur de la Colombie-Britannique qui fait partie de la circonscription de Mission—Matsqui—Fraser Canyon, non loin de Lytton. Le chef du service d'incendie a dit qu'on ne savait pas quoi faire. On n'avait pas ni téléphone, ni cellulaire, ni électricité, mais un avis d'évacuation était en vigueur. On ne savait pas comment on allait aviser les gens qu'il fallait évacuer les lieux. On en est au point où l'on croit que la technologie dont on aurait besoin serait une immense cloche à la

Article 52 du Règlement

caserne pour avertir la ville. Il est plutôt inquiétant de constater les limites de nos moyens technologiques, qui peuvent tomber en panne à cause des phénomènes météorologiques extrêmes. Nous devons nous pencher attentivement là-dessus.

On a dit la même chose au sujet des inondations du mois de novembre. Les gens n'avaient pas ni téléphone, ni cellulaire, ni électricité. Il y a donc des points en commun.

Nous disons que les Canadiens de l'Atlantique sont résilients, que les voisins s'entraident dans cette région, mais j'aimerais dire que ce sont les Canadiens qui sont résilients, qui s'entraident entre voisins, qu'il s'agisse d'une personne des îles Gulf dans ma circonscription ou de l'intérieur de la Colombie-Britannique, d'un agriculteur des Prairies qui a besoin d'aide ou d'un Canadien de l'Atlantique. Je ne crois pas qu'il y ait un fossé entre les régions rurales et les régions urbaines dans la mesure où il est possible d'offrir son aide dans un centre urbain. Je pense que les Canadiens des régions rurales sont mieux outillés pour composer avec les conséquences des catastrophes, mais qu'il demeure que l'essence de tous les Canadiens est d'aider son voisin, d'intervenir et de mettre la main à la pâte lorsqu'une communauté est en difficulté.

● (2345)

À mon avis, tous les gouvernements des provinces atlantiques, sans exception, de même que le gouvernement fédéral, ont remarquablement bien informé la population. Le nombre de décès en raison de cette tempête est tragique, mais il y a eu 800 ou 900 décès en Colombie-Britannique l'été dernier en raison du dôme de chaleur, lequel était parfaitement prévisible, à l'heure près. Or, le gouvernement provincial a choisi de l'ignorer, n'a jamais décrété l'état d'urgence et n'a jamais alerté les collectivités.

Cela fait une différence lorsque les gouvernements répondent adéquatement. Je veux rendre à César ce qui appartient à César. Les gouvernements de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard, du Nouveau-Brunswick, de Terre-Neuve-et-Labrador, ainsi que le gouvernement fédéral ont déterminé rapidement que la situation serait très grave et ils ont fait de leur mieux pour demander aux gens de rester chez eux et de ne pas prendre de risques. Cette approche a sauvé des vies. Je m'excuse d'être en colère à ce sujet, mais la décision du gouvernement de la Colombie-Britannique de ne pas décréter l'état d'urgence, de ne pas alerter les collectivités et de ne pas ouvrir de centres où se rafraîchir a entraîné des pertes de vie.

J'espère que nous aurons appris, en comparant ces deux genres de catastrophes, que les gouvernements provinciaux ont un rôle important à jouer. Ils doivent intervenir tôt, décréter l'état d'urgence et demander de l'aide. Le partenaire fédéral doit ensuite leur tendre la main.

Article 52 du Règlement

Le débat que nous avons eu ce soir comporte deux volets. On a évoqué les mesures à prendre immédiatement pour aider les gens et les aider à reconstruire. De nombreux députés ont fait remarquer que l'on ne peut pas nécessairement reconstruire exactement au même endroit qu'avant. Il faut faire preuve de résilience. Il faut s'adapter à des circonstances nouvelles, à des phénomènes météorologiques extrêmes qui n'ont pas fini de faire des ravages. Ils vont continuer à s'aggraver. Cette réalité est inscrite au cœur de la science du climat. Néanmoins, nous savons qu'au fur et à mesure que l'on reconstruit et que nous aidons les gens, l'aide doit être réelle et tangible, sans se limiter à de vaines paroles. J'ai mentionné, plus d'une fois ce soir, que les habitants de Lytton attendent toujours de voir leur ville reconstruite. Les gens attendent toujours de pouvoir reconstruire là où ils sont.

La ferme de mon mari est un endroit où la famille se réunit. Sa fille y vivait et elle a failli mourir à cause du dôme de chaleur. La température à la ferme de mon mari a littéralement atteint 50 degrés Celsius l'été dernier, et ma belle-fille Julia a failli mourir. Elle n'y habite plus, mais la maison a été continuellement occupée par des personnes qui n'avaient nulle part où aller. L'été dernier, nous avons d'abord vu arriver des personnes qui avaient perdu leur domicile dans les incendies, puis d'autres qui avaient perdu leur logement dans les inondations. La maison s'est donc avérée très utile pour de nombreuses personnes qui n'avaient plus de toit. C'est la triste réalité de l'urgence climatique, le bord du gouffre, qui se manifeste dans des endroits comme Lytton, Ashcroft et maintenant le Canada atlantique.

Le second volet de notre intervention concerne la question suivante. Qu'apprenons-nous sur la science du climat? Dans quelle mesure cet ouragan a-t-il été influencé par des phénomènes climatiques tels que le réchauffement de l'océan?

Nous savons que le réchauffement de l'atmosphère se déverse dans les océans. C'est ahurissant. En raison de la crise du climat, les océans absorbent chaque seconde de chaque minute de chaque heure de chaque jour une chaleur équivalant à l'explosion de sept bombes d'Hiroshima. Pas étonnant que l'océan au sud de la Nouvelle-Écosse se réchauffe. Il se réchauffe depuis un certain temps déjà. Les ouragans remontent la côte Est, suivant le Gulf Stream, et les eaux ne se refroidissent plus comme elles le faisaient avant.

Avant les changements climatiques, la température moyenne des eaux au sud de la Nouvelle-Écosse était d'environ 15 degrés Celsius en septembre, donc à ce temps-ci de l'année. En comparaison, les températures enregistrées la semaine dernière étaient de 20 degrés Celsius, puis de 18 degrés Celsius, puis de 17 degrés Celsius le jour où Fiona a frappé la Nouvelle-Écosse, le Cap-Breton et toutes les régions adjacentes. Toutefois, cela s'est accompagné d'une pression atmosphérique extraordinairement basse. Plusieurs députés l'ont mentionné. En fait, c'était la pression atmosphérique la plus faible jamais enregistrée au cours d'une tempête au Canada. De plus, nous avons eu droit à un cisaillement de vent, ce qui, comme l'a signalé le député de Charlottetown, a été ce qui a vraiment pris de court l'Île-du-Prince-Édouard. Cette tempête de vent ne correspond véritablement à aucun des autres ouragans que la province avait connus précédemment.

Il faut suivre les conseils relatifs à la lutte contre les changements climatiques. C'est dire que le gouvernement du Canada doit, même si cela semble difficile à faire pour les libéraux, se rappeler que le GIEC nous a avertis: si nous n'arrêtons pas de rejeter des gaz à effet de serre dans l'atmosphère, si nous ne faisons rien pour stop-

per l'augmentation des émissions et nous assurer qu'elles commencent à diminuer avant 2025, il sera trop tard pour limiter le réchauffement à 1,5 degré Celsius ou même à 2 degrés Celsius. C'est pourquoi il est essentiel que nous prenions le taureau par les cornes, parce que, d'ici les prochaines élections, la fenêtre pour limiter le réchauffement à 1,5 degré Celsius ou même à 2 degrés Celsius se sera refermée.

● (2350)

Il faudra donc que le gouvernement fasse volte-face. Le caucus libéral devenir une tribune où la décision sera prise de permettre ou non à nos enfants de vivre dans un monde habitable au sein d'une civilisation qui fonctionne.

M. Arnold Viersen (Peace River—Westlock, PCC): Monsieur le Président, je tiens à remercier la députée de son discours et de ce qu'elle nous a raconté concernant le dôme de chaleur qui a sévi en Colombie-Britannique.

Mon collègue du NPD parlera probablement aussi de la question de l'adaptation, mais est-ce que la députée pourrait nous dire ce qui, à son avis, pourrait être fait pour atténuer une partie des effets des changements climatiques que nous subissons au Canada?

Mme Elizabeth May: Monsieur le Président, le Parti vert a effectivement soumis un très long mémoire dans le cadre de la consultation que le gouvernement mène sur la façon dont nous devrions nous adapter et sur les changements que nous pourrions apporter. Nous avons passé en revue ce que nous pourrions faire pour les agriculteurs et l'industrie forestière.

Nous devons accorder la priorité aux vies à sauver. Nous devons nous assurer que s'il y a un dôme de chaleur, nous mettons réellement les gens en sécurité. L'une des choses les plus effrayantes que j'ai entendues en préparant ce rapport sur l'adaptation, que l'on peut trouver sur mon site Web non partisan, elizabethmaymp.ca, vient du professeur Blair Feltmate, de l'Université de Waterloo, qui a dit que 700 Britanno-Colombiens sont morts dans le dôme de chaleur, mais que s'il y avait eu une panne d'électricité au même moment, un scénario qui n'est pas farfelu, des milliers de personnes seraient mortes.

Nous devons réfléchir à chacun de ces grands types d'événements, qu'il s'agisse d'un ouragan, d'une inondation, d'un incendie ou d'un épisode de vents violents, et trouver comment assurer la sécurité des gens. Il existe de nombreuses façons de le faire, et elles découlent du pragmatisme de députés comme celui de Peace River—Westlock.

M. Richard Cannings (Okanagan-Sud—Kootenay-Ouest, NPD): Monsieur le Président, la députée a souligné ici à maintes reprises les dangers auxquels nous nous exposons. Même si nous mettions immédiatement un terme à toutes les émissions de carbone dans le monde, la situation perdurerait pendant plusieurs siècles, et nous continuerions à subir des ouragans redoutables, des incendies de forêt dévastateurs et des inondations. Cela ne s'arrêterait pas. Ce que nous essayons de faire, c'est d'empêcher la situation de s'aggraver.

Les choses ne feront qu'empirer. Il est donc nécessaire de nous y adapter. Nous devons composer avec la situation dans laquelle nous sommes maintenant. Je voulais simplement aborder la question du dôme de chaleur qui a eu lieu en Colombie-Britannique et en Alberta, mais qui pourrait arriver n'importe où la prochaine fois. Cela me ramène également à l'Île-du-Prince-Édouard, qui s'est dotée d'un programme de thermopompes. De solides investissements du gouvernement fédéral dans un programme comme celui-ci permettraient aux gens de se rafraîchir, surtout les Canadiens à faible revenu et particulièrement en Colombie-Britannique, où peu de gens ont la climatisation. C'est ce qui a causé des décès. Les gens étaient enfermés dans leur maison et ils avaient simplement trop chaud.

Nous pourrions sauver un grand nombre de gens en équipant les Canadiens à faible revenu de thermopompes. Cela nous permettrait de nous passer du gaz naturel et d'autres sources de chauffage, tout en assurant le système de refroidissement nécessaire pour éventuellement les sauver en cas de dôme de chaleur.

Mme Elizabeth May: Monsieur le Président, je suis entièrement d'accord avec le député d'Okanagan-Sud—Kootenay-Ouest, mais j'ajouterais que nous devons nous assurer d'avoir des systèmes d'énergie distribuée comme des panneaux solaires pour faire fonctionner les génératrices afin que ceux qui dépendent d'une thermopompe ne se retrouvent pas démunis parce que leur réseau électrique est tombé en panne au même moment.

En ce qui concerne Fiona, en ce moment, les gens utilisent des génératrices. La tempête de verglas est un autre événement météorologique qui a touché une zone urbaine. Les gens qui avaient une génératrice ont pu aider leurs voisins qui n'en avaient pas.

Le gouvernement pourrait faire bien des choses, mais je crois qu'il devrait avant tout s'assurer que notre réseau électrique fonctionne vers l'est, vers l'ouest, vers le nord et le sud, et qu'il se recharge en permanence grâce à de l'énergie renouvelable afin que le réseau lui-même devienne cette énorme batterie dont nous avons besoin.

• (2355)

M. Rick Perkins (South Shore—St. Margarets, PCC): Monsieur le Président, la députée de Saanich—Gulf Islands a parlé de la distinction à faire entre la promesse d'aide et la prestation de l'aide. Cette inquiétude a été soulevée tout au long du présent débat. En effet, à la suite de l'ouragan *Dorian*, en 2019, l'aide qui avait été promise n'a jamais été fournie à un grand nombre de collectivités. Il y a aussi l'exemple des inondations de l'an dernier en Colombie-Britannique.

La députée pourrait-elle nous expliquer cela plus en détail, nous dire où elle a vu cela se produire, où le problème semble avoir disparu et où l'argent ne s'est pas rendu?

Mme Elizabeth May: Monsieur le Président, c'est tout à fait approprié, compte tenu du dernier débat que nous avons eu sur le projet de pont. J'étais d'ailleurs dans le bureau du ministre de l'Environnement lorsque nous avons convenu officiellement que le pont serait la première infrastructure adaptée aux changements climatiques. Il a été conçu pour résister à une élévation d'un mètre du niveau de la mer.

Nous devons arrêter de nous désintéresser des problèmes dès qu'ils ne font plus les manchettes et nous devons trouver le financement nécessaire pour les résoudre. Étant donné que les grandes pétrolières s'enrichissent actuellement avec les profits qu'elles tirent de la guerre en Ukraine, je propose respectueusement de doubler

Article 52 du Règlement

leurs impôts pendant un an en les faisant passer de 15 % à 30 %. Cela générerait 8 milliards de dollars que nous pourrions consacrer à la protection des collectivités et au financement de la reconstruction.

Le vice-président: Cette soirée est pleine de surprises, et j'ai appris toutes sortes de choses. Il est étonnant de voir le nombre de députés parmi nous qui ont participé à la construction du pont de la Confédération.

Nous reprenons le débat. Le député de Peace River—Westlock a la parole.

M. Arnold Viersen (Peace River—Westlock, PCC): Monsieur le Président, je peux vous affirmer que je n'ai pas eu grand-chose à voir avec la construction du pont de la Confédération.

Pendant le débat d'urgence de ce soir, nous parlons une fois de plus d'une situation où la nature tente de nous tuer. Un gros ouragan a frappé la côte Est du Canada, comme on a pu le voir. La civilisation et le fait d'être civilisé sont, en quelque sorte, le fruit d'une guerre que nous menons contre la nature. Nous menons cette guerre pour ne pas être tués par la nature. Être civilisé, c'est vivre au chaud dans un logis. C'est avoir une eau courante de qualité. Être civilisé, c'est avoir les vêtements qui nous permettent de vaquer à nos occupations quand la nature tente de nous tuer avec des températures trop chaudes ou trop froides. Les êtres humains sont fragiles. Nous devons donc toujours nous démener pour survivre. Le fait que des gens habitent sur chaque parcelle de la planète montre que nous savons dominer la nature. Des êtres humains vivent aux quatre coins de la planète. La résilience fait donc partie de l'expérience humaine.

Au nom des Albertains, je souhaite exprimer notre appui aux Maritimes et au Québec. Je tiens aussi à parler un peu des nombreuses personnes qui ont quitté cette partie du pays pour s'installer dans ma circonscription afin de soutenir le travail dans le secteur pétrolier. Ils m'ont également aidé dans mes campagnes en cours de route. Il s'agit de Sonya Andrews, de Terre-Neuve, de JD Dennis, de la Nouvelle-Écosse, de Glenn Mitchell, du Nouveau-Brunswick, et de Jordan Johnston, de l'Île-du-Prince-Édouard. Je suis heureux d'être l'ami de tous ces gens, et je sais que chacun d'entre eux a de la famille au pays dont il s'inquiète. Ils se rendront probablement là-bas pour participer aux efforts de nettoyage.

C'est l'histoire du Canada: quand nos voisins ont des problèmes, nous accourons. Nous sortons, remplissons notre scie à chaîne d'essence et faisons ce qu'il faut pour que nos voisins prospèrent et s'épanouissent et que, collectivement, en tant que peuple civilisé, nous fassions la guerre à la nature pour survivre.

Je suis très enthousiaste à l'idée d'ajouter ma voix au débat de ce soir, et je me réjouis de la résilience des Canadiens alors que nous rebâtissons l'Est du Canada.

Article 52 du Règlement

Le vice-président: Je vais user de mes prérogatives pour remercier rapidement tous les députés de leurs interventions. Comme je l'ai dit vendredi, si des députés connaissent des gens en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick, à l'Île-du-Prince-Édouard, aux Îles-de-la-Madeleine ou à Terre-Neuve-et-Labrador, je les invite à appeler ces personnes. Communiquez avec elles et informez-vous de leur situation, car il faudra du temps avant le retour du cou-

rant, et elles chercheront de l'aide, en particulier les gens de la circonscription que je représente, Nova-Ouest.

Comme il est minuit, je déclare la motion adoptée. La Chambre s'ajourne donc à plus tard aujourd'hui, à 10 heures, conformément à l'article 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à minuit.)

TABLE DES MATIÈRES

Le lundi 26 septembre 2022

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

Loi concernant la langue française

Projet de loi C-238. Deuxième lecture	7645
Mme Lalonde	7645
M. Villemure	7646
M. Deltell	7647
M. Généreux	7648
M. Julian	7650
M. Garon	7651
Mme DeBellefeuille	7652
Report du vote sur la motion	7653

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Loi n° 2 sur l'allègement du coût de la vie

Projet de loi C-31. Deuxième lecture	7653
M. Genuis	7653
Amendement	7656
M. Blois	7656
M. Perron	7657
Mme McPherson	7657
M. Morrice	7657
M. Lawrence	7658
M. Fragiskatos	7658
Mme Gladu	7659
M. Garon	7660
Mme Barron	7660
M. Julian	7660
M. Blois	7661
M. Aboultaif	7662
M. Beaulieu	7662
M. Perron	7662
M. Blois	7664
Mme Gladu	7664
M. MacGregor	7664
Mme Gaudreau	7665
M. Lamoureux	7666
M. Barrett	7666
M. Angus	7666
M. Jowhari	7667
Mme Kramp-Neuman	7668
M. Garon	7668
Mme Barron	7669
M. Bachrach	7669

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

Leinstitutions démocratiques

M. Rayes	7670
----------------	------

Les femmes et l'égalité des genres

Mme Zahid	7670
-----------------	------

L'immigration, les réfugiés et la citoyenneté

M. Redekopp	7671
-------------------	------

Les droits de la personne en Iran

M. Jowhari	7671
------------------	------

L'ouragan Fiona

Mme Michaud	7671
-------------------	------

Le Festival des couleurs de Rigaud

M. Schiefke	7671
-------------------	------

Les défibrillateurs externes automatisés

M. Reid	7671
---------------	------

La course pour Vaughan

M. Sorbara	7672
------------------	------

Savanna Pikuyak

Mme Vandenberg	7672
----------------------	------

Les priorités du Parti conservateur

M. Paul-Hus	7672
-------------------	------

Les fusillades à Milton

M. van Koeverden	7672
------------------------	------

L'ouragan Fiona

M. Ellis	7673
----------------	------

L'ouragan Fiona

M. d'Entremont	7673
----------------------	------

Les droits de la personne

M. Zuberi	7673
-----------------	------

L'économie

M. Green	7673
----------------	------

L'hippodrome de Trois-Rivières

M. Villemure	7674
--------------------	------

L'ouragan Fiona

M. Perkins	7674
------------------	------

L'ouragan Fiona

M. Fisher	7674
-----------------	------

QUESTIONS ORALES

L'aide aux sinistrés

M. Poilievre	7674
--------------------	------

M. Trudeau	7674
------------------	------

M. Poilievre	7674
--------------------	------

M. Trudeau	7675
------------------	------

M. Poilievre	7675
--------------------	------

M. Trudeau	7675
------------------	------

M. Paul-Hus	7675
-------------------	------

M. Trudeau	7675
------------------	------

M. Paul-Hus	7675
-------------------	------

M. Trudeau	7675
------------------	------

La santé

M. Therrien	7675
-------------------	------

M. Trudeau	7675
------------------	------

M. Therrien	7675
-------------------	------

M. Trudeau	7676
------------------	------

La fiscalité	
M. Boulerice	7676
M. Trudeau	7676
M. Julian	7676
M. Trudeau	7676
Les télécommunications	
M. Ellis	7676
M. Lauzon	7676
La fiscalité	
M. Ellis	7677
Mme Freeland	7677
L'aide aux sinistrés	
M. Bragdon	7677
M. LeBlanc	7677
M. Moore	7677
M. Mendicino	7677
M. Berthold	7677
M. Trudeau	7677
M. Berthold	7677
M. LeBlanc	7678
Le changement climatique	
Mme Michaud	7678
M. Guilbeault	7678
Mme Michaud	7678
M. Guilbeault	7678
Mme Michaud	7678
M. Guilbeault	7678
Les pêches et les océans	
M. Perkins	7678
Mme Murray	7678
M. Perkins	7679
Mme Murray	7679
M. Stewart	7679
Mme Murray	7679
Le développement international	
Mme McPherson	7679
M. Sajjan	7679
Les pêches et les océans	
Mme Barron	7679
Mme Murray	7679
L'aide aux sinistrés	
Mme Sidhu (Brampton-Sud)	7679
M. LeBlanc	7680
M. Lloyd	7680
M. Mendicino	7680
M. Lloyd	7680
M. Holland	7680
Mme Dancho	7680
M. Holland	7680
Mme Dancho	7680
M. Mendicino	7680
L'immigration, les réfugiés et la citoyenneté	
M. Brunelle-Duceppe	7681
M. Mendicino	7681
M. Brunelle-Duceppe	7681
M. Mendicino	7681

L'agriculture et l'agroalimentaire	
M. Barlow	7681
M. Drouin	7681
M. Barlow	7681
M. Drouin	7681
M. Epp	7682
M. Guilbeault	7682
L'aide aux sinistrés	
M. Iacono	7682
Mme Lebouthillier	7682
La fiscalité	
Mme Stubbs	7682
Mme Freeland	7682
M. Williams	7682
Mme Freeland	7682
Mme Wagantall	7683
Mme Freeland	7683
La santé	
M. Longfield	7683
Mme Bennett	7683
Les affaires autochtones	
Mme Ashton	7683
M. Miller	7683
L'assurance-emploi	
M. Rayes	7683
Mme Gould	7683
Présence à la tribune	
Le Président	7684
Les agissements de la Russie en Ukraine	
M. Baker	7684
Motion	7684
Adoption de la motion	7684

AFFAIRES COURANTES

Affaires autochtones et du Nord	
Mme Hajdu	7684
Les comités de la Chambre	
Procédure et affaires de la Chambre	
Mme Chagger	7684
Affaires étrangères et développement international	
M. Ehsassi	7684
Pétitions	
Les restrictions liées à la COVID-19	
M. Viersen	7684
Les organismes de bienfaisance	
M. Viersen	7685
Le trafic d'organes humains	
M. Viersen	7685
La technologie de vérification de l'âge	
M. Viersen	7685
Les ressources naturelles	
M. Viersen	7685

Les organismes de bienfaisance	
Mme Wagantall	7685
La justice	
M. Cooper	7685
Les droits de la personne et l'environnement	
M. Beaulieu	7685
Le crédit d'impôt pour les premiers intervenants	
M. Johns	7686
L'Éthiopie	
Mme Zahid	7686
Le Somaliland	
Mme Zahid	7686
Le changement climatique	
Mme May (Saanich—Gulf Islands)	7686
Le trafic d'organes humains	
M. Caputo	7686
Questions au Feuilleton	
M. Lamoureux	7686
Demande de débat d'urgence	
L'ouragan Fiona	
M. Cannings	7686
M. Ellis	7687
Décision de la présidence	
Le Président	7687
La nécessité d'accompagner les projets de loi C-285 et C-290 d'une recommandation royale	
Le Président	7687

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Loi n° 1 sur l'allègement du coût de la vie	
Projet de loi C-30. Deuxième lecture	7687
M. Lamoureux	7687
Mme Kusie	7687
M. Johns	7688
Mme Collins (Victoria)	7688
M. Caputo	7688
M. Sorbara	7689
Mme Vignola	7690
Mme Ferreri	7690
Mme Gazan	7690
M. Naqvi	7691
M. Epp	7692
M. Desilets	7692
Mme Collins (Victoria)	7692
Les travaux de la Chambre	
M. Lamoureux	7693
Motion	7693
Loi n° 1 sur l'allègement du coût de la vie	
Projet de loi C-30. Deuxième lecture	7693
Adoption de la motion	7693
Mme Findlay	7693
M. van Koeverden	7694
Mme Larouche	7694
M. Johns	7695

M. Viersen	7695
M. Longfield	7696
Mme Idlout	7696
Mme May (Saanich—Gulf Islands)	7696
M. Johns	7697
M. Longfield	7698
M. Doherty	7699
M. Lemire	7699
Mme Collins (Victoria)	7699
M. Blois	7700
M. Doherty	7701
Mme Larouche	7701
M. Simard	7701
M. Blois	7702
M. Epp	7703
Mme Idlout	7703
M. Desilets	7703
M. Longfield	7704
M. Melillo	7705
M. Johns	7705
M. Blois	7705
M. Epp	7706
Mme Larouche	7707
Mme Gazan	7707
M. Turnbull	7707
M. Melillo	7709
Mme Vignola	7709
Mme Idlout	7709
M. Redekopp	7709
M. Dong	7711
Mme Vignola	7712
M. Johns	7712
M. Melillo	7712

DÉBAT D'URGENCE

L'ouragan Fiona	
M. Cannings	7713
Motion	7713
M. Lamoureux	7715
M. Ellis	7715
Mme Vignola	7715
Mme Collins (Victoria)	7715
M. Lamoureux	7716
M. Ellis	7717
Mme Vignola	7717
M. Naqvi	7717
Mme May (Saanich—Gulf Islands)	7718
M. Ellis	7719
M. Perron	7719
Mme Anand	7719
Mme Vignola	7720
M. Paul-Hus	7721
M. Julian	7721
M. Poilievre	7721
M. Lamoureux	7722
M. Perron	7723
M. Julian	7723
M. Ellis	7723
M. Blois	7725

Mme Vignola	7725	M. Stewart	7744
Mme Barron	7725	Mme Collins (Victoria).....	7745
Mme Michaud	7726	Mme May (Saanich—Gulf Islands).....	7745
M. Ellis	7729	M. Perkins	7746
M. Blois	7729	M. Bragdon	7746
Mme Zarrillo	7729	M. Cannings	7747
Mme May (Saanich—Gulf Islands).....	7729	Mme May (Saanich—Gulf Islands).....	7748
Mme Vignola	7730	Mme Diab	7748
M. Blois	7730	Mme Collins (Victoria).....	7750
M. Perkins	7732	M. van Koeverden	7750
M. Perron	7732	M. Casey.....	7750
M. Cannings	7733	M. Ellis	7751
M. Fisher	7733	M. Cannings	7752
M. Perkins	7734	M. Moore	7752
Mme Michaud	7734	M. van Koeverden	7753
M. Cannings	7735	Mme Kwan	7754
M. Perkins	7735	M. Genuis	7754
M. van Koeverden.....	7738	M. van Koeverden	7755
Mme Vignola	7738	M. Cannings	7756
M. Johns	7738	Mme May (Saanich—Gulf Islands).....	7756
Mme May (Saanich—Gulf Islands).....	7739	M. Morrissey	7756
M. Kelloway.....	7739	M. Perkins	7758
M. Perkins	7741	M. Cannings	7758
Mme Collins (Victoria).....	7741	Mme May (Saanich—Gulf Islands).....	7758
Mme Romanado	7741	M. Viersen	7760
M. Battiste	7742	M. Cannings	7760
M. Ellis	7743	M. Perkins	7761
M. Cannings	7743	M. Viersen	7761
Mme May (Saanich—Gulf Islands).....	7743	Adoption de la motion	7762

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>